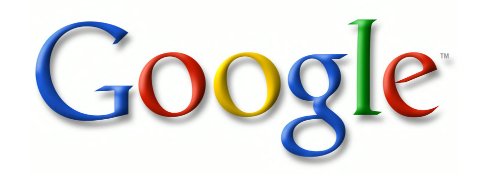
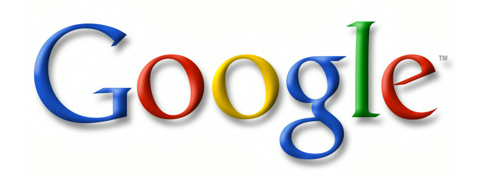
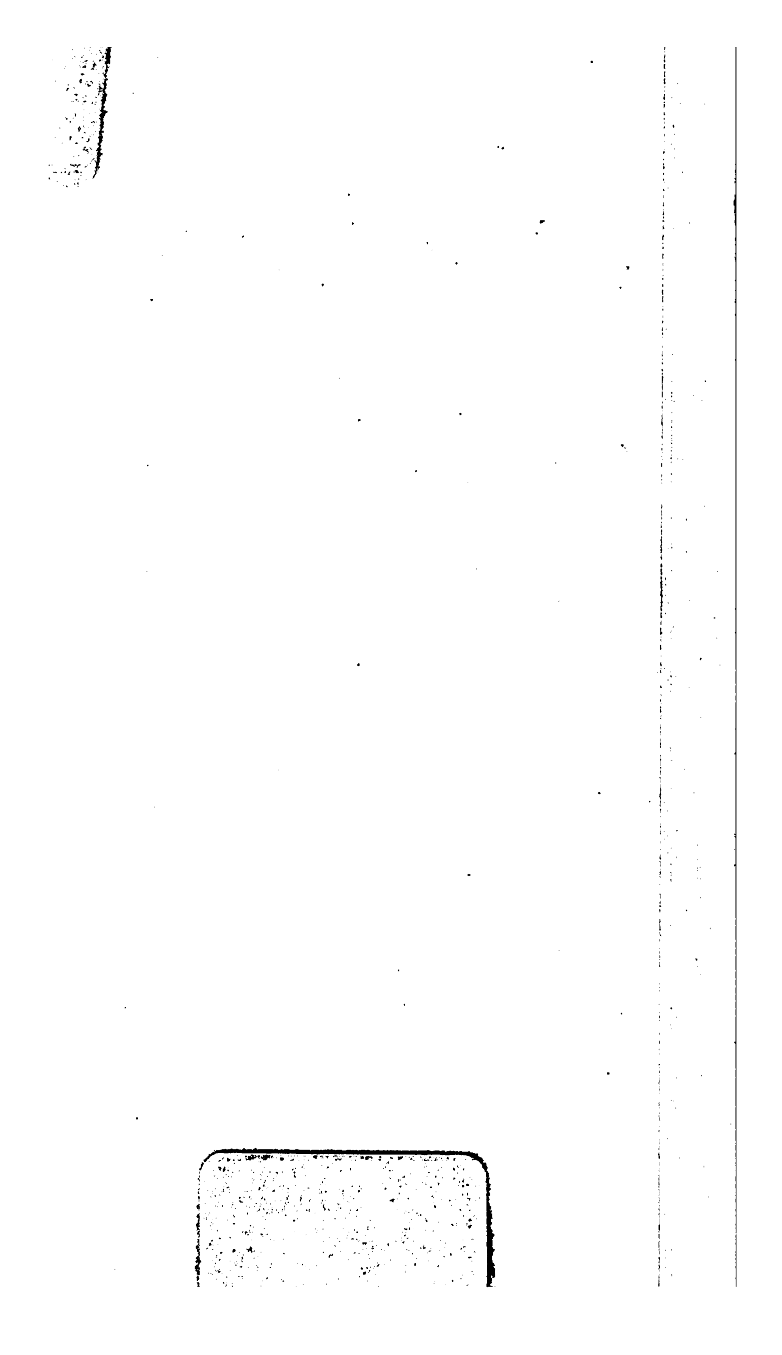
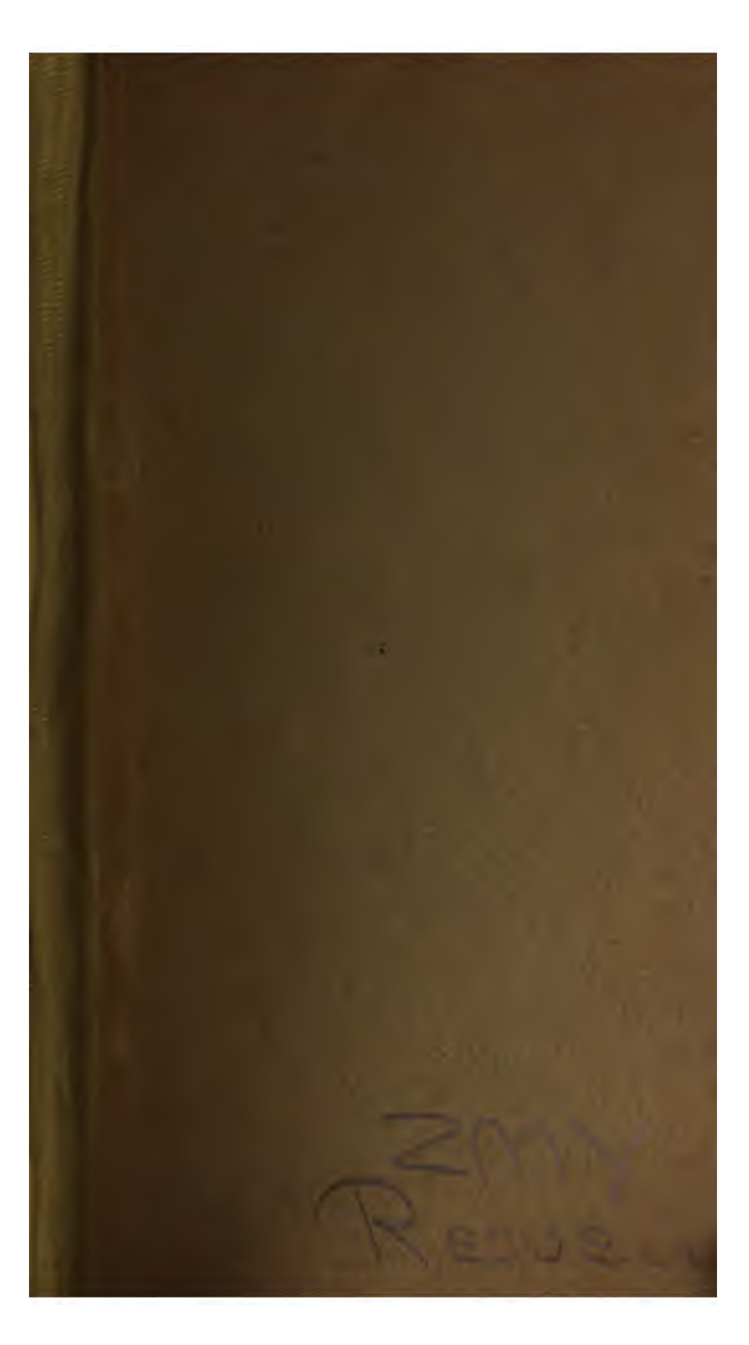








RECUEIL

DE

CONVERSIONS

REMARQUABLES.

LYON, IMPRIMERIE DE RUSAND.

RECUEIL

DE

CONVERSIONS

REMARQUABLES

NOUVELLEMENT OPÉRÉES

DANS QUELQUES PROTESTANS.

NOUVELLE ÉDITION,

Considérablement augmentée.

A LYON,

CHEZ M. P. RUSAND, IMPRIMEUR DU CLERGÉ.

A PARIS,

A LA LIBRAIRIE ECCLÉSIASTIQUE DE RUSAND,
rue du Pot-de-Fer-St-Sulpice, n. 8.

1829.

PRÉFACE.

La conversion de trois protestans qui se sont dévoués au service de l'Eglise, dans le désir de gagner des ames à Jésus-Christ, sont des événemens trop précieux à la religion, pour n'être pas mis sous les yeux de tous ceux qui sont vivement touchés de ses gains et de ses pertes. L'Eglise, qui *pleure* amèrement celle des *enfans* dont elle est abandonnée, *et qui ne peut s'en consoler* tant qu'elle les sait hors de son sein, *tressaille* de joie lorsqu'elle les voit revenir entre ses bras. C'est la destinée de cette tendre Rachel, de s'affliger et de se réjouir ainsi tous les jours, parce que tous les jours l'incrédulité lui enlève quelques-uns de ses enfans, comme tous les jours elle en acquiert dans la personne de ceux qui, du schisme ou de l'hérésie, viennent s'humilier à ses pieds, en la reconnoissant pour leur unique mère. Mais

entre ceux qu'elle regagne sur les sectes qui, en la désertant, ont conspiré contre Dieu et son Christ, il s'en trouve dont le retour présente des traits plus remarquables et plus frappans. Tels sont les néophytes dont on fait ici l'histoire.

La relation de la conversion de M. Thayer est connue depuis dix ans. On l'a jugée si édifiante, qu'elle a été imprimée en anglais, en français, en italien et en espagnol. Les fruits qu'elle a opérés déjà font espérer que plus elle se répandra, plus elle en produira de nouveaux. Cet ancien ministre protestant, aujourd'hui prêtre et missionnaire apostolique, étoit, il y a quelques années, une branche morte de l'olivier franc, qui appartenoit à l'olivier sauvage. La grâce, après l'avoir entée sur sa première racine, en a fait une branche vivante, sur laquelle ont été entés déjà plusieurs rameaux étrangers, qui ne sont plus nourris maintenant que de la sève de la plus pure doctrine.

C'est pour la cinquième fois qu'on imprime sa relation. Dans les éditions précédentes, elle se terminoit au second voyage qu'il fit Paris, lorsqu'il eut quitté Rome où Dieu

l'avoit éclairé et fait enfant de son Eglise. Plus on a été satisfait de la lecture de cette relation, plus on a désiré être instruit de la vie qu'il a menée depuis son retour en France jusqu'à son départ pour l'Amérique. C'est ce qu'on trouvera dans cette nouvelle édition. On y verra encore l'accueil qu'on lui a fait à Boston, et les succès du ministère qu'il y rempli.

Son histoire et celle des deux jeunes protestans qui, après avoir embrassé la vraie foi, ont été appelés à l'état ecclésiastique, est suivie, dans ce recueil, de plusieurs autres conversions, dont la première opérée dans la personne de mademoiselle Pitt, et la seconde dans celle de madame Wilson, toutes deux anglaises, sont déjà connues. Quelques autres n'avoient pas encore vu le jour. Elles sont trop curieuses et trop édifiantes pour ne pas avoir leur place dans ce recueil. Toutes présentent des traits de la grâce, où un esprit droit ne peut méconnoître l'opération de l'Esprit de vérité. Celle de M. de Haller en particulier offre trop de preuves de l'action de la divine Providence, pour que les détails n'en soient pas accueillis avec le plus vif in-

térêt. Enfin, pour compléter autant que possible l'ouvrage que l'on présente aux fidèles, et contribuer de plus en plus à l'édification des ames pieuses et zélées, on a cru devoir faire à cette nouvelle édition des additions assez considérables ; elles se composent, 1.° d'une lettre de M. de Haller à M. Paul Latour, ex-ministre réformé, pour le féliciter de son abjuration ; 2.° de la relation du retour à la religion catholique du duc et de la duchesse d'Anhalt-Coethen ; 3.° d'une lettre de N. S. P. Pie VII au prince Frédéric-Auguste-Charles, pour le féliciter de son retour à l'Eglise universelle ; 4.° d'une lettre de M. Jean-Daniel Tourn, à son père, sur les motifs de son retour à la religion catholique. Dieu veuille que ceux d'entre les protestans qui liront cet ouvrage, ne ferment pas plus long-temps les yeux à la lumière, et suivent les secrètes inspirations qu'un tableau si lumineux et si frappant, dans tous les personnages qui le composent, ne peut manquer de faire naître dans leur cœur !

On exhorte les pasteurs des ames à le mettre dans les mains de ceux qu'ils ont

la douleur de voir habiter au milieu de leurs brebis, sans être de leur troupeau. Lisez, peuvent-ils leur dire, mais lisez avec le désir sincère de connoître la vérité, et dans la disposition de vous rendre à elle dès que vous l'aurez connue ; et vous croirez comme les enfans dociles de l'Eglise dont on vous présente l'histoire : *quorum intuentes exitum conversationis, imitamini fidem.*

Les livres de controverse dont les théologiens ont enrichi nos bibliothèques sont un puissant moyen, sans doute, de ramener au bercail les brebis égarées ; mais on sait que les exemples font plus d'impression que les raisonnemens ; et la réunion des faits que l'on met ici sous les yeux des ennemis de l'Eglise romaine, qui ne le sont que par le malheur de la naissance ou les préjugés de l'éducation, est capable de persuader avec autant d'efficacité que de douceur et de ménagement l'esprit le plus prévenu.

On ne sauroit donc trop recommander aux disciples de Luther et de Calvin la

lecture de cette collection, ne fût-ce que pour offrir à leur vive curiosité de quoi la captiver par la nature des événemens qu'elle renferme. Plusieurs, peut-être, après l'avoir parcourue en curieux, finiront-ils par se prosterner la face contre terre, et dire, en adorant la main invisible qui aura fait tomber le voile de leurs yeux : *Mon Seigneur et mon Dieu, je crois à votre Eglise ; venez à mon secours, et faites que je croie davantage. Credo, Domine, adjuva incredulitatem meam* (1). Paroles qui présentent le vrai caractère de la conversion de M. Thayer. Elle commença par des démarches de simple curiosité, et acquit, par l'évidence des faits, une solidité proportionnée à la nature de sa conviction. Le fait suivant en fournira la preuve.

Lorsqu'il eut donné la première édition de sa relation, un ministre de la religion anglicane lui écrivit qu'il l'entendoit avec étonnement, dans cet âge éclairé, parler de la cure miraculeuse d'une religieuse.

(1) Marc, 9, 23.

Il lui répondit : « Des faits, monsieur,
» sont des faits dans un âge éclairé aussi
» bien que dans un âge d'ignorance ; et
» les preuves de faits que nous n'avons
» point vus nous-mêmes, sont toujours
» les mêmes ; c'est-à-dire le témoignage
» des hommes. Je vous prie d'observer
» que dans un âge éclairé tel que le nôtre,
» il est bien plus difficile de faire croire
» au monde de faux miracles, à cause de
» la facilité de découvrir leur fausseté.
» Cependant, c'est précisément dans ce
» temps que l'Eglise propose au public
» une infinité de faits pareils, et cela à
» Rome, le point de réunion des curieux
» et critiques de toutes les nations de
» protestans et de catholiques, Rome où
» les discussions les plus ouvertes et les
» plus hardies sont aussi libres que dans
» toute autre partie du monde (j'en appelle
» ici à tous les Anglais qui sont allés dans
» cette ville) ; et elle défie les critiques
» les plus subtils d'affoiblir leur réalité.
» De tels faits, monsieur, doivent être
» crus, ou il faut mettre fin à toute foi
» humaine. Puisque les protestans mettent
» ainsi en question le témoignage humain

» le plus grand possible, sur des faits si
» publics et en même temps si impor-
» tans, je ne m'étonne plus qu'un de vos
» savans entreprît de prouver que tous les
» miracles de l'Evangile étoient faux. Il
» fut au moins plus conséquent que ses
» frères, car il raisonna de la sorte : »

« L'Eglise romaine se vante de miracles
» aussi grands que ceux qui sont rapportés
» dans l'Evangile, et les prouve par une
» infinité de témoins compétens : nous re-
» jetons ceux-ci ; donc, pour être consé-
» quens, il nous faut aussi rejeter ceux
» de l'Evangile, qui également sont ap-
» puyés sur le témoignage des hommes. »

RELATION

RELATION

DE LA

CONVERSION DE M. THAYER,

MINISTRE PROTESTANT,

ÉCRITE PAR LUI-MÊME.

On a annoncé dans les papiers publics la conversion d'un ministre protestant, opérée à Rome à l'occasion des miracles du vénérable *Labre*, et son abjuration faite le 25 mai 1783.

Je suis ce protestant converti à la foi ; j'y ai été conduit par une Providence spéciale que je ne puis méconnoître. Comme l'aveugle de l'Evangile miraculeusement éclairé, je me fais un plaisir et un devoir de publier les miséricordes du Dieu de bonté, à qui je dois la lumière et la vie de la grâce. Ma conversion a été publique, et mon abjuration solennelle à Rome. Ayant passé ensuite en France, j'ai raconté mon histoire, ou plutôt celle de la divine Providence sur moi, à un grand nombre de personnes respectables qui désiroient d'en apprendre les particularités. D'ailleurs, quelques amis m'ont pressé d'en donner au public une relation abrégée, pour une plus grande édification et pour la plus grande gloire de Dieu. Je me suis rendu à leurs raisons et à leur

autorité, et me suis déterminé, selon leur conseil, à la mettre en anglais et en français, en faveur de ceux qui n'entendent que l'une de ces deux langues. Quant au français, qui ne m'est pas encore bien familier, j'avoue que j'ai été obligé d'emprunter du secours, et de faire retoucher mon style trop incorrect.

Je suis né à Boston, d'une famille assez fortunée ; j'y ai été élevé dans la religion protestante, la seule dominante et presque la seule connue dans la nouvelle Angleterre. J'avois d'abord refusé de faire mes études; mais à l'âge de seize ans, par réflexion et par je ne sais quel désir d'apprendre, je le demandai moi-même à mes parens : alors, à force d'application, je réparai le temps perdu ; et avec le secours d'un bon maître, je fis des progrès assez rapides. Mes études finies, je fus fait ministre dans la secte puritaine, et j'en exerçai les fonctions pendant deux ans, m'appliquant à l'Ecriture-Sainte et à la prédication : cependant je sentois une inclination secrète à voyager ; je nourrissois ce désir, et je formai la résolution de passer en Europe pour apprendre les langues européennes le plus en usage, et me mettre au fait de la constitution des Etats, des mœurs, des usages, des lois et du gouvernement des nations principales, afin d'acquérir, par ces connoissances politiques, plus de considération dans ma patrie, et de lui être plus

utile. Telles étoient mes vues humaines : je ne me doutois pas des desseins secrets de la Providence qui me préparoit par-là des avantages infiniment plus précieux. Je m'embarquai donc pour l'Europe : j'arrivai en France à la fin de l'année 1781. Je me mis à lire les meilleurs auteurs, et à m'instruire des principes du gouvernement. J'essuyai alors une maladie ; et comme je craignois qu'elle ne devînt grave, mon premier soin fut de défendre qu'on laissât approcher de moi aucun prêtre catholique, tant j'étois attaché à ma secte.

Après mon rétablissement, j'allai passer trois mois en Angleterre, appliqué, comme en France, à observer les mœurs et les usages du pays. On m'y invita à prêcher ; je le fis, et l'on trouva que ma doctrine n'étoit pas conforme à celle du pays où je parlois. Je répondis que je l'avois puisée dans l'Evangile ; c'est que les protestans trouvent dans le même Evangile bien des doctrines différentes. Je revins ensuite en France, pour aller de là à Rome, toujours occupé des mêmes vues, mais bien prévenu, comme on l'imagine aisément, contre la religion du pays et contre la nation, que l'on avoit représentée sous les traits les plus odieux. J'avois cependant déjà conçu, dans mon séjour en France, une idée moins défavorable de la religion catholique, et mon commerce avec les Italiens me fit revenir aussi de mes préventions

contre eux. Dans le trajet de Marseille à Rome, nous fûmes obligés, faute de vent, de nous arrêter plusieurs jours dans un petit port que l'on nomme *port Ercole*. Le marquis d'Elmoro, vieillard respectable, major de la place, sans que j'eusse aucune recommandation auprès de lui, m'accueillit et me traita avec une bonté et une affection paternelles : sa maison, sa table, sa bibliothèque, tout fut à mon service. Quand nous nous quittâmes, il me fit promettre d'entretenir avec lui un commerce de lettres. J'ai eu le bonheur de rencontrer partout des Italiens du même caractère ; et tous ceux auxquels j'ai eu affaire m'ont témoigné le même empressement à m'obliger, surtout dans la maison honnête et vertueuse où j'ai logé à Rome, et dans laquelle je me suis trouvé comme au sein de ma famille. Tant de bonté et de cordialité à l'égard d'un étranger, d'un protestant connu pour tel, me touchoit et m'étonnoit tout à la fois. Cette religion, me disois-je, n'est donc pas si insociable, et elle n'inspire pas, comme on me l'avoit dit, des sentimens d'aversion et d'intolérance pour ceux qui lui sont étrangers. Je condamnois ainsi moi-même, de jour en jour, les injustes préventions que l'on m'avoit suggérées contre elle, et Dieu disposoit les choses de loin pour me conduire insensiblement au terme heureux où je suis parvenu. Dès que je fus arrivé à Rome, je n'eus rien de

plus pressé que d'aller voir ces chefs-d'œuvre fameux et ces monumens antiques qui attirent les étrangers, entre autres la *Rotonde* ou le *Panthéon*, temple autrefois consacré au culte de toutes les fausses divinités du paganisme, et aujourd'hui dédié à l'honneur de la Sainte Vierge et des Saints.

A la vue de ce superbe édifice, je fus frappé d'une idée qui me parut grande et qui seroit, me disois-je à moi-même, bien propre à fournir la matière d'un beau discours, si la religion catholique étoit vraie ; voici en substance l'idée qui me vint alors à l'esprit : Ce temple autrefois consacré au culte des faux dieux, devenu un temple du vrai Dieu ; la croix de Jésus-Christ élevée sur les débris de toutes les idoles réunies, comme pour lui faire un plus beau trophée, et de là montrée à toute la terre ; cette ville, autrefois maîtresse de tout l'univers et la capitale du monde païen, devenue la capitale du monde chrétien ; voilà des monumens parlans et toujours subsistans du triomphe de Jésus-Christ *sur le fort armé*, et de l'établissement de son empire sur les ruines de l'empire du démon ; il étoit convenable qu'il fît du centre de l'idolâtrie, le centre de la vraie religion ; de la première ville du monde, la capitale de son royaume ; enfin, de cette école fameuse de tous les arts, de cette ville célèbre qui fixe tous les regards et attire les curieux

et les étrangers de toutes les parties de l'univers, l'école de la vérité et le centre commun d'union entre tous les fidèles qui croient en Jésus-Christ. Alors il ne manqueroit rien à la gloire extérieure de sa religion et à la visibilité de son Eglise, qu'il a voulu, sans doute, mettre sous les yeux de tous les peuples; alors elle seroit véritablement cette ville bâtie sur la montagne, exposée à la vue de toutes les nations, de manière à ne pouvoir être cachée. Cette idée me plaisoit beaucoup; et comme j'aimois l'éloquence de la chaire, je désirois qu'elle fût vraie, pour pouvoir traiter un si beau sujet. Ce premier trait de lumière auroit dû me conduire plus loin; mais ce n'étoit encore à mes yeux qu'une belle chimère, et je la laissai là pour m'occuper des objets que je m'étois proposés.

J'appris l'italien beaucoup plus vîte et plus aisément que le français, et je fus bientôt en état de lire les meilleurs auteurs en cette langue. J'étudiois en même temps, selon mon projet, la constitution et l'état actuel de Rome.

Cependant la religion catholique me revenoit de temps en temps à l'esprit: quoiqu'elle n'entrât point dans le plan d'études que je m'étois tracé, je désirois de m'en instruire à fond pendant que j'étois dans cette ville, comme j'aurois voulu connoître la religion de Mahomet, si je m'étois trouvé à Constantinople; du reste,

j'étois bien éloigné de soupçonner que la mienne fût fausse, ou du moins de penser à en embrasser une autre ; seulement je voulois apprendre la doctrine des catholiques de leur propre bouche, afin de ne leur imputer que ce qu'ils disent eux-mêmes. Je m'adressai pour cela à plusieurs Ecclésiastiques, et, selon ma coutume de faire parler chacun sur sa profession, je les mis sur la religion ; mais ils avoient plus de piété que de lumières. Voyant un protestant décidé, ils me condamnèrent sans m'éclairer, et nous nous quittâmes également mécontens, eux de mon attachement à mon erreur, et moi de leur zèle qui ne me paroissoit pas selon la science : au reste, je ne voulois que connoître leurs opinions et non me détromper des miennes ; je ne sentois pas le besoin de m'éclairer, mais je désirois de satisfaire ma curiosité ; et, grâces à cette Providence admirable qui faisoit tout servir à mon bien, comme le désir de voyager m'avoit amené au centre des lumières, sans que je le susse, le désir de m'instruire me conduisit aussi à la connoissance de la vérité, sans que j'y songeasse.

Après avoir souvent cherché l'occasion de m'entretenir avec un homme instruit, qui pût et qui voulût me mettre au fait de la doctrine catholique, je rencontrai deux Ecclésiastiques dans un endroit où j'avois coutume d'aller : je

liai conversation avec eux, et je leur déclarai ce que j'étois et ce que je désirois. Je pensois alors, au sujet des jésuites, ce qu'en pensent tous les protestans ; cependant j'ajoutai que je serois bien aise de faire connoissance avec quelqu'un d'entre eux. Je n'ignore pas, disois-je, qu'ils sont adroits et politiques, mais ils passent pour être très-éclairés ; je saurai bien profiter de leurs lumières et me tenir en garde contre leurs subtilités. C'étoit justement à deux jésuites que je parlois. Ma franchise ne leur déplut pas ; ils m'avouèrent qu'ils étoient eux-mêmes de la Société. Nous n'entreprendrons pas, me dirent-ils, de vous donner par nous-mêmes les instructions que vous désirez ; nous vous adresserons à un fort habile homme qui est bien capable de vous satisfaire. Ils m'introduisirent, en effet, chez un de leurs confrères fort connu dans Rome, et très-considéré pour sa science et pour sa vertu. Monsieur, lui dis-je en l'abordant, il se peut que j'aie quelques fausses idées sur votre religion, ne la connoissant que sur les rapports que m'en ont faits ses ennemis. Si cela est, mon dessein est de me détromper, car je ne voudrois avoir des préjugés contre personne. N'espérez pourtant pas de me convertir ; à coup sûr vous n'y réussirez pas. Ce début un peu brusque n'empêcha pas qu'il ne me reçût avec une douceur et une affabilité qui ne pouvoient

être l'effet que d'une charité véritable : il consentit à la demande que je lui fis d'avoir avec lui des entretiens sur la religion. D'abord il m'exposa par ordre tous les articles de la doctrine catholique : cette exposition dura plusieurs jours, je l'écoutai attentivement et sans l'interrompre ; mais, de retour chez moi, je ne manquois pas, chaque fois, de mettre par écrit les difficultés et les raisonnemens qui sembloient combattre chacun de ces dogmes et de ces articles. Quoiqu'il me vînt à l'esprit bien des difficultés, je ne laissai pas de remarquer cet accord merveilleux qui se trouvoit dans l'ensemble de la religion catholique, et d'y entrevoir une sagesse qui me paroissoit avoir quelque chose de divin. Quand il eut achevé cette exposition, je lui proposai, à mon tour, mes difficultés et mes doutes : nous passâmes plus de trois mois ensemble à discuter tous les articles. Je me vis plus d'une fois sans réponse, parce que j'apportois de la droiture dans cette discussion, et que je voulois sincèrement m'instruire et ne pas chicaner. Il me restoit néanmoins encore bien des nuages et des embarras que j'étois fort empressé d'éclaircir ; et comme cet homme respectable ne pouvoit me donner que quelques heures, et par intervalle, pour remplir le vide qui se trouvoit entre nos conférences j'eus recours à un autre jésuite qui n'avoit pas moins de zèle

ni moins de lumières ; celui-ci s'y prit avec moi d'une manière qui m'étonna d'abord : Nous n'entrerons pas en matière aujourd'hui, me dit-il ; allez, récitez l'Oraison dominicale trois fois, et revenez tel jour. Je ne pus m'empêcher de sourire à ce début. Eh quoi ! lui dis-je, je ne suis pas encore de votre Eglise, et déjà vous m'imposez une pénitence ? Je le quittai après ce propos ; cependant, en revenant chez moi, je fis cette réflexion, que la prière, loin de m'égarer, ne pourroit que m'être utile, et qu'une religion qui enseigne à commencer par la prière l'examen que l'on en fait, étoit apparemment bien sûre d'elle-même : j'exécutai donc ce qu'il m'avoit prescrit, et j'allai le trouver au jour qu'il m'avoit indiqué ; je savois déjà quelle étoit la doctrine catholique ; il ne s'agissoit, avec lui, que d'éclaircir les différens points sur lesquels il me restoit encore des nuages : à mesure que je lui proposois mes difficultés sur chacun de ces points, il m'indiquoit les endroits des meilleurs théologiens et controversistes où elles étoient traitées avec étendue, et me procuroit leurs ouvrages. Je les étudiois attentivement ; cette étude me donna lieu d'examiner à fond chacun des articles contestés entre les protestans et les catholiques, et de peser les raisons que ceux-ci apportent pour prouver leurs sentimens. Je tirai encore

beaucoup de secours d'un religieux Augustin, à qui je m'adressai dans le même temps : il s'attacha à me faire distinguer ce qui est de foi parmi les catholiques, d'avec les simples opinions que l'Eglise permet de traiter dans les écoles, sans les adopter ni les rejeter. Cette distinction répandit du jour sur la matière, et contribua beaucoup à mettre de la netteté dans mes idées ; car les protestans ont coutume de confondre ces deux objets, et par-là ils embrouillent tout. Il y a une parfaite unité dans le dogme, la diversité n'est que dans les opinions : en mêlant ces deux choses, ils en prennent occasion d'attribuer à la foi ce qui ne convient qu'aux opinions libres et indifférentes.

Le soin que j'eus de consulter aussi plusieurs docteurs me fut doublement utile ; je profitai de leurs lumières particulières, et je fus à portée de remarquer qu'ils étoient parfaitement d'accord sur la foi, qui, en effet, doit être une, comme la vérité est une : cette uniformité de sentimens, qui dans tous les siècles a régné entre les catholiques, me faisoit une vive impression, parce que je ne l'avois jamais vue parmi nous.....

J'avois eu des liaisons avec les chefs de nos sectes ; je m'étois souvent entretenu avec eux ; je connoissois bien leurs sentimens : il

n'y en avoit pas deux qui fussent d'accord sur les articles les plus essentiels ; bien plus, il n'y en avoit aucun qui n'eût varié dans sa doctrine. Je me souviens qu'un de nos plus célèbres prédicateurs m'en fit un jour l'aveu. Quand je prêchai dans un tel endroit, me dit-il, je passai pour hétérodoxe ; je l'étois effectivement alors, j'avois des sentimens très-erronés ; mais j'ai changé depuis ce temps-là ; et si je prêchois aujourd'hui, ma doctrine seroit jugée pure et exacte ; au reste, ajoutoit-il, cela m'est commun avec tous nos prédicateurs ; je n'en connois aucun qui n'ait varié comme moi dans ses sentimens sur la doctrine. Cet aveu ne me fit point impression dans le temps qu'il me parloit, mais il me revint depuis à l'esprit, et me fit naître bien des réflexions ; nouvelle preuve de ce que l'on dit ordinairement, que les bons ou mauvais principes reçus dans la jeunesse produisent tôt ou tard leur effet.

Cette instabilité de nos chefs dans leur doctrine me faisoit peine. Je voyois qu'elle étoit une suite inévitable du principe fondamental des protestans, selon lequel chacun est seul juge de sa foi ; d'après ce principe, il n'y a aucune règle fixe de croyance ; de là l'éternelle contradiction des ministres entre eux, de là la fréquente variation de chacun d'eux dans sa doctrine. J'avois essayé de les conci-

lier tous, et je n'y avois trouvé d'autre moyen que de prétendre qu'il suffisoit de croire en Jésus-Christ et d'avoir intention d'honorer la Divinité ; mais avec ce système, qui me plaisoit beaucoup, j'aurois réuni toutes les sectes, même les plus opposées ; aussi je me mettois de jour en jour plus au large, et je ne donnois point de bornes à la liberté de penser. J'avois des amis chez les Quakers et chez les Anabaptistes, les Arméniens et autres ; j'aurois peu à peu adopté le tolérantisme dans sa plus grande universalité. Les protestans ont beau dire qu'ils admettent l'Ecriture pour règle de leur foi, dès qu'ils ne reconnoissent aucune autorité vivante pour en fixer le sens, dès qu'ils en abandonnent l'interprétation à chaque particulier, il n'y a plus moyen de les convaincre d'erreur ; et s'il plaît au Socinien, par exemple, de dire qu'il ne trouve dans l'Ecriture rien qui démontre la divinité de Jésus-Christ, personne n'a droit d'exiger de lui qu'il croie ce dogme, ni de le condamner parce qu'il le rejette. Ce principe mène encore plus loin, il conduit un homme qui raisonne juste, à l'indifférence de toutes les religions, et il renverse les fondemens du christianisme, en établissant la raison de chaque particulier, arbitre suprême de sa croyance. Cette réflexion, et mille autres qui me vinrent à l'esprit, n'eu-

rent pas alors tout l'effet qu'elles devoient produire, mais elles me disposèrent à ouvrir un jour les yeux à la vérité. Déjà mes recherches m'avoient conduit beaucoup plus loin que je n'avois pensé; je ne voulois d'abord que prendre une connoissance exacte de la doctrine catholique, et insensiblement j'en étois venu au point de n'y trouver rien que de raisonnable : je n'avois, en commençant cet examen, aucun soupçon que ma secte fût fausse; déjà j'en apercevois les endroits foibles, et j'avois des doutes; il s'en falloit bien cependant que je fusse résolu de la quitter.

Les préjugés dans lesquels j'avois été élevé avoient encore trop d'empire sur mon esprit, et mon cœur n'étoit pas encore disposé au sacrifice que ce changement exigeoit de moi : je crus faire beaucoup de prendre la résolution d'emporter avec moi, en Amérique, les meilleurs ouvrages de controverse composés par des catholiques, et de les lire à mon retour dans ma patrie, déterminé alors à changer de religion si je ne pouvois répondre à leurs raisonnemens après y avoir bien réfléchi; car j'avois pris le parti, quelque preuve que l'on pût m'apporter, de ne point faire mon abjuration à Rome, de peur, me disois-je à moi-même, de faire une démarche précipitée; mais la Providence toujours

attentive sur moi, ne me permit pas d'user de tous ces délais qui auroient pu m'être funestes : elle ménagea divers événemens qui hâtèrent le moment de ma conversion ; il me tomba entre les mains un ouvrage du père Ségnery sur l'Ange gardien : cette pieuse croyance, que chacun de nous a un Ange tutélaire pour témoin de toutes ses actions, n'étoit pas nouvelle pour moi : on me l'avoit inspirée dès l'enfance, mais elle n'avoit jusqu'alors influé en rien, ou du moins très-peu, sur ma conduite ; la lecture de cet ouvrage réveilla les premières impressions de piété que l'on m'avoit données autrefois. Je réfléchis sur ma vie passée, je me reprochai d'avoir si souvent manqué au respect que je devois à mon Ange gardien, et je formai la résolution de veiller désormais sur moi-même pour éviter tout ce qui pourroit lui déplaire. Cette attention à m'éloigner du péché contribua sans doute à ma conversion à la foi ; c'étoit un obstacle de moins à la grâce que Dieu vouloit m'accorder. J'en étois là, lorsque la mort du vénérable *Labre*, et les miracles que l'on disoit obtenus par son intercession, commencèrent à faire du bruit dans Rome, et à devenir le sujet de presque toutes les conversations. Malgré les instructions que j'avois reçues et les lumières qu'elles m'avoient procurées, je n'étois nullement disposé à

croire tout ce que l'on en racontoit. De tous mes préjugés contre les catholiques, le plus enraciné étoit une incrédulité formelle à l'égard des faits miraculeux qu'ils disent être arrivés chez eux ; j'avois été élevé dans cette persuasion comme tous les protestans qui, bien loin d'admettre le don des miracles, le dédaignent, et prennent le parti de nier qu'il soit véritable: je ne me contentai pas de nier absolument ceux que l'on publioit alors, j'en fis un sujet de raillerie ; je me permis, dans les cafés, des plaisanteries très-indécentes sur le serviteur de Dieu, dont la pauvreté et la malpropreté apparente me révoltoient ; et sur cet article j'allois beaucoup plus loin que mes amis mêmes, protestans comme moi. Cependant le nombre et le poids des témoignages croissant chaque jour, je crus que je devois examiner la chose par moi-même ; je m'entretins plusieurs fois avec le confesseur du défunt, duquel j'appris une partie de sa vie. J'allai voir quatre des personnes que l'on disoit avoir été guéries miraculeusement ; je m'assurai de leur état actuel et de celui dans lequel elles étoient précédemment ; je m'informai du genre et de la durée de la maladie dont elles avoient été attaquées, et des circonstances de leur guérison opérée en un instant ; je recueillis les témoignages de ceux qui les connoissoient, et d'après toutes ces

informations faites avec le plus grand soin, je restai pleinement convaincu que la réalité de chacun de ces miracles étoit mieux prouvée que ne le sont les faits les plus avérés. Une de ces personnes, religieuse au couvent de sainte Apollonie, avoit un vaisseau rompu dans la poitrine ; depuis dix-huit mois elle étoit tombée dans une langueur qui augmentoit chaque jour ; sa foiblesse étoit telle qu'elle ne pouvoit supporter aucune nourriture : elle invoqua le vénérable *Labre* ; elle prit avec foi une liqueur où l'on avoit trempé une de ses reliques, et elle se trouva guérie dans un instant : le jour même elle descendit au chœur avec les autres religieuses ; elle mangea sans être incommodée, et fit avec facilité les ouvrages les plus pénibles de la maison. C'est ce que la supérieure et six religieuses de la même communauté m'attestèrent. Je vis moi-même plusieurs fois la religieuse guérie, je lui parlai et la trouvai pleine de santé et de force. Je ne m'en tins pas là ; je fis visite au médecin qui en avoit pris soin pendant tout le temps de son infirmité ; il me confirma tout ce que la communauté avoit dit à son sujet : et il ajouta qu'il étoit prêt à jurer sur l'Evangile, que la maladie étoit naturellement incurable. Je continuai de voir la religieuse pendant tout le reste de mon séjour à Rome, c'est-à-dire pendant environ

quatre mois : j'eus le temps de m'assurer que sa guérison étoit constante, et à mon départ je la laissai en parfaite santé. Persuadé, comme je l'étois, que les guérisons avoient quelque chose de surnaturel, je ne pouvois me défendre de faire des retours sur moi-même et sur le danger que je courois restant dans ma secte; ces réflexions me mettoient dans d'étranges perplexités : il seroit difficile d'exprimer la situation violente où je me trouvai alors. La vérité se montroit à moi de tout côté, mais elle étoit combattue par tous les préjugés que j'avois sucés avec le lait; je sentois la force des raisons que l'on oppose à la doctrine des protestans, et je n'avois pas le courage de me rendre; je voyois clairement que la vérité de l'Eglise romaine est fondée sur des preuves multipliées et sans réplique; je voyois que ses réponses à tout ce que les protestans lui reprochent sont solides et satisfaisantes; mais il falloit abjurer des erreurs dans lesquelles j'avois été élevé, et que j'avois moi-même prêchées aux autres; j'étois ministre dans ma secte, et il falloit renoncer à mon état, à ma fortune : j'étois tendrement attaché à ma famille; et il falloit encourir son indignation; des intérêts si chers me retenoient : en un mot, mon esprit étoit convaincu, mais mon cœur n'étoit pas changé. Ce fut dans ces circonstances où j'étois flottant et irrésolu, qu'on

me mit entre les mains un petit livre intitulé: *Manifesto d'un' cavaliere cristiano convertito alla religione cattolica ;* ce livre qu'il seroit bon de traduire en plusieurs langues, et de répandre partout où il y a des hérétiques. L'auteur rend compte historiquement de sa conversion, et discute brièvement tous les points controversés entre les catholiques et les protestans. Il place au commencement une prière qui lui fut communiquée par un catholique, pour implorer les lumières de l'Esprit-Saint, que l'on ne sera pas fâché de voir ici.

« Dieu de bonté, tout-puissant et éternel, père des miséricordes, sauveur du genre humain, je vous supplie humblement, par votre souveraine bonté, d'éclairer mon esprit et de toucher mon cœur, afin que par le moyen de la vraie foi, de l'espérance et de la charité, je vive et je meure dans la vraie religion de Jésus-Christ; je suis certain que, comme il n'y a qu'un seul Dieu, il ne peut y avoir qu'une seule foi, une seule religion, une seule voie de salut, et que toutes les voies opposées à celle-ci ne peuvent conduire qu'à l'enfer. C'est cette foi, ô mon Dieu! que je recherche avec empressement, pour l'embrasser et me sauver. Je proteste donc devant votre divine majesté, et je jure par tous vos divins attributs, que je suivrai la religion que

vous m'aurez fait connoître pour vraie, et que j'abandonnerai, quoi qu'il doive m'en coûter, celle où je reconnoîtrai des erreurs et de la fausseté. Je ne mérite pas, il est vrai, cette faveur, à cause de la grandeur de mes péchés, dont j'ai une profonde douleur, puisqu'ils offensent un Dieu si bon, si grand, si saint, si digne d'être aimé; mais ce que je ne mérite pas, j'espère l'obtenir de votre infinie miséricorde, et je vous conjure de me l'accorder par les mérites du sang précieux qui a été répandu pour nous, pauvres pécheurs, par votre fils unique Jésus-Christ. Amen. »

J'avois, en recevant ce livre, un pressentiment qu'il alloit me porter le dernier coup: aussi ce ne fut qu'avec une extrême difficulté que je pus me déterminer à le lire: mon ame étoit, pour ainsi dire, déchirée par deux mouvemens contraires. Quels combats, quels assauts n'eus-je pas alors à soutenir! Je parcourois surtout des yeux cette prière, sans pouvoir me résoudre à la dire; je désirois d'être éclairé, et je craignois de l'être trop; mon intérêt temporel et mille autres motifs se présentoient en foule à mon esprit, et balançoient les salutaires impressions de la grâce; enfin l'intérêt du salut éternel l'emporta; je me jetai à genoux, je m'excitai à réciter cette prière avec le plus de sincérité qu'il me fut

possible ; et la violente agitation de mon ame, ainsi que les combats qui venoient de s'y livrer, produisirent une abondance de larmes ; je me mis donc à lire ce livre, qui est une exposition abrégée des principales preuves qui établissent la vérité de la religion catholique. L'ensemble de ces différentes preuves, que je n'avois vues jusqu'alors que séparément ; tant de traits de lumière réunis dans un foyer, me frappèrent vivement : d'ailleurs, je n'opposois plus à la grâce les mêmes résistances ; Dieu parloit à mon cœur en même temps qu'il éclairoit mon esprit, et me donnoit la force de surmonter les obstacles qui m'avoient arrêté jusque-là. Je n'avois pas achevé la lecture du livre, que je m'écriai : Mon Dieu, je vous promets de me faire catholique. Le même jour, j'annonçai ma résolution à la famille chez laquelle je demeurois ; elle en eut beaucoup de joie, parce qu'elle avoit une piété sincère. J'allai le soir au café, où je fis part de mon changement à tous mes amis, la plupart protestans ; et pour réparer, autant qu'il étoit en moi, le scandale que j'avois donné, je défendis la sainteté du vénérable *Labre*, et je déclarai que j'avois plus de preuves de la vérité de ses miracles que je n'en exigerois pour quelque fait que ce fût. De plus, pour ne pas rougir de Jésus-Christ, j'invitai un grand nombre d'amis à être témoins de

mon abjuration : plusieurs plaignirent ma foiblesse, quelques-uns s'en moquèrent ; mais Dieu, qui m'a appelé à la foi, m'a soutenu, et j'ai cette ferme confiance qu'il me soutiendra jusqu'à la mort. Je dois avouer ici qu'avant mon abjuration j'eus encore quelque temps à combattre mon imagination sur le culte de la Sainte Vierge et des Saints : j'étois cependant éclairé sur cet article ; je ne doutois pas qu'il ne fût utile d'employer auprès du Fils l'intercession de sa sainte Mère, et que, loin de lui faire injure en aimant et honorant celle qu'il a aimée lui-même si tendrement, c'étoit l'honorer davantage : cependant mes anciennes préventions me revenoient toujours à l'esprit et me troubloient malgré moi. Le reproche d'idolâtrie que j'avois entendu faire aux catholiques, à ce sujet, m'effrayoit encore, quoique je le crusse très-mal fondé. Je ressemblois à ces personnes qui, ayant eu dans leur enfance l'imagination fortement frappée des contes ridicules de revenans, ne peuvent, même dans l'âge mûr, se défendre d'un frémissement involontaire lorsque ces idées reviennent à leur esprit, en dépit de la raison qui en rougit : il fallut me faire violence ; et quand je commençai à invoquer la Sainte Vierge, je ne le fis qu'en tremblant. Je m'adressai d'abord à Jésus-Christ, lui pro-

testant que je n'avois d'autre dessein que de l'honorer, et que je désirois le faire plus parfaitement, par l'entremise de sa sainte Mère, le priant de ne pas m'imputer des intentions idolâtriques que je désavouois de toute mon ame. Ensuite m'adressant à la Sainte Vierge elle-même : « Mère tendre, lui dis-je, s'il est permis d'implorer votre secours, aidez-moi dans l'état misérable où je suis ; c'est par vous que le Sauveur est venu à nous, c'est par vous que je désire d'aller à lui ; les Ecritures m'apprennent que c'est par votre moyen que s'est opéré le premier miracle de la foi évangélique, dans l'ordre de la grâce (la sanctification de saint Jean-Baptiste, et le premier dans l'ordre de la nature, le changement de l'eau en vin) : en voici un autre à faire, ne me refusez pas d'y employer votre crédit ; je ne le mérite pas, il y a trop long-temps que je vous méconnois ; mais je commence, quoique en tremblant, à m'adresser à vous : intercédez pour moi auprès de votre divin Fils. » Puis revenant à Dieu : « Seigneur, ajoutai-je, je vous demande vos lumières : vous avez promis d'exaucer ceux qui vous invoquent ; c'est de tout mon cœur que je le fais ; je cherche la vérité, à quelque prix que ce soit ; vous en êtes témoin, ô mon Dieu ! je ne saurois me tromper en m'adressant à votre sainte Mère ; vous seriez vous-même la cause de mon

erreur. » La confiance et la tranquillité furent le fruit de cette prière : depuis ce temps j'ai toujours recouru à la Sainte Vierge, et je suis sûr d'avoir obtenu et reçu des grâces par son intercession ; la reconnoissance m'oblige de faire cet aveu : je cherche à entrer dans toutes les intentions qui tendent à l'honorer ; je me suis engagé, et je travaille à étendre son culte en tout ce qui peut dépendre de moi. Il se présente ici une réflexion bien naturelle : Dieu peut-il permettre qu'un homme se trompe dans le choix d'une religion, quand, après une vigilance exacte sur sa conduite, après des prières ferventes, après des recherches longues et laborieuses, il s'est déterminé à l'embrasser aux dépens de tout ce qu'il a de plus cher au monde, famille, état, fortune, réputation ? Si cette religion étoit fausse, ne pourroit-il pas dire à Dieu avec un célèbre théologien : Seigneur, c'est vous qui m'avez trompé ? Cette réflexion acquerra un nouveau degré de force, si j'ajoute le prodigieux changement qui s'est fait en moi depuis ma conversion : j'hésite à le publier ; mais il me semble que je dois le faire pour glorifier la divine miséricorde, et pour rendre hommage à la religion catholique que j'ai maintenant le bonheur de professer. Que mon état est différent de celui où j'étois auparavant ! mes pensées, mes goûts, mes desseins, tout est changé ;

je

je ne me reconnois plus moi-même. Dès que j'eus pris mon parti, je renonçai aux études profanes qui m'avoient occupé jusque-là; je laissai mes livres à demi-lus; je me défis de ceux qui étoient à moi : depuis ce temps, les passions n'ont eu que peu d'empire sur moi; mes projets d'ambition et d'établissement dans le monde m'ont quitté entièrement; je n'y prétends plus rien : je n'ai plus de plaisir que dans les choses de Dieu; je sens au fond de mon cœur une paix que je n'avois jamais connue. Ce n'est plus, comme auparavant, la trompeuse sécurité d'une conscience assoupie qui présume de la miséricorde de Dieu, et qui ne voit pas le danger auquel elle est exposée; c'est la douce confiance d'un fils qui se retrouve dans les bras de son père, et qui a lieu d'espérer que rien ne pourra l'en arracher, malgré les périls qui l'environnent. Oui, cette religion est faite pour le cœur; quelque solides, quelque fortes que soient les preuves qui m'ont convaincu qu'elle est la véritable religion de Jésus-Christ, le contentement, la joie pure qui l'accompagnent sont pour moi une autre espèce de preuve qui n'est pas moins persuasive. Les vérités que j'ai eu le plus de peine à croire, sont celles qui me donnent aujourd'hui le plus de consolation. Le mystère de l'Eucharistie, qui m'avoit paru si incroyable, est devenu pour moi une source

intarissable de délices spirituelles. La confession, que j'avois regardée comme un joug insurmontable, me semble infiniment douce par la tranquillité qu'elle produit dans mon ame. Ah! si les hérétiques et les incrédules pouvoient sentir les douceurs que l'on goûte au pied des autels, ils cesseroient bientôt de l'être! Que ne puis-je me faire entendre à tous! je leur crierois: Goûtez et voyez par votre propre expérience, combien le Seigneur est doux, combien il est bon pour ceux qui le servent dans la sainte société qu'il a formée lui-même et qu'il vivifie par son esprit. Voilà le désir dominant, l'unique désir de mon cœur, celui d'étendre, autant que je le pourrai, l'empire de la véritable foi qui fait maintenant mon bonheur; je n'ambitionne rien de plus: c'est pour cela que je désire de retourner dans mon pays, espérant d'y être, malgré mon indignité, l'instrument de la conversion de mes compatriotes; et telle est la conviction où je suis de la vérité de l'Eglise romaine, et ma reconnoissance de la grâce signalée que Dieu m'a faite de m'appeler à la vraie foi, que je la scellerois de mon sang si Dieu m'accordoit cette grâce; je ne doute pas qu'il ne m'en donnât la force. Je conjure ceux qui liront cet écrit, de prier avec ferveur le Père des lumières et le Dieu des miséricordes, d'accomplir ses volontés sur son serviteur, d'ouvrir

un accès facile à la foi dans mon pays, de la faire germer et fructifier dans un pays où elle n'a jamais été professée. Peut-être (je m'arrête avec plaisir à cette pensée consolante), peut-être celui qui établit les empires et les détruit à son gré, qui fait tout pour ses Elus et pour l'intérêt de son Eglise, n'a-t-il permis et conduit à une fin glorieuse l'étonnante révolution (1) dont nous venons d'être les témoins, que pour accomplir quelque grand dessein et une révolution bien plus heureuse encore dans l'ordre de la grâce. Ainsi soit-il.

---

(1) L'indépendance des treize Etats de l'Amérique septentrionale.

LETTRE

DE M. THAYER,

En réponse à celle que lui a écrite M. son frère après avoir appris sa conversion, traduite de l'anglais.

MON CHER FRÈRE ET AMI,

C'EST avec la plus grande satisfaction que j'ai reçu votre lettre par les mains de M.*** ; ce qui m'a fait le plus de plaisir, ç'a été d'y trouver toute la tendresse d'amitié que vous avez toujours eue pour moi. Soyez persuadé que la mienne est toujours aussi la même pour vous ; et, loin que le temps, l'éloignement ou la différence de sentimens l'ait affoiblie, elle a pris au contraire de nouvelles forces, surtout dans la religion sainte que j'ai embrassée, religion dont le caractère propre et essentiel est de perfectionner les vertus morales qu'elle trouve en nous.

Après une tendre effusion de cœur, vous me témoignez vos chagrins de ce que j'ai quitté ma religion pour en suivre une qui (autant que vous la connoissez) est pleine de bigoteries et

de superstitions ; vous avez bien raison, mon cher frère, d'ajouter, autant que vous la connoissez ; permettez-moi de vous le dire, vous ne la connoissez nullement, et rien ne peut vous faire parler de la sorte que les fausses peintures et les noires calomnies de nos ennemis, qui ont l'art de déguiser tout ce qu'il y a de plus raisonnable dans cette religion, de plus saint et de plus digne d'une profonde vénération : cette ignorance vous est commune avec la plupart des protestans ; car je présume qu'il en est fort peu qui aient assez de malice et de mauvaise foi pour nous imputer des erreurs qu'ils savent, dans leur conscience, que nous ne croyons pas. J'étois, comme vous, dans l'ignorance la plus grossière à cet égard ; je vous l'avoue, rien ne m'a jamais plus surpris que l'exposé de la religion catholique, tel que je l'ai entendu de la bouche de ceux qui la professent, tant je l'ai trouvé différent de celui qu'on m'en avoit toujours fait dans nos écoles ; croyez-moi, mon cher frère, je n'ai nul intérêt à vous tromper ; je ne désire rien tant que votre salut et celui de tous mes chers parens ; je le déclare devant Dieu qui voit la sincérité de mon cœur ; pour leur obtenir cette grâce, j'endurerois volontiers la plus cruelle mort.

Avant de lire mes réponses à vos objections, je vous prie de vous retirer pour quelques minutes dans un lieu écarté ; là, de tout votre

cœur et à genoux, promettez fermement à Dieu de renoncer à toutes vos passions; demandez-lui la grâce d'éviter tout ce que la voix de votre conscience vous déclarera être un péché, et faites cette prière : *Dieu de bonté, je vous supplie, etc.* (Cette prière se trouve dans la relation, page 19). Si telles sont vos dispositions, et si vous voulez réellement les cultiver, mes réponses, quoique courtes et imparfaites, seront suffisantes pour chasser et dissiper tous les nuages de votre esprit : mais si vous êtes disposé autrement, vous ne cherchez pas la vérité avec droiture.

1.° Ce que vous me dites sur les persécutions que les catholiques ont suscitées à leurs ennemis, montre seulement que de tout temps il y a eu de mauvais catholiques qui se sont servis de la religion pour exercer la malignité de leur cœur. Loin que notre religion approuve de tels chrétiens, elle les condamne hautement; et jamais elle n'a pris d'autres armes pour sa défense, que la douceur, la patience et la charité. Il y a eu et peut-être y a-t-il encore des catholiques cruels et persécuteurs, comme il y a eu et il peut y avoir encore des protestans aussi cruels et persécuteurs; mais les uns et les autres ne le sont point en conséquence de leurs principes; c'est, au contraire, parce qu'ils s'en écartent. Nous ne prétendons pas que tous les catholiques soient saints; nous

voyons malheureusement combien il s'en faut, et c'est ce qui afflige les bons : je puis cependant vous assurer que dans le grand nombre de ceux que je connois en plusieurs royaumes, je n'en ai pas encore vu un seul prononcer la moindre parole d'aigreur, ni montrer la plus petite animosité contre les protestans; ils les plaignent et prient pour eux, comme pour des frères qui sont trompés et qui s'égarent : voilà tout leur crime. Voyez comme vos différentes sectes sont affectées envers nous, voyez même comme elles sont affectées les unes envers les autres, et jugez; est-ce à vous ou à nous que doit rester la qualification de persécuteurs? Je m'en rapporte à votre conscience.

2.° Comme nous nous appuyons beaucoup sur l'unité de doctrine qui a toujours prévalu et qui prévaudra toujours parmi les catholiques, vous croyez affoiblir la force de cet argument, en nous opposant l'unité qui règne parmi les mahométans; mais l'unité que vous leur attribuez est imaginaire : car, selon les meilleurs historiens, ils sont divisés en deux grandes sectes, l'une d'Omar et l'autre d'Ali; ces derniers, appelés Schiites, forment cinq sectes principales qui, comme autant d'arbres différens, s'étendent en soixante et dix branches. La croyance est extrêmement variée dans ces diverses sociétés; les uns doutent de leur religion, et à force de douter, finissent par

être de purs déistes ; les autres admettent la métempsycose ; plusieurs soutiennent la prédestination absolue, etc. ; tous se donnent mutuellement, de secte à secte, le nom d'orthodoxes et d'hétérodoxes : leur haine réciproque va à un tel excès, qu'en faisant le pélerinage de La Mecque, ils font autant de bandes à part qu'ils sont de sectaires, et ils sympathisent si peu, qu'ils ne veulent pas même prier ensemble. Laissons donc là l'union mahométane, il s'agit entre nous de l'union des protestans. Je soutiens que si vous étiez tous d'accord et réunis d'opinions, ce seroit plutôt le jeu du hasard que le fruit de vos principes. Celui qui sert de fondement à tous les autres, n'est-ce pas que chacun doit examiner par lui-même ? Or, loin qu'un tel principe doive opérer cette union, c'est, au contraire, une source naturelle de divisions. On n'en peut dire autant de notre Eglise : en vertu de sa constitution et de sa doctrine, il est impossible qu'il s'y élève des divisions en tout ce qui regarde les articles de foi ; prenez garde à ces derniers mots, les articles de foi. En matière d'opinion, chacun est libre d'adopter ou de rejeter ce qu'il lui plaît ; mais l'Eglise a-t-elle déclaré que tel ou tel point est de foi ou appartient à la foi ? dès-lors tous les vrais catholiques se soumettent sur-le-champ, parce qu'ils croient l'Eglise infaillible. Quelqu'un refuse-t-il opiniâtrément

de s'y soumettre? il se sépare d'elle en rejetant et parce qu'il rejette son principe fondamental, savoir, qu'elle est la base et la colonne de la vérité (1. Timot. 3. 15.).

3.° Cette unité indivisible de foi est évidemment marquée dans l'Ecriture-Sainte; et Jésus-Christ l'a posée pour le fondement de tout l'édifice, en établissant son Eglise. Elle est un seul corps, dit saint Paul aux Ephésiens (chap. 4. vers. 4 et 5.), et nous ne reconnoissons qu'un même esprit qui l'anime, qu'un même Seigneur, qu'une même foi, qu'un baptême, c'est-à-dire que notre foi doit être une dans le même sens que Notre-Seigneur Jésus-Christ est un. Or, Notre-Seigneur Jésus-Christ est absolument et essentiellement un; notre foi doit donc être absolument et rigoureusement une. Dans la prière que Jésus-Christ fait à son Père pour ceux qui croient en lui, il demande qu'ils soient unis dans la foi, et que leur union ressemble à celle des trois Personnes de la sainte Trinité, union qu'il donne comme une marque à laquelle le monde reconnoîtra infailliblement qu'il a reçu sa mission de son Père (Evangile, saint Jean, c. 17. vers. 20 et 21.). Sans cette union parfaite dans la foi entre les disciples du Sauveur, jamais le monde n'auroit pu le croire envoyé de Dieu.

4.° Peut-être supposerez-vous que Jésus-Christ pria alors pour que ses Disciples fussent

unis de cœur, et qu'il donne cette union mutuelle, formée et entretenue par la charité, pour marque distinctive de la société des chrétiens, sans nulle mention d'unité de foi: mais cette explication même démontre la nécessité qu'il y a d'être uni dans la foi, puisque rien ne détruit tant la charité que la différence de religion; témoins tous les troubles et toutes les guerres dont les histoires des différentes sectes sont remplies. Notre Eglise seule peut prétendre à cette union: vérité incontestable; et il n'en faudroit pas davantage pour convaincre tout esprit qui n'est pas prévenu contre l'Eglise catholique, qu'elle est seule la vraie épouse de Jésus-Christ (1).

5.º Outre cette unité de foi et de doctrine, nous avons trois autres marques distinctives de la vraie Eglise, énoncées dans le symbole que vous reconnoissez comme nous; savoir, la sainteté, la catholicité et l'apostolicité. Examinez encore si vos sectes peuvent se glorifier d'avoir pour elles tous ces caractères réunis, ou même un seul d'entre eux.

---

(1) Tous les Pères de l'Eglise s'accordent unanimement sur la nécessité de l'union de foi dans l'Eglise de Jésus-Christ; vous croyez comme nous qu'ils sont saints: or, certainement, vu la proximité de leur âge avec celui de Jésus-Christ et des Apôtres, ils ne pouvoient se tromper sur cette matière. Je pourrois justifier ce que j'avance par une infinité de textes de leurs ouvrages, mais les bornes d'une lettre ne me le permettent pas.

6.° Ce qui vous choque le plus dans notre doctrine, c'est l'infaillibilité que nous reconnoissons dans notre Eglise; mais après un court éclaircissement, elle ne vous paroîtra plus si effroyable : remarquez, je vous prie, mon cher frère, que c'est dans l'Eglise universelle, c'est-à-dire dans le plus grand nombre des évêques unis de sentimens avec le Pape, que nous reconnoissons cette infaillibilité, et non dans le Pape seul. Si quelques docteurs ou théologiens particuliers tiennent le Pape infaillible, leur opinion ne doit pas être imputée à toute l'Eglise, qui n'a rien défini sur cette question.

Afin de mettre notre doctrine de l'infaillibilité dans tout son jour, remontons au temps où Jésus-Christ révéla toute vérité à ses Apôtres, et les établit, eux et les pasteurs qui devoient leur succéder, comme dépositaires de ces vérités révélées. Dans tous les siècles, dès qu'il paroissoit une nouvelle doctrine, ce corps des pasteurs la déclaroit contraire au dépôt commis à leur vigilance par Jésus-Christ : ainsi quand Arius nia sa divinité, l'Eglise le condamna en prononçant qu'elle avoit reçu de son divin époux une doctrine contraire; elle tint la même conduite contre Pélage; et pour prouver incontestablement la corruption de notre origine, elle lui opposa la pratique du baptême; pratique aussi ancienne que l'Eglise elle-même,

et instituée par Jésus-Christ. Son infaillibilité donc consiste dans le témoignage public et perpétuel qu'elle a constamment rendu aux vérités de fait qu'elle a en dépôt ; car la religion chrétienne est un fait public, ou un assemblage et une succession de faits publics. N'est-ce pas un fait public et incontestable que Jésus-Christ a existé, qu'il a enseigné telle doctrine, qu'il a opéré tels miracles, que la Bible a été écrite par tels auteurs ? etc. autant de points qui sont des matières de faits et de faits sensibles, et de faits qu'on ne peut connoître ni savoir que par des témoins qui les ont vus ou entendus. L'Eglise enseignante, c'est-à-dire la majeure partie des Evêques et le Pape à leur tête, est véritablement ce corps de témoins héréditaires. Vous ne pouvez donc, mon cher frère, lui refuser au moins cette espèce d'infaillibilité qui consiste dans une capacité de raconter exactement les faits, puisque vous l'accordez volontiers à toute société, soit civile ou religieuse, ou même à de simples individus.

Quand les mahométans qui composent différentes nations, et qui conséquemment sont dominés par différens intérêts, attestent unanimement qu'à telle époque ils ont reçu telle doctrine de Mahomet, y auroit-il le sens commun de révoquer en doute un fait d'une publicité pareille ? Pourquoi donc refuserez-vous le témoignage unanime de l'Eglise catholique,

composée de diverses nations directement opposées dans leurs intérêts propres, et souvent en guerre les unes avec les autres, quand tous les pasteurs, au moins aussi unanimes que les mahométans, déclarent ouvertement qu'ils ont reçu telle doctrine de Jésus-Christ et de ses Apôtres ; quand ils s'accordent sur l'exposition de tous les articles de foi ; quand ils affirment que jamais ils n'ont éprouvé le moindre changement dans leur société? D'ailleurs, comment supposer un pareil changement ?

7.° Car il y a, en premier lieu, comme je l'ai dit, un corps de pasteurs pour prévenir et écarter toute innovation. En second lieu, de tout temps il y a eu des jours où les fidèles se rassembloient pour entendre de la bouche de leurs pasteurs l'explication de nos mystères, et apprendre ce qu'ils devoient pratiquer journellement dans l'Eglise. De tout temps il y a eu, comme il y a encore, des chrétiens qui approchent tous les jours de la sainte table. Est-il raisonnable, est-il possible de supposer que quand leurs pasteurs leur présentoient ce qui paroissoit être du pain, ils n'aient pas demandé si ce qu'ils alloient prendre dans ce sacrement étoit simplement du pain, ou le véritable corps de Jésus-Christ ? Dans tous les siècles les chrétiens devoient donc savoir ce qu'ils étoient obligés de croire sur une matière si importante, dans le temps, surtout, où

ils approchoient de plus près les Apôtres, et lorsque les pasteurs étoient plus fidèles à instruire leurs ouailles. Quelle qu'ait été leur foi sur ce point, telle il faut nécessairement qu'elle nous ait été transmise, sans la moindre altération ; car, en la supposant altérée, le peuple, naturellement porté à la réclamation, n'auroit pu se taire sur une chose si importante.

Si vous me dites qu'il a crié et murmuré, mais que ses cris ne sont pas parvenus jusqu'à nos oreilles, je répondrai que rien ne seroit plus étrange : puisque nous avons des historiens contemporains qui ont raconté les disputes les plus minutieuses survenues dans les différens siècles de l'Eglise (je n'excepte même pas ceux de la plus grande ignorance), comment auroient-ils passé sous silence un changement aussi essentiel ? Il est donc incroyable, il est donc impossible que ce changement soit jamais arrivé.

D'ailleurs, quel intérêt l'Eglise peut-elle avoir à ce changement dans la doctrine ? Se peut-il que tant de diverses nations qui la composent, avec des intérêts si opposés, aient concerté ensemble une telle révolution ? qu'elle eût été, par exemple, l'ouvrage des Français ; les Anglais ne s'y seroient-ils pas opposés ? toutes les nations qui composent l'Eglise se seroient-elles unies pour opérer un change-

ment de cette espèce ? les hérétiques, qui toujours se trouvèrent chez ces mêmes nations, n'auroient-ils pas saisi une occasion pour lui reprocher une telle perfidie, et n'auroient-ils pas eu soin de la transmettre à la postérité ? Je puis faire le même raisonnement touchant les autres articles de foi.

Vous voyez donc, mon cher frère et ami, que le sens commun nous oblige de recevoir le témoignage de l'Eglise, quand elle déclare avoir reçu telles ou telles vérités de la bouche de Jésus-Christ et des Apôtres, et les avoir conservées dans leur pureté et leur intégrité. Or, du moment que nous admettons son témoignage à cet égard, nous voilà catholiques, puisque tout catholique reconnoît la vérité de toute doctrine enseignée par Jésus-Christ et ses Apôtres. Cette infaillibilité morale dont je viens de parler, que vous êtes obligé d'accorder à l'Eglise, comme à toute autre société considérable et étendue, devient divine en vertu des promesses de Jésus-Christ, qui lui a expressément communiqué sa propre immutabilité.

8.° Cette seconde espèce d'infaillibilité, bien supérieure à la première, puisqu'elle est toute surnaturelle et fondée sur les promesses divines, paroît de la manière la plus frappante, lorsque nous considérons ces paroles de Jésus-Christ à ses Apôtres : « Allez et enseignez,

» je suis avec vous jusqu'à la fin du monde » ; c'est-à-dire avec vous enseignans. Or, une Eglise qui est assurée de la présence de Jésus-Christ pendant qu'elle enseigne, doit certainement être infaillible, et cette infaillibilité se trouve incontestablement promise aux successeurs des Apôtres ; car c'est aux successeurs des Apôtres, comme aux Apôtres, que se rapportent les termes du Sauveur : *jusqu'à la fin du monde*, à moins qu'on ne les restreigne au siècle même des Apôtres, *usque ad consummationem seculi* (*hujus*) ; mais rien ne seroit plus absurde, puisque les Apôtres, excepté saint Jean, étoient morts avant la fin du premier siècle de l'Eglise : d'ailleurs, Jésus-Christ a promis à ses Apôtres que « l'esprit » de vérité resteroit avec eux pour jamais, » (Ev. S. Jean, c. 14. vers. 16 et 17.) c'est-à-dire encore jusqu'à la fin du monde ; paroles qui comprennent encore nécessairement, ainsi que les précédentes, les successeurs des Apôtres. S'ils ont pour guide l'esprit de vérité, ils ne peuvent donc, unis entre eux et à leur chef, le successeur de saint Pierre, le vicaire de Jésus-Christ, enseigner l'erreur en matière de foi ; les voilà donc infaillibles.

9.° J'étois donc appuyé sur la raison, sur l'Ecriture-Sainte, et non simplement sur les légendes fabuleuses de mon Eglise, comme vous me le reprochez, quand je vous disois,

dans ma dernière lettre, que le Pape réuni avec la majeure partie des Evêques, sont guidés par l'esprit de vérité, pour décider ce que nous devons croire : car cette proposition, le Pape est le successeur de saint Pierre, et les Evêques sont les successeurs des autres Apôtres, n'est-elle pas un fait aussi public et aussi incontestable que celle-ci : Louis XVI est le successeur de saint Louis ?

10.° Tous les raisonnemens que je viens de faire, prouvent évidemment l'infaillibilité de l'Eglise. Notre-Seigneur en fournit une nouvelle preuve, lorsqu'il dit que celui qui écoute son Eglise, c'est lui-même qu'il écoute, et quand il ordonne à tout chrétien d'obéir à son Eglise, sous peine d'être traité comme un païen. Dieu nous commanderoit-il d'obéir à une Eglise capable d'enseigner des erreurs qui nous conduiroient infailliblement à une mort éternelle ? Ne seroit-ce pas lui-même dès-lors qui nous précipiteroit dans l'erreur et dans la mort qui en seroit une suite nécessaire ? Pourquoi Dieu a-t-il établi son Eglise ? Saint Paul répond que c'est afin que nous ne flottions pas à tout vent de doctrine (aux Ephésiens, c. 4. v. 14.), c'est-à-dire afin que nous ne soyons jamais dans le doute ou dans l'incertitude sur ce que nous devons croire : mais, vous autres protestans, pouvez-vous jamais sortir de l'état de doute et d'incertitude ? C'est

une chose impossible, puisque vous n'avez aucune autorité infaillible qui puisse vous garantir de l'erreur, et sur laquelle vous puissiez appuyer votre croyance.

11.° Outre l'Ecriture-Sainte qui est la loi, il faut nécessairement une autorité infaillible pour terminer les contestations et les disputes qui s'élèvent parmi les chrétiens sur le sens de cette loi. Si une telle autorité n'est pas reconnue, il ne peut y avoir une règle de foi qui soit fixe, ni des articles de foi qui soient invariables: la multitude de vos sectes qui augmente tous les jours, sectes qui finissent par devenir sociniennes, déistes, etc. en est une preuve incontestable et sans réplique; preuve dont nous avons un exemple sensible et tout récent dans le changement qui vient d'être fait parmi vous dans les articles de foi dressés anciennement par les membres de l'Eglise anglicane.

12.° Je vous le demande, mon cher ami, quelle est votre idée d'un article de foi? n'est-ce pas une doctrine révélée de Dieu et fondée sur sa véràcité? Comme donc la divine véracité est inaltérable, les vérités qui en dépendent doivent l'être également. Car le ciel et la terre passeront, mais la parole de Dieu ne passera jamais. Il seroit conséquemment absurde et impie de prétendre rien changer dans ces vérités, puisque ce seroit faire Dieu capable de

mensonge ; d'où je conclus toujours qu'un juge infaillible vous est nécessaire.

13.° Comment vous persuaderez-vous que ce juge soit la Bible elle-même ? c'est le livre de la loi, mais un livre muet, mais un livre sur lequel on conteste et on dispute tous les jours ; il nous faut un juge visible qui décide souverainement, qui décide en dernier ressort, et qui montre celui qui a la vérité pour soi. Or, la Bible ne peut rien de tout cela, car à s'en tenir à la Bible seule, et si l'on n'avoit recours à la décision de l'Eglise, on seroit toujours arrêté par les doutes suivans : 1.° La Bible est-elle un livre canonique, est-elle vraiment l'ouvrage de l'Esprit-Saint ? 2.° Est-elle entière, et n'a-t-elle point souffert d'altération ? doute d'autant mieux fondé, qu'il y a une infinité de variantes. 3.° Est-elle fidèlement traduite ? et, ce qu'il importe le plus de savoir, 4.° a-t-on bien saisi son véritable sens ? Au milieu de tant d'incertitudes, comment rassurer ma foi ? Cependant elle doit être si ferme et si inébranlable, que nous soyons prêts, comme les Martyrs, à la sceller de notre sang ; sans cette disposition on n'est plus à Jésus-Christ, et on ne mérite pas de porter le nom de Chrétien. Nous, catholiques, sommes à l'abri de toutes ces perplexités, parce que nous nous soumettons à l'Eglise que nous croyons infaillible. D'ailleurs, ce

qui prouve la nécessité d'une Eglise infaillible, c'est qu'elle seule peut être à la portée de tout le monde, des petits comme des grands. Jésus-Christ n'est-il pas, selon saint Paul, le Sauveur de tous les hommes ? Ne montre-t-il pas la plus tendre sollicitude pour le salut de tous les hommes ? Les artisans, les laboureurs et tant d'autres chargés des différens soins de la vie, peuvent-ils étudier l'Ecriture ? Sont-ils capables de ces disputes éternelles qu'il est impossible dans vos principes de leur épargner ? Hélas ! la plus longue vie des hommes les plus savans n'y suffiroit pas : après tout, comme, à vous entendre, chacun est libre et capable d'examiner par lui-même, je ne vois pas à quoi vous servent vos ministres.

14.° L'infaillibilité de l'Eglise une fois établie, tous les doutes que pourroit former un chrétien doivent s'évanouir entièrement ; car, s'il est vrai que Jésus-Christ ne puisse pas permettre que son Eglise me trompe, dès-lors je suis obligé, en conscience, de recevoir toutes ses décisions, même celles qui paroîtroient incroyables à ma raison. Cette infaillibilité une fois établie, la première conséquence qu'on en doit tirer, c'est que jamais l'Eglise n'a enseigné l'erreur, comme l'ont prétendu Luther et Calvin, ce qu'ils n'ont pu avancer sans blasphème, c'est-à-dire sans faire mentir Jésus-Christ, lorsqu'il a dit que *les portes de*

l'enfer ne prévaudroient point contre elle ; car si l'Eglise a erré, les portes de l'enfer ont prévalu, et la promesse de Jésus-Christ est fausse. La seconde conséquence, c'est que tous ceux qui, volontairement et avec connoissance de cause, s'attachent à ces prétendus réformateurs et suivent leur doctrine, sont évidemment dans une voie de perdition ; car que peuvent-ils répondre à l'argument suivant ? Dans le temps de Luther et de Calvin, ou l'Eglise romaine étoit la véritable Eglise, ou bien ce titre appartenoit à quelque autre société, ou enfin l'Eglise de Jésus-Christ n'étoit plus ; si l'Eglise romaine étoit alors l'Eglise de Jésus-Christ, personne ne pouvoit s'en séparer sans renoncer à son salut, puisqu'il n'y a point de salut pour ceux qui se séparent de Jésus-Christ ; si c'étoit quelque autre société, on étoit obligé de se joindre à elle sous peine de damnation : c'est cependant ce que Luther et Calvin n'ont pas fait. Si l'Eglise de Jésus-Christ a cessé d'exister, voilà Jésus-Christ trompeur, puisqu'il lui avoit promis qu'elle dureroit à jamais, malgré tous les efforts de la terre et de l'enfer.

15.° Ce que j'ai dit sur l'infaillibilité vous donne une idée juste de ce que nous appelons Tradition, mot si odieux aux protestans, parce qu'ils représentent si mal et défigurent si étrangement la chose qu'il exprime ; la

Tradition n'est autre chose que le témoignage général, unanime et constant de l'Eglise de tous les siècles, sur les vérités révélées par Jésus-Christ et enseignées par ses Apôtres.

16.° Pour répondre aux autres difficultés que vous m'objectez, j'en viens à ce texte de l'Evangile, *n'appelez nul homme père.* Si vous l'entendez à la lettre, il n'est donc pas permis de donner le nom de père, même à ceux qui, après Dieu, sont auteurs de nos jours? Jésus-Christ parle en cet endroit du Père suprême, puisqu'il ajoute : *Car votre Père qui est au ciel est un*, c'est-à-dire de Dieu qui, selon saint Paul, est l'*auteur de toute paternité.* Si l'on peut tirer une autre conclusion de ces paroles : *n'appelez nul homme père*, il me semble que c'est celle-ci : ne quittez pas les véritables pasteurs que j'ai établis sur vous, pour suivre des novateurs qui se font pères et auteurs de nouvelles sectes.

17.° Quand saint Paul dit : *Nous ne dominons pas sur votre foi*, il ne prétend certainement pas qu'il soit permis d'examiner, à plus forte raison de rejeter ses décisions, puisqu'il dit anathème même à un ange qui prêcheroit une doctrine différente de la sienne (Epître aux Galates, chap. 1. vers. 8 et 9.). Si saint Paul avoit tenu la doctrine des protestans, il auroit parlé un tout autre langage, il auroit

dit : Si quelqu'un vous annonce une doctrine différente de la mienne, examinez-la sans préjugés. Vous paroît-elle plus vraie que la mienne ? embrassez-la, et rejetez la mienne : mais non, il déclare qu'il faut absolument la rejeter pour cette seule raison qu'elle est différente de la sienne. Est-il possible d'exercer une autorité plus souveraine, ou, si vous le voulez, un empire plus étendu sur les consciences ? Voici donc le vrai sens du passage de l'Apôtre : « Quoique nous exigions de vous » une soumission pleine et entière, nous ne » prétendons pas dominer sur vous, parce » que nous ne sommes que les instrumens et » les organes dont Dieu se sert pour régner » sur vos consciences. » Ce n'est certainement pas là une domination : ainsi, quand l'Eglise veut que nous acceptions ses décisions, elle ne domine pas, parce qu'elle n'agit pas en son nom, mais au nom de Jésus-Christ. Toute puissance qui exerce le pouvoir qu'elle a reçu d'une autorité légitime, ne domine pas, à moins qu'elle n'agisse à la manière des tyrans ; mais elle gouverne. Or, l'Eglise, bien loin d'exercer son pouvoir tyranniquement, se conduit comme une tendre mère à l'égard de ses enfans ; elle consulte tous leurs véritables besoins, et y conforme ses lois, et jamais elle ne punit qu'après avoir tenté inutilement toutes les voies de douceur.

18.° Quant aux Béréens, dont vous faites mention dans votre lettre, ils n'étoient pas encore dans l'Eglise : tous ceux qui se trouvent dans le même cas, non-seulement nous leur permettons d'examiner, mais nous les y exhortons, nous les en pressons, nous les en conjurons ; mais aussi quand, après avoir reconnu l'infaillibilité de l'Eglise et être entré dans son sein, on fait profession de croire ce qu'elle enseigne, tout examen qui procède d'un doute réel sur ses décisions, est un crime ; l'Eglise le défend et ne peut le permettre : conduite pleine de sagesse et d'équité, puisque, l'infaillibilité de l'Eglise une fois reconnue, tout examen venant d'un doute est absurde ; et dans la pratique, c'est tomber en contradiction avec soi-même. Votre objection vient de ce que vous croyez, selon le préjugé de votre secte, que nous tenons la Bible enfermée, afin qu'elle ne tombe point entre les mains du peuple ; rien de plus faux ni de plus ridicule : nous ne croyons pas qu'il soit permis à personne d'expliquer la Bible autrement que l'Eglise elle-même ne l'explique ; et nous sommes obligés en conscience de l'expliquer selon son interprétation ; mais cela ne veut pas dire que nous la tenons enfermée. Les jurisconsultes prétendent-ils que l'étude des lois est défendue, parce que l'on est obligé de les expliquer selon le sens reçu

dans

dans l'état ? Une mère défend-elle l'usage du couteau à ses enfans, parce qu'elle leur montre à s'en servir de manière à ne pas se blesser ?

19.° Pour vous montrer la nécessité d'une autorité suprême établie pour décider toutes les contestations qui naissent parmi les chrétiens, je vous ai fait observer que jamais on n'a vu, dans le monde, aucun gouvernement sans un tribunal supérieur qui jugeât en dernier ressort et dont il ne fût plus possible d'appeler. Vous convenez avec moi que cela est nécessaire dans le gouvernement civil, pour empêcher l'anarchie et la confusion; mais vous ajoutez qu'il n'y a aucune comparaison entre les sociétés civiles et les sociétés religieuses : j'aurois voulu que vous me fissiez voir une différence par rapport à la question présente; pour moi, je n'en vois pas; l'une et l'autre sont composées d'hommes, c'est-à-dire d'êtres gouvernés par la raison ou par les passions; il faut prendre les hommes tels qu'ils sont, car il ne faut pas raisonner d'après un ordre de choses imaginaire. Or, vu la constitution de toutes les sociétés et le génie de tous les hommes, point d'autre moyen de former une espèce de société que celui de l'autorité et de la soumission; la loi et la subordination, voilà comme les deux ressorts généraux qui sont absolument nécessaires pour

gouverner le corps entier : ôtez-les, plus d'union, plus de concorde, plus d'harmonie; chacun fera ce qui lui plaira ; tous les individus seront autant de membres séparés et divisés ; plus de corps. Il est vrai que les lois ecclésiastiques diffèrent des lois civiles, en ce sens, que les unes regardent le gouvernement spirituel, celui des ames ; et les autres, le gouvernement temporel, la police extérieure : les unes infligent des peines spirituelles, les autres punissent corporellement. La fin de chaque société est aussi bien différente : ici, c'est le bien du corps qu'on se propose ; là, c'est le bien de l'ame ; toutes deux néanmoins sont visibles, sont composées d'hommes qui vivent, qui conversent, qui traitent les uns avec les autres : il seroit donc aussi insensé de prétendre former une nouvelle Eglise sans imposer des lois sur les esprits et sur les ames, qu'il le seroit de former un état sans en imposer sur les corps ; cela est si vrai, que jamais, ni parmi nous, ni ailleurs, il n'y eut aucun corps ecclésiastique sans quelque espèce de loi sur les esprits. Pourquoi donc blâmer celle qui nous oblige de soumettre nos esprits à la doctrine et à la décision de l'Eglise ?

20.° Vous dites que c'est à Dieu seul qu'il faudra rendre compte de notre foi, et vous faites entendre que toutes les religions con-

duisent également au salut ; c'est une conséquence nécessaire des principes des protestans. Si les bornes d'une lettre me le permettoient, je vous montrerois en détail toutes celles qui dérivent de cette monstrueuse doctrine ; elles vous feroient horreur ; il seroit facile de vous démontrer qu'elle tend non-seulement à introduire indifféremment toutes les sectes chrétiennes, mais qu'elle conduit même au mahométisme, au déisme, à l'athéisme ; c'est-à-dire que votre principe seul est l'anéantissement de la religion que le Fils de Dieu est venu établir en personne, et qu'il a scellée de son propre sang. Peut-on concevoir qu'il soit descendu du ciel pour construire un édifice aussi ruineux que celui que vous supposez, et fonder une religion qui ne seroit qu'un mélange affreux de toutes les religions ? Un tel ouvrage seroit-il digne de la souveraine sagesse ? Quel système qui accuseroit les Apôtres et tous les hommes qui ont marché sur leurs traces, et tous ceux qui ont versé, comme eux, leur sang pour la foi, d'avoir adopté la plus insigne et la plus inconcevable de toutes les folies, d'avoir souffert la mort pour défendre une religion inutile, puisque sans elle tout homme pourroit faire son salut ! La plus légère réflexion sur un système aussi extravagant et aussi impie, ne suffit-elle pas pour en donner de l'horreur à tout chrétien qui conserve le moindre

attachement à la personne de notre adorable Sauveur, et le moindre respect pour son Evangile ?

Pesez bien, mon cher ami, ce que je viens de vous exposer ; voyez l'horrible précipice qui est ouvert devant vous, en conséquence des principes protestans ; et tremblez, dans la crainte de tomber d'un premier abîme dans un autre bien plus affreux, d'où il ne sera plus possible de sortir.

21.° Si vous communiquez cette lettre à quelqu'un de vos ministres, ce que je désire de tout mon cœur, ne vous contentez pas, je vous prie, de réponses quelconques, écrivez-les avec vos propres objections ; et après y avoir bien réfléchi, comparez-les à ce que vous venez de lire. Dans les principes et les raisonnemens que je vous ai rappelés, vous trouverez les réponses les plus solides, les solutions les plus satisfaisantes pour tout homme qui examine et qui discute avec bonne foi. Plus vous lirez et méditerez la Bible, plus vous reconnoîtrez la vérité et l'harmonie de nos principes d'une part, et de l'autre l'incohérence et la contradiction de ceux de vos ministres. Ce que je désire encore, mon cher frère, c'est que vous traitiez avec eux et leur rendiez mes sentimens de manière à ne point les aigrir, ni même les indisposer contre moi. Que ne suis-je à portée de le faire moi-même !

Ils verroient bientôt que ce n'est ni la passion, ni l'esprit de parti qui me dirigent, mais uniquement l'empire de la vérité et la lumière de la foi dont il a plu au Seigneur de m'éclairer.

22.° Si vous êtes convaincu de la vérité de la religion catholique, par les raisonnemens que je viens de vous exposer, ô mon cher ami! ne rougissez pas de la confesser; il est d'une ame noble d'avouer son erreur et de la rétracter. La vôtre, d'ailleurs, sera moins votre erreur que celle de votre éducation, si, après en avoir connu le vice et le poison, vous n'en faites pas, par un attachement volontaire et une résistance opiniâtre à la vérité connue, votre erreur propre et personnelle; souvenez-vous de cette parole de Jésus-Christ : *Ceux qui ne m'auront pas confessé devant les hommes, je les méconnoîtrai devant toutes les nations assemblées.*

23.° Voici, mon cher frère, une réflexion qui se présente à mon esprit, et qui me paroît former une bien forte présomption en faveur de notre religion. Cette religion est seule vraie, seule divine, qui seule inspire des sacrifices vraiment héroïques et au-dessus des forces ordinaires de la nature : or, permettez-moi de vous le dire, l'Eglise catholique me fournit, en ce genre, des exemples que je chercherois inutilement dans toutes les sociétés

protestantes. J'ai vu souvent, et je vois encore tous les jours des personnes de la plus haute considération et de la première qualité dans le monde, des dames d'une complexion foible et délicate, renoncer aux plaisirs, aux richesses, aux honneurs du monde, pour se dévouer les unes au service des malades et des mourans, dans les hôpitaux, c'est-à-dire au milieu de l'infection ; les autres, à la plus rigoureuse pénitence, dans la clôture étroite d'un monastère. Parmi ces dernières, madame Louise, tante du roi de France, fille chérie de Louis XV, tient le premier rang ; on l'a vue dire adieu à la plus brillante cour de l'Europe, dans la force de l'âge ; s'ensevelir dans l'obscurité d'un couvent de Carmelites, où l'on observe les règles les plus austères, pour y être confondue avec le commun des religieuses ses sœurs, et y exercer les plus viles fonctions, comme de balayer la maison, laver la vaisselle, etc. ; tout cela pour honorer et imiter la vie humble de son divin Jésus qui, étant le souverain maître du monde, *a pris sur lui la forme d'un esclave*, *et s'est fait obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la croix*. Elle m'a assuré elle-même qu'au milieu des grandeurs et des plaisirs de ce monde, jamais elle n'a goûté les pures délices dont elle jouit maintenant dans la pauvreté, la pénitence, l'obéissance et les humiliations du cloître.

24.° Je ne puis terminer ma lettre sans ajouter encore un mot sur la catholicité, c'est-à-dire sur l'universalité de l'Eglise. Vous reconnoissez comme nous cet attribut dans le symbole des Apôtres, et nous le voyons clairement exprimé dans l'Ecriture (Gen. c. 18 et 22 ; Ps. 2 et 7 ; Act. c. 1, v. 8, etc.). Cette universalité ne convient sûrement à nulle autre Eglise qu'à la nôtre : elle est si étendue et si visible dans les contrées du monde les plus remarquables, qu'elle ne pourroit être cachée pour tous ceux qui veulent sincèrement chercher et reconnoître la vérité. Elle a un nombre considérable d'Evêques et de missionnaires dans les Indes orientales. On compte des millions de catholiques à la Chine; et jusque dans l'enceinte du palais impérial de Pékin, nous avons une église très-spacieuse. Nier tous ces faits, ou même les contester, ce seroit le comble de la folie, tant ils sont publics et notoires. Tout le monde connoît, à Paris, le séminaire établi pour l'éducation et l'entretien des missionnaires étrangers ; et, à Rome, celui qui porte le nom *de propagandâ fide*, dans lequel j'ai vu un grand nombre de jeunes gens de toutes les nations, qui, après y avoir reçu la prêtrise, sont envoyés dans leur pays pour y prêcher l'Evangile à leurs parens et à leurs compatriotes. Actuellement se trouve à Paris le fils unique du roi de la Cochinchine,

amené par un Evêque missionnaire du pays, qui avoit été élevé ici au séminaire des Missions, etc. Je vous laisse maintenant réfléchir sur tout cela devant le Seigneur, et dans la droiture d'un cœur qui ne veut ni tromper, ni se faire illusion à soi-même.

25.° Mon cher frère, que ne puis-je vous rendre toutes les impressions que j'éprouve en moi-même depuis que la main de Dieu a daigné me retirer de la voie où nous avoit engagés tous deux le malheur de notre naissance et de notre éducation ; je ne puis vous y voir, et penser, sans frémir, qu'en demeurant chacun séparé l'un de l'autre pour la religion, il faut nécessairement que l'un de nous deux se perde dans l'éternité. Quand je compare ce texte de saint Paul, *une foi*, avec cet autre du même Apôtre, *sans la foi, il est impossible de plaire à Dieu*, et par conséquent de se sauver, je ressens la douleur la plus vive de cette séparation éternelle qui se fera entre nous, si l'un ou l'autre ne change de religion ; car il n'y a qu'un de nous qui ait raison, puisque notre foi à présent est entièrement opposée. Si c'est moi qui m'égare, venez, accourez à mon secours ; que pouvez-vous avoir de plus cher au monde, après votre salut, que le salut d'un frère qui vous aime et que vous aimez ? Si c'est vous qui êtes dans la voie de perdition, ne me refusez pas la liberté et la

consolation de vous rendre le plus grand de tous les services, en vous rappelant, au nom de la vraie épouse du Sauveur, la seule à qui il appartienne d'engendrer les élus de Dieu, à la voie de la vérité. Réunis tous deux entre les bras de cette tendre mère, nous ferons tout ensuite pour obtenir de Dieu qu'il ramène à soi celui par qui il nous a donné le jour, c'est-à-dire que nous réunirons tout notre zèle pour devenir en quelque sorte les pères de notre père, en lui procurant une vie bien plus précieuse que celle que nous lui devons. C'est, mon cher frère et mon très-cher ami, ce que je désire souverainement par les entrailles de la charité de notre Père céleste et de Jésus-Christ son fils. Pensez-y comme vous y penseriez la veille de votre mort, je vous en conjure, et donnez cette preuve de votre amitié à un frère qui ne vit plus que pour vous, pour notre cher père et nos compatriotes. Je vous embrasse avec toute la tendresse d'un cœur qui est tout à vous, etc.

Signé, Thayer.

A Paris, ce 1.er mai 1787. Au séminaire de Saint-Sulpice.

A M. Nathanael Thayer. Boston.

LETTRE

D'UNE JEUNE DEMOISELLE DE LONDRES,

NOUVELLEMENT CONVERTIE.

Nota. Cette lettre, adressée à M. Thayer, est d'une jeune demoiselle qui a eu le bonheur d'abjurer à Londres, entre ses mains, le protestantisme, et à laquelle il a fait faire sa première communion. Comme elle servira à faire connoître les joies pures que goûtent ceux qui rentrent au sein de la véritable Eglise de Jésus-Christ dans la sincérité de leur cœur, on a jugé à propos de la rendre publique à Paris comme elle l'est à Londres. Puisse-t-elle faire impression sur les protestans qui la liront, et les déterminer à examiner du moins les motifs de crédibilité d'une religion capable d'inspirer des sentimens si héroïques, et de procurer aux chrétiens qui la professent des consolations si profondément ressenties!

MONSIEUR,

JE m'empresse, pour votre satisfaction et pour la mienne, de vous rendre compte de l'état de mon ame; je le dois d'ailleurs à ma vive reconnoissance pour vos bontés; elle durera autant que ma vie, autant que le souvenir même des grâces que Dieu m'a faites, et dont vous avez été l'instrument.

Avant mon abjuration, mille réflexions tristes agitoient mon ame ; hélas ! me disois-je à moi-même, peut-être qu'un repentir trop tardif viendra me punir d'avoir précipité la démarche la plus importante de ma vie : cette pensée et tant d'autres qui déchiroient alors mon cœur, n'étoient, dans la réalité, qu'un piége du démon ; je le vois avec évidence en ce moment ; car les combats intérieurs ont cessé, le calme a succédé à l'orage, et la paix est dans mon cœur. Je profite de cette heureuse métamorphose pour me livrer à mes réflexions sur la miséricorde du Seigneur qui a daigné m'ouvrir le sein de son Eglise, tandis que sa justice laisse dans la séduction et l'aveuglement des milliers d'ames qui étoient plus dignes que moi d'y entrer.

La connoissance de la vérité n'est pas le seul bienfait de la Providence à mon égard ; devenue membre de l'Eglise catholique, j'ai droit à toutes les richesses de la communion des Saints, et Dieu vient de mettre le comble à ses miséricordes, en se donnant à moi dans la sainte communion. Ici, Monsieur, mon ame, abîmée dans l'admiration et l'amour, ne peut que sentir et se taire. Non, la langue ne sauroit exprimer, la plume ne pourra jamais décrire les joies ravissantes dont mon cœur fut inondé en

recevant, pour la première fois, ce divin sacrement. Plus je contemple mon bonheur, et plus je me sens forcée d'adorer en silence et de me confondre. Quelles actions de grâces pourroient, en effet, jamais égaler une faveur qui renferme tous les trésors du ciel ? Il m'étoit arrivé plus d'une fois de me livrer à toute l'activité de mon imagination, pour essayer de me former quelque idée des consolations qui devoient inonder l'ame dans le moment de son union avec Jésus-Christ ; mais, hélas ! combien elle étoit restée au-dessous de la réalité, au-dessous de ce que j'ai éprouvé moi-même lorsque j'ai été admise à la participation du sacré mystère ! Oui, quand j'aurois, pendant le cours entier de ma vie, enduré pour la foi tous les genres de persécutions, ce moment seul auroit suffi pour me payer, et bien au-delà de tout ce que j'aurois eu à souffrir.

Que ne puis-je faire sentir aux protestans les privations auxquelles ils se condamnent, en restant séparés de l'Eglise ! Ah ! s'ils pouvoient goûter, ne fût-ce qu'une seule fois, les bénédictions réservées aux vrais catholiques, non, ils n'hésiteroient pas un seul instant à tout abandonner pour J. C. Moi-même je m'étonne de ce que j'ai pu si long-temps retarder mon bonheur, en cherchant parmi les créatures ce que le Créateur seul peut donner.

J'ai bien de la peine à contenir au-dedans de moi-même tout ce que la grâce vient d'opérer en ma faveur, et je soupire après l'instant où je pourrai rendre mon abjuration publique, afin que mes amis puissent trouver en moi la preuve vivante de la religion catholique, puisque les consolations et les douceurs que j'y éprouve ne sauroient prendre leur source dans les illusions d'un culte superstitieux. Si la prudence me forçoit de jouir en secret de mon bonheur, du moins, forte de ma conscience et de la grâce divine, j'ai fait le vœu le plus solennel qu'il m'a été possible, de renoncer à mes amis, à ma famille, à tout intérêt humain, plutôt que d'abandonner ma religion, et de me départir des principes que je viens d'embrasser.

Je me regarde comme étant obligée à défendre d'une manière toute particulière, et à faire connoître de tout mon pouvoir les vérités éternelles que j'ai apprises; et je me croirai parfaitement heureuse si jamais je me trouve dans une situation favorable pour faire éclater ma reconnoissance envers Dieu, par mon zèle à procurer aux autres les grands biens qu'il m'a faits à moi-même.

Enfin, je me suis consacrée, avec une consolation également sensible, au service de la Sainte Vierge, dans l'intention de réparer,

par ma ferveur, toutes les années que j'ai perdues sans lui rendre le culte qui lui est dû. Ma dévotion à la Mère de Dieu a pour fondement la persuasion où je suis de son grand crédit sur le cœur de son Fils adorable, et de l'efficacité de son intercession auprès de Dieu, en faveur de ceux à qui qui elle daigne l'accorder.

J'ai l'honneur d'être, etc.

26 août 1787.

LETTRE

Où l'on rapporte ce que M. Thayer a fait de plus remarquable depuis son départ de Rome pour Paris, jusqu'à son embarquement pour Boston, et depuis son arrivée dans cette ville jusqu'à présent.

A Paris, ce 28 septembre 1790.

Monsieur,

Vous me demandez un détail de la vie qu'a menée en France M. Thayer depuis son retour de Rome en 1783. Il m'est aisé de vous satisfaire, vous et beaucoup d'autres personnes qui m'ont témoigné le même désir. Je vais le prendre au moment où finit sa relation : ce sera l'histoire suivie de ce cher néophyte jusqu'au temps présent, en attendant qu'il plaise à Dieu de nous faire connoître de plus en plus ses desseins sur lui, et d'ajouter aux merveilles de sa grâce, que vous connoissez déjà, les nouveaux traits de prédilection qu'il lui réserve dans ses trésors ; car s'il est permis d'augurer pour l'avenir, d'après ce que le doigt de Dieu a pris plaisir à opérer sur lui depuis

cinq ans, nous avons tout lieu de présumer qu'il veut faire par lui de grandes choses.

Après sa conversion, une voix intérieure lui dit, comme à celui que Notre-Seigneur venoit de tirer de la puissance du démon, selon ce qui est rapporté en saint Marc (1) : sentiment qu'il a toujours conservé dans son cœur, et qui a dirigé toutes ses démarches depuis qu'il a quitté l'Italie. De retour en France, où il avoit déjà passé quelques mois étant ministre, il chercha une maison où il pût étudier la religion catholique en homme qui veut, non-seulement en faire profession, mais l'enseigner aux autres. Il entra d'abord au collége de Navarre à Paris. Son extérieur étoit celui de la simplicité, pour ne pas dire celui de la pauvreté ; vertu qu'il estime et qu'il chérit autant qu'il la dédaignoit auparavant, depuis qu'il a visité le tombeau du grand serviteur de Dieu, Benoît-Joseph *Labre*. C'étoit une chose trop nouvelle aux yeux de tous les écoliers, dans un étranger surtout qui avoit déjà fait beaucoup parler de lui, pour ne le pas faire remarquer et montrer au doigt. Du moment de son entrée, tout le monde eut les regards tournés sur lui. Comme la piété est

---

(1) *Vade in domum tuam ad tuos, et annuntia illis quanta tibi Dominus fecerit, et misertus sit tui.* Marc, 5, 19.

en honneur dans cette maison, l'une des meilleures écoles de Paris, on fut bientôt édifié de la religion et de la modestie avec laquelle on le vit assister à tous les exercices. La surprise augmenta et alla jusqu'à l'admiration, lorsqu'après l'avoir vu très-sobre au réfectoire, on s'aperçut qu'il approchoit tous les jours de la sainte table, et qu'il avoit autant de faim du pain de vie, qu'il montroit d'indifférence pour la nourriture du corps.

Sa douceur, son affabilité, les petits traits d'histoire, et l'humeur enjouée dont il savoit assaisonner les entretiens dans les récréations communes, lui eurent bientôt gagné tous les cœurs et fait plusieurs amis. Il obtint permission de se retirer avec eux dans un jardin voisin du collége, pour passer celles de l'après-dîner et s'y entretenir de Dieu : pendant celles du soir, il les rassembloit dans sa chambre, une des plus petites et des moins commodes de la maison. C'étoit l'image de la cellule du prophète Elisée ; un lit, une table, une chaise, une malle, y laissoient à peine assez d'espace pour réunir cinq ou six jeunes gens : ils s'y rangeoient comme ils pouvoient ; on étoit convenu avec lui que chacun s'y trouveroit à son tour, afin de s'édifier mutuellement. Dès qu'on étoit entré, avant d'ouvrir la conversation, on se mettoit à genoux pour dire un *Pater* et un *Ave*. C'étoit toujours au profit de

la piété qu'on s'entretenoit, comme il arrive dans toute société dont Dieu est l'ame et le centre. Chacun fournissoit son histoire ; elle rouloit ordinairement sur quelque trait d'édification. Loin que la gaîté fût bannie de ce cercle formé par la vraie amitié, celle des ames pures et innocentes, il n'étoit pas permis d'y être toujours sérieux, encore moins triste et rêveur.

M. Thayer avoit toujours auprès de lui un crucifix qu'il aimoit à contempler souvent. La sagesse de son maintien, et je ne sais quoi dans ses regards, dans son ton, dans toute sa personne, qui annonçoit un recueillement habituel de l'esprit et du cœur, faisoit connoître à tous ceux qui l'approchoient que cette image étoit mieux gravée dans son ame que devant ses yeux. Cet instrument du salut, qu'il a apporté de Rome, lui est d'autant plus cher et plus précieux, que N. S. P. le Pape y a attaché de grandes indulgences. Ce n'est pas le seul don qu'il ait reçu de Sa Sainteté ; car je ne veux pas vous laisser ignorer ce que sa modestie lui a fait taire dans sa relation, qu'elle l'a honoré de plusieurs audiences ; et qu'outre les grâces spirituelles qu'elle voulut bien lui accorder, elle lui fit présent de la nouvelle médaille sur laquelle elle avoit fait graver son portrait. J'ai su d'ailleurs, et j'ai reconnu par différentes

lettres de Rome, que plusieurs de nosseigneurs les cardinaux lui avoient fait tout l'accueil que la vertu dans les grands ne manque jamais de faire à la vertu.

Je reviens à sa conduite au collége de Navarre. Depuis quelque temps les exercices d'une confrérie de la Sainte Vierge y étoient interrompus. Il ne tarda pas à les faire revivre, au grand contentement de tous ceux qui la fréquentoient. On ne s'assembloit jamais sans qu'il fît une espèce de courte exhortation, tantôt sur un sujet, tantôt sur un autre. Quoiqu'il s'exprimât avec beaucoup de difficulté, ne sachant presque pas la langue française, on l'écoutoit toujours avec un nouveau plaisir, tant la sainteté est une belle langue dans ceux même qui savent à peine parler! Le désir de gagner des ames à Dieu étoit sa grande passion. Son caractère naturellement liant (quoiqu'au premier aspect il semble assez peu ouvert), lui eut bientôt attaché plusieurs écoliers du collége. On le respectoit autant qu'on l'aimoit. Dans le dessein d'en attirer à Dieu plusieurs, en se les attachant par ses services, il sollicita quelquefois en faveur de ceux qui avoient indisposé leur professeur, et qui avoient mérité quelque punition. Ordinairement il obtenoit grâce; plus d'une fois les coupables en abusèrent. C'étoit en pareille circonstance surtout qu'il faisoit ad-

mirer sa patience et sa charité. Il savoit alors tirer le bien du mal, et changer les ingrats en amis vraiment sensibles et reconnoissans. Ceux qui avoient commencé par tromper son bon cœur et le jouer, finissoient par rougir de leur supercherie. Jamais on ne l'a vu donner les plus petits signes d'impatience. Tous, en un mot, les maîtres comme les écoliers, portoient leur estime pour lui jusqu'à la vénération, et le regardoient comme un modèle de toutes les vertus.

Au bout de quelques mois, monseigneur l'archevêque de Paris lui accorda sa pension aux Nouveaux-Convertis. Il ne pouvoit trouver plus de lumières ni plus d'excellens conseils que dans le supérieur infiniment respectable qui est à la tête de cette maison (1); mais il pensoit à entrer dans la carrière ecclésiastique, et il vouloit se disposer aux saints ordres. On lui fit observer, et il fut le premier à le comprendre, qu'il ne pouvoit bien s'y préparer qu'en se plaçant dans un séminaire pour y suivre pendant quelques années les exercices, et y apprendre, avec la science ecclésiastique, le langage de la piété sacerdotale et de la théologie : entreprise qui eût enlevé son

(1) M. Guérin du Rocher, auteur du savant ouvrage qui a pour titre : *Histoire véritable des temps fabuleux*, etc.

supérieur presque tout entier à ses grandes occupations, tant à celles du cabinet qu'à celles du gouvernement de sa maison. La divine Providence, qui tenoit à M. Thayer lieu de père, de mère et de frère, seconda ses besoins tout à propos. Elle lui avoit déjà fait trouver tout cela au collége de Navarre et à la communauté des Nouveaux-Convertis. Combien de séminaires se seroient disputé l'avantage de devenir sa maison paternelle ! M. l'évêque de Sarlat se trouvoit alors à Paris. Ce Prélat l'ayant rencontré au Calvaire pendant l'exaltation de la sainte Croix, en septembre 1784, après un long entretien avec lui, fut d'avis qu'il ne tardât point à entrer dans un séminaire. Il en conféra avec M. l'archevêque de Paris et M. le Nonce, qui furent du même sentiment. Le petit séminaire de Saint-Sulpice lui fut désigné pour sa nouvelle demeure. Dès que les intentions de M. l'archevêque m'eurent été signifiées, je m'estimois trop heureux de posséder pour quelques années un sujet si précieux à l'Eglise. Il me tardoit de revoir M. Thayer dans notre maison. Il y entra le 18 octobre de la même année 1784.

Je craignois beaucoup que notre genre de vie ne convînt nullement ni à son génie actif, ni à son tempérament accoutumé depuis tant d'années à prendre beaucoup d'exercice. Il lui en coûta pendant quelque temps pour s'assu-

jettir à la règle de la maison ; mais les violences qu'il eut à se faire pour s'y conformer, donnèrent à sa vie de retraite un nouveau mérite. Il se l'imposa lui-même, et comme une gêne qui lui servoit à expier ses égaremens, et comme une préparation nécessaire aux saints ordres. Si, pour des raisons particulières, il étoit obligé d'y déroger quelquefois, ce n'étoit jamais sans permission. Durant tout le temps qu'il a été au séminaire, personne n'a paru plus fidèle à en observer toutes les pratiques, ni plus obéissant aux volontés de ses supérieurs ; personne aussi ne s'y est montré plus charitable envers ses frères. Se regardant comme le dernier de tous, et, pour me servir de l'expression de saint Paul, comme un avorton dans la communauté, il aimoit à servir les autres. Se levant tous les jours à quatre heures et demie, il a toujours voulu s'acquitter de la charge de *réveilleur*, c'est-à-dire, porter de la lumière au moment du lever dans les chambres ; fonction qui fut d'autant plus pénible pour lui, que jamais il ne consentit à y mettre en hiver le plus petit adoucissement. Je ne pus, lors de son entrée au séminaire, lui faire accepter une chambre à cheminée. Dans l'hiver, il étudioit sans feu. Il n'est guère possible de porter plus loin que lui la vertu de pauvreté : elle n'a jamais été jusqu'à la malpropreté ; mais tout au plus

a-t-il consenti à ne pas manquer du plus rigoureux nécessaire. Tous les vendredis de l'année ont été pour lui jours de jeûne ; une soupe avec du pain et de l'eau, c'étoit tout son repas, et il a toujours servi ces jours-là au réfectoire pendant le dîner et le souper. Il n'a jamais interrompu la pratique de la communion quotidienne qu'il avoit apportée de Rome. Cent et cent fois on a eu lieu d'admirer combien il étoit touché de la grâce que Dieu lui avoit faite en le rappelant à la foi de ses pères. Je bénis le Seigneur, et le bénirai toute ma vie, de ce qu'il a daigné choisir notre séminaire pour préparer au service de son Eglise cette lampe vraiment ardente et luisante. Avant de porter au loin la lumière, il a brillé ici par ses œuvres. C'est une sorte de mission domestique et cachée, qui a produit beaucoup de fruits que Dieu seul connoît ; car je ne puis vous dire tout.

Le temps des vacances, il l'a employé à faire trois sortes de voyages ou pélerinages. A la fin de la première année, il alla passer cinq ou six semaines à la Trappe, y vivant comme les religieux. Il vouloit faire le voyage en mendiant. Il me demanda mon avis ; je ne crus pas devoir le lui permettre. Je lui fis remarquer que cette conduite qui, dans d'autres temps, auroit pu être fort louable, ne le seroit pas aujourd'hui, et auroit même plus d'un

danger. Il se rendit à mes raisons, et n'insista point ; mais sans mendier, il n'en observa pas moins la pauvreté évangélique, et conserva de cette vertu tout ce qu'il en pouvoit retenir, hors l'état de mendicité.

Dans toutes ses courses, il marchoit toujours seul pour méditer et prier en voyageant. Jamais il n'a manqué en route de communier. Plusieurs fois on lui a refusé la communion, le prenant pour un aventurier. Il se contentoit alors de prolonger son oraison et sa marche, jusqu'à ce qu'il eût trouvé un village où l'on voulût bien lui accorder le pain sacré qui faisoit son principal délassement ; car il a fait tous ses voyages à pied. Passant dans la Normandie, il se présenta dans un couvent de la campagne, occupé par de saintes religieuses ; il espéroit une réception un peu différente de celle qu'on lui fit. Il leur témoigna désirer d'y entendre la sainte Messe et de communier. La crainte de faire une indiscrétion, les détermina à le refuser avec toute l'honnêteté qu'inspire la vertu, mais aussi avec toute la fermeté qu'exige la prudence ; non que notre voyageur se rendît importun par ses instances, mais enfin il supplia plusieurs fois avec sa douceur et sa patience ordinaires. On ne crut pas devoir se rendre à ses désirs. Ce fut une petite épreuve qui n'altéra nullement la tranquillité de son ame. Il fut obligé de

faire

faire plusieurs lieues pour trouver enfin ce qu'il souhaitoit. Il étoit fort tard quand il eut le bonheur d'arriver à une paroisse où il y avoit encore une Messe à dire. Il l'entendit et y communia. Cinq ou six mois après, les Dames qui l'avoient refusé ayant su quel étoit celui à qui elles avoient fait cet accueil, en furent très-affligées ; et, après s'être informées de sa demeure, elles lui écrivirent une lettre d'excuse et de regret qui ne respiroit que charité.

Pendant les vacances de la seconde année il fit quelques pélerinages, entre autres celui d'Amette, patrie du vénérable *Labre*, dans la maison de qui il a logé quelques jours.

C'est à sa troisième année de séminaire, qu'en vertu des lettres dimissoriales venues de Rome, qui donnoient pouvoir à M. l'archevêque de Paris de l'ordonner, *sous le titre de la Mission de l'Amérique septentrionale*, *ou des nouveaux Etats-Unis*, il reçut les ordres sacrés. Il fut ordonné prêtre la veille de la Trinité ; et le lendemain il chanta solennellement la grand'messe de paroisse dans l'Eglise de Saint-Sulpice. Ce fut un spectacle singulièrement attendrissant pour les fidèles qui y assistèrent, et qu'une pieuse curiosité y avoit attirés en grand nombre.

Peu de temps après avoir reçu la prêtrise, il fit le voyage de Londres, soit pour y pren-

dre les connoissances qu'il jugeoit nécessaires avant d'en venir à l'exécution de son projet, soit pour y faire l'essai du zèle qu'il lui tardoit d'exercer dans le lieu de sa mission. Il n'y demeura pas tout-à-fait trois mois, et en si peu de temps il eut la consolation de recevoir onze abjurations. Ce ne fut pas le seul fruit de son séjour en cette ville : il y procura l'établissement de deux écoles en faveur des enfans des deux sexes qui manquoient de secours pour être instruits de la religion catholique.

De retour à Paris, en novembre 1787, il reprit au séminaire son premier plan de vie, avec cette différence seulement que, de temps en temps, il alloit exercer en ville, dans les maisons anglaises et irlandaises, le ministère du salut des ames. Un grand nombre s'adressoit à lui pour la confession, au séminaire des Irlandais. Il avoit quitté Londres d'après une lettre qui lui donnoit avis de se tenir prêt à partir pour l'Amérique, dès qu'il auroit reçu des nouvelles de M. Caroll, vicaire apostolique dans les Etats-Unis. Ce digne missionnaire, aujourd'hui consacré évêque de Baltimore, étoit aussi empressé de le voir auprès de lui, qu'il l'étoit lui-même de s'y rendre.

Plusieurs mois se passèrent sans que les nouvelles arrivassent. M. Thayer ne savoit

à quoi attribuer ce retard. Tout l'hiver s'étant écoulé sans qu'il vît rien arriver d'Amérique, il se sentit porté à faire un second voyage à Londres, bien résolu de repasser en France pour s'embarquer au premier mot du vicaire apostolique. Celui-ci, par je ne sais quel malentendu, n'écrivoit point, croyant que le départ de M. Thayer ne tenoit plus qu'à une nouvelle lettre de Rome, qu'il ne lui falloit pas, puisqu'il étoit muni depuis long-temps des pouvoirs qui lui étoient nécessaires. Ce délai l'a fait demeurer à Londres toute une année. Il n'est revenu à Paris que le 18 juin 1789.

Vous lirez avec plaisir le détail de sa vie et de ses travaux pendant son second séjour à Londres. Il y logea d'abord dans un des meilleurs quartiers; mais son amour pour les pauvres lui fit bientôt choisir un des cantons de la ville habités par ceux qui avoient le plus besoin de secours temporels et spirituels, et où se retirent les mendians. C'est la partie de Londres qui s'appelle Boroughof (faubourg de Southwark). Son premier soin fut d'y rassembler les enfans, qu'il trouva fort ignorans. Les catholiques y sont en assez grand nombre; il en devint comme le curé. Tous les dimanches et fêtes ils se rendoient dans un endroit qui, par sa situation, sa simplicité et son obscurité, rappeloit assez le souvenir des lieux souterrains où se réunissoient les fidèles au premier

âge de l'Eglise. C'étoit autrefois une manufacture d'épingles : les catholiques aisés de l'endroit la firent préparer, à frais communs, pour en faire leur église, et ce fut le lieu principal où M. Thayer exerça le ministère apostolique. L'assemblée étoit composée ordinairement de deux cent cinquante. Il y célébroit la sainte Messe et les Vêpres, prêchoit et instruisoit deux fois le jour, et quelquefois plus. Trois jours de la semaine étoient destinés à la confession. Il lui est arrivé souvent d'être encore au confessionnal à onze heures du soir. La douceur et l'affabilité dont il accompagnoit son zèle, sa patience infatigable, son ardent amour pour Dieu, et sa tendre charité pour tous, lui eurent bientôt gagné des pénitens en grand nombre. La plupart étoient de pauvres Irlandais. Le zèle du pasteur se communiquoit tellement à ses brebis, que chaque jour celles-ci en amenoient de nouvelles. *Allez, allez voir M. Thayer*, disoient les pécheurs ou les hérétiques qu'il avoit convertis, à tous ceux dont ils vouloient procurer le retour à Dieu ; *vous ne l'aurez pas vu et entendu une fois, que vous l'aimerez comme votre Père, et le respecterez comme un Ange venu du ciel.*

Le changement qu'il a opéré dans la croyance et dans les mœurs d'un grand nombre, par ses exhortations soit publiques, soit privées,

tient vraiment du prodige. Il a eu la consolation de ramener trente-six hérétiques dans le sein de l'Eglise. Et combien de conversions qui, sans être consommées, étoient bien avancées lorsqu'il a quitté Londres !

Un vrai apôtre est toujours un modèle de pénitence. M. Thayer étoit trop convaincu de cette vérité pour n'en pas faire la règle de sa conduite. Son logement étoit l'image de la pauvreté : jamais il n'y usa de feu pendant tout l'hiver, le plus rude cependant qu'on ait éprouvé depuis plusieurs siècles. Sa nourriture répondoit à tout le reste : du pain et de l'eau avec un peu de légumes, étoient son repas ordinaire. Lorsqu'on lui témoignoit de la surprise sur la vie dure qu'il menoit, ou qu'on lui faisoit, à cet égard, quelque représentation, sa réponse étoit: « Que voulez-vous ? Nous ne » sommes pas meilleurs que notre maître. » Il s'étoit fait une loi de n'accepter aucune invitation à dîner ou à souper en ville. Il n'y dérogea pas une seule fois. Une des raisons qu'il alléguoit lorsque les personnes opulentes l'invitoient, étoit la crainte de perdre du temps, qu'il étoit jaloux de consacrer à la gloire de Dieu et au service du prochain. Jamais personne n'a été plus avare de ses momens. (Mille fois j'avois eu lieu de m'en apercevoir au séminaire.) Il partageoit sa journée entre la méditation, la prière, l'étude et les tra-

vaux du ministère. Il se levoit régulièrement à quatre heures et demie ; après son lever, il faisoit oraison, récitoit le saint office et étudioit jusqu'à huit heures, temps où il avoit coutume de célébrer la sainte Messe. Deux onces de pain et un verre d'eau faisoient son déjeuner, après lequel il alloit ou exhorter les pécheurs, ou visiter les malades, ou faire quelque autre œuvre de zèle. J'ai déjà remarqué la frugalité de ses repas ; ce qui le satisfaisoit uniquement pendant qu'il les prenoit, étoit la lecture qu'on lui faisoit jusqu'à la fin. A peine sorti de table, il reprenoit ses œuvres de charité, ou donnoit quelque temps à converser avec quelques amis vertueux, parlant toujours le langage qu'inspire l'esprit de Dieu ; il savoit toutefois assaisonner de temps en temps ses entretiens des différens traits d'histoire profane ou ecclésiastique que lui fournissoit sa mémoire (car elle en est très-bien meublée), ou des bons mots innocens que lui suggéroit à propos la gaîté de son caractère ; c'étoit le même qu'on avoit remarqué en lui à Paris. Une grande partie de la soirée étoit employée à distribuer les aumônes qu'il avoit recueillies dans les maisons des riches ; elles étoient toujours accompagnées de quelques paroles de consolation : ordinairement il s'annonçoit aux pauvres qu'il soulageoit, comme un *indigne instrument de la bonté divine* ; c'étoit par-là qu'il se

donnoit ouverture aux sages et pieuses exhortations qu'il leur adressoit. De temps en temps il alloit visiter les prisonniers, et leur administroit les sacremens.

Il n'avoit rien plus à cœur que de donner une existence stable aux deux écoles qu'il avoit formées l'année précédente. Durant son dernier séjour à Londres, il augmenta beaucoup le nombre des élèves. Il lui falloit des secours; mais la divine Providence lui faisoit trouver les ressources nécessaires dans la charité des personnes riches, auprès de qui il alloit plaider la cause des pauvres enfans qu'il voyoit abandonnés ; et pour rendre son œuvre durable, voici un expédient que lui suggéra son zèle. Quelques jours avant son départ, il invita un certain nombre de catholiques zélés, à se rendre à une maison de campagne qui n'étoit pas éloignée de la ville, pour y dîner tous ensemble. On n'eut pas de peine à trouver des convives. La société fut composée tout-à-fait à son gré. Le repas se fit avec la frugalité convenable à des chrétiens que la charité réunit à une même table, mais avec toute la cordialité qu'inspire cette vertu. Comme l'innocent festin n'étoit qu'une préparation à une œuvre sainte, dès qu'il fut fini, M. Thayer fit à la compagnie une exhortation familière sur l'importance et la nécessité de l'instruction des pauvres. Elle fut suivie d'un autre discours

prononcé par un enfant de ses écoles, au nom de tous les autres. Il proposa ensuite le plan d'un établissement fixe et permanent; et pour procéder efficacement à l'exécution, on ouvrit une souscription. L'espérance de notre missionnaire ne fut pas trompée, et la semence de la parole, qu'il venoit de répandre dans l'assemblée, lui rapporta non-seulement de quoi faire subsister les deux écoles, composées chacune de cinquante enfans, mais encore de quoi les perfectionner et les étendre.

Je n'ai plus à vous raconter que deux ou trois événemens qui méritent d'avoir place dans cette lettre. Le premier vous fera connoître la trempe et la fermeté du génie de M. Thayer, comme son estime et son affection pour les pauvres. Un des catholiques les plus respectés et les plus pieux de son troupeau, son intime ami, mourut entre ses bras. La famille, dont la fortune étoit honnête, désira pour lui des obsèques solennelles. M. Thayer les refusa; on fit de vives instances, et on le trouva toujours dans les mêmes dispositions. Les parens pressèrent encore, et joignirent aux prières quelques marques de mécontentement; mais jamais ils ne purent lui faire changer d'avis. Le motif de son refus étoit que s'il eût été possible de faire de pareilles obsèques pour tous les autres, il y auroit consenti de bon cœur; mais que cela ne pouvant se faire, vu leur

extrême pauvreté, et que d'ailleurs tous les membres de la même paroisse étant égaux dans l'ordre de la religion, tous par conséquent lui étant également chers, il vouloit aussi, dans ce qui concernoit leur salut et leur ame, les traiter tous également. Il promit donc une Messe basse pour la personne décédée, et persista dans son premier sentiment, faisant remarquer à ceux de la famille qui étoient d'avis contraire, que la vertu du saint sacrifice, pour le soulagement des morts, étoit indépendante de l'appareil et de la pompe dont ils vouloient qu'il fût accompagné.

Le second trait vous fera admirer les voies de la Providence et la singularité des moyens qu'elle prend souvent pour opérer la conversion des ames. Un jeune homme, je ne sais par quel travers d'esprit, s'étoit mis dans la tête d'insulter le premier qu'il rencontreroit en son chemin, et qui lui auroit l'air d'être un prêtre. M. Thayer fut l'homme sur qui tomba l'aventure. L'Anglais, soupçonnant qu'il étoit prêtre, lui adresse la parole, en le frappant, et lui dit entre autres choses : *Fais pénitence de tes péchés, et renonce à ta magie.* M. Thayer le regarde avec bonté, lui répond avec douceur, et lui demande les raisons qu'il avoit d'en agir ainsi. Le jeune homme prend un ton plus modéré, lui dit de le suivre dans sa maison ; celui-ci l'accom-

pagne volontiers : arrivé chez lui, l'aventurier se dit disciple d'un prophète. Son maître ne s'y trouvoit pas alors. M. Thayer l'engage de lui procurer une entrevue avec lui, et le quitte en disant: *Priez-le de me venir voir.* Quelques momens après le prophète paroît, et l'on entre d'abord en conversation ; elle roula sur des matières de religion. M. Thayer ne se fit point connoître pour catholique. Un des premiers propos du prophète fut qu'il avoit été ravi, comme saint Paul, au troisième ciel. Il ajouta que lui seul avoit sur la terre le pouvoir de pardonner les péchés ; que le Saint-Esprit agissoit en lui d'une manière toute particulière, en lui inspirant de saints gémissemens qu'il ne faisoit point éprouver à d'autres. Il lui en exprima plusieurs, et conclut par demander à M. Thayer s'il pouvoit faire et dire les mêmes choses que lui. « Je vous avouerai, » lui répondit M. Thayer, que jamais je n'ai » entendu de pareils gémissemens ; mais je » voudrois savoir quel est votre *Credo*, et » connoître les dogmes dont vous faites pro» fession. » Pour toute réponse, le prophète s'excusa sur ce que son symbole n'étoit pas encore achevé. Ils se quittèrent en se promettant de se revoir bientôt. M. Thayer ne tarda pas à le prévenir. Après avoir conversé avec lui quelque temps, lui laissant toujours ignorer sa religion, il se déclara enfin ; et ne

voyant pas dans le prétendu prophète grande opposition à l'entendre, il tenta, par toutes sortes de moyens et de motifs, de lui en persuader la vérité. Le disciple étoit présent, et ce fut pour lui seul que M. Thayer parla efficacement ; car il se rendit à la lumière que Dieu présentoit à l'un et à l'autre, et le prophète demeura dans l'aveuglement. Ce fut notre missionnaire qui fut dès-lors maître du jeune homme, et il entreprit de l'instruire à fond de la foi catholique. Le cœur étoit rendu et parfaitement soumis, il fallut peu de temps pour achever en lui l'œuvre de la grâce, et le rendre capable d'abjurer. Quand M. Thayer eut bien instruit son néophyte, il retourna chez son premier maître ; et après lui avoir exposé les différens points de la foi catholique, il lui demanda ce qu'il en pensoit. Chose bien remarquable : le prophète, loin de contester et de le contredire, le confirme dans les sentimens dont il venoit d'entendre l'exposé, jusqu'à lui fournir de solides argumens en faveur des dogmes de l'Eglise romaine. Il insista en particulier sur ce que Notre-Seigneur avoit laissé à l'Eglise le pouvoir de remettre les péchés, soutenant qu'après lui c'étoit à elle qu'il falloit s'adresser pour l'obtenir ; car il se disoit au-dessus de tout, et se regardoit comme revêtu de la puissance principale. Pour cette fois, ce nouveau Balaam prophétisa si

bien, que son ancien disciple, qui ne voulut plus l'être que de M. Thayer, s'attacha uniquement à celui-ci, et fit sa profession de la foi catholique entre ses mains, le 24 octobre 1786. Ce fut une des dernières conversions dont M. Thayer a été l'instrument avant de quitter Londres : peut-être que s'il y fût resté un ou deux mois de plus, il en auroit achevé une autre, qu'il n'a eu que le temps d'ébaucher. Voici le fait :

Tout prêtre catholique qu'étoit M. Thayer, plusieurs ministres le voyoient souvent ; ils s'entretenoient toujours avec lui sur les matières de la foi dans un esprit de modération et de paix, parce qu'il savoit les gagner par sa douceur, et s'en faire presque des amis. Entre ceux dont on lui parla, il s'en trouva un nommé Wincheiter, né comme lui en Amérique, et qu'on lui donnoit pour un homme de beaucoup d'esprit. Il avoit été élevé et instruit par un autre ministre américain, dont la doctrine est que Dieu, quelque temps après la fin du monde, sauvera les ames de l'enfer. Le disciple enchérissoit sur son maître, et prétendoit que les démons eux-mêmes verroient aussi la fin de leurs tourmens. Comme M. Thayer connoissoit en Amérique plusieurs parens de ce ministre, il alla le voir en qualité de compatriote ; et après les complimens ordinaires, il lui témoigna le désir qu'il

avoit de l'entendre raisonner sur l'opinion qu'il enseignoit, touchant les ames condamnées au supplice de l'enfer. Un des plus forts argumens du ministre fut l'autorité du grand Origène (c'étoit son expression), qui l'avoit soutenue dans le second siècle. Cette doctrine, observa-t-il, a été long-temps obscurcie; et depuis l'époque fatale de la nuit papistique, elle est demeurée comme ensevelie dans les plus épaisses ténèbres; mais la nouvelle réforme a commencé enfin à la faire reluire, et peu à peu vous la verrez reprendre son premier éclat. M. Thayer, laissant toujours ignorer qu'il étoit catholique, après l'avoir laissé parler, sans témoigner ni mécontentement ni surprise, parla à son tour, et discuta la matière avec beaucoup de tranquillité; car, d'après l'expérience que j'en ai faite pendant les quatre années que j'ai vécu avec lui, je dois remarquer en passant que personne n'est plus maître de soi-même, lorsqu'il s'agit de traiter quelque point de controverse, et qu'il est difficile de mieux se posséder que lui dans toute espèce de discussion. Le ministre l'écouta avec intérêt et dans le plus grand calme : loin de marquer du mépris pour les raisonnemens qu'il venoit d'entendre, il parut estimer le controversiste qui venoit de conférer avec lui; et quoiqu'il eût avancé son sentiment avec un grand air de confiance, il

n'en eut pas assez pour entreprendre de réfuter M. Thayer. L'entretien se termina donc par une promesse de se revoir. Les visites furent fréquentes, et Wincheiter témoignoit toujours beaucoup d'amitié à notre missionnaire, dont il ne paroissoit pas soupçonner la religion. Chaque fois c'étoit de nouvelles déclamations contre les papistes. Le préjugé alla jusqu'à lui faire dire que jamais il n'auroit le courage d'habiter, et ne pourroit pas même dormir dans une maison habitée par des catholiques. « Pour moi, lui repartit alors » M. Thayer, toujours avec la même dou» ceur, je ne vous dissimulerai point que » je n'en ai pas une opinion tout-à-fait si » désavantageuse. J'en ai fréquenté beaucoup, » j'ai lu beaucoup de leurs auteurs, je m'at» tendois à trouver chez eux mille absur» dités ; leur doctrine, au contraire, m'a » paru fort raisonnable. » Le ministre allégua tout ce qu'il put lui venir à l'esprit de plus favorable à la sienne, prit avec chaleur la défense de la réforme, et n'épargna pas les injures contre l'Eglise romaine. Après lui avoir donné tout le temps de s'expliquer, M. Thayer ne voulut pas garder plus longtemps le silence sur sa foi, et lui dit en souriant : *Eh bien ! c'est à un prêtre catholique que vous parlez.* Le ministre, frappé et presque déconcerté à cette parole, n'ose plus

ouvrir la bouche. Ce qui lui fit tout à coup la plus vive impression, ce fut le contraste de ce torrent d'injures qui étoit sorti de sa bouche contre les papes et les papistes, avec la douceur inaltérable qu'avoit montrée son adversaire toutes les fois qu'ils avoient conféré ensemble. Cette considération l'ébranla plus elle seule que tous les argumens; et du moment où il la fit, ce ne fut plus le même homme. M. Thayer sut profiter de la bonne disposition où il le laissa; il lui procura, et lui mit lui-même entre les mains beaucoup d'excellens livres où il pût étudier et reconnoître par ses propres yeux la véritable doctrine dont les catholiques font profession. Entre ces différens ouvrages, celui qui l'a touché le plus, c'est la lecture des vies des Saints. Lorsque M. Thayer lui dit adieu, il lui avoua que depuis qu'il l'avoit commencée, il croyoit aux miracles qui y sont rapportés, ajoutant qu'il ne pouvoit se défendre d'un grand sentiment de respect pour la Religion catholique. Il en a déjà donné une preuve éclatante. Peu de jours avant son départ, M. Thayer lui proposa d'aller assister à une confirmation. Il s'y rendit avec lui, accompagné de sa femme; et après la cérémonie, il se jeta aux pieds de l'évêque catholique qui venoit de la faire, en lui demandant sa bénédiction.

Il ne me reste plus qu'à vous parler de

l'adieu que fit M. Thayer à son cher troupeau de Londres, lorsqu'il eut reçu d'Amérique la lettre qu'il attendoit depuis si longtemps. Le lieu ordinaire de l'assemblée, qui étoit toujours rempli autant de fois qu'il parloit, ne put contenir la moitié de ceux qui vinrent entendre son dernier discours. Il avoit autant d'auditeurs au-dehors qu'au-dedans. Il eut à peine ouvert la bouche pour leur annoncer la nécessité où il étoit de prendre congé d'eux, et leur témoigner la douleur que lui causoit cette séparation, que tous fondirent en larmes. Il leur rapporta en peu de mots les leçons les plus importantes qu'il leur avoit données pendant sa mission, et insista particulièrement sur les desseins de la miséricorde divine, dans l'ouvrage de sa propre conversion. « Qui sait, leur dit-il en substance, si ce n'est pas pour votre salut que
» la bonté divine a daigné m'éclairer, et que
» la main du Seigneur m'a conduit au milieu
» de vous ? Peut-être la Providence ne m'a-
» t-elle daigné retirer de l'erreur que pour
» m'ordonner de venir porter ici le flambeau
» de la foi à plusieurs ; travailler à vaincre
» l'endurcissement de quelques-uns, ranimer
» la piété toute languissante des autres. Peut-
» être les instructions que je vous ai faites
» sont-elles le dernier rayon de grâce que le
» Ciel vous a réservé ; hé! qu'il sera terrible

» le compte que Jésus-Christ vous en demandera au dernier jour ! car nous paroîtrons vous et moi au tribunal de ce grand Juge ; moi, pour répondre de l'usage que j'ai fait de la grâce du saint ministère, en vous enseignant, en vous exhortant en son nom ; et vous, pour répondre sur les fruits que vous en aurez retirés, etc. »

Il termina sa prédication en leur recommandant, avec beaucoup d'instance et de zèle, l'invocation des Saints, la prière pour leurs frères et sœurs défunts, une tendre piété pour les saints Anges (1), et une fervente dévotion à la Mère de Dieu. Ce dernier discours fit beaucoup de fruit. On marquoit le plus grand empressement à le voir encore une fois, à lui demander sa bénédiction, à se

(1) « Une des dévotions les plus solides et les plus raisonnables, écrivoit à quelqu'un M. Thayer, est celle qu'on a pour les saints Anges, puisqu'elle a pour fondement les bienfaits sans nombre que nous en recevons. Mais elle doit être bien tendre, surtout envers nos Anges gardiens, à qui nous sommes redevables d'une infinité de grâces temporelles et spirituelles. Je me reproche beaucoup d'avoir si souvent manqué de respect à mon Ange gardien, et je suis bien résolu d'éviter avec le plus grand soin, à l'avenir, tout ce qui pourroit lui déplaire. Après la dévotion à Jésus et à Marie, c'est celle-ci que je tâche le plus d'inspirer, particulièrement aux jeunes gens, comme un excellent préservatif contre le péché, et un des plus sûrs moyens d'avancer dans la vertu »

confesser à lui. Plusieurs auroient voulu le retenir encore, et venoient lui demander quelques jours de délai pour se mettre entre ses mains et exécuter enfin le projet de conversion qu'ils formoient bien sincèrement. C'étoit un spectacle qui retraçoit celui des fidèles de Milet et d'Ephèse se jetant au cou de saint Paul, et l'embrassant, les larmes aux yeux, lorsqu'il les quitta pour se rendre à Jérusalem. *Magnus fletus factus est omnium, et procumbentes super collum ejus deosculabantur eum* (1). Mais Dieu appeloit son ministre dans une autre terre, et quoiqu'il lui en coûtât infiniment pour s'arracher à ses néophytes et à tous ceux de son cher troupeau qu'il chérissoit comme une mère chérit ses enfans, il leur dit le dernier adieu. Jamais séparation ne fut plus pénible de part et d'autre. Il ne s'en consola que dans la confiance où il étoit que le digne ouvrier au zèle de qui Dieu les abandonnoit leur donneroit tous ses soins.

Comme l'équipage d'un missionnaire est toujours prêt, l'empressement qu'avoit M. Thayer de courir à sa nouvelle mission l'eut bientôt conduit dans le vaisseau qui devoit le ramener en France. Il partit de Londres le 14 septembre. Dans son premier voyage

---

(1) Act. 20, 37.

d'Angleterre, du port de mer où il avoit débarqué en France, il ne s'étoit pas rendu à Paris par la voie la plus courte; il avoit cherché, au contraire, toutes les occasions que pouvoit lui offrir une route détournée, de satisfaire ou sa dévotion, en faisant quelque pélerinage, ou son zèle, en visitant quelques monastères pour y porter quelques paroles d'édification; mais pour cette fois rien ne le retarda, et je fus fort surpris de le voir arriver avant même qu'il eût pu me donner avis de son retour.

Ce fut le 18 juin 1789. Dès le lendemain il prit ses mesures pour aller au plus tôt s'embarquer à Nantes, où l'on équipoit plusieurs bâtimens, soit pour Boston, soit pour quelques autres villes des Etats-Unis. Il se mit en route le 8 juillet suivant, et y arriva peu de jours après. C'est au séminaire qu'il a attendu le moment de s'embarquer. Il avoit pris le chemin d'Orléans et de Tours, pour avoir la consolation de visiter le tombeau de saint Martin, et de recommander sa mission à ce Thaumaturge des Gaules. Toutes les personnes pieuses de ces deux villes, qui en avoient entendu parler, se sont empressées de le voir et de s'entretenir avec lui. Plusieurs même ont contribué généreusement aux frais de sa mission, en lui fournissant des ornemens, des vases sacrés, etc. Il a trouvé le même zèle

à Nantes, et personne n'en a plus témoigné que M. l'Evêque de cette ville. Partout où il passoit, on ne pouvoit considérer sans émotion le changement qu'avoit opéré la grâce dans ce vertueux missionnaire, et la confiance avec laquelle on le voyoit partir seul pour un pays tout habité par des protestans, plus joyeux qu'un homme qui va prendre possession d'un riche héritage. N'est-ce pas ici le lieu de lui appliquer à la lettre ces paroles qui ont été dites autrefois de l'Apôtre des Gentils, et qu'il rapporte lui-même dans son épître aux Galates. « Après avoir blasphémé » contre la sainte Eglise, le voilà qui annonce » hautement la foi qu'il combattoit, et qui » va publier la vérité où il avoit appris et » enseigné l'erreur : » *Qui persequebatur nos nunc Evangelizat fidem quam aliquandò expugnabat* (1).

Depuis l'époque de son départ, j'ai reçu de lui deux lettres. Voici la première en substance, datée du 12 février dernier. « Me voici enfin arrivé à Baltimore, après onze semaines de navigation. La traversée a été fort pénible. Nous avons eu des vents affreux et essuyé les plus terribles tempêtes. Au vingtième jour nous étions encore dans la baie de Biscaye. Je n'ai presque pas éprouvé le mal de mer.

(1) Gal. 1, 23.

A trois jours près, où le mouvement du vaisseau étoit trop violent, Dieu m'a fait la grâce de n'en pas laisser passer un seul sans célébrer la sainte Messe : ce qui m'a consolé beaucoup des longueurs et des difficultés du voyage. J'ai été on ne peut plus satisfait du capitaine et du lieutenant. Je n'ai pas entendu sortir une seule parole licencieuse de leur bouche. Nous nous sommes entretenus souvent de la religion. Ils étoient protestans. Le premier n'est pas décidé, comme le second, à embrasser la nôtre ; mais il pense très-sérieusement au parti qu'il doit prendre. Pour les matelots, ils m'ont écouté ; c'est tout ce que j'en ai pu obtenir : ce sont des hommes trop livrés à leurs sens pour goûter les maximes de l'Evangile. Je vais partir avec M. Caroll, élu évêque des nouveaux états, qui réside à Baltimore, pour me rendre à Philadelphie, d'où j'irai au plus tôt à Boston : de là je vous informerai, dans son temps, de ce qui pourra le plus vous intéresser. »

La seconde lettre, datée de Boston, le 17 juillet, m'est parvenue à la fin de septembre. Je me bornerai à vous en transcrire les traits les plus remarquables. « Je suis arrivé, m'écrit-il, à Boston, le 4 janvier. J'y ai été reçu partout de la manière la plus flatteuse. Ma famille m'a témoigné la plus grande joie de mon retour. Le gouverneur de la ville,

dont j'ai été autrefois aumônier, m'a promis de faire tout ce qui dépendroit de lui pour seconder mes vues, et favoriser l'œuvre qui m'avoit appelé à Boston. Je n'ai reçu que des honnêtetés de tous les ministres de la ville : plusieurs m'ont visité, et ils l'ont fait avec un ton de cordialité auquel je ne devois pas m'attendre. Les officiers de la douane ont porté la politesse à mon égard jusqu'à ne vouloir rien prendre pour les caisses, quoique grandes et en assez grand nombre, que j'ai fait venir de France et d'Angleterre ; parce qu'ils ont considéré tout ce qu'elles renfermoient comme choses destinées à des usages sacrés.

» Dès le premier dimanche après mon arrivée, j'ai prêché la parole de Dieu. On est venu en foule pour m'entendre. On est fort curieux de savoir quelle est notre croyance. La tolérance entière accordée ici à toutes les sectes, m'a donné toute liberté de la faire connoître ; mais je n'ai pu satisfaire longtemps la curiosité et l'empressement du peuple de Boston. Il n'y avoit pas quinze jours que je demeurois dans cette ville, et il plut à Dieu de m'envoyer une maladie qui me retint au lit pendant plus d'un mois. C'étoit un rhumatisme dont les douleurs étoient fort aiguës. Le mal me parut si grave un jour, que je crus devoir demander le saint Viatique à un

Prêtre français avec qui je travaille ici à l'œuvre du Seigneur et de son Eglise. Je ne tardai pas à me rétablir ; et dès que j'en eus la force, j'usai de la permission qui m'avoit été accordée de dire la Messe dans ma chambre. Dès que ma santé me l'a permis, j'ai repris mes fonctions, prêchant, confessant, et visitant le peu de brebis qui composent notre troupeau naissant. C'est toujours le même empressement à venir m'entendre de la part des protestans ; mais le grand nombre s'en tient là. L'indifférence et la philosophie, qui règnent ici autant que partout ailleurs, sont un obstacle au fruit de la prédication, qu'il est bien difficile de détruire ; obstacle toutefois qui ne me décourage pas. J'ai eu la joie de recevoir quelques abjurations ; et nos chers néophytes me remplissent de consolation par la sainteté de leur vie. Environ une centaine de catholiques français, irlandais et américains, voilà de quoi est formée jusqu'à présent notre Eglise ; j'en vois à peu près une douzaine entendre la Messe tous les jours. J'instruis quelques protestans que j'espère rendre à notre mère commune. Si Dieu daigne multiplier ici le nombre de ses enfans, j'aurai le soin de vous en informer. Je recommande instamment notre mission à vos prières. Il faut des ouvriers pour la culture du vaste champ qui se trouve abandonné depuis si long-temps dans les Etats-

Unis. Exhortez MM. vos séminaristes à venir y exercer leur zèle, et inspirez-leur la généreuse ambition de conquérir à Notre-Seigneur les ames qui vivent éloignées de son royaume. »

C'est ici, Monsieur, que je terminerai l'histoire de M. Thayer, jusqu'à ce qu'il se présente de nouveaux événemens propres à intéresser votre piété et celle des ames saintement confédérées pour demander au Seigneur l'heureux succès de ses travaux.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE
D'UN DIRECTEUR
DU SÉMINAIRE D'AVIGNON
A UN DE SES CONFRÈRES,

OU IL RAPPORTE LA CONVERSION DE M. ALEGRE, CI-DEVANT PROTESTANT, ADJOINT DU MINISTRE DE MONTARAN.

Avignon, ce 1.er février 1789.

MONSIEUR,

QUE le Seigneur soit béni à jamais ! il vient d'opérer, dans sa grande miséricorde, un prodige de grâce bien propre à consoler l'Eglise dans ces malheureux jours, et à remplir de joie ses vrais enfans ; car ne puis-je pas qualifier ainsi la conversion d'un protestant qui, après avoir abjuré l'hérésie qu'il professoit depuis son enfance, et qui depuis plusieurs années l'enseignoit aux autres, en qualité d'adjoint d'un ministre de sa secte, a eu le courage de renoncer à son poste pour se

retirer dans un séminaire et y étudier les desseins de Dieu sur lui ? C'est le séminaire d'Avignon, où personne n'édifie plus que ce cher néophyte : si Dieu l'appelle à l'état ecclésiastique, nous avons tout lieu d'espérer qu'il sera un digne ministre des saints autels.

Vous m'envoyâtes, il y a quelques mois, la relation de la conversion de M. Thayer ; je vous envoie le précis de celle de M. Alegre ; c'est le nom du néophyte dont je vous parle : le premier a été ministre protestant en Amérique (1) ; le second a été adjoint du ministre en France : vous trouverez en l'un et l'autre de grands rapports de ressemblance. Je souhaite que vous soyez autant édifié par la lecture de la lettre que je vous adresse, que nous l'avons été en lisant celle que vous nous avez fait parvenir. Vous pouvez la faire circuler ; elle ne contient rien que de certain, rien dont on ne puisse donner les preuves les moins suspectes. Je me serois fait un crime de mêler le faux au vrai, ou même de rien exagérer. Je ne crains point que M. Alegre se plaigne jamais que j'aie altéré les faits : s'il vient à lire son histoire imprimée, je ne doute pas que sa modestie n'en souffre ; mais il n'y trouvera rien qui ne soit exactement conforme à la vérité.

---

(1) Chez les Bostoniens.

Je sais que M. Alegre vous écrivit du séminaire d'Avignon avant d'avoir abjuré le calvinisme ; si vous rendiez publique ce que je vous envoie, vous pourriez faire imprimer sa lettre à la fin de la relation, ainsi que celle qu'il adressa à M. Thayer : elles confirmeront une grande partie des faits que je vais vous rapporter.

C'est dans le diocèse de Nîmes qu'est né M. Alegre, d'un père et d'une mère calvinistes : on lui enseigna, dès sa plus tendre enfance, la doctrine de la religion prétendue réformée. On peut juger des soins qu'on prit à en graver les principes dans son ame, par la profession de son père, qui étoit ministre protestant, et qui en exerçoit les fonctions à Clarisson. Celui-ci le mit au collége de cette ville dès qu'il fut en état de commencer ses études ; mais il ne manqua pas de le prémunir et contre la saine doctrine qu'on y enseignoit, et contre les saintes pratiques qui y sont en usage ; on ne lui permettoit pas de les suivre, et s'il en demandoit la raison, on lui donnoit une de ces mauvaises réponses qui ne sont que trop capables d'en imposer à un jeune homme peu instruit : en voici un exemple. Je demandois un jour, nous disoit-il, pourquoi je ne devois pas aller à la Messe à laquelle assistoient tous mes condisciples ? on me mit entre les mains un livre où je trouvai ce raisonnement :

« N'est-il pas évident que dans tout sacrifice le prêtre doit être supérieur, ou au moins égal à la victime ? Le contraire arriveroit à la Messe si elle étoit un sacrifice ; le prêtre seroit un pur homme ; et, selon les catholiques, la victime seroit un Dieu-Homme. Je me payai de cette raison ; je n'avois alors qu'environ treize ans. »

Quelle mauvaise foi dans le ministre qui étoit l'auteur de ce livre, s'il n'étoit dans l'ignorance de ce que croient et enseignent les catholiques ! Ceux-ci disent tous que Jésus-Christ est le principal prêtre ; que ce divin Médiateur s'offre lui-même sur l'autel comme il s'offrit sur la croix : que le sacrifice de la Messe est le même que le sacrifice de la croix, quant au prêtre, quant à la victime, quant à la fin, et qu'il n'est différent que dans la manière dont il est offert.

Il y avoit peu de temps que M. Alegre étudioit, lorsque la mort lui enleva son père. Il se vit avec deux frères dont il est l'aîné, sur les bras d'une mère remplie de bonnes qualités et pleine de tendresse pour ses enfans, qui ne négligea rien pour leur donner la meilleure éducation.

Elle se détermina bientôt à venir s'établir à Nîmes, et les fit étudier chez les Pères de la doctrine chrétienne. Son premier soin étoit de veiller sur leur conduite, pour conserver la

pureté de leurs mœurs. M. Alegre se distingua de ses condisciples par ses grands talens et son application constante au travail. Ses anciens compagnons d'étude lui rendent témoignage qu'il les surpassoit tous. Ses premières études étant finies, la mère et les enfans partirent pour Lausanne. Il y a dans cette ville un séminaire établi pour préparer un certain nombre de Français à exercer les fonctions de ministre; ils y sont entretenus gratuitement : M. Alegre y fut admis, ainsi que ses deux frères. Sa mère le voyoit souvent: par ses sages conseils elle sut le préserver du libertinage si commun aux jeunes gens. Il ne désiroit rien tant que de s'instruire: son émulation augmenta par l'objet des études auxquelles le livrèrent ses professeurs. Ils admiroient ses talens autant qu'ils aimoient son caractère et estimoient les belles qualités de son cœur. Mais plus d'une fois la pénétration de son esprit leur donna des inquiétudes. Ces Messieurs soutenoient une mauvaise cause, et M. Alegre, quoique jeune, n'étoit pas de caractère à jurer sur la parole de ses maîtres. Un catholique agit en homme raisonnable lorsqu'il s'en rapporte à l'autorité de son curé, de son évêque. Il lui est aisé de se convaincre que l'un et l'autre n'enseignent que ce qu'enseigne le commun des pasteurs, soit du premier, soit du second ordre; mais M. Alegre ne tarda pas à s'apercevoir que ses maîtres et

ses professeurs les plus instruits n'étoient point d'accord sur les articles les plus importans. L'un, nous disoit-il, prêchoit avec les bons protestans et tous les catholiques, l'éternité des peines. L'autre osoit enseigner publiquement qu'elles ne seroient éternelles qu'autant que Dieu ne voudroit pas user de sa miséricorde à l'égard de celui qui les auroit méritées.

Il y en eut un qui, dans une conversation particulière, lui fit entendre qu'il pensoit en socinien; qu'il ne croyoit aucun mystère; qu'il n'admettoit que ce qu'il connoissoit par les lumières de la raison.

M. Alegre faisant sa philosophie, avoit lu certains ouvrages des incrédules de nos jours, qui avoient fait sur lui de funestes impressions: on n'avale pas cette sorte de poison impunément; le fruit de ces lectures fut de préconiser le génie et l'éloquence des auteurs auxquels il avoit pris goût, de prendre leur défense contre ceux qui leur rendoient justice en les dénonçant comme des hommes très-dangereux, et d'adopter plusieurs de leurs principes impies. Il est facile à un protestant de se faire un système de religion dans lequel il n'admet point de mystère; juge de sa foi, il sait éluder la force des textes de la sainte Ecriture, et leur donner le sens qu'il lui plaît. La conversation qu'eut M. Alegre avec le protestant socinien le conduisit à ne plus rien

croire de ce que croient les protestans comme les catholiques sur la Trinité, l'Incarnation, la satisfaction.

Mais le Seigneur ne permit pas qu'il demeurât long-temps dans çet affreux abîme. Qu'alloit-il devenir, et que seroient devenues tant d'ames avec lesquelles il devoit avoir des liaisons étroites, s'il avoit grossi le nombre de ces hommes de scandale qui affichent l'irréligion ? Ce qui retira ce jeune homme du précipice est surprenant ; vous y admirerez le doigt de Dieu. Le lendemain du jour où il s'étoit entretenu avec le socinien, et avoit bu tout le venin de sa doctrine anti-chrétienne, à son réveil, il trouva sur sa table le poème de Racine sur la religion ; il le prit, et il en eut à peine lu quelques pages, qu'il revint de son incrédulité. Ses doutes furent entièrement dissipés ; dès ce moment il demeura convaincu de la vérité des dogmes que croient les catholiques, d'accord avec les vrais protestans. M. Alegre, qui n'étoit plus mécréant, tenoit encore trop aux préjugés de l'éducation pour se rendre à la religion catholique ; non qu'il fût toujours aussi attaché aux erreurs du protestantisme : il voyoit où il conduit, faute d'admettre un centre d'unité ; mais il étoit arrêté par les imputations calomnieuses dont les protestans noircissent la doctrine de l'Eglise. Sa religion, si c'en est une, étoit le tolérantisme, etc.

Cependant sa santé fut considérablement altérée ; les inquiétudes dont il étoit agité, et une application excessive à des études qu'il prolongeoit bien avant dans la nuit, le jetèrent dans un état d'épuisement qui dura deux ans. Les momens que sa foiblesse lui permettoit de donner à l'application, il les employoit à lire, tantôt les ouvrages des protestans, tantôt ceux des catholiques ; plus il lisoit ceux-ci, plus ses préjugés diminuoient. Un jour qu'il venoit de lire Nicole, il dit à son frère : « Si » je reconnois que l'auteur de ce livre n'en » impose point, je n'hésiterai pas, lorsque je » serai de retour en France, de me faire ca- » tholique. » Le frère est protestant à Uzès : on peut s'assurer de la vérité du fait par son propre témoignage. Une circonstance lui fit connoître clairement la facilité avec laquelle les protestans s'éloignent des sentimens de Calvin : elle contribua beaucoup à lui montrer combien la base sur laquelle porte le protestantisme est peu solide.

M. Alegre paroissant aux exercices théologiques des protestans, après plusieurs jours d'absence, le professeur, qui traitoit alors la question où l'on examine la manière dont la grâce agit dans nos cœurs, l'interrogea pour savoir son sentiment ; il crut ne pouvoir mieux satisfaire à ce qu'on lui demandoit, qu'en exposant le système de Calvin qu'il avoit étudié

en son particulier ; tous furent singulièrement étonnés de ses réponses. Un de ses condisciples lui ayant demandé où il avoit puisé des idées si extraordinaires : dans Calvin, lui répondit-il. Un tel système, lui repartit-on, pouvoit être bon dans le seizième siècle, mais on pense bien différemment aujourd'hui. Notre étudiant n'avoit-il pas raison de conclure qu'une Eglise dont la doctrine n'est pas toujours la même, ne peut être la véritable Eglise de Jésus-Christ ?

Dès qu'il eut fini son cours d'études, on l'envoya en France avec des lettres de recommandation pour le synode du Bas-Languedoc. Ces lettres étoient aussi flatteuses pour lui qu'elles pouvoient l'être ; on y faisoit tellement l'éloge de ses vertus, de ses talens, et des progrès qu'il avoit faits en tout genre, que, les ayant retrouvées quelque temps avant sa conversion, il les brûla, tant sa modestie en étoit alarmée. Un sacrifice de cette nature étoit bien propre à attirer sur lui les grâces que Dieu prépare aux humbles.

On le nomma proposant à Saint-Laurent, dans le diocèse de Nîmes.

Un proposant est un adjoint ou un secondaire que l'on donne à chaque ministre, parce qu'ordinairement il a plusieurs districts ou paroisses à gouverner. C'est sous l'inspection du ministre que le proposant fait chaque dimanche le prêche, la prière et l'instruction

dans le district où il est envoyé ; le ministre n'y paroît ordinairement que quatre fois l'année, pour y lire la liturgie, et y distribuer la cène ; fonction qui lui est réservée. Le proposant est encore chargé de visiter les malades et d'assister les moribonds. Le troupeau de M. Alegre étoit composé de plus de six cents personnes : tandis qu'il y exerçoit ses fonctions, une maladie épidémique s'y répandit, et il en fut attaqué.

On craignit de le perdre bientôt si l'on ne le plaçoit dans un poste où l'air fût plus sain ; c'est ce qui détermina le synode suivant à le mettre à Montaran, qui est à une petite lieue d'Uzès ; il en fut fait proposant, et sut se concilier tous les cœurs.

Tout parloit en faveur de M. Alegre ; ses mœurs, qui étoient irréprochables ; son extérieur composé, prévenant, honnête ; son amour pour la retraite ; toute sa conduite enfin, qui faisoit dire : « Les autres ministres et proposans sont tels dans les fonctions de leur ministère ; mais M. Alegre est proposant dans toutes ses actions. » On admiroit ses talens, son érudition, son éloquence dans la prédication.

Ceci vous étonnera ; mais vous saurez que M. Alegre, qui cherchoit toujours la vérité, qui l'entrevoyoit et pensoit à entrer dans le sein de l'Eglise catholique, ne prêcha jamais

sur les matières controversées ; c'étoit ordinairement sur la morale : s'il parloit quelquefois des dogmes, c'étoit de ceux qui sont également admis par les protestans et par les catholiques. Il peut se rendre ce consolant témoignage, qu'étant ministre de l'erreur, il ne l'a jamais enseignée. Ayant eu occasion de montrer un de ses discours sur la satisfaction pour nos péchés, à un ministre, celui-ci voulut qu'il en retranchât une phrase comme exprimant le dogme catholique.

M. Alegre étoit autant chéri qu'estimé à Montaran ; les anciens lui en donnèrent une preuve non équivoque. Après une exhortation qu'il eut occasion de faire dans une circonstance frappante, ils s'assemblèrent, et arrêtèrent d'une voix unanime qu'ils ne recevroient jamais à Montaran d'autre ministre que lui. Ils ne soupçonnoient pas ce qui se passoit dans son ame. Il étoit catholique dans le fond du cœur, et sa résolution étoit prise, que s'il lui survenoit une maladie dangereuse, il feroit appeler le curé de la paroisse, et prononceroit son abjuration, voulant mourir dans le sein de l'Eglise romaine, quelques représentations que pussent lui faire ses amis, son frère et tous les ministres protestans. S'il tâchoit de se corriger de ses moindres défauts, et de vivre d'une manière conforme à l'Evangile, c'étoit afin de ne mettre aucun obstacle au don pré-

cieux de la foi, et d'obtenir les grâces dont il avoit besoin pour surmonter les grandes difficultés qui s'opposoient à l'exécution de son dessein. Il fut souvent tenté de différer sa conversion jusqu'à la mort, pensant qu'il lui falloit renoncer à un poste qui fournissoit, à peu de chose près, son entretien, ainsi qu'à l'espérance d'en avoir bientôt un autre plus honorable et plus lucratif; qu'il ne pouvoit se convertir sans s'attirer l'indignation de ses amis et des ministres de sa secte, sans affliger très-sensiblement un frère qu'il aimoit, et encore plus une mère dont il étoit tendrement aimé.

A ces réflexions que lui suggéroient la chair et le sang, il en opposoit d'autres qui lui étoient inspirées par la raison et la religion. Suis-je assuré, se disoit-il à lui-même, de pouvoir faire à la mort ce que je voudrois remettre à ce dernier moment? Quand je pourrois le faire, qui m'a dit que je le ferai? en aurai-je le temps? en aurai-je la grâce? Si j'aime quelqu'un plus que Dieu, fût-ce ma mère, je ne suis pas digne de Dieu : à quels châtimens ne dois-je donc pas m'attendre! Si je suis sage, mes intérêts temporels me feront-ils sacrifier un bonheur éternel?

Heureux si tous ceux qui sont nés dans le sein de l'erreur faisoient souvent de telles réflexions! Le respect humain n'en arrêteroit

pas un si grand nombre qui, voyant la lumière et n'osant pas embrasser la vérité, sont déchirés continuellement par les plus cruels remords, et finissent par mourir dans l'hérésie.

La paroisse de Montaran avoit pour vicaire un homme plein de science et de piété. M. Alegre le connoissoit de réputation. D'après ce qu'il en avoit entendu dire, il jugea qu'il pourroit prendre de lui les éclaircissemens qu'il désiroit : il ne se trompoit pas ; il le vit, et dès la première conférence qu'il eut avec lui, il en fut très-satisfait. Celui-ci lui développa ce qu'enseigne l'Eglise catholique sur les principaux dogmes, ne donnant pour vérité de foi que ce qu'elle a décidé : il ne tarda pas à être convaincu que l'*exposition de la doctrine catholique*, composée par M. Bossuet, contenoit la pure doctrine de l'Eglise. Dès-lors le vicaire de Montaran et M. Alegre contractèrent une amitié fondée sur la plus parfaite estime qu'ils avoient l'un pour l'autre. Elle s'entretint par de fréquentes lettres qu'ils s'écrivoient pour ne point donner d'ombrage par des visites trop fréquentes ; et voici quel fut le résultat de leur correspondance. Il fut conclu que M. Alegre, bien résolu de faire tous les sacrifices que Dieu demandoit de lui, et surtout de vaincre la tendresse naturelle qui lui faisoit craindre de déplaire à sa mère (ce qui lui coûtoit le plus), se retireroit au séminaire de saint Charles, à

Avignon, après néanmoins qu'il auroit passé à Nîmes pour faire part de son projet aux supérieurs ecclésiastiques; il convenoit qu'il en agît ainsi, parce qu'il étoit né dans ce diocèse. Il ne tarda pas à se rendre dans cette dernière ville, et personne ne pouvoit soupçonner le motif qui l'y conduisoit: la circonstance étoit favorable pour le voyage et sembloit même l'exiger. On étoit aux approches du synode que les protestans devoient tenir en cette ville, et le proposant devoit être confirmé dans le poste où il étoit en si grande considération.

Arrivé à Nîmes il s'empressa de voir M. Clémenceau, vicaire-général et curé de Saint-Castor; charmé de l'accueil gracieux qu'il en reçut, il lui ouvrit son cœur, et le quitta plus affermi que jamais dans la résolution de partir incessamment pour Avignon. M. Clémenceau lui-même fit arrêter une voiture, et lui donna un prêtre pour l'accompagner jusqu'au séminaire de saint Charles. Sa générosité le porta à se charger, par une lettre particulière, des frais du voyage.

Ce fut le 3 mai 1788 que M. Alegre arrivà à Avignon et entra au séminaire. Dès la première entrevue avec le supérieur et les directeurs, il leur fit part de son dessein. C'étoit, disoit-il, de chercher la vérité; ajoutant que, s'il la trouvoit dans l'Eglise catholique, il l'embrasseroit avec ardeur; mais aussi qu'il n'y vou-

loit entrer qu'à cette condition. Ce début annonçoit la droiture de son ame, et prévint tous les esprits en sa faveur. On ne différa pas de lui procurer les moyens de s'instruire à fond, comme il le désiroit. On lui mit entre les mains les ouvrages polémiques de Bossuet, la perpétuité de la foi, les controverses de Bellarmin, diverses apologies des protestans convertis, et entre autres celle de François Vernet, le traité de l'Eucharistie par Pelisson, etc. Il désira lire dans les sources les passages des Pères qui établissent la conformité de la doctrine de l'Eglise catholique avec celle des premiers siècles, et on lui fournit aussitôt les ouvrages des premiers docteurs de l'Eglise. Pour ne pas l'engager dans un long travail, on eut soin de lui indiquer les endroits où il devoit trouver le plus de lumière sur les points de foi que rejettent les protestans, sans lui dissimuler toutefois les difficultés qu'avoue la saine critique sur l'authenticité de certains ouvrages. On lui fit voir combien sont frivoles, ou avec combien de mauvaise foi ont été imaginées celles qui ne doivent leur origine qu'à la nécessité où ont été les sectaires d'éluder ce qu'ils ne pouvoient détruire; comme lorsqu'ils s'efforcent de montrer que les catéchèses mystagogiques de saint Cyrille de Jérusalem, où le dogme de la présence réelle est si clairement développé, ne sont pas authentiques. M. Ale-

gre proposa, dans différentes conférences, toutes les objections qu'il connoissoit, et s'expliqua sur tout ce qui avoit été le fondement de la croyance dont il avoit jusque-là fait profession avec tous ceux de sa secte. Il trouva, d'une part, tant d'incohérence dans les principes du calvinisme; de l'autre, tant d'accord et de solidité dans ceux des catholiques, qu'il ne soupira plus qu'après le moment où il feroit son abjuration. La fête de saint Pierre lui parut le jour le plus propre à cette démarche. Ce fut donc ce jour qu'il choisit. Après s'y être préparé par les larmes de la pénitence, il la fit dans la chapelle du séminaire, sans beaucoup d'appareil, de peur d'irriter davantage des esprits qui n'étoient déjà que trop indisposés contre lui.

Je ne dois pas omettre que peu de temps après son entrée au séminaire, et lorsqu'on lui faisoit des conférences particulières pour l'instruire, il reçut une visite de la part d'un de ses anciens condisciples, protestant comme lui, dont la profession est celle d'avocat. Peut-être ceux de son parti l'avoient-ils chargé de faire auprès de lui une tentative pour le faire revenir sur ses pas. Quoi qu'il en soit, il fut bientôt question de ce qu'enseignoit l'Eglise catholique. Il lui objecta, entre autres choses, contre la présence réelle, que ce mystère seroit indigne de Dieu. Mais, lui répondit

M. Alegre, est-il plus indigne de Dieu que celui de l'Incarnation, où le Fils de Dieu, selon l'expression de l'Apôtre, s'est anéanti ? S'il n'a pas été indigne de Jésus-Christ de mourir sur une croix entre deux criminels, pourquoi seroit-il indigne de lui d'être réellement dans l'Eucharistie ? Oh ! si vous croyez ces mystères, repartit l'avocat, vous pouvez ajouter foi à celui de l'Eucharistie. Nouvelle preuve de ce qu'on a déjà fait remarquer, qu'un grand nombre de protestans ne sont pas réellement protestans, mais sociniens ou déistes ; voilà où conduisent les principes du protestantisme.

Les sectaires qui sont dans le diocèse de Nîmes et dans celui d'Uzès apprirent bientôt que le proposant de Montaran étoit au séminaire d'Avignon, que son dessein étoit de se faire catholique, et qu'il feroit incessamment profession d'être enfant de l'Eglise romaine. Vous jugez combien cette nouvelle les étonna : elle leur causa un chagrin proportionné à l'estime qu'ils avoient pour lui, et aux grandes espérances qu'ils en avoient conçues. Tandis qu'ils s'entretenoient de sa conversion et en marquoient leurs grandes inquiétudes, il reçut une lettre de sa mère et de celui de ses frères qui étudioit encore à Lausanne.

Cette mère respectable ne dissimuloit pas sa douleur : on n'en doit pas être surpris ; mais

ce qui dut être bien consolant pour son fils, c'est qu'elle rendoit justice à la pureté de ses motifs : elle supposoit, ce qui étoit vrai, que c'étoit pour mener une vie plus austère qu'il embrassoit la religion catholique. Elle avouoit, comme tout le monde en convient, qu'il y a plus d'austérité dans l'Eglise romaine que chez les protestans ; mais elle disoit qu'il falloit moins attribuer cette différence aux principes des derniers qu'à ceux qui les possédoient. Elle se trompoit ; car dans quel affreux relâchement ne conduit pas le dogme de l'inutilité des bonnes œuvres et de l'inamissibilité de la justice ! La réforme qu'ont faite les chefs des protestans dans la morale du christianisme s'est bornée à retrancher ce qui étoit le plus capable de mettre un frein aux passions.

« L'Evangile, disoit-elle dans sa lettre à son fils, n'ordonne pas des jeûnes, mais il les autorise. Jésus-Christ a annoncé qu'après la mort de l'époux, les enfans de l'époux jeuneroient. Le jeûne du carême ne remonte-t-il pas jusqu'aux temps apostoliques ? Et si les puissances protestantes ordonnent de temps en temps des jeûnes pour obtenir le secours de Dieu, pourquoi l'Eglise catholique n'auroit-elle pas ce pouvoir ? » Elle terminoit sa lettre en disant qu'elle se consoloit de ce que son fils étoit toujours le disciple de Jésus-Christ, et de ce que le recon-

noissant pour son médiateur, il étoit toujours dans la voie du salut.

Il seroit à souhaiter que les protestans eussent tous des sentimens et un langage aussi modérés ; ils seroient plus susceptibles des impressions de la lumière, et ne seroient pas fort éloignés du royaume des cieux. Heureux si le fils obtenoit du Seigneur le don d'éclairer sa mère, et si elle profitoit de son exemple ! c'est son désir, et l'objet des vœux qu'il offre sans cesse au Seigneur pour celle qui lui a donné le jour.

Les lettres de son jeune frère n'annonçoient pas la même modération ; c'étoit un amas de difficultés frivoles, ou d'imputations calomnieuses contre les usages de l'Eglise. M. Alegre lui répondit, avec autant de charité que de justesse, par une fidèle exposition de la doctrine catholique.

« Je ne reconnois avec tous les catholiques, lui disoit-il, aucune vertu dans les images: tout le culte que nous leur rendons se rapporte aux originaux qu'elles représentent.

» Il est faux que nous adorions les Anges et les Saints : c'est à Dieu seul qu'est dû le culte suprême ; c'est à lui seul que nous le rendons. Le culte que nous croyons devoir aux Anges et aux Saints consiste à les honorer comme des amis de Dieu, qu'il a faits participans de sa gloire ; à les prier dans le même

esprit que saint Paul se recommandoit aux prières des fidèles. Quoique nous les invoquions, nous ne reconnoissons que Jésus-Christ comme notre médiateur proprement dit. Si les Anges et les Saints peuvent intercéder utilement pour nous, c'est par ses mérites qu'ils nous obtiennent des grâces. Ils ne sont pas partout, comme Dieu ; l'immensité est une perfection qui ne convient qu'à un être infini. Cependant nos prières peuvent parvenir jusqu'à eux ; ils peuvent connoître ce que nous leur demandons ; ils le connoissent dans l'essence divine, ou par des révélations telles que celles dont Dieu favorisoit les patriarches.

» Vous avez tort de blâmer l'usage que nous faisons du signe de la croix, ajoutoit-il ; cet usage est presque aussi ancien que le christianisme. Du temps de Tertullien les chrétiens se munissoient de ce signe sacré, bien plus fréquemment que les catholiques de nos jours. Il est très-propre à nous rappeler les augustes mystères de la Trinité et de la Rédemption que nous nous proposons par-là d'honorer.

» La prière pour les morts, que vous condamnez, n'a-t-elle pas été la pratique de tous les siècles ? N'est-elle pas conforme à la doctrine des Pères ? On sait que sainte Monique se recommanda aux prières de saint Augustin son fils, lorsqu'il offriroit le sacrifice. Du temps même

des Machabées, ne regardoit-on pas cette prière comme salutaire aux morts ? Quant aux reliques des Saints, pour lesquelles vous ne montrez que du mépris, il est bien étonnant que des protestans instruits donnent la préférence aux blasphèmes de Vigilance, sur les réponses de saint Jérôme, qui sont si solides : mais remarquez en quel temps Vigilance fut condamné par toute l'Eglise ; ce fut au cinquième siècle, temps où l'Eglise, selon les protestans, n'avoit pas encore besoin de réforme. »

Telles furent les réponses que M. Alegre donna aux objections de son frère. Comme il désiroit déjà d'être ministre de la vérité dans l'Eglise catholique, quoiqu'il ne fût encore que néophyte, il n'oublia pas de traiter plus au long la question de la voie que Dieu a établie pour instruire les hommes, et du juge des controverses ; question d'une souveraine importance, puisqu'elle seule décide toutes les autres. M. Alegre l'avoit étudiée à fond : il démontroit à son frère que le juge des différends sur la foi ne pouvoit être l'Ecriture-Sainte ; que l'Ecriture-Sainte avoit besoin d'être expliquée ; qu'elle ne pouvoit pas l'être par l'interprétation particulière de chaque fidèle ; qu'il falloit nécessairement un interprète infaillible, et que cet interprète étoit incontestablement le corps des premiers pasteurs, successeurs des Apôtres.

« Dieu veut, disoit-il, que chacun parvienne à la connoissance de la vérité ; chacun peut donc y parvenir : or, pour y parvenir, il faut que Dieu ait donné un moyen qui soit à la portée de tous. Ce moyen, selon les protestans, est l'examen que fera chaque particulier des paroles de l'Écriture : mais cette voie n'est-elle pas impossible ? La plupart des hommes ne sont-ils pas incapables par eux-mêmes de connoître la canonicité des livres divins, leur intégrité, l'authenticité des versions, le sens de tant de différens textes? D'ailleurs, cette voie n'ouvre-t-elle pas la porte à toutes les erreurs ? n'est-elle pas pour tous les hérétiques un retranchement où l'on ne pourra les forcer ? ne perpétue-t-elle pas les disputes ? La raison seule enseigne donc que la sagesse de Dieu a dû instituer un autre moyen de les terminer : quel est-il ? L'autorité de l'Eglise : point d'autre voie de découvrir la vérité ; elle est facile ; elle est à la portée de tous, sans nulle exception ; elle est conforme à l'ordre de la Providence, et aux penchans qu'ont les hommes de se laisser conduire en matière de religion ; elle est très-propre à terminer toutes les controverses, témoin l'expérience de tous les siècles. Combien s'est-il élevé d'hérésies et d'erreurs depuis le temps des Apôtres ! toutes ont été condamnées, assoupies par l'autorité des premiers pasteurs,

comme on le voit par l'histoire des conciles. En écoutant le corps des pasteurs, on ne risque rien. Jésus-Christ a promis à ses Apôtres, et en leur personne à leurs successeurs, d'être avec eux jusqu'à la consommation des siècles lorsqu'ils enseigneroient. Jésus-Christ, qui est la vérité même, assure que les portes de l'enfer, c'est-à-dire l'erreur, ne prévaudroient jamais contre l'Eglise. Il nous déclare que quiconque ne se soumettra pas au jugement de l'Eglise, sera traité comme un païen et un publicain. Saint Paul dit que l'Eglise est la base et la colonne de la vérité; que Jésus-Christ lui a donné des pasteurs pour fixer par leurs enseignemens ce qu'on doit croire, et empêcher les fidèles de se laisser emporter à tout vent de doctrine. »

Tels sont les principes qui ont déterminé M. Alegre à entrer dans le sein de l'Eglise catholique. Le clergé de France, instruit de sa démarche sur l'exposé de M. l'évêque de Nîmes, membre de l'assemblée tenue en 1788, a bien voulu, en lui fournissant des secours temporels, lui témoigner son zèle à seconder l'exécution généreuse du dessein qu'il a formé de tout quitter pour servir l'Eglise, si on le jugeoit appelé au sacerdoce. Il lui a assigné la somme de 1200 livres pour deux années, se réservant de délibérer, en 1790, sur ce qu'il y auroit à déterminer pour l'avenir.

On a eu la précaution de lui laisser ignorer cette grâce jusqu'après son abjuration ; mais quand il en auroit été instruit, elle n'auroit influé en rien sur son changement, comme elle n'entrera pour rien dans le choix de son état. Il désire bien, à la vérité, pouvoir consacrer ses talens et ses forces au service de l'Eglise, soit pour lui témoigner sa reconnoissance, soit pour réparer le mal qu'il a fait tant qu'il a été un de ses enfans rebelles ; mais ses vues sont trop pures, et l'idée qu'il se forme du sacerdoce est trop grande, pour ne pas se laisser conduire uniquement à l'esprit de Dieu, en suivant avec la plus parfaite docilité les avis de son directeur.

Lorsque M. Alegre vint au séminaire, on appréhendoit qu'il ne pût en soutenir les exercices ; et cette crainte étoit fondée. Son tempérament, naturellement délicat, se trouvoit affoibli par une trop grande application à l'étude, par une vie fort sédentaire, et par les vives inquiétudes qu'il éprouvoit depuis long-temps, ne pouvant penser, sans de grandes agitations et sans se faire des violences continuelles, aux pénibles sacrifices qu'il auroit à faire en changeant de religion. Ce qui augmentoit cette crainte, étoit une sensibilité dans les organes qui le faisoit souffrir en mille occasions différentes, jointe à la difficulté qu'il croyoit trouver à se lier avec les jeunes gens,

gens, et à se prêter aux amusemens qui leur sont nécessaires. Quoiqu'il n'eût que vingt-quatre ans, il lui sembloit qu'il ne pourroit se trouver à son aise qu'avec des personnes d'un sens bien rassis, et dans la compagnie desquelles il pût profiter. Il prioit Dieu avec ardeur de venir à son secours, en lui faisant goûter le séjour d'une maison où il devoit trouver toutes les lumières qu'il cherchoit, et avoir sous les yeux toutes sortes de bons exemples.

Le Seigneur l'exauça. Dès que l'année classique eut commencé, on le vit tout différent de ce qu'il étoit auparavant, et personne aujourd'hui ne se plaît davantage au séminaire. Il suit tous les exercices sans qu'il lui en coûte. Sa vertu sait lui faire surmonter admirablement la répugnance qu'il y a éprouvée durant les premiers jours. Il a renoncé à tout ménagement, se conformant, pour l'heure du lever, pour la qualité des alimens, pour le genre des récréations, à tout le reste de la communauté. Il se fait un plaisir comme un devoir d'être toujours avec ses condisciples. Jamais son esprit n'a paru plus libre, et il se regarde comme un homme dégagé des plus lourdes entraves. Tout le monde admire la douceur de son caractère, et la gaîté dont il sait assaisonner ses entretiens. Il aime à converser surtout avec ceux de ses confrères du

séminaire en qui il trouve le plus de piété et de droiture d'esprit ; honnête, prévenant, et plein de complaisance pour tous, il n'en est pas un seul dont il n'ait su gagner le cœur, et dont il ne soit aussi respecté qu'il en est aimé. Le goût qu'il a pris à son nouveau genre de vie l'étonne lui-même : c'est pour lui un sujet continuel de reconnoissance envers Dieu ; un changement si sensible et si inespéré ne pouvant être qu'un don particulier du Maître des cœurs.

Plein de respect et d'estime pour ses supérieurs qu'il considère comme tenant la place de Dieu, il n'est pas possible de leur montrer ni plus de docilité, ni plus de confiance.

Il étudie la théologie avec autant de goût que d'émulation, et ses progrès répondent à l'excellence de son esprit. Notre manière de l'enseigner lui paroît beaucoup plus méthodique et plus claire que celle qui se pratique à Lausanne. Elle mène plus facilement, dit-il, et plus sûrement à la conviction. Loin de nous reprocher, comme font avec si peu de justice les protestans, de négliger l'étude de l'Ecriture-Sainte, il avoue que souvent on en apprend ici plus dans un jour, qu'on n'en sait au bout d'un mois dans l'école où il a étudié.

D'après ce qu'il a entendu sur le règlement du séminaire, il en regarde tous les points comme l'expression de la volonté de Dieu ;

aussi l'observe-t-il avec la plus grande exactitude, et en particulier comme en public.

La piété de M. Alegre est tendre et affectueuse, mais solide. Ses délices sont d'assister au saint sacrifice de la Messe. C'est alors surtout qu'on le voit tout rempli de la plus vive foi et de la plus profonde religion. Jamais il ne l'entend sans gémir amèrement sur le malheur qu'il a eu de méconnoître si long-temps ce grand mystère de l'amour de Jésus pour les hommes. Tous les huit jours il recourt au sacrement de Pénitence; et qu'il y trouve de consolations, ainsi que dans la sainte communion qu'il reçoit aussi toutes les semaines!

Chaque jour il remercie le Seigneur de lui avoir fait connoître la vérité, et le bénit de lui avoir donné la force de rompre les chaînes qui l'attachoient à sa secte.

Il désiroit ardemment d'être fortifié par la Confirmation. M. l'archevêque d'Avignon, qui l'honore de ses bontés, vient de la lui conférer. Il n'a pas reçu en vain cette nouvelle grâce: tous les jours on le voit croître en ferveur; et comme il s'attend à bien des combats de la part de ses ennemis visibles et invisibles, il demande sans cesse à Dieu la grâce de leur résister en vrai soldat de Jésus-Christ.

Il recommande souvent aux prières des ames à qui la piété donne du pouvoir auprès de Dieu, tous les protestans, mais surtout sa

tendre mère et ses frères. Unissons-nous à lui pour obtenir du Seigneur leur conversion.

Demandons pour lui-même le don de la persévérance, avec celui d'éclairer dans son temps ceux à qui il tâchera d'aller présenter le flambeau de la Foi, pour leur procurer le bonheur dont il jouit maintenant, en les ramenant au sein de l'Eglise toujours impatiente de recevoir entre ses bras ceux qui l'ont abandonnée. *Aperiat Dominus oculos eorum, ut convertantur à tenebris ad lucem, et de potestate Satanæ ad Deum, ut accipiant remissionem peccatorum, et sortem inter sanctos per fidem* (1).

(1) Act. 26, 18.

LETTRE

DE M. ALEGRE,

ADJOINT DU MINISTRE DE MONTARAN,

AU MÊME.

Monsieur,

Il est bien temps que je vous témoigne ma reconnoissance, et que je réponde à votre excellente lettre qui m'a singulièrement édifié. Le zèle charitable qui l'a dictée, ce zèle pour le salut des ames, que l'on ne trouve que chez les catholiques, seroit seul capable de me faire aimer la religion qui l'inspire. Mais je vois qu'elle ne s'en tient pas là, et qu'elle produit les changemens les plus étonnans. Il m'est impossible de vous rendre l'impression qu'a faite sur moi ce que vous nous dites de M. Thayer : que sa conviction doit être forte ! que sa foi est vive, agissante, infatigable ! Je ne doute pas qu'il ne soit appelé à de grandes choses. Sa conversion est trop merveilleuse, et les grâces qu'il reçoit

sont trop abondantes pour que Dieu n'ait en vue que son salut : nouveau Saul, il verra ses missions couronnées du plus grand succès. Les conversions qu'il a déjà opérées sont des garans de celles qu'il opérera dans sa patrie, avec le secours du Tout-Puissant.

Je dois faire ici cet aveu, que c'est l'histoire de sa conversion qui a accéléré la mienne. Je doutois depuis long-temps de la vérité de la religion protestante ; je voyois les défauts du système de Calvin. Depuis quelques mois surtout je n'étois plus protestant ; mais je n'étois pas encore catholique. Le doute, en matière de religion, est un état affreux pour une ame honnête et sensible à qui la religion est un besoin. Je cherchois à me tirer de cet état d'incertitude ; mais j'avois besoin d'être encouragé par l'exemple d'un homme dont la probité ne me fût pas suspecte, et dont l'autorité fût capable de m'entraîner ; je trouvois tout cela dans M. Thayer. Après quelques jours de réflexions et de prières, je me rendis au séminaire de Saint-Charles, où je suis depuis plus d'un mois occupé à méditer les grandes preuves de la religion catholique, et à bénir Dieu de la grâce inestimable qu'il m'a faite. J'ai choisi le jour de la fête de saint Pierre pour reconnoître dans ce grand Saint le chef de l'Eglise, et faire abjuration de toutes mes erreurs passées.

Dès que j'aurai l'honneur d'être membre de l'Eglise catholique, croyez, Monsieur, que je ne manquerai pas d'adresser pour vous au Seigneur les prières les plus ferventes; c'est un bien juste retour de ma part. Que cette communion de prières me ravit! Comme je serai alors un peu plus libre, je prendrai la liberté de vous adresser une lettre plus détaillée pour M. Thayer: si je pouvois en recevoir une de lui avant mon abjuration, je me croirois trop heureux: tâchez, Monsieur, de l'obtenir, je vous en prie: daignez aussi continuer vos bonnes prières en ma faveur.

J'ai l'honneur d'être, etc.

A Avignon, ce 15 juin 1788.

AUTRE LETTRE

DU MÊME,

A M. THAYER.

MONSIEUR,

Vous avez eu tant de part à ma conversion, que la reconnoissance m'engage à vous en apprendre en détail les circonstances. Je viens donc, pour m'acquitter de ce que je vous dois, vous inviter à bénir le Seigneur de l'heureux

changement qu'il a opéré dans mon cœur. Souffrez que je me félicite du bonheur que j'ai de vous témoigner l'affection et le respect que j'ai pour vous : sentimens que m'ont inspirés l'histoire de votre conversion et les détails édifians qu'une main charitable m'a communiqués sur votre compte. Pour vous, Monsieur, qu'anime un zèle si ardent pour la gloire de Dieu, avec quel plaisir n'apprendrez-vous pas que, tandis que vous recevez tant d'abjurations, la relation de votre conversion est lue avec fruit en province !

Je suis fils de ministre, et j'ai été proposant moi-même. Mon père, mort depuis long-temps, me laissa fort jeune, avec deux frères dont je suis l'aîné, sous la conduite de notre mère, femme respectable, dont l'unique occupation fut dès-lors de veiller à notre éducation, et de nous donner de bonnes mœurs : elle vint s'établir avec nous à Nîmes, et nous fit entrer au collége de MM. les Doctrinaires. A peine j'eus fini mes premières études, que cette bonne mère, consentant à s'expatrier, nous accompagna à Lausanne, où j'ai passé six années sous ses yeux. Je dois donc rendre grâces à Dieu d'avoir été élevé par une aussi bonne institutrice, dont la conduite édifiante et les bonnes leçons ont fait germer dans mon cœur la vertu et la piété, m'ont peu à peu corrigé de mes défauts, et ont ainsi préparé de loin

ma conversion. La tendresse de ma digne mère étoit trop vigilante pour que je pusse tomber dans le libertinage des autres jeunes gens. Mais le démon, qui a plus d'un moyen pour nous perdre, m'inspira de lire, lorsque j'étois en philosophie, les ouvrages de quelques incrédules modernes : auteurs dangereux, qui se cachent sous le masque de la probité et de la religion même, pour saper plus sûrement les fondemens de la foi : méprisables auteurs qu'il suffit de connoître pour être à l'épreuve de leur fausse philosophie et de leur séduisante éloquence ; c'étoit à peu près ce que des gens de bien me disoient contre ces auteurs. Hélas ! je prenois leur défense. Dieu sait le regret que j'en ai. Cependant leurs mauvais principes diminuèrent insensiblement mes sentimens de religion, et réduisirent mon christianisme à bien peu de chose. Je trouvai alors fort commodes les principes des protestans, selon lesquels chacun est juge de sa foi. Je me fis un système de religion d'où les mystères furent bannis. Vainement m'auroit-on opposé l'autorité de l'Ecriture et des textes formels : j'en aurois aisément éludé la force, en leur donnant un tour favorable à mes principes, à l'exemple, je ne dis pas des sociniens, mais d'un grand nombre de protestans qui rejettent l'éternité des peines, le mystère de la Trinité, l'existence des démons, etc., quoique ces

dogmes soient assez clairement énoncés dans les livres saints. En général, on peut dire que les protestans s'abusent par ce respect qu'ils prétendent avoir pour l'Ecriture, qui n'est, dans le vrai, pour eux, qu'un fantôme de juge auquel ils font dire tout ce qu'ils veulent, et dans les décisions duquel ils ne voient que ce qu'ils croient.

Je persistai pendant plus d'un an dans cette espèce d'incrédulité assez générale parmi les protestans. Il est vrai qu'elle n'étoit pas absolument décidée chez moi. Je doutois, je craignois de me tromper : je demandois souvent à Dieu qu'il me fît connoître la vérité. Il eut pitié de mon état; une longue maladie qui suspendit mes études, me donna le temps de m'occuper de la religion : j'étois bien loin encore d'en croire les mystères; Dieu changea mon cœur d'une manière extraordinaire. Un soir, après avoir eu avec une personne qu'il seroit inutile de nommer, une longue conversation sur le socinianisme, j'allai me coucher; le lendemain, je trouvai ma façon de penser toute différente; je ne me ressentis plus de répugnance à croire les dogmes que j'avois rejetés jusqu'alors.

Dieu ne laisse rien d'imparfait; ce qu'il a commencé, il l'achève. C'est ce qu'il a fait à mon égard : en cessant d'être socinien, je commençai à douter de la vérité du calvinisme; le

titre de calviniste me choquoit; car outre qu'il attestoit la nouveauté de notre croyance, je ne voulois pas me dire le disciple d'un homme. D'ailleurs, disois-je en moi-même, je ne vois pas pourquoi l'on ne pourroit point mettre Luther, Calvin et leurs sectateurs au nombre des hérétiques : comme eux, Luther, le chef des réformés, a soutenu des opinions opposées aux opinions reçues ; comme eux il a fait un choix entre les dogmes reçus, a retenu ceux qui lui ont plu, et a rejeté les autres ; comme eux il s'est séparé de l'Eglise dans laquelle il avoit été élevé, sans se joindre à une autre ; comme eux il a été anathématisé par l'Eglise assemblée ; comme eux il a protesté contre le concile qui l'a condamné. La lecture des ouvrages de Nicole contre les protestans me fit naître de nouvelles réflexions : dès-lors il ne me fut plus possible de douter qu'ils ne fussent coupables de schisme. Pour se laver de ce reproche, les protestans disent qu'à la vérité ils se sont séparés de l'Eglise romaine, mais que l'Eglise romaine n'est point la vraie Eglise. On leur demande où étoit donc la vraie Eglise avant Luther et Calvin ? Ils sont forcés de dire qu'elle étoit invisible. On les presse par cet argument auquel il est difficile de répondre : La vraie Eglise doit toujours subsister, suivant les promesses de son fondateur : elle ne peut subsister sans une profession publique de foi,

puisque c'est le devoir des fidèles de confesser Jésus-Christ devant les hommes : donc la vraie Eglise doit toujours être visible.

Au reste, Nicole n'étoit pas le seul qui me rendoit la réforme suspecte. Les écrits polémiques des protestans, ceux en particulier de Jurieu, produisoient sur moi cet effet. Vous connoissez, Monsieur, le fanatisme de ce ministre et ses inconséquences qui sautent aux yeux ; mais, pour ne parler que du plus fameux de ses ouvrages, quelle idée pouvois-je avoir d'un système qui ne fait entrer la société des protestans dans l'Eglise de Jésus-Christ, qu'en ouvrant la porte de cette sainte Eglise aux sectes les plus opposées par leur croyance et leur confession de foi ?

Cependant on me fit faire les études relatives au ministère. Pendant le peu de temps que je consacrai à cet objet, j'aurois dû perdre de vue mes difficultés et mes doutes, si je n'avois eu occasion de remarquer la cohérence qui se trouve dans les principes de la religion catholique : je la fis observer à un de mes amis. Ne seroit-ce pas là, lui dis-je, une preuve de la vérité et de la divinité de cette religion ? Non, me répondit-il, mais plutôt de son ancienneté. Cette réponse, dans le sens que je la pris, n'étoit pas capable de diminuer le respect que j'avois pour l'Eglise romaine. Je puis dire qu'alors même j'étois catholique,

puisque si une maladie dangereuse m'eût fait voir la mort de près, je n'aurois pas hésité à demander un prêtre, et j'aurois volontiers passé par-dessus quelques difficultés qu'il me restoit encore à résoudre. Ce fut dans ces dispositions que je quittai Lausanne pour retourner en France, charmé de venir dans un pays où la religion catholique étoit établie, et où je pouvois promptement trouver des secours spirituels si la mort venoit à me surprendre. Cependant, pour ne pas faire une démarche imprudente, je me remis sur de nouveaux frais à chercher la vérité. Je lus d'abord une partie de l'histoire des variations des protestans, par M. Bossuet; ouvrage si propre à me faire sentir la justesse d'une réflexion que l'auteur met à la tête de sa préface : « Si les protestans, dit-il, savoient à fond comment s'est formée leur religion, avec combien de variations et avec quelles circonstances leurs professions de foi ont été dressées; comment ils se sont séparés premièrement de nous, et puis entre eux.... cette réforme dont ils se vantent ne les contenteroit guère; et, pour dire franchement ce que j'en pense, elle ne leur inspireroit que du mépris. » Et quel autre sentiment, en effet, peut-on avoir pour la réforme, quand on lit dans l'histoire les emportemens de son auteur, ces propos indécens dans lesquels il

fait intervenir, tantôt d'une manière ridicule le nom du diable, tantôt d'une manière impie le nom adorable du Sauveur? D'ailleurs, les changemens successifs qu'a subis la doctrine des protestans, et les divisions continuelles qu'il y a eu entre eux depuis leur schisme, devroient, ce me semble, leur prouver invinciblement, d'un côté, que la vérité n'est pas chez eux, puisque la vérité est une; et de l'autre, la nécessité d'un tribunal infaillible qui termine les disputes et entretienne l'unité, la paix et la charité.

Quelques progrès que j'eusse déjà faits dans la recherche de la vérité, je ne me déclarai point alors pour elle, parce qu'il me restoit encore plusieurs doutes à éclaircir : ainsi, après avoir été pendant un an proposant à Saint-Laurent, dans le diocèse de Nîmes, je fus placé, sous le même titre, à Montaran, près d'Uzès. Ce fut la Providence elle-même qui me conduisit dans cette paroisse, dont le respectable vicaire devoit, par sa conduite édifiante et ses bonnes prières, avancer l'ouvrage de ma conversion. Il étoit impossible que je ne fusse pas touché de la régularité de ce saint Prêtre, de son désintéressement, de son amour pour les pauvres, et que je n'aimasse toujours davantage une religion qui lui inspiroit tant de zèle et de ferveur. J'eus avec lui, sous certains prétextes, une longue

conversation, dans laquelle, distinguant soigneusement les articles de foi, des opinions, il m'exposa avec clarté la doctrine de l'Eglise catholique, et me présenta plusieurs motifs de crédibilité en sa faveur. Les difficultés que je ne pus lui proposer alors, et la solution de ces difficultés, furent le sujet d'une correspondance par lettres, que nous eûmes quelque temps après notre entrevue. Le culte des Saints étoit ce qui me faisoit le plus de peine, parce que je le croyois contraire à l'Ecriture, qui ne nous défend pourtant nulle part d'honorer les serviteurs de Dieu et d'avoir recours à leurs prières. L'invocation de la Sainte Vierge, en particulier, me paroissoit condamnée par la réponse de Jésus à Marie, qui lui demandoit un miracle aux noces de Cana : *Femme, qu'y a-t-il entre vous et moi ?* Tandis que j'aurois dû observer que, quelque dure que paroisse la réponse du Sauveur à sa mère, il ne laisse pas d'accueillir sa demande et de l'exaucer, puisqu'il accorde à son intercession un miracle d'autant plus grand, qu'il dérangeoit en quelque sorte l'ordre de la Providence, le temps de manifester sa gloire n'étant pas encore venu.

Pour la présence de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie, j'étois assez disposé à la croire, quand je lisois sans préjugés l'institution de cet auguste sacrement. J'ai vu, depuis, les preuve

multipliées de ce dogme ; mais dès-lors même les propres principes des calvinistes me le faisoient regarder comme très-compatible avec le salut, puisqu'ils offrent leur communion avec les luthériens qui le croient, et dans la doctrine desquels ils conviennent unanimement qu'il n'y a point de venin. La présence réelle une fois admise, la manière dont les catholiques l'entendent, et les conséquences qu'ils en tirent, ne devoient rien avoir de rebutant pour moi, et devoient au contraire me paroître très-justes et très-naturelles. Mais les préjugés de mon enfance me revenoient toujours dans l'esprit, et résistoient à tous les moyens d'instruction que j'employois. Persuadé que Dieu seul pouvoit me faire connoître la vérité, j'eus recours à la prière ; je ne l'avois jamais négligée ; j'en fis alors un usage particulier. Je ne cessai de demander au Père des lumières qu'il éclairât mon esprit.

Combien de fois lui ai-je dit avec la plus grande ferveur : Mon Dieu ! ouvrez les yeux de mon entendement, afin que je voie les merveilles de votre loi, afin que je sache dans quelle religion je dois vivre et mourir! Pour ne mettre nul obstacle aux grâces de Dieu, dont j'avois un si pressant besoin, je tâchai de me corriger des plus petits défauts : je m'imposai même des privations et des pénitences. Dieu fut touché de mes vœux et de

mes bonnes dispositions. Deux semaines avant la fin de l'année que je devois passer à Montaran, lorsque j'étois indécis sur ce que je devois faire, ou, pour mieux dire, comme j'étois bien déterminé à prendre encore une année pour me décider, le saint vicaire dont j'ai parlé me fit passer la relation de la conversion d'un ministre protestant, opérée à Rome, à l'occasion des miracles du pieux *Labre*. Quelle impression fit sur moi la lecture de ce petit ouvrage! Je ne pouvois révoquer en doute la réalité des miracles, que M. Thayer avoit examinés avec toute l'incrédulité d'un protestant. Il étoit entré dans la plus grande discussion des points controversés; il ne s'étoit rendu qu'à l'évidence. Des miracles aussi bien appuyés, un exemple aussi frappant que le vôtre, voilà, Monsieur, ce qui acheva de me convertir. Je lus avec transport la prière qui se trouve dans votre relation, et je l'adressai plusieurs fois à Dieu, avec le plus vif désir d'être exaucé. Je m'occupai ensuite des moyens de me rendre à Avignon. Après avoir fait à Dieu le sacrifice pénible de ma famille et de mon état, et pris quelques arrangemens nécessaires, je vins me jeter entre les bras de M. le supérieur du séminaire de Saint-Charles, qui m'accueillit avec tous les témoignages d'amitié et de charité que l'on peut attendre d'un vrai ministre de Jésus-

Christ. Mon premier soin fut de proposer, soit à M. le supérieur, soit à MM. les directeurs ses dignes confrères, toutes les difficultés que j'avois eues et celles qui me restoient encore : les réponses qu'on me fit ne laissèrent rien à désirer. Je méditai ensuite avec soin les preuves de la vérité de la religion catholique, et une forte conviction prit la place des doutes. Je ne soupirai plus qu'après le moment de mon abjuration, que je fis le jour de la fête de saint Pierre, mon patron. Que de grâces n'ai-je pas reçues de Dieu depuis ce jour ! Il a daigné me recevoir quelquefois à sa table. A l'anxiété, à l'incertitude qui me désoloient, il a fait succéder dans mon cœur la tranquillité et la paix ; et la crainte de la mort et des jugemens de Dieu a fait place à la confiance et à la joie. Maintenant je ne désire rien par rapport à moi, si ce n'est que Dieu joigne à tant de grâces qu'il m'a faites, celle d'une reconnoissance proportionnée à la grandeur de ses bienfaits : *Quia misericordia tua magna est super me : et eruisti animam meam ex inferno inferiori.*

Voilà, Monsieur, en peu de mots, l'histoire de ma conversion. Je désire qu'elle puisse vous édifier. Qu'il me soit permis, après vous avoir renouvelé mes protestations d'estime et d'attachement, de vous demander une grâce ; c'est que vous vous souveniez de moi dans vos

prières, et que l'abondante moisson que Dieu vous prépare dans un pays éloigné, ne vous fasse pas oublier une ame dont la conversion est pour ainsi dire votre ouvrage. Si vous daignez m'écrire quelques mots d'édification, et m'apprendre les nouvelles merveilles que Dieu a opérées par votre moyen, croyez que je sentirai le prix de cette faveur. Je me ferai un devoir, à l'avenir, si vous le voulez bien, de vous apprendre tout ce qui pourra m'arriver d'intéressant, surtout si je prends l'état ecclésiastique, et si j'ai ce nouveau trait de ressemblance avec une personne que je voudrois pouvoir imiter en tout.

J'ai l'honneur d'être, etc.

A Avignon, ce 20 juillet 1788.

LETTRE
D'UN DIRECTEUR
DU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE DE PARIS,
A UN DE SES CONFRÈRES,
OU SONT RAPPORTÉES LA CONVERSION ET LA MORT DE M. DE MARTINEAU.

Monsieur et cher confrère,

Vous me demandez un détail de la conversion de M. de Martineau ; je vous l'envoie d'autant plus volontiers, que, malgré les vifs regrets qu'excite dans mon cœur le souvenir de ce respectable Ecclésiastique, je trouve une grande douceur à m'occuper encore de lui. Vous comprenez déjà qu'avec l'histoire de sa conversion que vous attendez, je vous envoie celle de sa mort que vous n'attendiez pas ; vous lirez l'une et l'autre, je l'espère, avec beaucoup d'intérêt, et vous ne manquerez pas de les faire lire à M. Alegre,

votre cher néophyte. Il y trouvera de quoi s'affermir de plus en plus dans la religion qu'il vient d'embrasser, en reconnoissant dans la personne de M. de Martineau l'accomplissement le plus marqué de cette promesse de l'Esprit-Saint : *Celui qui craint le Seigneur jouira d'un grand bonheur à la fin de sa vie, et il sera béni au jour de sa mort* (1). Bonheur dont il n'eût pu jouir, s'il n'avoit eu celui de mourir dans le sein de l'Eglise, et muni des derniers secours qu'elle porte à ses enfans.

Pierre-Matthieu-François Saint-Avit de Martineau de la Jalque, naquit le 8 mars 1763, dans la petite ville de Sainte-Foix, en Agénois, d'un père et d'une mère faisant profession du calvinisme, mariés à la manière des protestans. Peu de jours après sa naissance il fut baptisé par un ministre de la prétendue réforme ; mais à l'âge de quatre ans il tomba entre les mains de quelques zélés catholiques qui, ayant lieu de suspecter la validité de son baptême, le firent rebaptiser sous condition.

Son père, lorsqu'il le vit en état de commencer ses études, l'envoya au collége de Bordeaux. Il savoit bien qu'en le confiant aux instituteurs de cette maison, il le livroit

(1) *Timenti Dominum bene erit in extremis ; et in die defunctionis suæ benedicetur.* Eccli. 1, 13.

à des maîtres qui lui inspireroient des sentimens fort différens des siens ; mais il se rassuroit sur les leçons qu'il se proposoit de lui donner lorsque le temps des vacances le rappelleroit auprès de lui. Dès son premier voyage il n'omit rien, avant le départ pour le prémunir contre les principes de la Foi catholique. L'enfant ne fut que trop docile aux impressions que ce premier maître avoit pris soin de jeter dans son esprit. Il fit toutes ses humanités avec un succès qui répondoit à ses heureuses dispositions ; et par les attestations de ses professeurs, que j'ai trouvées après sa mort, on voit qu'il se distingua toujours entre ses condisciples. On remarqua de plus qu'il sut également se concilier l'estime de ses maîtres par les belles qualités de son esprit, et gagner leur affection par les agrémens de son caractère. Ils crurent pendant quelque temps élever un enfant catholique, mais ils découvrirent dans sa conduite quelques traits d'hypocrisie ; toutefois ils ne désespérèrent pas de le gagner peu à peu, et d'en faire un enfant de l'Eglise. Lorsqu'on lui témoignoit les soupçons qu'on avoit sur sa religion, il en étoit quitte pour dissimuler adroitement les sentimens qu'il conservoit toujours dans son cœur. Ainsi, quand on lui eut reproché de s'être échappé plusieurs fois de la chapelle pendant la sainte Messe, ou

de s'être caché pour n'y point assister, il s'y rendit assidu. Il se confessoit tous les mois, pour se conformer à la règle du collége; mais il faisoit un jeu de la confession; et lorsqu'il se trouvoit avec ses parens ou ses amis protestans, il plaisantoit sur ce qu'il avoit dit à l'oreille du confesseur. Celui-ci lui parla souvent de la première communion, pour l'engager à s'y préparer. Sa réponse ordinaire étoit, que la chose avoit trop d'importance pour n'y pas penser long-temps, et qu'il ne pouvoit se déterminer à la faire si tôt. Sorti du collége, il se démasqua et reprit dans la maison paternelle tout le langage qu'on y parloit : il venoit d'achever sa réthorique. Son père, genthilhomme, d'une fortune aisée, et jaloux de lui procurer une éducation conforme à sa naissance et au dessein qu'il avoit de le mettre au service, n'épargna rien pour en faire un officier capable de se distinguer dans la profession des armes. Comme il avoit une taille avantageuse, de la souplesse dans les membres, et beaucoup de dextérité, la danse, le manége et l'exercice des armes firent remarquer en lui tous les talens extérieurs qui peuvent relever ceux de l'esprit. Au mois de mai 1780, on obtint pour lui une place sur la frégate *la Railleuse*, commandée par M. de Saint-Côme; il avoit dix-neuf ans lorsque, par ordre de M. de la

Touche, lieutenant-général des armées navales, il s'embarqua pour passer en Amérique. Après avoir servi vingt mois en qualité de *volontaire navigateur*, au mois de janvier 1782 il reçut ordre de s'embarquer sur le vaisseau du roi *la Victoire*, commandé par M. le chevalier d'Albert Saint-Hippolyte, chef d'escadre. Ce second service ayant fini par le retour du vaisseau dans les ports de France, il se rendit chez son père au mois de mai 1782, bien résolu de suivre la carrière où il avoit fait les premiers pas. On voit, par les certificats des officiers supérieurs sous l'ordre desquels il avoit fait ses deux campagnes, qu'il avoit su mériter leurs suffrages autant par sa conduite et ses mœurs, que par sa bravoure et sa fidélité à la discipline militaire. Ce n'est pas qu'il ne s'en soit quelquefois écarté; son génie vif et bouillant, joint à son habileté à manier les armes, l'exposoit plus que beaucoup d'autres à tourner contre lui-même et contre ses collègues celles dont il ne devoit user que contre les ennemis de la patrie et de l'état : plus d'une fois il oublia la défense imposée par les lois divines et humaines à tous ceux qui portent le glaive, de l'ensanglanter par un crime ; il se laissa emporter à la fureur du duel : mille fois, depuis que la religion eut tout changé en lui, il a béni le Seigneur de n'avoir point péri dans

ces

ces détestables combats, comme de n'avoir porté le coup de la mort à aucun de ses complices. Il n'y pensoit qu'avec horreur ; et de tous les égaremens de sa vie c'étoit celui dont le souvenir faisoit les plus vives impressions sur son esprit et sur ses sens.

De retour dans sa famille, il s'appliqua à cultiver ses talens militaires, et attendit l'occasion la plus prochaine de s'embarquer de nouveau. Comme il aimoit beaucoup l'exercice, son père lui fit présent d'un beau cheval, sur lequel il se promenoit fréquemment, sans lui mettre de mors, pour ne point lui gâter la bouche. Voulant un jour le monter, et ne trouvant point le bridon avec lequel il avoit coutume de le gouverner, il se contenta d'un licol. L'animal, qui se sentit plus libre qu'à l'ordinaire, eut à peine fait quelques pas, qu'il prit le galop, sans que le cavalier pût venir à bout de le retenir : il eut bientôt parcouru un très-long espace de terrein ; et, loin de modérer sa course, plus il avançoit, plus son impétuosité redoubloit. Le jeune officier, pour éviter le péril affreux dont il étoit menacé, prit le parti de se débarrasser et de se jeter par terre ; en se précipitant il se renversa sur une de ses jambes ; la secousse fut si violente que le poids de son corps fit casser cette même jambe, et avec tant de bruit qu'il ne put douter, à l'instant même de sa chute,

de l'accident funeste qui venoit de lui arriver. Quelques personnes de la campagne, qui travailloient près de là, accoururent à l'instant; il avoit déjà perdu connoissance. On le transporta chez son père, où l'on n'eut rien de plus pressé que d'appeler un chirurgien pour visiter la jambe et pour la remettre. On conçoit aisément tout ce que dut souffrir, dans cette douloureuse opération, un jeune homme naturellement fort impatient, et combien il lui en coûta de se voir condamné à garder le lit durant des mois entiers. Il eut tout le temps de se livrer à ses réflexions; celle qui le tourmentoit le plus, c'étoit la crainte de ne pouvoir dans la suite marcher que très-difficilement, de demeurer même peut-être boiteux tout le reste de sa vie. La longueur de sa guérison ne contribua pas peu à augmenter cette crainte; il fut contraint de garder le lit plus long-temps qu'il n'est ordinaire après un accident semblable. Dieu, qui vouloit l'attirer à lui, ne prolongea ses souffrances et l'espèce de captivité où il avoit permis qu'il fût réduit, que pour le forcer en quelque sorte à rentrer dans son cœur, et à s'occuper moins de son sort temporel que du sort éternel de son ame. Soit que les instructions qu'il avoit entendues au collége de Bordeaux lui revinssent à l'esprit et commençassent à produire en lui ce qu'elles n'avoient pu opérer alors, soit qu'il

fût visité par quelque zélé catholique du pays, qui plaignoit plus son aveuglement spirituel que la situation de son corps, et qui entreprît de l'instruire (ce que je n'ai pu découvrir), il est certain que les grâces tant intérieures qu'extérieures qu'il reçut alors, ne trouvèrent plus son cœur aussi indocile qu'il l'avoit été jusque-là. On n'est jamais mieux disposé à reconnoître la vérité de la religion catholique et le vice des sectes qui l'ont abandonnée, que lorsque, seul avec Dieu et soi-même, on sait arrêter ses regards sur les années éternelles, et méditer l'Evangile. Le jeune chevalier de Martineau en fit l'expérience; et convaincu déjà de la fausseté de la doctrine qu'il avoit sucée avec le lait, il prit la résolution d'y renoncer pour se faire catholique, Mais de si heureuses dispositions ne furent pas de longue durée; la bonne semence qui promettoit des fruits permanens de salut, fut étouffée presque aussitôt qu'on l'avoit vu naître. Les souffrances étoient le moyen dont la divine Providence s'étoit servie pour lui faire ouvrir les yeux à la lumière; mais, assuré de sa guérison, il oublia bientôt ses promesses et ne pensa plus à renoncer à l'erreur. Les démarches éclatantes qu'il s'agissoit de faire pour abjurer le calvinisme, les sacrifices que ce changement exigeoit de lui, et surtout la foiblesse de son cœur, qui n'avoit pas le

courage de rompre les liens de ses passions ni de s'élever au-dessus du respect humain, ennemi si terrible aux jeunes gens, tout cela fit avorter le généreux dessein qu'il avoit formé de se convertir.

Aux approches de la santé dont il étoit enfin à la veille de jouir après plusieurs mois de langueur et d'ennui, le souvenir de l'éternité s'éloigna entièrement de son esprit ; et, désabusé des dogmes de Calvin, dont il sentoit l'absurdité, sans avoir le courage de dévouer à la religion catholique un cœur dont l'ambition et les autres passions de son âge s'étoient emparées de nouveau, il ne savoit plus lui-même ce qu'il étoit ; il ne se félicitoit plus que des avantages dont on le flattoit, et des moyens de s'avancer qui l'attendoient après son rétablissement, lorsque la main qui l'avoit frappé si rudement une première fois, lui porta un nouveau coup auquel il ne s'attendoit pas, et qu'il n'avoit pas même lieu d'appréhender. Comme le chirurgien l'assura que sa jambe étoit parfaitement remise, et qu'il pouvoit commencer d'en faire usage, muni des appuis qu'on prend en pareil cas, il essaya de marcher : il n'avoit fait que trois ou quatre pas, lorsque le pied lui ayant glissé, sa jambe se brisa une seconde fois : nouvel accident qui fut infiniment plus fâcheux que le premier. Les secours ne lui manquèrent pas ; mais la

seconde fracture se trouva beaucoup plus dangereuse que la première, et le chirurgien ne dissimula point la difficulté qu'il y auroit, non-seulement à rétablir la jambe, et à la rétablir surtout sans que le jeune officier perdît rien de la bonne grâce avec laquelle il marchoit, mais encore à la conserver. Je voudrois être à portée de recueillir ici tout ce qui se passa dans son ame, et tout ce que lui suggéra, dans cette extrémité, la violence d'une douleur qui devoit peu différer du désespoir. Ce que je sais, au moins, c'est qu'il ne put méconnoître dans cette seconde chute une punition du Ciel, et qu'il ne tarda pas à s'en avouer digne par l'ingratitude avec laquelle il avoit abusé de sa guérison. On ne l'eut pas plutôt rapporté sur son lit, qu'il l'arrosa de ses larmes; mais ce n'étoient encore que des larmes arrachées par le sentiment d'une douleur aiguë, il ne tarda pas à en verser qui furent le fruit d'un cœur brisé par la contrition. *Hélas!* disoit-il, *que deviendrai-je s'il faut en venir à me couper la jambe, comme j'en suis visiblement menacé* (on crut long-temps qu'il n'y avoit plus d'autre parti à prendre)? *et s'il faut subir cette terrible opération, qui m'a dit que je serois du petit nombre de ceux qui ont le bonheur d'y survivre?* Ces réflexions lui étoient toujours présentes: se voyant menacé de si près d'être enlevé de ce monde et

porté au tombeau, il ne pouvoit penser, sans frémir, que son sort rouloit sur l'effrayante alternative, ou d'être éternellement dans le séjour des incrédules et des impies, ou d'aller jouir du bonheur promis aux infidèles et aux pécheurs sincèrement convertis: ainsi, n'ayant plus la force de résister aux sollicitations pressantes de la grâce, et persuadé qu'il seroit hors de la voie du salut tant qu'il ne se jetteroit pas entre les bras de l'Eglise romaine, il se détermina à faire venir secrètement un vertueux Curé, qui n'étoit pas éloigné de sa maison : celui-ci, aussi consolé des dispositions où il le trouva, qu'il avoit été affligé de son retour à ses premiers sentimens lors de sa convalescence, seconda ses désirs de conversion avec tout le zèle d'un digne ministre de Jésus-Christ et de son Eglise. Il l'instruisit dans les fréquens entretiens qu'il eut avec lui, et le dirigea avec autant de sagesse que d'affection et de charité. Mais pendant que la grâce avançoit l'œuvre de Dieu dans son ame, les hommes de l'art, à qui sa jambe étoit livrée, voyoient s'affoiblir de jour en jour l'espérance de le rétablir. Le mal crut tellement, que, désespérant de pouvoir rejoindre les deux parties de la jambe, ils décidèrent qu'on procéderoit incessamment à l'amputation; on en faisoit tous les préparatifs, et en même temps on y disposoit le malade

par tout ce qui peut inspirer la patience et la force nécessaires dans une épreuve si douloureuse. Il forma dès-lors la résolution inébranlable d'exécuter, si Dieu lui accordoit de nouveau la guérison, un projet qui étoit un gage bien assuré du changement de son cœur; c'étoit de quitter la maison paternelle, où il voyoit bien qu'il ne pouvoit pas faire son salut, pour faire hautement profession de la religion catholique. A son second baptême, on lui avoit donné saint Pierre pour patron; il l'invoqua alors, pour la première fois de sa vie, en lui promettant de ne plus vivre séparé de l'Eglise, mais d'embrasser la Foi, et de tout sacrifier à son salut. Après avoir pris ses mesures avec Dieu et avec son ame, il pria instamment son père de consentir qu'on différât l'opération. C'est à moi-même, ou en ma présence, qu'il a assuré plusieurs fois que du moment qu'il eut fait cette prière il s'opéra un changement si heureux dans l'état de sa jambe, qu'il l'a toujours regardé comme une sorte de miracle. On continua donc de le panser sans lui parler d'amputation, et l'on attendit le moment favorable de l'y déterminer. Mais l'on fut bien surpris de trouver sa jambe, au bout de quelques jours, entièrement différente de ce qu'elle avoit été jusque-là. Le doigt de Dieu se montroit trop sensiblement à lui dans une guérison si déses-

pérée de ceux qui le traitoient ou qui le visitoient, pour qu'il ne le reconnût pas. Il renouvela sa résolution, et s'y affermit plus que jamais ; dès-lors plus de projet de service de marine, ni de démarches pour avancer sa fortune. Il étoit sincèrement catholique dans le cœur ; mais il lui falloit un guide pour marcher dans la carrière où Jésus-Christ l'appeloit, et il ne lui fut pas aisé, tant qu'il garda le lit ou la chambre, de se le procurer. Il fut assez heureux toutefois pour se ménager quelques entrevues avec le digne Ecclésiastique qui avoit déjà tenté l'œuvre de sa conversion, et l'on convint des mesures que l'on prendroit dès que le malade seroit en état de sortir. Ce ne fut qu'après onze mois depuis sa chute, qu'il se trouva rétabli. On craignoit beaucoup pour lui, et il craignoit lui-même que sa jambe, après avoir essuyé tant de traitemens entre les mains des chirurgiens, n'eût contracté soit quelque difformité considérable, soit une foiblesse qui rendît son pas défectueux ; on s'attendoit même à le voir boiter un peu ; mais on fut heureusement trompé, et tout ce qui lui resta fut un anneau qui s'étoit formé autour de sa jambe, à l'endroit de la fracture. Un succès aussi complet, loin de lui faire oublier la main paternelle qui, après l'avoir affligé, venoit de le guérir si parfaitement, ne fit que

ranimer sa ferveur : le premier usage qu'il fit de ses jambes, fut d'aller rendre à Notre-Seigneur ses actions de grâces, et recevoir les charitables avis du pieux directeur qui lui avoit déjà porté les premiers secours spirituels. Celui-ci lui donna à lire l'histoire des variations, les avertissemens et les instructions pastorales, avec l'exposition de la doctrine catholique et autres ouvrages de M. Bossuet, composés pour la défense de la Foi, contre les protestans. Quoiqu'il n'eût étudié ni théologie ni philosophie, il comprit assez ce qu'il lisoit pour se convaincre de la nécessité d'embrasser la Religion catholique. Mais comment se déclarer pour elle dans le sein d'une famille où le nom seul de l'Église romaine étoit en horreur ? Il sonda les dispositions de son père, qui l'aimoit tendrement. Il espéra que son affection le rendroit, sinon favorable, du moins indifférent sur son projet. De temps en temps il hasardoit quelques mots dans la conversation, à dessein de faire entrevoir le projet qu'il rouloit dans son esprit. Il savoit se taire quand il le falloit, de peur de choquer un père dont il étoit infiniment jaloux de conserver l'amitié. Celui-ci se borna d'abord à prendre le ton de la plaisanterie, et son cœur paternel substitua cette peine douce et légère à la rigueur que lui eût inspirée contre un autre son attachement pour sa secte. Le

jeune homme, enhardi par cette espèce d'impunité, prit ses momens pour s'ouvrir davantage, et pour annoncer sans détour qu'il pensoit très-sérieusement à se déclarer enfant de l'Eglise catholique. Alors on changea de langage à son égard : aux représentations et aux railleries succédèrent les reproches et les menaces. Tous deux se trouvoient dans une étrange perplexité. L'amour filial ne cédoit qu'avec peine, dans le cœur de l'un, aux motifs supérieurs qui lui faisoient un devoir de la résistance : une affection réciproque combattoit chez l'autre la nécessité où il croyoit être de sévir contre son cher chevalier. Chacun s'occupoit du dernier parti qu'il avoit à prendre. On sait que le zèle de la religion chez les sectaires est capable de porter aux derniers excès. L'affection qu'avoit toujours eue ce père infortuné pour son enfant, se changea en résolution de le déshériter s'il en venoit à abjurer le calvinisme, et à le bannir de sa maison. Un traitement si dur plongea le jeune de Martineau dans la douleur la plus amère, mais il ne le découragea point : pour prévenir le coup, il résolut de s'éloigner lui-même de la maison paternelle; et déterminé à se voir privé de tout plutôt que de perdre son ame, il se concerta avec son directeur et un Curé voisin qui connoissoit à Poitiers des Prêtres aussi vertueux que lui, sur les moyens de

mettre son projet à exécution. La maison de M. Bernard, alors professeur de philosophie, et aujourd'hui principal du collége de Poitiers, fut l'asile que Dieu prépara à ce généreux transfuge. Tout fut disposé secrètement pour le voyage ; et dès qu'il eut touché la somme qui lui étoit due pour appointemens de son service sur mer, il partit. Rendu à Poitiers, il alla se jeter entre les bras de l'homme charitable qui devoit lui servir de père ; il en fut reçu avec une charité et une tendresse qui soulagea beaucoup la douleur qu'il avoit ressentie de s'être vu obligé de fuir de la maison paternelle, et le chagrin qui le suivoit partout de s'en voir exilé peut-être pour toujours, sans avoir pu dire adieu à la personne du monde la plus chère à son cœur. Depuis plusieurs années il avoit perdu sa mère ; il étoit inconsolable du malheur qu'elle avoit eu de mourir hors du sein de l'Eglise. Il n'avoit plus qu'un père et qu'un frère, mais qui lui étoient devenus plus étrangers que si jamais il n'avoit eu de rapports avec eux : quelle tribulation pour un fils plein d'ame et des grands sentimens que donne la religion ! Dieu lui fit éprouver alors ce que promet Notre-Seigneur à ceux qui auront quitté pour lui père, mère, frères, sœurs et amis : pour un père et un frère selon la chair, qu'il venoit de perdre, il en trouva plusieurs selon l'esprit. M. Bernard et M. de

Senailhac, ci-devant principal du collége de Poitiers, et aujourd'hui vicaire-général de Saint-Claude, eurent bientôt connu tout le prix du dépôt que la divine Providence avoit mis entre leurs mains. Ils l'instruisirent, et en peu de temps ils le trouvèrent capable de recevoir les sacremens de Pénitence et d'Eucharistie. Comme il n'avoit assisté aux prêches que dans son enfance, et que depuis son retour du collége de Bordeaux chez son père, où il s'occupoit moins des exercices de sa religion que de ses fonctions militaires, il n'y avoit point reparu; comme d'ailleurs la vie édifiante qu'il menoit à Poitiers depuis qu'il étoit arrivé dans cette ville, étoit déjà un témoignage éclatant de sa foi et de sa vertu, on ne jugea pas nécessaire de recevoir son abjuration avec la solennité ordinaire. La confession, dont il avoit fait si long-temps un sujet de dérision et une profanation horrible, étoit devenue pour lui une source de consolation et de paix. Sa première communion offrit à ceux qui en furent témoins un spectacle attendrissant. Tout ce qu'il avoit perdu en quittant la maison de son père, il le rétrouvoit dans le pain céleste, avec des délices intérieures qu'il n'avoit jamais connues.

Les hommes de Dieu qui lui administroient les secours spirituels n'étoient pas moins attentifs à ses besoins temporels. Il n'avoit

emporté, en quittant Sainte-Foix, sa patrie, que la somme de 427 livres, qui étoit la récompense de son service militaire, ressource précieuse que Dieu lui avoit comme mise en réserve pour le besoin actuel où il venoit de se trouver, et qu'il se félicitoit de n'avoir reçue que deux ans après son débarquement. Ce secours lui avoit fourni les frais de son voyage, et de quoi faire les premières dépenses de son séjour à Poitiers. Ses protecteurs, après l'avoir instruit et fortifié dans les principes de la foi qu'il professoit, le placèrent dans la maison d'un respectable magistrat (M. de la Mardière), conseiller au présidial de cette ville, pour y faire la fonction de précepteur; il fut chargé de l'éducation de deux enfans; il s'en acquitta avec un zèle et une intelligence qui le firent bientôt estimer et chérir comme le premier enfant de la maison. Tout cela n'étoit point la maison paternelle; et en esprit chaque jour auprès du père et du frère avec lesquels il ne lui étoit plus permis de vivre, il ne pouvoit trouver que dans la méditation de quoi soutenir le poids de la douleur qui l'accabloit. A la tristesse qui paroissoit sur son visage lorsqu'on lui parloit de sa famille, on s'apercevoit bientôt du chagrin qu'il nourrissoit dans son cœur; on n'en sentoit que mieux le prix des services qu'il rendoit, et de ce que l'on faisoit pour le payer de retour : dans toutes les maisons

de Poitiers, où l'on s'entretenoit du jeune chevalier de Martineau, de ses malheurs, de son esprit, de ses talens, des charmes de sa conversation, de sa douceur, de sa tendre piété, c'étoit à qui en feroit le plus d'éloges.

Prêt à tout et capable de tout, on eût voulu pouvoir le multiplier et le posséder tout à la fois dans plusieurs des premières maisons de Poitiers. Une partie des momens libres qui lui restoient après avoir donné des leçons à ses élèves, il la consacroit à instruire un autre enfant dans une maison voisine de celle de M. de la Mardière. Mais, plus occupé encore du soin de se former lui-même, il assistoit aux leçons de philosophie que donnoit M. Bernard au collége, et il s'y distinguoit autant par ses succès que par sa vertu. Elle fut mise plus d'une fois à l'épreuve; mais outre l'esprit de lumière qui l'avoit conduit dans cette ville, il avoit dans les personnes qu'il fréquentoit, plus d'un ange visible qui veilloient sur lui, et savoient le mettre en garde contre les périls auxquels étoit exposé son salut; tous les piéges qu'on lui tendit ne servirent donc qu'à l'affermir dans la vertu. Quelques-uns de ses condisciples lui proposèrent une fois d'aller à la comédie : il refusa; et aux instances qu'on lui fit pour l'y entraîner, il répondit en homme incapable de se laisser ébranler. Plus il résistoit, plus on le pressoit de se rendre. Dans

la pensée que peut-être il étoit arrêté par la petite dépense qu'il faudroit faire, on lui offrit un billet : c'eût été une conquête et un triomphe pour les jeunes gens qui l'investissoient ; mais tous leurs efforts n'aboutirent qu'à faire connoître la fermeté de son ame et la solidité de sa vertu. On ne fut pas tenté, dans la suite, de lui faire jamais semblable proposition. Autant ceux qui aimoient leur plaisir étoient jaloux de l'attirer à eux, autant il avoit de zèle à les attirer à Dieu. « Non, » m'écrivoit M. l'abbé d'Aviau, je n'ai rien » vu ou entendu en lui, qui ne tendît au » bien, à la perfection ; et comme il cher» choit à répandre sur ceux qui l'entouroient » le beau feu dont il étoit consumé, plus » d'une fois Dieu a béni les essais de son » zèle. »

L'épreuve dont je viens de parler n'est pas comparable à celle dont j'ai été informé tout récemment par l'homme du monde le mieux instruit sur ce qui le regarde. Une vertu médiocre y eût succombé ; la sienne n'en devint que plus solide et plus forte. Peu de temps après qu'il eut quitté Sainte-Foix, sa patrie, on l'accusa dans cette ville d'avoir joué la religion, en la faisant servir de voile à un commerce criminel, dont on prétendoit donner des preuves sans réplique. On ajoutoit qu'il avoit fui au moment où le scandale

devenoit trop public pour qu'il pût se dérober autrement à la diffamation. Les apparences rendoient le fait si vraisemblable, et les couleurs qu'on lui donnoit étoient si séduisantes, que les catholiques de Sainte-Foix, comme les calvinistes, ne croyoient pas pouvoir l'en disculper. Le Curé même, qui avoit adressé M. de Martineau à M. de Senailhac, d'après lequel je raconte le fait, le crut comme les autres. Il en écrivit à celui-ci, et il le fit en homme qui vouloit obliger son ami; lui marquant qu'il étoit trompé par le prétendu converti, à qui il avoit fait accueil; que c'étoit un jeune homme sans mœurs et un hypocrite, dont on ne parloit plus à Sainte-Foix qu'avec indignation et horreur. M. de Senailhac le connoissoit trop bien pour ajouter foi à l'imputation. Après avoir hésité long-temps s'il lui en parleroit, il fut déterminé par des raisons de prudence et de sagesse à ne pas lui laisser ignorer la calomnie. Une accusation si cruelle fut pour lui un coup de foudre qui le frappa rudement sans le renverser. *Ce sont*, dit-il, *mes ennemis qui me poursuivent : jamais je n'ai rien fait de semblable à ce qu'ils m'imputent*, *pas même étant calviniste*. M. de Senailhac le consola, surtout en lui rapportant que saint Athanase, entre plusieurs autres, avoit essuyé une calomnie encore plus atroce, puisqu'elle tomboit sur la

personne d'un évêque. *Peut-être*, lui répondit-il en sanglotant, *que Dieu fera connoître mon innocence.* Elle fut reconnue en effet; mais ce ne fut qu'au bout d'un an, et sans qu'il eût rien fait ni rien écrit pour se justifier. La fausseté du bruit qui s'étoit répandu contre son honneur, fut mise dans une évidence à laquelle il étoit impossible de se refuser. Aussi tous les catholiques qui l'avoient cru coupable, firent-ils aux calomniateurs qui avoient accrédité l'opinion publique, des reproches proportionnés à l'injure qu'ils avoient faite à sa réputation. C'est ainsi que Dieu, après avoir éprouvé son serviteur, le vengea de la manière la plus éclatante, et confondit la malice de ses persécuteurs, par l'hommage qu'on fut forcé partout de rendre à sa vertu.

Il étoit alors dans sa vingt-unième année: il se sentoit de l'attrait pour l'état ecclésiastique: un des motifs qui l'y portoit étoit le désir, s'il avoit le bonheur de parvenir au sacerdoce, de consacrer les prémices de son zèle à aller tenter la conversion de son père et de son frère. Plein d'ardeur et d'émulation par caractère, cette perspective augmentoit beaucoup l'énergie de son ame. Il falloit, pour exécuter son dessein, entreprendre un cours de philosophie: depuis plus de trois ans il avoit perdu de vue les belles-lettres, et tout livré à l'étude

de la navigation, il avoit négligé totalement la lecture des auteurs latins. Avec moins de pénétration et de facilité, il lui eût été impossible d'embrasser tout à la fois tant d'occupations différentes, et il eût entrepris trop de choses pour réussir dans aucune ; mais précepteur excellent dans deux maisons, il étoit encore meilleur élève dans l'Université, où il étudioit la philosophie. Les élémens de cette science, tout arides qu'ils sont, ne le dégoûtèrent point. Ce fut un jeu pour lui, et en quatre ou cinq mois de temps il fit de si rapides progrès dans la logique et la métaphysique, qu'on pensa à le produire au premier acte public. Il accepta l'offre qu'on lui fit d'ouvrir la carrière des thèses au commencement d'avril, en disputant sur la partie de la philosophie qu'il avoit déjà parcourue ; et le programme étoit imprimé, lorsque la même Providence qui l'avoit conduit à Poitiers sembla avoir de nouveaux desseins sur lui.

La sensation que fit ce jeune étudiant dans la ville parmi toutes les personnes vertueuses, ne tarda pas à inspirer le plus grand intérêt à son sort. M. l'abbé d'Aviau, vicaire-général, aujourd'hui archevêque de Vienne, ne fut pas le dernier à s'occuper de lui. Il avoit lu depuis peu de temps la relation de la conversion de M. Thayer, cet ex-ministre de Boston, aujourd'hui missionnaire aposto-

lique, dont tout le monde sait l'histoire, et qui venoit de recevoir la tonsure au petit séminaire de Saint-Sulpice où il demeuroit: il la fit lire à M. de Martineau; celui-ci fut frappé des traits de la grâce dont elle étoit remplie; et ce qui lui fit une impression toute particulière, ce fut d'apprendre que M. Thayer soupiroit, comme lui, après le moment où, ayant reçu le sacerdoce, il pourroit se rendre auprès de son père et de ses frères, ne désirant rien tant, après son propre salut, que de leur procurer le trésor de la foi. Ce trait de conformité avec le néophyte bostonien, prépara son esprit à la proposition que M. d'Aviau méditoit de lui faire, au plus tard à la fin de sa première année de philosophie, de l'envoyer à la capitale. Il n'étoit encore qu'à la moitié. Dès le commencement du carême, son protecteur m'avoit écrit en sa faveur, et demandé si je voudrois me charger de lui faire continuer ses études dans notre séminaire. Il paroissoit désirer que je le reçusse sans délai. Malgré les témoignages avantageux qu'il me rendoit de ses talens et de sa vertu, je n'osois courir les risques qu'il y avoit à faire entrer sitôt en théologie un sujet qui n'avoit fait que quelques mois de philosophie, et qui n'avoit repris ses études qu'après avoir mis trois années entières à étudier et à exercer l'art de la navi-

gation. J'exposois sur cela mes difficultés ; mais je finissois par m'en rapporter à la prudence. de M. d'Aviau, et à ce qu'il décideroit soit avec M. Bernard, le professeur du jeune homme, soit avec M. de Senailhac, son directeur. Tout étoit encore en suspens, lorsqu'on lui donna jour pour soutenir la thèse à laquelle il se disposoit avec toute l'ardeur que donne une louable émulation. M. de Chabot, qui étoit alors à Poitiers, venoit de recevoir la nouvelle de sa nomination à l'évêché de Saint-Claude ; ce qui l'obligea de partir au bout de deux ou trois jours pour Paris. Le jeune de Martineau avoit déjà en mains ses thèses imprimées ; il les distribuoit et composoit le petit discours qu'il devoit prononcer à l'ouverture de l'exercice académique, lorsque M. d'Aviau, qui venoit de prendre ses mesures avec M. l'abbé de Chabot, lui parla de faire le voyage de Paris, et de le faire incessamment. Il avoit le cœur trop bien placé pour ne pas sentir tout le prix de l'offre qu'on lui faisoit. La générosité avec laquelle son nouveau protecteur vouloit bien lui donner une place dans sa voiture, et le défrayer de tout, ne lui laissa plus de volonté que pour se mettre entre ses mains. Il lui en coûta pour quitter les hommes de Dieu qui lui avoient rendu en tous les genres des services inestimables ; mais il se séparoit d'eux pour leur obéir, et il n'en acquéroit que de

nouveaux droits à la grande affection qu'ils lui portoient. Celle qu'on lui témoignoit dans la maison où il logeoit, ajoutoit beaucoup à la peine que lui causoit cette séparation. Mais plus il en coûtoit à son cœur de se voir arracher à des amis, dont le commerce faisoit ses plus chères délices après celles que fait goûter la religion, plus il méritoit devant Dieu et devant les hommes. Après son départ, on connut mieux que jamais l'opinion qu'on avoit conçue de ses qualités et de ses talens. Ses condisciples qui étoient, en pareil cas, des témoins recevables et peu suspects, s'accordèrent à dire que c'étoit le meilleur sujet de leur classe qu'ils venoient de perdre.

Il arriva à Paris le 10 avril : M. l'évêque de Saint-Claude, presque aussitôt qu'il fut descendu de sa voiture, prit la peine de venir lui-même au séminaire de Saint-Sulpice, le présenter à M. Emery. Je fus appelé à l'entrevue. A l'abord seul du sujet, au ton, au port, à la sérénité du visage, à la douceur de ses regards, à l'air de noblesse qui se remarquoit dans toute sa personne, j'en conçus toute l'idée avantageuse que m'en avoit donnée M. l'abbé d'Aviau : je fus frappé de la décence de son extérieur. Avec une grande propreté, je vis une simplicité qui annonçoit déjà tout l'esprit de l'état qu'il se proposoit d'embrasser. Il ne pouvoit être plus modeste dans ses che-

veux, dans son habillement, ni tout à la fois montrer plus de dignité dans toutes ses manières. Je le menai au petit séminaire, et lui donnai une chambre dont il prit possession le même jour. Je craignois, je l'avoue, que le nouveau genre de vie qu'il s'agissoit pour lui de soutenir ici pendant quatre ou cinq ans, ne l'effrayât. Il venoit d'une maison où on l'avoit traité avec toutes sortes de ménagemens, et il entroit dans une autre où l'on ne devoit guère connoître de priviléges ni d'exceptions ; il quittoit une bonne table pour se réduire à l'ordinaire le plus frugal et le plus uniforme ; changement qui devoit d'autant plus lui coûter, que la grande maladie qui l'avoit retenu au lit, et fait souffrir près d'une année entière, lui avoit considérablement altéré l'estomac et affoibli la poitrine. Il en avoit même contracté une difficulté insurmontable à digérer les alimens maigres dont on use le plus fréquemment dans les communautés. Mais rien de tout cela ne lui faisoit impression. Il étoit trop satisfait de se voir plus à portée que jamais de suivre la route que lui frayoit la divine Providence, pour s'inquiéter de son régime actuel, et regretter celui qu'il venoit d'abandonner. La joie qu'on lisoit dans ses yeux, et qui perçoit à travers tous ses entretiens, eut bientôt calmé mes inquiétudes. Ce qui contribua beaucoup à lui rendre agréable son

nouveau séjour, fut la multitude des sujets vertueux qu'il eut bientôt connus dans les deux séminaires de Saint-Sulpice. Il s'étoit promis, en y venant, des modèles d'édification ; c'étoit le genre de compagnie qu'il cherchoit avant tout : il en trouva abondamment, et se vit environné de jeunes aspirans au sacerdoce, qui lui parurent remplis de piété. Quelques Messieurs du grand séminaire, qui furent bien aises de le connoître, le visitèrent peu de temps après son arrivée : l'entretien fut également agréable à ceux qui faisoient la visite, et à celui qui la recevoit ; jamais il n'avoit goûté un plaisir aussi pur. Loin de regretter son ancienne liberté, il se félicitoit sans cesse de vivre dans une école où il ne pouvoit méconnoître la bénédiction du Seigneur. Si quelquefois il trouvoit rudes et pénibles à la nature les règles de la maison, comme le lever du matin à cinq heures, et la continuité du silence, un moment de réflexion lui rendoit cette peine bien douce, et lui faisoit dire : « Que je suis heureux » d'avoir tant de bons exemples devant les » yeux ! » *Isti sunt semen cui benedixit Dominus* (1). Ce bel aspect des deux séminaires qui le charmoit, étoit le fruit d'une révolu-

(1) Isai. 6, 9.

tion qui, par une faveur extraordinaire du Ciel, s'étoit opérée depuis deux ans, et avoit comme renouvelé la face des deux maisons. Dieu sembloit avoir pris soin de réunir tout à la fois beaucoup d'ames élevées et faites pour consoler l'Eglise de ses malheurs actuels. M. de Martineau vint en augmenter le nombre. Plaise au Ciel de conserver une génération si chère à l'épouse de Notre-Seigneur, et de la perpétuer, en suscitant chaque année des élèves d'une aussi grande espérance que plusieurs de ceux que le séminaire vient de perdre (1)!

Un des sujets de joie qui l'affectèrent le plus vivement, fut de s'y trouver avec M. Thayer. Dès le moment de son entrée, il le chercha, et on les vit à l'instant s'embrasser réciproquement, comme deux frères en Jésus-Christ, qui, après avoir couru les plus grands périls

(1) Entre plusieurs autres, on se ressouviendra longtemps de M. de Retz, et de la vive impression qu'a faite sur tous les esprits la sévérité de sa vie, depuis la subite métamorphose qui se fit en lui pendant les vacances de 1783, jusqu'au mois de décembre 1788, époque de son départ pour les Indes Orientales, où l'a fait voler le désir de gagner des ames à Jésus-Christ. Sa grande piété, prédication plus éloquente que tous les sermons, pendant qu'elle va fructifier au-delà des mers, porte encore dans le séminaire des fruits admirables de vertu : Dieu veuille en faire autant de nouvelles semences, aussi fécondes que celles à qui il a dit : *Crescite et multiplicamini.*

dans

dans une longue navigation, ou plutôt après avoir fait les plus affreux naufrages, et en avoir été sauvés par la main de Dieu et de ses Anges, se trouvoient rendus au même port, pour y goûter tous les mêmes charmes de la paix dans la maison et entre les bras de la plus tendre des mères.

Je ne tardai pas à lui faire raconter l'histoire de son changement; elle fit sur moi une impression singulière, comme sur tous ceux qui en furent successivement informés, soit par le rapport que je leur en faisois, soit de sa propre bouche. Ce n'est pas qu'il aimât à parler de lui; mais l'ingénuité de son caractère, bien différent alors de ce qu'il avoit été pendant son séjour à Bordeaux, et le plaisir qu'il trouvoit à faire admirer en lui l'œuvre de la grâce, le rendoient facile à satisfaire tous ceux qui l'interrogeoient. L'estime qu'on lui porta dès les premiers entretiens, augmenta à mesure qu'on le connut plus parfaitement, et surtout lorsque dans les conférences de théologie on l'entendit parler avec autant de facilité que de grâce, et qu'avec un discernement rare on découvrit en lui une grande modestie. Extrêmement réservé sur tout ce qui lui étoit arrivé dans sa jeunesse et sur ce qu'il avoit vu, fait ou appris pendant les deux années qu'il avoit servi, on ne remarquoit point en lui cette démangeaison, si commune

aux jeunes voyageurs, de raconter toutes leurs aventures, ou même de feindre ce qui ne leur arriva jamais, pour se donner du relief. En plus d'une occasion j'ai admiré le peu de cas qu'il paroissoit faire de ses anciennes courses en Amérique, et des connoissances qu'il en avoit rapportées. On eût dit qu'il avoit oublié tout ce qui s'étoit passé dans les campagnes qu'il avoit faites ; et un grand nombre de ses collègues furent long-temps à savoir ce qu'il étoit du côté de la naissance et du mérite militaire.

L'espèce de milice nouvelle qu'il avoit embrassée l'occupoit tout entier. Ce n'étoit plus avec des armes visibles et matérielles qu'il s'exerçoit à combattre, ni contre des ennemis semblables à ceux qu'il avoit eus autrefois à attaquer ou à repousser, mais contre ses passions et tout ce qu'il avoit à réprimer dans son caractère. Il l'avoit naturellement violent et impétueux ; mais la grâce, qui change les loups en agneaux, prit sur son esprit et sur son cœur un empire qu'on n'a pu s'empêcher d'admirer en mille rencontres. Dans une communauté nombreuse, où tant de caractères différens et même opposés se trouvent réunis, il est impossible que ce contraste n'ait quelquefois une influence fâcheuse sur les conversations. Ce seroit une espèce de miracle, qu'au milieu des petites altercations qui s'élèvent

pendant les deux heures de récréation que l'on accorde chaque jour au séminaire, il n'échappât de temps en temps, même aux plus vertueux, quelques paroles mortifiantes pour les autres, tant la jeunesse devient facile à s'irriter au moindre mot, dans ces momens où, rendue à elle-même, elle n'a plus rien qui la captive. Plusieurs fois le jeune abbé de Martineau l'éprouva comme les autres; et la résolution qu'il avoit souvent prise, de traiter les caractères même les plus difficiles avec douceur et amitié, il ne réussit pas toujours à l'exécuter. On l'a vu quelquefois, soit pour repousser une injure, soit pour justifier ce qu'il avoit dit ou ce qu'il avoit fait, éclater par des saillies qui se ressentoient un peu de la hauteur d'un jeune officier plein de lui-même. Mais le plus souvent le trait étoit à peine parti, qu'il eût voulu pouvoir le ramener à lui, et se reprochoit de l'avoir lancé; ou si la chaleur de la dispute l'avoit empêché de se reconnoître à l'instant, le repentir suivoit de près, et bientôt la faute étoit avantageusement réparée. Offensé un jour par un des plus jeunes séminaristes, il fit éclater son mécontentement par quelques paroles mortifiantes : mais au bout d'une demi-heure, ne pouvant plus porter le poids d'amertume dont il se sentoit le cœur oppressé, il va trouver l'agresseur, l'embrasse, et lui

témoigne mieux encore par ses larmes que par ses discours, combien il est affligé de lui avoir déplu. Cette démarche produisit entre eux plus qu'une réconciliation sincère ; elle fit naître une de ces unions intimes que la mort seule a coutume de dissoudre.

Ce trait, raconté le lendemain de sa mort, donna lieu à un autre de ses condisciples, qui avoit étudié avec lui à Poitiers, d'en rapporter un arrivé dans cette ville, qui mérite de trouver ici sa place.

Parmi ceux qui suivoient la même classe que lui, il s'en trouva un à qui sa présence étoit à charge, et qui ne pouvoit le rencontrer sans ressentir en lui-même une secrète aversion contre lui ; c'étoit un sujet aussi malhonnête et aussi brusque que M. de Martineau étoit aimable et prévenant. Sans autre raison que son aversion pour la vertu et pour ceux qui la pratiquoient, il s'avisa une fois de le traiter d'hypocrite, et d'ajouter à cette qualification tout ce que l'emportement peut mettre dans la bouche d'un jeune homme indompté. L'humble étudiant fit d'abord semblant de ne pas l'entendre ; mais celui-ci, au lieu de se taire, ne fit que s'irriter de son silence. Se voyant attaqué si injustement, il prit la parole, et répliqua avec douceur : « Mais, quelle raison » avez-vous de me faire ce reproche ? Si je suis » un hypocrite, pourquoi me le dire en pré-

» sence de tout le monde ? » L'agresseur ne fit que s'emporter davantage à cette réponse ; et quoique les jeunes gens, témoins de la scène, prissent le parti de M. de Martineau, qu'ils regardoient et respectoient comme le modèle de l'université, il vint jusqu'à le provoquer de mettre l'épée à la main. Dans ces sortes d'hostilités, la victoire est toujours du côté de celui qui cède et qui se tait le premier ; ce fut le parti que prit le vertueux étudiant, à la grande édification de tous ses condisciples, mais non sans se faire les plus rudes violences. Ce moment fut terrible pour lui, tant il eut de peine à se vaincre lui-même. Après la dispute, il avoua à un de ses amis qu'il s'étoit vu sur le point d'accepter le défi, et que jamais il ne s'étoit trouvé dans une si violente crise.

Mille fois on a remarqué qu'il s'étoit fait les plus grandes violences pour arrêter l'impétuosité de son caractère, et faire triompher en lui la douceur chrétienne, des emportemens de la colère. C'est de quoi l'on s'est entretenu souvent après sa mort, jusqu'à dire qu'en telles et telles circonstances, qu'on se plaisoit à se rappeler, il étoit fort surprenant qu'il eût pu porter si loin la modération et l'empire sur lui-même.

Un sujet déjà si avancé dans les voies de la vertu, tout néophyte qu'il étoit, n'avoit plus

besoin de longues épreuves pour être admis à faire le premier pas vers le sanctuaire. Aussi ne fit-on point de difficulté de l'appeler à la tonsure cléricale, peu de temps après qu'il fut entré à Saint-Sulpice. Il falloit auparavant déterminer à quel diocèse il appartiendroit ; car celui d'Agen, sa patrie, et le voisinage de sa famille, ne paroissoient pas un lieu convenable aux vues du zèle qui dirigeoit ses démarches pour les saints ordres. Monseigneur l'Evêque d'Agen, touché de ces considérations, consentit à son excorporation, et en délivra l'acte sans nulle difficulté. Monseigneur l'Evêque de Poitiers, qui l'eut bientôt connu, le trouvant digne de la grâce qu'on lui demandoit en sa faveur, et s'étant assuré en personne, dans quelques entretiens qu'il eut avec lui, de la vérité des rapports favorables qu'on lui avoit faits de ses talens et de sa vertu, l'incorpora à son diocèse, et lui accorda son dimissoire pour la tonsure. Il la reçut en particulier dans la chapelle du grand séminaire, avec la Confirmation, de la main de Monseigneur l'évêque de Saint-Claude, le 6 d'août 1785, quatre mois environ après son arrivée à Paris. Pendant cette cérémonie, où en prenant le Seigneur pour son partage il reçut en même temps les dons de l'Esprit-Saint et la divine Eucharistie, les tendres sentimens de piété et le profond respect dont son cœur

fut pénétré, parurent sensiblement dans tout son extérieur. Il étoit difficile de montrer dans la prière, au saint tribunal de la pénitence et à la sainte table, plus de foi et de recueillement. Sans nulle affectation, et dans la posture la plus naturelle, il faisoit connoître à tous ceux qui le considéroient alors, qu'il éprouvoit intérieurement tout ce que peut faire naître de plus religieux dans une ame le sentiment de la présence de Dieu. Les yeux modestement fermés, le corps immobile, aux traits de son visage on découvroit je ne sais quelle expression de paix et de contentement intérieur qui excitoit l'admiration, autant qu'elle portoit à la piété.

En voici un exemple que je place ici par anticipation, pour ne pas revenir au même sujet. Durant son dernier séjour à Poitiers, il servit plusieurs fois la sainte Messe dans l'église des filles Pénitentes, à M. l'abbé Leboux, doyen de Saint-Hilaire. Ce fut toujours avec une religion dont on ne pouvoit être témoin sans en être vivement touché. « Lors» que je célébrois (ce sont les termes d'une » lettre de M. Leboux), il me sembloit » avoir un Ange à côté de moi. Un jour, » continua-t-il, qu'après m'avoir rendu ce » service de piété, je l'eus laissé seul dans » l'église, occupé à réciter son office, je » priai la tourrière d'aller lui dire de ma

» part que je l'attendois ce jour-là même à » dîner. Cette bonne fille, qui l'avoit surpris; » vint me dire avec extase : *Ah ! Monsieur*, » *c'est un saint ; je l'ai trouvé prosterné et* » *étendu sur le pavé de l'église.* » C'est ainsi qu'il s'efforçoit de rendre à Notre-Seigneur les hommages qu'il lui avoit refusés tant qu'il l'avoit méconnu dans le sacrement de son amour.

La grâce qu'il venoit de recevoir avec la cléricature, fut pour lui un nouveau motif de s'adonner à l'étude de la science ecclésiastique et des voies de la perfection. Son application à l'étude étoit si constante, et son émulation si vive, que toute ma crainte étoit qu'il ne s'épuisât par un travail au-dessus de ses forces. Le goût de la science ecclésiastique alloit chez lui presque jusqu'à la passion; et non content de raisonner dans les conférences ou exercices de théologie avec une ardeur qui le mettoit aussi souvent aux prises avec lui-même qu'avec ses condisciples, par les efforts qu'il avoit à faire continuellement pour amortir la vivacité de son caractère, il se plaisoit à discuter dans les conversations quelques points de théologie ou d'histoire ecclésiastique. On a trouvé après sa mort des recueils considérables d'observations sur les différens traités de théologie, où l'on remarque autant de facilité à concevoir et à écrire, soit en fran-

çais, soit en latin, que de méthode et de précision.

Un esprit aussi mûr et aussi solide étoit bien éloigné de perdre en lectures frivoles ou étrangères à sa vocation tous les momens dont il pouvoit jouir et disposer après sa principale étude, qui étoit celle de la théologie et de l'Ecriture-Sainte. Celle-ci avoit tant d'attraits pour lui, que son délassement le plus agréable étoit de chercher et de méditer, parmi les livres dont elle est composée, ceux qui lui paroissoient les plus propres à nourrir sa piété et à élever son cœur vers Dieu. Etant à sa seconde année de séminaire, il me témoigna un grand désir de se joindre à quelques-uns de ses confrères qui fréquentoient la classe d'hébreu au collége Royal. Je ne crus pas devoir m'y refuser : il suivit donc le cours des leçons de langue hébraïque, et celles de la théologie n'en souffrirent pas le moindre ralentissement.

Ce fut le 16 d'avril 1786 qu'il reçut les ordres mineurs : ce nouveau pas vers les saints ordres fut pour lui un nouvel avertissement de croître en ferveur. Avant cette époque il communioit au moins une fois tous les huit jours ; dès-lors la faim de la sainte Eucharistie augmenta en lui ; et faisant tous les jours de nouveaux efforts pour marcher dans les voies de la perfection ecclésiastique,

il sut se rendre [illegible] plus fré-
quemment au [illegible]. Il le prenoit au
moins deux fois par semaine. Il ne pouvoit
croitre en é[illegible] : mais il croissoit en
science, et personne dans le séminaire ne
faisoit plus d'honneur aux études. Toujours
prêt à se montrer dans les exercices qui s'y
pratiquoient en forme de thèses, où chacun
argumente et répond à son tour, s'il étoit
invité à entrer en lice, il étoit bien rare qu'il
s'y refusât ; et comme il lui falloit très-peu
de temps pour préparer la matière de la dis-
pute lorsqu'il s'agissoit de livrer le combat,
il montroit aussi, lorsqu'il étoit appelé à se
mettre sur la défensive, une promptitude pour
concevoir, et une facilité dans l'expression, qui,
dans un sujet si récemment livré aux études,
avoit quelque chose de remarquable et d'extra-
ordinaire. Le génie est (et la jalousie seule au-
roit refusé d'en convenir), qu'il réussissoit en
[illegible] que [illegible] médiocre.
Le ton et l'esprit de sa conversation répon-
doient à la trempe de son génie et à la beauté
de son âme. Aussi il souffroit lorsqu'il étoit
obligé de s'entretenir avec les jeunes gens qui
ne savoient s'occuper que de bagatelles et ne
parloient que le langage de la frivolité ou de la
mondanité, surtout si ce vice alloit jusqu'à
[illegible] et à choquer les lois de la bien-
séance ecclésiastique, autant il se plaisoit à

converser avec des amis sensés et vertueux, tels qu'il avoit la consolation d'en rencontrer, dans les deux séminaires, autant qu'il désiroit. Le temps de le présenter au sous-diaconat étant venu, comme le défaut de sa naissance le rendoit irrégulier, et que son irrégularité pour les saints ordres ne pouvoit être levée que par l'autorité du souverain Pontife, je pris la voie ordinaire pour demander à Rome la dispense, et j'espérois qu'elle arriveroit à temps pour qu'il pût être ordonné dans l'Avent de 1786. Plusieurs incidens firent retarder considérablement l'expédition, et ensuite l'arrivée de la dispense. La première, qu'on ne reçut qu'au bout de six mois, s'étant trouvée défectueuse, il fallut en solliciter une autre. Il ne put donc recevoir le sous-diaconat qu'au mois de septembre 1787. Beaucoup d'autres se seroient livrés à l'inquiétude, à l'impatience et au murmure. Rien de plus édifiant que ses réponses autant de fois que je lui annonçai qu'il falloit attendre encore sa dispense. De toutes les impressions qu'il éprouvoit alors, celles que je remarquois le plus en lui étoient un parfait acquiescement aux dispositions de la divine Providence, un sentiment de son indignité, et une vraie satisfaction d'avoir, par ces longs délais, plus de temps pour se préparer à la grande démarche qui devoit le lier irrévocablement au service de l'Eglise.

Ce contre-temps de neuf mois entiers ne put troubler la paix de son ame un seul instant. Il ne prévoyoit pas les suites funestes qui devoient en résulter. C'étoit comme le premier anneau d'une chaîne d'événemens tous plus affligeans les uns que les autres, par où Dieu vouloit le conduire à une fin prématurée, et le rendre digne d'aller prendre bientôt une place dans le sanctuaire éternel. Il se rendit à Saint-Lazare pour y faire la retraite des ordinands, et il s'y rendit avec un grand sentiment de joie, pensant qu'il alloit passer huit jours près des reliques du saint fondateur de cette maison, et dans une école où tout respire son esprit. Mais dès le second jour il se trouva mal pendant la courte méditation qui suivoit l'entretien. Cet accident lui fit perdre connoissance; la secousse fut violente. En ayant été instruit, j'allai le voir dès le lendemain : je le trouvai au lit. Il y passa presque tout le reste de la retraite. Le jour de l'ordination, on le crut, ou il se crut lui-même en état de soutenir la fatigue de la cérémonie. Il reçut donc le sous-diaconat, mais en souffrant beaucoup, et il rapporta avec lui une foiblesse de nerfs qui fut un principe d'infirmité habituelle. Comme on étoit encore à la campagne pour trois semaines, j'espérois que le repos et le grand air l'auroient bientôt rétabli :

je fus trompé. Il avoit trop de courage pour s'arrêter dans les momens de relâche où il se sentoit sollicité à reprendre son travail. Quelque besoin qu'il eût de le suspendre souvent, à peine toutefois y parut-il dans la marche de ses études : il continua tout ce qu'il avoit entrepris, et accepta même un nouvel office que je lui proposai, celui de maître de cérémonies, pour lesquelles il avoit autant de goût que de facilité et de grâce.

La difficulté de satisfaire tout le monde, dans l'exercice de cet emploi, ne laissa pas de mettre de temps en temps sa vertu à l'épreuve; et, ce qui augmentoit le mal, c'étoient, avec une sensibilité extrême dans les nerfs, des accès de mélancolie qui au retour de ses langueurs prenoient quelquefois sur l'aménité de son caractère. Je lui fis respirer souvent l'air de la campagne. Il passa la plus grande partie du carême au Mont-Valérien, où la vue fréquente des figures qui représentent les principaux mystères de la passion de Notre-Seigneur faisoit sur son cœur les plus salutaires impressions. Il se plaisoit d'autant plus à visiter les différentes chapelles où ils sont peints, qu'il s'occupoit alors du nouveau pas qu'il devoit faire en recevant le diaconat, et que rien ne le portoit plus efficacement à l'amour de Notre-Seigneur, que le souvenir de tout ce qu'il a souffert pour les hommes. Après Pâques, je

lui fis faire encore plusieurs séjours à la sainte montagne, où son ame gagnoit plus à respirer l'air si pur de l'ermitage et à s'édifier avec les frères qui l'habitent, que son corps n'acquéroit de force à prendre le repos et la bonne nourriture qu'on lui avoit prescrits en pareille occasion. Il fut ordonné diacre aux quatre-temps d'après la Pentecôte, et sa mauvaise santé ne l'empêcha pas de faire les exercices de la retraite avec toute la ferveur que nourrissoit dans son ame la vive foi dont il étoit pénétré.

J'espérois beaucoup du retour de la belle saison, et du régime que je lui fis prendre après sa retraite ; mais à mesure qu'il avançoit vers le sacerdoce, Dieu le purifioit de plus en plus par la prolongation de ses épreuves : ni la cessation du travail, ni le changement d'air, non plus que la nourriture la plus saine et la plus restaurante, ne purent encore le guérir ; on voyoit qu'il souffroit continuellement. De temps en temps la tristesse, qui est une suite involontaire du genre de sa maladie, se montroit tellement sur son visage, dans sa conversation, quelque effort qu'il fît pour la surmonter, qu'on ne pouvoit s'empêcher de le plaindre et de partager sa peine : ce qui l'augmentoit, c'étoit l'impuissance où le mettoit sa santé de poursuivre un projet de retraite qu'il rouloit depuis quelque temps dans son esprit. Comme il connoissoit parfaitement tous les

dangers du monde, il vouloit, pour mettre son salut en sûreté, entrer dans l'ordre des Chartreux, et s'y consacrer à la pénitence. Mais cette vie ne me paroissoit convenir nullement à son tempérament : jamais il ne m'en parloit sans que je l'engageasse à n'y plus penser. Soit prévention d'un esprit enveloppé des nuages qu'amènent ordinairement la mélancolie et la tristesse, soit tentation du démon qui sait profiter de nos momens de ténèbres pour nous frayer une voie où il est assuré que nous nous égarerons si nous donnons dans le piége, il ne montra pas toujours à mes représentations tout l'acquiescement que je désirois ; et plein du désir de sa perfection qu'il croyoit ne pouvoir acquérir qu'en fuyant le monde et en s'ensevelissant dans la solitude, il revenoit de temps en temps m'entretenir de son attrait pour la vie religieuse. Mon opposition constante à ce parti fut pour lui une source de peines intérieures, et l'ennemi de la paix vint à bout de jeter dans son esprit une idée qui les aggrava beaucoup : c'étoit que je n'avois plus d'affection pour lui, qu'il m'étoit à charge, que mes dispositions à son égard n'étoient plus les mêmes, et qu'enfin il n'avoit plus en moi l'homme qu'il s'étoit flatté jusque-là d'avoir trouvé depuis qu'il s'étoit vu exilé, peut-être pour toujours, de la maison paternelle. Jamais imagination n'avoit été si mal fondée. Le premier aveu

qu'il m'en fit, ne pouvoit que m'attacher à lui davantage, et je ne fus pas embarrassé pour lui mettre devant les yeux de quoi dissiper tout d'un coup une prévention si étrange. Je connoissois trop sa belle ame, et jusque dans les momens où sa mélancolie resserroit son cœur, j'y voyois trop d'ingénuité pour ne pas chérir sa vertu autant que je détestois le démon infernal qui vouloit la lui ravir. Je regardois son état comme une espèce d'obsession spirituelle qui avoit ses accès ; et lorsque la mauvaise disposition des fibres du corps revenoit à altérer sa santé, c'étoit alors surtout qu'il s'affligeoit avec lui-même et avec quelques-uns de ses amis, du changement prétendu qu'il trouvoit en moi ; changement dont il étoit seul à s'apercevoir, et qu'il ne seroit jamais venu en l'esprit de personne de soupçonner, d'après toutes les marques que je lui donnois de mon amitié. Chose singulière, sa confiance en moi pour tout le reste étoit la même, et il avoua plusieurs fois à deux amis, qu'il ne comprenoit pas comment une idée aussi noire et aussi bizarre pouvoit séjourner un seul instant dans son esprit. Cette ouverture, et le reste de sa conduite, qui étoit toujours celle d'un très-bon esprit et d'un excellent cœur, me faisoit autant admirer son attachement pour moi dans la partie de soi-même, si je puis m'exprimer ainsi, dont sa volonté étoit la maîtresse, ou

dans l'homme moral, que plaindre l'espèce d'obscurcissement d'esprit que ni lui ni moi ne pouvions guérir dans l'homme physique, d'où naissoit en lui un combat violent qui ne pouvoit que nuire de plus en plus et à la paix de son ame et à sa santé. La cause de son mal étoit dans ses organes étrangement affectés depuis la rude secousse qu'avoit éprouvée son tempérament durant sa retraite pour le sous-diaconat. Je crus qu'il falloit porter là le remède, et je ne doutois point que si la constitution corporelle reprenoit une fois sa première vigueur, le calme le plus parfait ne rentrât aussitôt dans son ame. Plein de cette espérance, je sondai ses dispositions sur le projet que je formai de l'envoyer pour quelques mois à Poitiers, sa seconde patrie : j'étois bien aise d'ailleurs qu'il prît sur les lèvres et dans le cœur des protecteurs si respectables qui avoient été ses premiers guides, les bons conseils qu'il devoit se promettre de leur sagesse et de leur tendre charité pour lui. Monseigneur l'Evêque de Poitiers, de qui je réclamai, pour l'exécution de ce parti, les bontés qu'il lui faisoit éprouver en toutes manières (car il étoit plus son père que son premier supérieur), voulut bien seconder mes désirs au-delà même de ce que j'eus la confiance de lui demander. Quand M. de Martineau lui eût appartenu par les liens du sang, il n'eût pu porter plus loin

qu'il le fit, les attentions et les bons offices : il le fit partir lui-même, et le défraya des frais du voyage, donna ses ordres pour qu'on lui préparât un appartement à son château de Dissai, et qu'on lui procurât tout ce qu'il auroit prescrit pour son propre neveu. Combien le jeune Ecclésiastique fut sensible à ces marques de tendresse, et combien des secours ménagés si à propos par la divine Providence touchèrent son ame ! Beaucoup plus sensible dès-lors dans le cœur aux bienfaits dont il se voyoit comblé, qu'il ne l'avoit jamais été dans ses organes à tout ce qu'il souffroit habituellement, il ne savoit comment répandre les sentimens de reconnoissance dont il étoit pénétré envers son bienfaiteur. Sa santé, pendant le premier mois, fit des progrès très-médiocres ; mais enfin peu à peu elle prit le dessus, et avec elle la sérénité de l'esprit. Je ne tardai pas moi-même à recueillir les fruits du changement qui s'opéra dans ses idées et dans ses vues. J'ai cru ne pouvoir mieux les faire connoître qu'en plaçant ici quelques traits des lettres qu'il m'écrivit sur les deux principaux sujets de peine dont je n'avois pu entièrement le délivrer. Voici ce que portoit la seconde.

« Mon très-cher père,

» Si vous mettez votre cœur au large en voyant le mien moins resserré ; si le change-

ment qui s'opère dans ma santé met du baume dans votre ame, puisse le Ciel le dilater de plus en plus, ce cœur malheureux d'avoir si mal répondu à votre amitié pour moi ! puisse-t-il aussi rendre à tous mes organes leur première vigueur pour augmenter la joie de votre ame ! car il n'y a point de vœux que je ne fisse pour vous voir, à mon égard, dans ces dispositions qui me permissent de donner un libre cours à ma sensibilité pour l'amitié : elle se change bien vite en tristesse quand elle croit ne découvrir que la froideur d'un supérieur dans celui où elle ne cherche que la tendresse d'un père : et voilà ce qui vous offre un mystère impénétrable, comment j'ai pu concevoir des idées si singulières et si fausses sur votre affection pour un enfant que vous avez toujours également chéri ; oui, cela est inexplicable. J'étois aveuglé, mais je l'étois par trop d'attachement aux biens de l'esprit. Je voulois être aimé ! et ne l'étois-je pas ? Mais parce que je voulois l'être, je méritois d'être puni ; aussi je l'ai *été* cruellement, en croyant, je ne sais pourquoi, que je ne vous étois plus qu'un fardeau dont votre charité seule vous empêchoit de vous débarrasser. Il falloit du temps pour dissiper ce nuage épais qui me fascinoit les yeux ; ce temps est écoulé, je suis revenu à la lumière. Ah ! qu'il me tarde maintenant de vous rejoindre pour vous rendre témoin de

mon changement ! Quel calme aujourd'hui dans mon cœur ! Quelle paix, quelle joie dans mon ame ! J'espère que ce sera la paix et la joie du Seigneur.

» Ce qui me fait surtout soupirer après mon retour auprès de vous, c'est le renversement de mon projet d'entrée en religion; projet que vous avez regardé, avec raison, comme extravagant, et auquel je n'avois pu jamais renoncer : mais il faut que je l'abandonne ce malheureux dessein, puisqu'il trouve autant de contradicteurs qu'il y a de personnes éclairées qui s'intéressent à mon sort. Ne seroit-il pas dangereux, me disois-je à moi-même, lorsque je méditois sérieusement sur ma vocation dans le parc de Dissai; ne seroit-il pas dangereux de préférer mon sentiment particulier à celui de mes supérieurs? Cette inclination vive qui m'entraîne dans la solitude ne pourroit-elle pas avoir pris sa source dans l'orgueil subtil qui gâte toutes mes actions? Je me suis occupé pendant plus de quinze jours à la recherche de sa vraie origine, et Dieu, par sa grâce, m'a enfin découvert que jusqu'ici elle avoit toujours été *souillée* de ce vice infâme.

» En falloit-il davantage pour me convaincre qu'il ne demandoit pas encore mon sacrifice, puisqu'il n'étoit pas digne de lui être offert? J'ai été disposé par-là à écouter cette

voix intérieure qui me disoit que la soumission à la volonté des supérieurs est la voie ordinaire pour connoître celle de Dieu ; et qu'il n'étoit par conséquent pas à présumer qu'il voulût que je quittasse entièrement le commerce des hommes, puisque je ne pouvois faire cette démarche sans être désobéissant.

» C'est alors que j'ai vu quel précipice affreux je creusois sous mes pas en entretenant dans mon esprit la résolution effrayante de soumettre au tribunal de ma raison les suffrages de ceux qui m'étoient contraires ; de m'introduire enfin moi seul dans le cloître, c'est-à-dire de me jeter dans un abîme de maux. J'ai été arrêté sur les bords par la même main miséricordieuse qui m'a toujours dirigé malgré mes écarts continuels. Ah ! c'est que je devois encore vous revoir ; c'est que vous étiez destiné à finir cette œuvre que vous avez commencée, et qui vous a tant coûté.

» Dégagé maintenant de ces entraves qui m'arrêtoient dans le chemin qu'on me montroit et que je devois suivre, qu'il me tarde de le parcourir sous vos yeux, et d'être conduit jusqu'au bout par vos conseils et vos instructions ! Vous sentez vous-même, Monsieur, combien il m'est utile de passer encore quelque temps à Paris. Vous le sentiriez encore bien plus vivement, si vous saviez combien

ma conduite, quoique relâchée, paroît singulière à plusieurs, et qu'il a été dit, par de faux prophètes sans doute, que cela ne dureroit pas. C'est pourtant dans cette ville qu'il a semblé à quelques-uns que je pourrois prendre la prêtrise à la saint Matthieu, c'est-à-dire sans avoir eu le temps d'y penser. A la proposition qui m'en a été faite, j'en ai frémi.

» Je vous conjure donc, mon bon père, je vous conjure par les entrailles de Jésus-Christ, de ne vous prêter à aucune proposition de cette espèce, et de continuer d'approuver mon retour à Paris. Pour moi, quelque chose qui arrive, j'ai sur le sacerdoce des idées, que je croyois trouver chez tous les prêtres, et auxquelles je ne renoncerai pas, puisque je les trouve en tous ceux qui ont vécu dans les siècles d'or de l'Eglise : aussi je préférerois la misère et l'indigence, j'aimerois mieux me réfugier même dans un désert, plutôt que de recevoir la prêtrise sansêtre mieux préparé, et contre ma conscience. Je m'unis donc à vos prières, qui plus d'une fois ont fait au Ciel de saintes violences : elles lui arracheront très-sûrement, si vous voulez m'y rendre participant, la connoissance des volontés de Dieu sur moi, quelque indigne que j'en sois par mes infidélités. J'espère cette nouvelle faveur de l'affection particulière que vous m'avez tou-

jours accordée ; et c'est dans les sentimens du plus sincère retour que je suis, etc.

» Ce 15 septembre 1788. »

Un mois après, dans une autre lettre il s'exprimoit ainsi :

« Mon très-cher Père,

» La lettre si attendrissante que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, je l'ai reçue hier au soir, au moment où j'offrois à Dieu par de foibles prières la fin de la journée et le sommeil que j'allois prendre. Mon cœur, qui pressentoit le plaisir qu'elle alloit lui faire éprouver, me la fit décacheter à l'instant, avant d'avoir eu le temps de penser à prendre les intérêts de la mortification, en remettant au lendemain une lecture après laquelle je soupirois si vivement. Que n'y a pas vu, dans cette lettre, ce cœur qui vous est tout dévoué ! De quels sentimens de confusion, de joie, de regret et d'amour n'a-t-il pas été agité tour à tour ! tantôt accablé par le poids de la douleur que me causoit mon funeste égarement qui avoit tout l'air de l'ingratitude (eh ! je n'osois lever les yeux sur l'instrument de mon salut que j'avois devant moi) ; tantôt animé par la confiance et les douceurs ineffables que répandoit dans mon ame le portrait que vous me faites de la vôtre et de tout ce qui s'y passe à mon sujet,

la mienne auroit voulu s'envoler jusqu'aux pieds de son Dieu, pour lui offrir, en présence de sa cour céleste, des actions de grâces pour tant de biens dont il permet qu'elle soit comblée : ce combat a duré peu de temps, et une paix délicieuse qui s'est emparée de tout mon être, n'a laissé dans mon cœur accès qu'au plaisir. Que ne puis-je vous entretenir plus long-temps du bonheur que j'éprouve et dont vous êtes la source ! Mais le départ de M. D..., qui doit être porteur de ma lettre, demande en ce moment un sacrifice, etc.

» Ce 1.er octobre 1788. »

A la fin d'octobre, sa santé, grâces aux soins paternels de monseigneur l'Evêque de Poitiers; se trouva si parfaitement rétablie qu'il m'annonça son départ pour Paris. Toutes les lettres que je lui avois écrites pendant les vacances, étoient dictées par le plus tendre attachement, et il y avoit lu tout ce qui étoit le plus capable de le remplir de confiance en celui qu'il étoit sur le point de rejoindre; mais son excellent cœur ne pouvoit se défendre du mouvement qui le poussoit, toutes les fois qu'il m'écrivoit, à me témoigner ses regrets sur le passé. « Il semble, me disoit-il entre autres choses, il semble, mon très-cher père, que j'ai déjà assez parlé dans mes lettres de mon retour à la lumière, de ma tendre et constante

constante affection pour vous, et des malheureux prestiges, si je puis parler ainsi, qui par un mystère inconcevable m'ont empêché de voir toutes celle que vous me portiez ; mais il faut que je vous dise encore une fois que l'esprit et l'imagination sont enfin d'accord avec le cœur, que votre dernière lettre m'a fait agréablement sentir leur parfaite intelligence ; car les larmes qui ont succédé à la lecture souvent réitérée que j'en ai faite, ne pouvoient me laisser douter que le cœur n'étoit si vivement ému, que parce que l'esprit ne lui étoit plus opposé. Ah ! mon très-cher père, oubliez tout et ne vous réservez que la clémence. Si vous exigez quelque satisfaction du coupable, avant de l'exercer il vous offre les maux cruels qu'il a soufferts et la joie inexprimable qu'il a de se voir guéri et pardonné. »

Au langage que tenoit M. de Martineau, depuis qu'avec la santé le calme de l'esprit lui avoit été rendu, et qu'il ne voyoit plus au travers des nuages qui l'environnoient, on comprend que la cause de ses anciennes préventions avoit été toute entière dans ses organes, tant la disposition des facultés de l'ame dans l'ordre moral dépend de la constitution et de la situation des facultés corporelles !

Après avoir pris les ordres de M. l'Evêque de Poitiers, et ses mesures pour son départ, il revint à Paris, dans le dessein de reprendre

la carrière des grandes études, de courir même la licence lorsque le temps en seroit venu. C'étoit le désir du Prélat qui le renvoyoit au séminaire de Saint-Sulpice, et il n'avoit rien plus à cœur que de s'y conformer. Il venoit d'éprouver de sa part tout ce que peuvent inspirer la tendresse et la générosité à un père qui dit adieu à son enfant : quand il auroit pressenti que ce devoit être pour la dernière fois, il ne l'eût pas traité avec plus de bonté et d'affection. Le jeune homme, plein de délicatesse et de sentiment, eût dès-lors oublié presque la maison de son père, tant il retrouvoit dans l'ame de son bienfaiteur de quoi le consoler de n'être plus rien à Sainte-Foix, s'il n'eût considéré que lui-même dans la persévérance de sa disgrâce : mais tous les agrémens du château de Dissai n'étoient pas capables de lui faire perdre de vue le château de Cluseaux, où il avoit pris naissance, parce qu'il y voyoit son père et son frère aîné séparés de l'Eglise de Jésus-Christ, dans laquelle il étoit à la veille de recevoir le sacerdoce, et hors de laquelle ils ne pouvoient l'un et l'autre éviter la damnation éternelle.

Cette espérance le combloit de joie, et je la goûtois aussi vivement que lui. Mais Dieu avoit d'autres desseins, et il venoit de quitter Poitiers pour n'y retourner jamais. Arrivé à Paris le 6 novembre, à la descente de la voi-

ture il accourt au séminaire avec tout l'empressement d'un enfant à qui il tarde de se jeter entre les bras de son père, et de revoir une famille où il étoit tendrement chéri. La consolation dont je jouis alors fut proportionnée aux longues douleurs que j'avois partagées avec lui durant ses infirmités. Ce n'étoit plus le même homme ; tout en lui annonçoit le plus parfait rétablissement. Il se remit au travail avec la plus grande facilité. Son humeur enjouée, l'air de paix qu'on remarquoit sur son front et dans ses yeux, l'aisance et le ton agréable de sa conversation, tout plaisoit chez lui, et jamais il n'avoit montré plus de zèle pour sa perfection. Il n'y avoit encore qu'un mois que je ressentois le plaisir d'une si heureuse métamorphose, lorsque tout à coup la main invisible qui a marqué le terme de notre course, et qui fait servir les événemens les plus inopinés à l'accomplissement de ses décrets éternels, permit le tragique événement qui a causé sa mort.

Dans la nuit du 1.er au 2 de décembre arriva l'incendie affreux dont vous avez entendu parler en son temps, qui menaça toute notre maison d'être réduite en cendres. Vous avez su aussi avec quelle activité et quel zèle tous les Messieurs qui habitent les quatre séminaires réunirent leurs efforts à ceux des pompiers de la ville pour arrêter le progrès des flammes.

Le lendemain, un grand nombre, et quelques-uns, dès le jour même, se trouvèrent incommodés; mais personne ne le fut aussi brusquement ni aussi dangereusement que M. de Martineau. Il avoit travaillé infatigablement, n'écoutant point assez le conseil que plusieurs lui donnèrent de se modérer : un jeune homme qui avoit appris sur mer à ne point s'épargner dans les grands périls, ne sait s'arrêter que lorsqu'il n'a plus de forces, et l'énergie de son ame sembloit avoir fait passer dans ses membres une vigueur extraordinaire. Il ne tarda pas à reconnoître qu'il avoit eu plus de courage que de prudence. Il fut obligé le lendemain de garder le lit : vint une toux considérable, accompagnée d'un crachement de sang et de plusieurs symptômes dont je fus effrayé : la plèvre s'embarrassa, et son mal passa d'abord pour une fausse pleurésie. Le médecin ne parut pas mal augurer de son état pendant quelques jours, quoique l'action des remèdes fût très-peu marquée; mais la persévérance de l'oppression, l'abondance de crachats sanguinolens, la fièvre continue, et le feu qui brûloit tout le corps du malade, me firent regarder son état comme très-dangereux. Le sixième jour de sa maladie, qui étoit le septième du mois, je pensai à l'administrer. La tranquillité de son ame, sa docilité à prendre tout ce qu'on lui présentoit, la patience avec

laquelle il souffroit, m'inspiroient toute confiance dè lui représenter le danger de sa situation. Il le sentoit avant que je lui en eusse parlé, et je n'eus pas besoin de lui proposer deux fois de chercher dans les secours de l'Eglise son salut corporel et spirituel. Le péril n'étoit pas assez pressant pour faire l'administration le même jour : je l'engageai seulement à s'y préparer pour le lendemain; c'étoit le jour de la Conception, septième de sa maladie. Après avoir écouté sa confession, je lui fis recevoir avec les dernières onctions et le saint viatique, les consolations que porte l'Eglise de Jésus-Christ à ses enfans avant de les rendre à son divin Epoux. L'effusion de foi et les grands sentimens de piété qu'il fit paroître alors, furent pour tous ceux qui environnoient son lit et remplissoient sa chambre, un spectacle qui les touchoit et les édifioit autant qu'ils étoient affligés de se voir menacés de le perdre. La paix et la tranquillité avec laquelle il répondit à toutes les questions que le Rituel ordonne de faire en pareil cas, sans donner nul signe de frayeur et de trouble aux approches de la mort, me remplit le premier d'étonnement et de joie. La nuit qui suivit fut moins pénible et moins orageuse que les précédentes; il eut deux heures de sommeil, ce qui donna quelque espérance; mais ce fut le seul repos qu'il put prendre pendant sa maladie, et dès le lendemain

le mal, au lieu de diminuer, ne fit que croître. Le crachement de sang continuoit toujours avec beaucoup d'abondance, et la toux ne lui laissoit aucun relâche. Les remèdes ne servirent plus qu'à augmenter la mesure des mérites du malade, en multipliant ses douleurs. Il se laissoit gouverner comme un enfant, offrant à Dieu tout ce qu'il souffroit, et ne laissant pas échapper un seul mot de plainte. Patience admirable dans un homme aussi vif que je l'ai représenté en plus d'un endroit. Il n'étoit pas possible de méconnoître une assistance toute particulière du Seigneur sur lui, et un don privilégié tel que l'Esprit-Saint l'a promis à ceux qui ont marché fidèlement dans les voies de la justice. Le onzième jour, un nouveau symptôme fit juger le péril plus prochain que jamais. L'expectoration fut entièrement supprimée, et la poitrine dès-lors commença tellement à se remplir, que je le crus à deux pas de sa fin. Comme il ne perdit pas un seul instant sa présence d'esprit, et qu'il s'étoit condamné lui-même à ne quitter le lit que pour descendre bientôt au tombeau, son occupation continuelle étoit de jeter les yeux sur les objets de piété qui étoient suspendus auprès de lui, d'offrir son dernier soupir à Notre-Seigneur, et de baiser le crucifix. Une fois, comme il n'étoit plus en état de prendre en main cet instrument de salut, il me fit signe des lèvres,

en le regardant, et en me regardant tout aussitôt pour m'avertir de le porter à sa bouche: j'avois mis sur sa poitrine un petit morceau de l'habit du serviteur de Dieu Benoît-Joseph Labre; comme, après avoir été baisé, il s'aperçut qu'on l'avoit laissé tomber, il le fit chercher et remettre sur lui. J'avois toujours admiré la parfaite égalité d'ame qu'il avoit conservée jusque-là, et en bénissant le Seigneur, ne me lassant point de la faire admirer à tous ceux qui venoient le visiter, comme l'obéissance avec laquelle jour et nuit il recevoit ce qu'on lui présentoit de quart d'heure en quart d'heure; mais je ne pouvois presque revenir de ma surprise, lorsque de nouveaux remèdes, plus douloureux encore que tous les autres, le trouvoient aussi docile que s'ils lui eussent apporté du soulagement. Dans un malade tout couvert de plaies, et pour qui le plus petit mouvement devoit être une sorte de supplice, la patience avec laquelle il soutenoit l'incommodité du traitement, me parut un courage au-dessus des forces de la nature. A tout moment je m'attendois à l'entendre dire, *mais on me fait bien souffrir !* Rien de semblable ne sortit jamais de sa bouche. Dans le temps même où il n'avoit plus la force de parler distinctement, ce fut toujours la même sérénité de visage, la même douceur dans les regards, où on lisoit ce qu'il eût voulu pouvoir adresser

ou répondre aux personnes qui le visitoient. En un mot, tout annonçoit sur son extérieur la paix inaltérable dont il jouissoit au-dedans. On craignoit que la nuit du samedi au dimanche ne fût pour lui la dernière, et un directeur du séminaire la passa toute entière auprès de lui. Il eut tout lieu et tout le temps d'admirer à son tour son héroïque patience ; et il ne pouvoit expliquer ni concevoir comment elle ne se démentit pas un seul instant, que par tout ce que la foi nous enseigne sur la vertu de la grâce, et sur la force qu'elle donne aux plus foibles dans les derniers combats. Le malade lui sembloit ne point sentir tout ce qu'il souffroit, tant il goûtoit de plaisir à former les sentimens de foi, de confiance, d'amour et de résignation qu'il lui suggéroit. Vers minuit, s'apercevant qu'il entroit dans son agonie, il lui fit la recommandation de l'ame. *Je suis donc bien mal*, lui dit M. de Martineau, ayant beaucoup de peine à articuler ce peu de mots ! Sur la réponse qu'on lui fit, il leva les yeux au ciel, et répéta plusieurs fois : *In manus tuas*, *Domine*, *commendo spiritum meum*. Entre quatre et cinq heures j'allai le voir ; je le trouvai dans un état que j'avois appréhendé à mon réveil, agonisant, mais toujours aussi tranquille, et ne montrant nulle frayeur de la mort. Je ne doutai plus qu'elle ne fût très-prochaine. J'avois

peine à retenir mes larmes. Je lisois dans ses yeux tout ce que l'esprit de paix opère dans le cœur d'un mourant qu'il possède, et jusqu'à dix heures du matin qu'il demeura à peu près dans le même état, hors le temps de dire pour lui la sainte Messe, je restai toujours auprès de son lit. Je n'aperçus aucune variation dans les dispositions de conformité à la volonté de Dieu, et dans l'esprit de sacrifice qu'il avoit toujours montré depuis le commencement de sa maladie. Il jouissoit encore de toute sa connoissance et ne pouvoit plus parler, lorsque me faisant signe de m'approcher de lui, il fit un effort extraordinaire pour me dire : *Priez, Monsieur, et faites prier pour mon père et pour mon frère.* Ce furent les dernières paroles qu'il prononça. Un instant après ses yeux s'obscurcirent, et sa respiration devint extrêmement précipitée. Je lui appliquai l'indulgence plénière, *in articulo mortis ;* et à dix heures trois quarts, le crucifix devant les yeux, il rendit le dernier soupir entre mes bras. Dieu veuille faire éprouver à tous ceux qui liront l'histoire d'une si édifiante mort, combien il est doux de mourir ainsi avec toutes les marques de prédestination, qui sont comme une assurance de ne quitter cette terre de larmes que pour entrer en possession de la véritable terre des vivans.

Au bruit de la nouvelle de sa mort, ce fut

une consternation générale dans le séminaire. On vint arroser de pleurs le lit où il étoit étendu ; et plusieurs, par leurs cris et leurs sanglots, témoignoient une douleur aussi vive que s'ils eussent perdu leur propre frère. Toutes les conversations, pendant plusieurs jours, furent autant d'éloges des vertus qu'on lui avoit vu pratiquer, et de ses belles qualités de l'esprit et du cœur. Entre les différens traits qu'on en rapportoit, on fut frappé de celui-ci, qui étoit tout récent. Dans mon dernier entretien avec lui chez un des malades, dit quelqu'un, on parla d'un jeune Ecclésiastique qui venoit de mourir à Paris sans aucun secours spirituel. Cette nouvelle l'affecta vivement ; il en parut consterné, et dit : *Voilà ce que nous sommes ; nous passons comme une ombre, et nous vivons comme si nous ne devions jamais mourir. Cependant, combien Dieu est bon ! il ne cesse de nous avertir de penser à la mort et de nous tenir prêts. Oui, mon cher ****, ajouta-t-il en adressant la parole à celui qui a rapporté l'entretien, *Dieu a permis que nous apprissions la mort de ce jeune homme, afin que, réveillés par cet exemple si effrayant, nous pensions à nous mettre sur nos gardes.* Comme je lui disois, reprit son ami, qu'étant si bien disposé, il ne devoit pas craindre : *O mon cher*, répondit-il, *que dites-vous là ? Qui craindra donc, si je ne crains pas, moi*

qui ai tant offensé Dieu ? Et sur ce qu'on lui dit qu'on avoit tout à espérer quand on aimoit ardemment Dieu comme il l'aimoit : *Eh !* poursuivit-il, *puis-je me flatter de bien aimer Dieu ? Il faut tant de choses ! Oh ! non, non, je ne l'aime pas*, dit-il encore, la tristesse peinte sur le visage ; et s'arrêtant là, les yeux levés au ciel, il demeura comme absorbé en lui-même, jusqu'à ce que le remuant par le bras, on l'eût fait revenir de son profond silence et changer de conversation. La grande paix qui s'est fait admirer en lui jusqu'au dernier soupir, a fait voir combien il étoit préparé depuis long-temps à sa dernière heure, et c'est une preuve de ce qu'enseignent tous les livres, que plus on a craint pendant la vie de n'être pas assez bien disposé à la mort, plus on éprouve de confiance au moment d'aller paroître devant Dieu. Ce fut le 14 de décembre qu'il termina sa carrière, et le surlendemain qu'on l'inhuma dans une des chapelles souterraines du grand séminaire, lieu ordinaire de la sépulture de ceux que Dieu y appelle à une meilleure vie.

Je terminerai cette relation, Monsieur, par former des vœux que je vous supplie de former avec moi devant Dieu. Le premier, c'est que ceux qui ont été témoins des grands exemples de piété que le Seigneur a récompensés dans M. de Martineau par une mort si édifiante et

par le bonheur infini dont elle a été pour lui le gage, se rendent dignes de mourir comme lui, et portent vivement gravée dans leur cœur cette parole si familière aux justes: *Moriatur anima mea morte justorum* (1).

Le second, pour lequel je m'adresse avec saint Paul à tous mes frères en la foi, au nom du glorieux avénement de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et dans l'espérance que nous avons de nous voir rassemblés un jour auprès de lui dans l'Eglise de l'éternité, *rogamus vos, fratres, per adventum Domini Jesu Christi, et nostræ congregationis in ipsum*; c'est que l'esprit de vérité daigne éclairer le père et le frère de celui que nous regrettons, et les réunir un jour avec lui et avec nous dans la société de Dieu le Père et de Jésus-Christ son fils, *ut ipsi societatem habeant nobiscum, et societas sit cum Patre et Filio ejus Jesu Christo* (2). Qui sait si cette réunion de prières n'obtiendra pas leur conversion? Qui sait si la même main qui a tracé l'histoire de cette conquête de la grâce sur l'hérésie, n'aura pas à en raconter bientôt une nouvelle, arrivée dans leur personne? et si l'Eglise de la terre, après s'être réjouie d'avoir enfanté le dernier de la famille à l'Eglise du ciel, n'aura pas encore à se réjouir

(1) Num. 23, 10.
(2) I. Joan. 1, 13.

d'avoir ouvert son sein maternel aux deux autres rebelles à sa voix, dont elle pleure la désertion et la perte ? *Nunquid Sion dicet, homo et homo natus est in eâ* (1) ?

Si cet écrit vient à tomber entre les mains du père, pour la conversion duquel je fais les vœux les plus ardens, quelque indisposé qu'il puisse être contre moi depuis les rapports que j'ai eus avec son fils et les services que je lui ai rendus, il me permettra de lui rendre sur le papier les sentimens que je voudrois être à portée de lui exprimer de vive voix, et de lui dire : « Que n'ai-je pu, Monsieur, vous appeler auprès du lit où j'ai reçu le dernier soupir de mon cher enfant ! Voici le langage que je n'aurois pu m'empêcher de vous adresser, les larmes aux yeux : Il n'est donc plus le vôtre, Monsieur, depuis que, obligé de se bannir lui-même de votre maison pour rentrer dans le sein de l'Eglise, sa véritable et son unique mère dans l'ordre du salut, il s'est vu banni impitoyablement de votre cœur ! Vous avez comme cessé alors de le reconnoître pour votre fils, et vous l'avez abandonné à tous les hasards que doit courir un jeune expatrié qui ne devoit plus rien avoir de commun avec vous. Le reconnoissez-vous aujourd'hui, que, prêt à rendre son ame à son premier

---

(1) Ps. 86, 5.

père, et d'aller recueillir dans le ciel le fruit des grands sacrifices qu'il a eu la générosité de faire en se séparant de vous, il ne paroît touché que de votre salut et du regret de ne pouvoir expirer sur votre sein ? *Priez, et faites prier pour mon père et pour mon frère.* Voilà, ô mon cher Monsieur ! ses dernières paroles ; et c'est lorsqu'il se voit accablé depuis plusieurs heures par les efforts de l'agonie, c'est au moment d'exhaler le dernier souffle, et lorsque, presque sans vie et sans voix, il ne peut plus rien articuler ; c'est alors qu'il trouve encore dans la tendresse filiale (car jamais elle n'a pu s'affoiblir en lui), la force de les prononcer distinctement à l'instant même d'expirer entre mes bras. Non, non, Monsieur, vos entrailles ne pourront tenir contre le coup qu'elles doivent ressentir en ce moment ; et le fidèle tableau que je vous ai présenté des vertus de votre cher enfant, et la paix dans laquelle il a remis son ame à son Dieu, paix dont il n'a commencé de jouir que depuis qu'il a cessé d'être calviniste, et les expressions par où il a rendu le cri et le vœu de son cœur pour vous, en mourant, vous forceront enfin de lui rendre le vôtre après la mort, puisqu'il n'a pas eu la joie de le regagner pendant sa vie.

» Personne, Monsieur, ne peut mieux que moi, dépositaire de sa conscience, être auprès

de vous l'interprète et l'organe des sentimens qu'il répand sans cesse aujourd'hui, non plus dans mon sein, mais dans le sein même de Dieu. Ecoutez-le donc, Monsieur, vous parlant, non sur le lit de la mort, non des ombres du tombeau, mais du séjour de la lumière où nous avons tout lieu de présumer que son ame a été transportée, écoutez-le vous disant : « Mon père, ô mon père, mon cher père ! grâces à la bonté infinie du Père des miséricordes qui m'a retiré des ténèbres de l'erreur pour me faire entrer dans le royaume de la lumière, et sauvé du précipice affreux que je me creusois en vous suivant, pour m'appeler à la foi et par la foi au bonheur des Saints, je vis avec Dieu et ses élus ; je vis pour l'éternité, mon père, mon cher père, à qui j'ai été redevable de la vie temporelle. Du séjour de la lumière, où l'on n'arrive qu'en marchant dans les voies de la vérité, je vous vois errer hors de l'Eglise de Jésus-Christ dans les ombres de la mort ! Oh ! combien je voudrois lire votre nom au livre de vie ! Oh ! *qui me donnera de mourir* une seconde fois *pour vous* (1), et de devenir votre père selon l'esprit, comme vous avez été le mien selon la chair ! Je vous vois sous l'anathème, vous et mon frère : oh ! combien *je souhaiterois*, s'il

(1) 2. Reg. 18, 33.

étoit possible, *d'être anathème* pour vous et pour lui (1)! Ce que Dieu n'a pas permis que j'exécutasse sur la terre, comme je l'avois ardemment désiré, je le prie, je le supplie de l'exécuter lui-même dans le ciel par sa grâce. Mais je vous en prie vous-même, par toute la tendre affection que vous avez eue pour moi tant que vous n'avez écouté que votre propre cœur, ouvrez, mon père, ouvrez les yeux à la lumière de la foi que Dieu vous offre, et consolez-vous vous-même de la cruelle séparation dans laquelle nous avons vécu si long-temps, par la généreuse démarche qui seule peut vous réunir pour jamais dans la gloire avec votre enfant. »

M. de Martineau me pardonnera, je l'espère, d'avoir ajouté ici la lettre demeurée sans réponse, que j'ai eu l'honneur de lui écrire après avoir vu mourir son fils. Je la rends publique pour justifier ma démarche auprès de lui, si j'avois eu le malheur de l'indisposer, par la confiance avec laquelle je le prie de permettre que j'en appelle de son jugement à celui des lecteurs même calvinistes qui la liront dans la droiture de l'ame et sans passion.

---

(1) Rom. 9, 3.

LETTRE

AU PÈRE DE M. DE MARTINEAU.

Paris, 19 décembre 1788.

« MONSIEUR,

» Quelle douloureuse et quelle consolante commission j'ai à remplir auprès de vous! La divine Providence m'avoit confié votre cher chevalier, devenu enfant de l'Eglise catholique, et j'avois tâché de lui rendre, depuis près de quatre ans, tous les services que peut rendre un père à son enfant; je l'aimois autant que vous l'avez jamais aimé, et je me flattois qu'il iroit dans quelques années se présenter à vous pour vous embrasser avec toute l'émotion du cœur le plus sensible et le mieux né: j'espérois que vous lui rendriez votre amitié qu'il méritoit à tant de titres; et enfin, sa plus douce consolation, dans le chagrin qu'il avoit de vivre continuellement sous votre disgrâce, étoit d'espérer lui-même que lorsqu'il iroit se jeter à votre cou, vous le recevriez avec toute la tendresse d'un père si tendrement aimé de celui à qui il a donné le jour.

» Hé bien, Monsieur, dimanche dernier, à dix heures et demie du matin, après douze jours d'une maladie qu'il a gagnée à travailler avec tous ses confrères pour arrêter un incendie affreux qui a menacé de mettre toute notre maison en cendres, il a rendu le dernier soupir entre mes bras. Voilà une affliction pour moi que je ne puis vous exprimer. J'en verse des larmes tous les jours. Mais il est mort en prédestiné, après avoir reçu tous les secours de l'Eglise, dans la paix et dans tous les sentimens d'une ame qui est comme assurée de ne quitter la terre que pour aller jouir, dans le sein de son Dieu, du repos éternel. Voilà ma consolation, ma grande consolation dans mon extrême amertume.

» Mais quelle est donc la commission que j'ai à remplir ? Ah ! Monsieur, écoutez-la en père et en ami : oubliez tout le reste pour ne vous ressouvenir que de la tendresse paternelle. Voici les dernières paroles de votre cher enfant : *Priez, Monsieur, et faites prier pour mon père et pour mon frère.* Je ne puis douter, Monsieur, que vos entrailles ne soient émues en ce moment. Pardonnez-moi de livrer à votre cœur un assaut dont vous aurez peine à vous défendre. Que ne puis-je vous faire passer ici le cœur de votre cher enfant ! Comme il vous aimoit, Monsieur, comme il vous chérissoit; comme il étoit inconsolable de n'avoir

plus de rapports avec vous, de se voir rejeté de vous, et de ne plus recevoir de témoignages de votre ancienne affection ! Combien il en coûtoit à son cœur d'avoir un père, et de n'en avoir plus ! combien, lorsque je lui parlois de vous, la tristesse s'emparoit de son ame ! comme elle paroissoit tout à coup sur son visage et dans ses yeux ! Lui pardonnez-vous enfin, Monsieur, de s'être fait catholique, c'est-à-dire d'avoir suivi la voix de sa conscience, et tout sacrifié pour sauver son ame ? Lui pardonnez-vous d'avoir mieux aimé porter le poids de la disgrâce de son père selon la chair, que de perdre pour toute l'éternité la possession de Dieu, son premier père, qui règne dans les cieux ? Lui pardonnez-vous d'avoir quitté la maison paternelle pour aller se réfugier entre les bras de l'Eglise, hors de laquelle il étoit convaincu qu'il ne pouvoit y avoir de salut pour lui ? et me pardonnez-vous à moi-même, Monsieur, de vous porter les tendres sentimens dont il m'a fait dépositaire au moment de m'échapper pour passer à une meilleure vie ? Par les entrailles de la charité de Notre-Seigneur, Monsieur, si ma lettre vous indispose à la première lecture, relisez-la devant Dieu, et comme si vous étiez vous-même au moment d'aller paroître devant lui. Peut-être finirez-vous par rendre justice, et ne pas refuser votre cœur à celui qui a tenu lieu de

père à votre fils, jusqu'au moment où il a fermé les yeux. C'est dans cette confiance que j'ai l'honneur d'être avec respect,

» MONSIEUR,

» Votre très-humble et très-obéissant serviteur. *** »

J'ai recueilli, mon cher confrère, dans la relation que je vous envoie, tout ce que j'ai appris ou remarqué moi-même de plus édifiant dans la vie et la mort de M. de Martineau. Dieu veuille que ceux de nos frères égarés qui la liront, en ouvrant les yeux comme lui à la vérité, et en prenant sa conduite pour modèle, se préparent une mort aussi précieuse que celle qui a terminé ses jours ! Elle ne peut manquer d'affermir les vrais catholiques dans la foi et la piété dont ils font profession. C'est le double fruit que je prie le Seigneur de faire porter à mon petit travail, *afin que la louange et la gloire en soit donnée à sa grâce*, capable elle seule de convertir les esprits et les cœurs; *in laudem gloriæ gratiæ suæ*. Eph. 1, 6.

J'ai l'honneur d'être, etc.

RELATION DE LA CONVERSION DE M.LLE PITT.

La conversion de mademoiselle Pitt, et son entrée en religion, ne sont plus des événemens nouveaux ; mais les détails n'en sont point assez connus, et tous les jours on les rend différemment. C'est le sort des faits qui passent de bouche en bouche, et qui ne sont point garantis par des témoignages hors de soupçon.

Pour ne pas laisser plus long-temps cette œuvre de la grâce livrée à toutes les incertitudes, ou même à l'infidélité des narrations de vive voix, et aussi pour la répandre de plus en plus au profit des ames qui cherchent à s'édifier, on a cru ne pouvoir mieux faire que de recourir aux sources les moins suspectes d'invention ou d'embellissement ; et, d'après le recueil le plus exact, de livrer à l'impression tout ce qu'il offre de plus propre, soit à faire admirer le doigt de Dieu dans la conversion d'une ame égarée, soit à satisfaire la piété des vrais enfans de l'Eglise, soit enfin à

toucher et attirer ceux qui l'ont abandonnée pour se perdre dans les voies de l'erreur ; car on ne peut lire attentivement l'histoire de mademoiselle Pitt, sans y reconnoître des traits bien marqués d'une Providence toute particulière ; traits capables de faire sur un esprit aveuglé les plus heureuses impressions. Souvent Dieu se sert, pour éclairer ceux qui ont perdu la foi, des livres composés par les savans ; mais combien qui sont plus frappés par les exemples, que par les meilleurs ouvrages de controverse !

Comme c'est par un songe qu'il a plu à Dieu d'attirer à lui mademoiselle Pitt, et qu'au seul mot de *songe*, les esprits trop précipités ou trop prévenus rejettent tout ce qu'il y a de plus certain, il a paru expédient de placer à la tête de cet écrit quelques réflexions en forme de dissertation sur les songes et les visions qui ont des choses de Dieu pour objet.

1. *N'arrêtez point votre esprit aux visions*, dit l'Esprit-Saint, *à moins qu'elles ne soient venues du Très-Haut lui-même ; car les songes en ont jeté plusieurs dans l'égarement, et ils sont tombés pour y avoir mis leur confiance* (1). Il y a donc des songes et des

(1) *Nisi ab Altissimo fuerit emissa visitatio, ne dederis cor tuum, multos enim in illis errare fecerunt somnia, et exciderunt sperantes in illis.* Eccli. 34. v. 6 et 7.

apparitions qui ont Dieu pour auteur. Mais comme il y en a beaucoup plus qui viennent ou de quelques causes naturelles, ou de l'esprit de mensonge, il est nécessaire d'avoir des principes et des règles pour faire le discernement des uns et des autres. *Gardez-vous bien*, dit saint Jean (1), *de croire à tout esprit; mais sachez éprouver si les esprits sont de Dieu.*

2. Pour éviter cependant la crédulité fanatique des illuminés et des enthousiastes, comme la stupide simplicité des ignorans, il ne faut pas tomber dans un autre écueil tout opposé, qui seroit de ne rien croire en fait de visions, de songes et d'apparitions. La religion n'a pas besoin des mensonges et des inventions de l'esprit humain pour conserver l'empire qu'elle a sur les cœurs droits. Elle dédaigne, ou plutôt elle réprouve tout ce que la vérité désavoue, quelque apparence de bien et de sainteté qu'il présente; mais elle est jalouse de conserver la possession des promesses qui lui ont été faites par son divin instituteur. N'a-t-il pas annoncé par ses Prophètes, que *dans les derniers temps*, c'est-à-dire dans l'âge du christianisme, *il répandroit son esprit sur toute chair; que les fils*

(1) *Nolite omni spiritui credere; sed probate spiritus, si ex Deo sint.* I. Joan. 4.

et les filles de ceux à qui il adresseroit la parole prophétiseroient ; que les jeunes gens auroient des visions, et les vieillards des songes mystérieux (1) ? C'est ainsi que s'exprime saint Pierre, d'après le prophète Joel, dans la première prédication qu'il fit aux Juifs. L'Ecriture est pleine de traits de cette nature. Qui ne connoît pas, entre tous les autres, les songes d'Abimélech, roi de Gérare, de Jacob, de Joseph, de Laban, de Salomon, de Nabuchodonosor, de Mardochée, des Mages, de l'époux de Marie, de l'épouse de Pilate, du prince des Apôtres et du docteur des nations ? Rejeter indistinctement toute vision, c'est donc contredire ouvertement la parole de Dieu, et donner un démenti à la vérité même : c'est blasphémer contre la foi.

3. Sans attaquer la foi, dira-t-on, ne peut-on pas révoquer en doute les songes et les visions qui n'ont pas, comme celles qu'on lit dans les livres saints, le sceau de l'autorité divine, et qui n'ont pour garans que de simples témoignages particuliers ? Non, à moins qu'on ne veuille donner dans un pyrrhonisme

(1) *Et erit in novissimis diebus (dicit Dominus), effundam de spiritu meo super omnem carnem, et prophetabunt filii vestri et filiæ vestræ ; et juvenes vestri visiones videbunt, et seniores vestri visiones videbunt, et seniores vestri somnia somniabunt.* Act. 2, 17.

qui

qui tient de l'égarement d'esprit, et qui ne peut manquer de conduire aux plus grands écarts. Quel est l'homme sensé, par exemple, qui osera mettre au nombre des fables les visions, en si grand nombre, que rapporte M. Fleury dans son Histoire ecclésiastique, comme celles d'Hermas (1), de sainte Perpétue (2), de saint Cyprien (3), de Vetin (4), de Bernold (5), etc.?

4. Qui ne sait pas aussi, dira-t-on encore, qu'il n'y a rien de plus sujet à l'illusion que les songes rapportés par les personnes dont les infirmités, le tempérament, l'imagination, et le sexe surtout, doivent faire suspecter tout ce qui leur est arrivé d'extraordinaire et de merveilleux? Mais il faudra donc ne faire nul cas, ou au moins se défier beaucoup des visions attribuées à sainte Brigitte, à sainte Catherine de Sienne, à sainte Thérèse, à sainte Magdeleine de Pazzi, à sainte Rose du Pérou, à la bienheureuse Angèle de Foligny, à la bienheureuse Catherine de Ricci, etc.? Cependant nous savons, dit Benoît XIV, qu'elles ont eu des visions surnaturelles et

(1) Tom. I, n. 11.
(2) Tom. II, n. 5.
(3) Tom. II, n. 7.
(4) Tom. X, n. 46.
(5) Tom. XI, n. 52.

tinua-t-il, *qu'il est d'une beauté ravissante. L'aveugle parut alors changer de voix et de visage; et prenant un ton d'autorité : Mon exemple*, dit-il, *doit vous apprendre qu'il y a des choses très-excellentes et très-admirables qui échappent à notre vue, et qui n'en sont ni moins vraies ni moins désirables, quoiqu'on ne les puisse ni comprendre ni imaginer....* Mais, par une soudaine illumination, *elle se sentit si éclairée*, c'est elle-même qui continue à vous parler, *et tellement transportée de la joie d'avoir trouvé ce qu'elle cherchoit depuis si long-temps, qu'elle ne put s'empêcher d'embrasser l'aveugle, dont le discours lui découvroit une plus belle lumière que celle dont il étoit privé : et*, dit-elle, *il se répandit dans mon cœur une joie si douce et une foi si sensible, qu'il n'y a point de paroles capables de l'exprimer.* Vous attendez, chrétiens, quel sera le réveil d'un sommeil si doux et si merveilleux. Ecoutez, et reconnoissez que ce songe est vraiment divin. *Elle s'éveilla là-dessus*, dit-elle, *et se trouva dans le même état où elle s'étoit vue dans cet admirable songe, c'est-à-dire tellement changée, qu'elle avoit peine à le croire.* Le miracle qu'elle attendoit est arrivé: elle croit, elle qui jugeoit la foi impossible; Dieu la change par une lumière soudaine et un songe qui tient de l'extase. Tout suit en

elle, de la même force. *Je me levai*, poursuit-elle, *avec précipitation. Mes actions étoient mêlées d'une joie et d'une activité extraordinaires.* Vous le voyez ; cette nouvelle vivacité qui animoit ses actions, se ressent encore dans ses paroles. *Tout ce que je lisois sur la religion me touchoit jusqu'à répandre des larmes. Je me trouvai à la Messe dans un état bien différent de celui où j'avois accoutumé d'être* (car c'étoit de tous les mystères celui qui lui paroissoit le plus incroyable). *Mais alors*, dit-elle, *il me sembloit sentir la présence réelle de Notre-Seigneur, à peu près comme l'on sent les choses visibles, et dont on ne peut douter. Il est bien croyable*, disoit-elle, *qu'un Dieu qui aime infiniment, en donne des preuves proportionnées à l'infinité de sa puissance ; et ce qui est propre à la toute-puissance d'un Dieu, passe de bien loin la capacité de notre raison. C'est*, ajoute-t-elle, *ce que je me dis à moi-même quand les démons tâchent d'étonner ma foi ; et depuis qu'il a plu à Dieu de me mettre dans le cœur*, remarquez ces belles paroles, *que son amour est la cause de tout ce que nous croyons, cette réponse me persuade plus que tous les livres.* »

Il ne reste donc plus maintenant, pour procéder avec sagesse, qu'à rendre un compte fidèle du songe de mademoiselle Pitt, des

motifs et des circonstances de sa conversion à la foi catholique ; enfin, de la manière dont elle a vécu depuis son entrée au noviciat, et dont elle vit depuis qu'elle a fait ses vœux ; car ce n'est que d'après la comparaison de sa personne, de sa conduite, de la nature de son songe, et de tout ce qui l'a suivi, avec les règles établies par Benoît XIV, qu'il est permis de porter un jugement raisonnable.

Mademoiselle Pitt, parente du célèbre ministre d'Angleterre de ce nom, est née à Londres. Ayant perdu, dès le bas âge, son père et sa mère, elle fut confiée à une grand'-tante qui l'éleva dans les principes de la religion protestante, dont elle faisoit profession. Elle lui parloit souvent de la vie religieuse (vie inconnue en Angleterre, depuis que la religion catholique en a été bannie), et des personnes à qui elle l'avoit vu pratiquer. Quoique protestante, elle avoit passé plusieurs années dans un couvent qu'on croit être de la Flandre autrichienne. Sans avoir été assez heureuse pour en rapporter le don de la foi, elle en étoit revenue pleine d'estime et de vénération pour le genre de vie qu'on y menoit. Comme elle en parloit souvent avec complaisance à son élève, celle-ci, dès l'âge de quinze ans, conçut un grand désir de voir quelque monastère de religieuses, pour le connoître par elle-même. L'opinion avantageuse et dis-

tinguée que lui en avoit laissée sa grand'tante, alloit jusquà désirer qu'il lui fût possible d'embrasser cet état, sans renoncer à la religion de ses pères ; car elle y étoit fort attachée. Mais il manquoit à l'institutrice l'assistance et l'esprit de celui qui tient les cœurs dans sa main ; et ce n'est pas dans la bouche d'une protestante que Dieu met le don de les attirer à lui. Les paroles de la tante furent toutefois pour la nièce comme une première semence qui, par une disposition particulière de la Providence, devoit produire son fruit dans son temps ; semence qui demeura long-temps comme étouffée dans son cœur par l'amour du monde qui crut en elle avec l'âge, et lui eut bientôt fait perdre de vue toute idée de retraite dans un monastère.

Elle se fit remarquer par sa simplicité et sa modestie tant qu'elle vécut sous les yeux de celle qui lui tenoit lieu de mère ; car il ne manquoit à celle-ci que la profession de la vraie foi, pour lui servir de modèle en tout ; et quoiqu'elle ait eu le malheur de mourir hors de l'Eglise, c'en fut un pour la jeune pupille de l'avoir perdue à l'âge de vingt-trois ans. Privée de sa compagnie, de ses leçons et de ses bons conseils, elle prit le goût du grand monde, et se livra à tout ce qu'il avoit d'attrayant pour une personne de sa condition, avec d'autant plus de penchant et de facilité,

qu'elle avoit tout ce qu'il falloit pour lui plaire. Jusqu'à l'âge de trente-un ans, elle ne montra pas d'autres inclinations ; voici par où commença son changement.

Le 1.er janvier 1785, étant convalescente, après une maladie qui l'avoit conduite aux portes de la mort, elle eut pendant son sommeil un songe dont elle fait ainsi la description dans une lettre adressée à M. Roussen, curé de Saint-Jacques, à Abbeville.

« Je m'imaginois, dit-elle, entrer dans un couvent, dont toutes les religieuses portoient une croix d'argent sur la poitrine. Je fus conduite au chœur, où je les vis toutes placées en ordre. A leur tête j'en aperçois une qui étoit le vrai portrait de ma grand'tante. On me dit d'entrer, et on me le dit trois fois, en ajoutant : *Ne craignez point ; c'est une véritable amie que vous trouverez dans cette personne. Vous aurez de la peine à lui rendre vos sentimens, mais que cette difficulté ne vous arrête point.* J'entrai.

» Du chœur on me conduisit à un appartement qui m'étoit destiné. L'escalier qui y conduisoit se trouva si mauvais, que je fus contrainte, pour m'y soutenir, de prendre une corde qui servoit de guide. J'entendis alors une voix qui me dit encore que je *mourrois dans cette maison.* Cette parole fit une grande impression sur mon esprit ; et l'attention que

j'y prêtois me donnoit beaucoup de mécontentement contre moi-même. Ce songe me revint les deux nuits suivantes (1). »

Il est à propos d'observer ici ce que mademoiselle Pitt a omis dans cette lettre, mais qu'on a su d'ailleurs, outre ce qu'elle en a rapporté elle-même en plusieurs occasions; c'est que le jour qui suivit son songe, elle le raconta à différentes personnes qui en firent beaucoup de plaisanteries. Elle fut la première à en rire et à s'en égayer, le regardant comme un simple rêve qui n'avoit rien de remarquable que la singularité de son objet, et qui ne méritoit pas plus d'attention que les rêves ordinaires; aussi ne produisit-il rien autre chose dans le temps, que de remplir quelque vide dans les conversations. Ce ne fut qu'au bout de huit mois que le Seigneur, voulant exécuter sur mademoiselle Pitt les desseins de miséricorde qui devoient en faire un enfant de l'Eglise catholique et une fille de saint François de Sales, lui ouvrit une route nouvelle, et bien différente de celle qu'elle avoit tenue jusqu'alors.

« Huit mois après ce songe, reprend-elle

(1) Pour éviter l'inégalité du style, on a cru pouvoir se permettre, soit dans cette lettre, soit dans une autre qu'on rapportera, quelques changemens d'expressions et de tours de phrases, sans rien changer dans le sens.

dans sa lettre à M. le curé de Saint-Jacques, j'eus la curiosité de voir la France, et un grand désir d'y venir passer quelque temps pour en apprendre la langue. Je le communiquai à quelqu'un de ma nation, qui, par ses correspondances dans plusieurs villes françaises, pouvoit facilement m'aider à l'exécution de mon projet. Il entra dans mes vues. Comme il connoissoit un respectable négociant de Saint-Valery-sur-Somme, il m'offrit de m'adresser à lui. J'acceptai la proposition, et je m'embarquai sur le vaisseau du capitaine Lamy. Arrivée chez le négociant de Saint-Valery, je m'en rapportai à tout ce qu'il feroit pour me rendre le service que j'étois venue chercher en France. Deux de ses enfans avoient été élevés au couvent de la Visitation d'Abbeville, et il connoissoit parfaitement cette maison. Il m'adresse à la supérieure, en qualité d'Anglaise qui désiroit y passer quelque temps avec les grandes pensionnaires. Il ne savoit rien de mon songe, et moi-même je n'y pensois plus. C'étoit là, cependant qu'il devoit se vérifier dans tous ses points.

» J'y arrive (le 27 septembre 1785), je vois les religieuses avec leur croix d'argent. Présentée à la supérieure, qui étoit alors madame de Maison, je reconnois à son visage le portrait de ma grand'tante. J'avoue que fus si frappée de cette ressemblance, que je

me sentis prête à tomber en foiblesse. Je ne fis d'ailleurs en ce moment nul cas de mon songe : tenant alors de l'incrédulité de Thomas, surnommé Didyme, je ne pus y ajouter foi. La vie religieuse que je devois embrasser, à en croire ce qui m'avoit été dit, me paroissoit trop contraire à la liberté anglaise, dans laquelle j'avois vécu jusque-là. Bien loin de penser que je dusse mourir dans cette maison, plusieurs choses me donnèrent, dès le premier jour, envie de la quitter ; entre autres, la vue de l'escalier tournant par où l'on me conduisit à la chambre que je devois occuper. »

Il faut encore ici suppléer ce qu'a omis mademoiselle Pitt dans sa lettre. Elle avoit vu en songe des sentences de l'Ecriture, écrites en grandes lettres sur les murs de l'intérieur du couvent. Allant chez la supérieure, elle passa par un endroit où elle reconnut toutes ces inscriptions. Arrivée dans sa chambre, la seule qui demeuroit vacante, la vue d'un si triste séjour, et le souvenir de la prédiction qu'elle avoit entendue très-distinctement dans son songe, *c'est ici que vous mourrez*, lui causèrent un secret frémissement, dont on s'aperçut. Il s'en fallut peu qu'elle ne s'évanouît. Réfléchissant sur son songe, et le voyant déjà réalisé dans quelques parties, elle dit tout haut dans sa langue, à une reli-

gieuse qui sait l'anglais : *Je ne demeurerai point ici, et je veux partir dès demain.* La supérieure, informée de sa résolution, fit parler sur-le-champ à un voiturier, pour la faire conduire où elle voudroit se rendre. Cependant, pour ne point agir avec trop de précipitation et de légèreté, elle se détermina à rester un ou deux jours. Dans cet intervalle, elle assista au chœur, où elle fut aussi édifiée que satisfaite de la modestie, du recueillement et de la piété qu'elle remarqua dans toutes les religieuses. Les entretiens qu'elle eut d'ailleurs avec quelques-unes, l'air de paix, le ton d'affabilité, le contentement qu'elle ne pouvoit s'empêcher d'admirer en elles, et auquel elle commençoit déjà de porter envie, la touchèrent et lui plurent, tant la vertu sait se faire estimer, et la sérénité, qui est le fruit d'une bonne conscience, se faire désirer par les ames heureusement nées ! Dès-lors tout fut changé en elle, et on ne l'entendit plus parler de son départ. Ce qui l'en détourna encore, ce fut le songe même qui d'abord l'avoit tant effrayée. Revenue de son saisissement, et réfléchissant en elle-même avec surprise sur tout ce qui venoit de se passer, comme autrefois Jacob sur le songe que venoit de lui raconter le jeune Joseph, et sur tout ce qui se passoit entre lui et ses frères; elle étoit moins tentée de fuir le couvent où l'avoit

conduite la divine Providence, que d'attendre et d'étudier en quelque sorte le progrès d'un événement si singulier.

« J'avois conçu d'abord tant d'aversion, reprend-elle dans le récit qu'on a interrompu, d'un séjour aussi pauvre et aussi simple que la chambre dont on m'avoit mise en possession, que ne pouvant dissimuler ma mauvaise humeur, mes premières pensées avoient été de repartir sans délai, et je m'en étois expliquée ouvertement. On m'engagea de différer un peu; j'y consentis. Mon éloignement diminua, et au bout de deux jours je pris le parti de rester, mais uniquement pour apprendre la langue. Devenue habitante de la maison, j'avois besoin d'une personne capable de me former à parler français. On m'envoya une religieuse qui m'offrit de me rendre ce service. Les premiers entretiens ne roulèrent que là-dessus; mais nous ne tardâmes pas à parler religion. Je tenois trop à la mienne, pour écouter favorablement les doutes qu'on vouloit m'inspirer contre elle: je la croyois la plus conforme à la raison et à l'Evangile. Persuadée que l'Eglise romaine étoit tombée dans l'erreur et la superstition, j'en concluois toujours que la réforme avoit été nécessaire. Je ne me refusai pas néanmoins à la discussion des différens articles qui divisent l'Eglise catholique de la protestante.

Celle-ci ne me fera pas un crime, je l'espère, d'avoir usé de cette condescendance, puisque n'admettant point sur la terre de juge infaillible en matière de foi, elle ne peut trouver mauvais que toute personne particulière, même de notre sexe, examine si la doctrine qu'on professe est conforme à l'Ecriture-Sainte et à la droite raison. Je voulus donc bien entrer dans l'examen de quelques points contestés. Je les discutai avec la religieuse qui m'avoit été donnée pour la langue française, et un Ecclésiastique, parlant assez bien l'anglais pour m'expliquer les motifs de crédibilité qui se réunissoient en faveur de la religion catholique, et résoudre les objections que je faisois pour la mienne. Je fus frappée des raisonnemens qu'on me fit sur les promesses de Jésus-Christ : *Je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles. Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre mon Eglise.* Je me déterminai dès-lors à l'examen le plus sérieux. Il fut long.

» J'avois trop cru que l'Ecriture étoit suffisante pour fixer notre foi. On me démontra par l'Ecriture elle-même, qu'elle ne pouvoit suffire, au moins à tous les hommes. On m'allégua les paroles de saint Pierre lorsqu'il avance que dans les écrits de saint Paul *il se trouve des endroits obscurs et difficiles que les esprits ignorans et peu solides entendent*

mal, ainsi que d'autres écrits, pour leur propre ruine. Ce raisonnement et plusieurs autres me persuadèrent que Jésus-Christ avoit établi une autorité permanente pour régler notre foi, et pour déterminer le sens des différens textes qui établissent nos dogmes, selon ces paroles : *Celui qui vous écoute, m'écoute ; celui qui vous méprise, me méprise.*

» Je conçus encore que si l'Eglise catholique, avant la réforme, étoit tombée dans l'erreur et dans la superstition, comme je l'avois toujours pensé, dès-lors il ne seroit plus resté d'autorité légitime pour guider les fidèles dans leur croyance, ce que je ne pouvois concilier avec les promesses de Notre-Seigneur. Tout ceci, sans me convaincre entièrement, ne laissoit pas de me troubler beaucoup. Je désirois de m'instruire de plus en plus, et de connoître la véritable Eglise. Ce que je cherchois surtout, c'étoit où se trouvoit l'unité de la foi ; car je voyois clairement qu'elle ne pouvoit être dans l'Eglise protestante, chaque membre de cette Eglise s'attribuant le droit d'interpréter à sa manière les textes qui expriment les différens dogmes ; ce qui ne peut manquer de produire de la diversité dans la foi, surtout quand il s'agit d'interpréter les textes difficiles dont parle saint Pierre : inconvénient que je vis bien ne

pouvoir se trouver dans l'Eglise romaine. Ce fut alors que je me sentis portée à me rendre à son autorité, et à me soumettre à ses décisions.

» J'avoue cependant qu'il me restoit encore une grande répugnance à croire le dogme de la transsubstantiation, ou changement du pain et du viu au Corps et au Sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, ainsi que le dogme du purgatoire. Mais, toute prête à faire ce que Dieu demandoit de moi, je priois et cherchois la vérité de bonne foi. Outre l'autorité d'un juge infaillible dont je commençois à reconnoître la nécessité pour fixer mes doutes, je désirois qu'on me montrât dans nos saintes Ecritures quelques fondemens solides de ces deux dogmes.

» En faveur du premier, on me cita les promesses de Jésus-Christ, au sixième chapitre de l'Evangile selon saint Jean, et les paroles de l'institution : *Ceci est mon Corps, ceci est mon Sang ;* paroles qui, dans leur sens naturel, n'expriment autre chose que la doctrine catholique. J'ai long-temps réfléchi sur ces textes ; et après y avoir bien pensé en la présence de Dieu, je n'ai pu résister à l'autorité de l'Eglise universelle qui, dès avant la réforme, en avoit déterminé le sens légitime, sans avoir eu recours à des interprétations figurées et spirituelles. Quant au

rapport de nos sens, comme ils peuvent nous tromper, je comprenois qu'il devoit céder à la parole de Dieu, toujours infaillible, expliquée par son Eglise.

» J'eus plus de peine à me rendre au dogme du purgatoire. Cependant, outre le texte du livre des Machabées (livre à la vérité que les protestans n'admettent pas, mais qui n'en exprime pas moins une doctrine très-ancienne et fort répandue chez les Juifs), je fus très-ébranlée par ces paroles de saint Paul, et par l'interprétation que lui donne l'Eglise universelle : *Si l'ouvrage de quelqu'un est brûlé, il en souffrira la perte : il sera néanmoins lui-même sauvé, mais comme en passant par le feu.*

» Il ne me fut pas difficile de reconnoître un chef ecclésiastique, successeur de saint Pierre, distingué des princes temporels, ainsi que la nécessité de la confession et des rigueurs de la pénitence.

» J'avois encore quelque inquiétude à l'égard des honneurs rendus aux images ; mais je fus rassurée quand on m'eut fait voir que ces honneurs ne se rapportoient nullement à la matière dont elles sont composées, et qu'ils se dirigeoient uniquement vers Jésus-Christ, ou les Saints qui règnent avec lui dans le ciel ; qu'il en étoit du respect que nous portons aux images, à peu près comme de l'accueil que

feroit un peuple reconnoissant à la statue ou à l'image d'un prince célèbre par ses vertus et ses bienfaits. Je reconnus de même que l'invocation des Saints n'est point injurieuse à Dieu ni à Jésus-Christ, puisque nous les supplions seulement de joindre leurs prières aux nôtres, pour obtenir de Dieu, par Jésus-Christ, les grâces dont nous avons besoin.

» Enfin, après de grands combats et de longues perplexités, je ne pus résister plus long-temps à la lumière, ni aux mouvemens secrets du Saint-Esprit. »

Ce fut alors que mademoiselle Pitt se rendit à l'église, et que, prosternée devant l'autel, elle fit cette prière avec toute l'effusion d'un cœur qui cherche ardemment la vérité : *Seigneur, je veux sauver mon ame. Si la religion protestante est la vraie religion, faites-moi mourir avant que j'en embrasse une autre. Si au contraire la religion catholique est la vraie, laissez-moi la vie, et donnez-moi la force de l'embrasser, avec la grâce de suivre tout ce qu'elle enseigne.* Elle se lève comblée de joie quelques momens après, et pleinement décidée à faire profession de la foi catholique qu'elle avoit dans le cœur.

« Dieu, poursuit-elle, me demandoit le sacrifice de ma raison et de tout ce qui m'avoit retenue dans le monde jusqu'au moment de mon voyage en France. Je le fis

aux pieds de Notre-Seigneur ; je rentrai dans le sein de l'Eglise catholique romaine, la plus ancienne des Eglises, où je trouvai dès-lors, par ma soumission à la doctrine de cette vraie épouse de Jésus-Christ, et où je trouve encore aujourd'hui le calme parfait de la conscience, avec la plus forte persuasion que je suis dans la voie du salut. »

Mademoiselle Pitt a supprimé dans sa lettre le détail de son abjuration ; voici ce qui en a été rapporté par des témoins oculaires. Quand on la vit ferme dans le projet qu'elle avoit conçu de renoncer solennellement à la religion anglicane, on désigna pour le jour de la cérémonie le 22 février 1786. La Providence fit survenir un obstacle qui obligea de la remettre au lendemain. Ce délai fut un nouveau sujet de joie pour mademoiselle Pitt. *Quel bonheur pour moi*, dit-elle ; *ce sera le jour anniversaire de mon baptême.* Elle abjura donc le 23, cinq mois après son entrée au couvent.

La cérémonie commença par le *Veni Creator*, qu'entonna M. le Curé de Saint-Jacques, son catéchiste et son confesseur. Après cette hymne, il lui fit en anglais un discours très-pathétique, et parfaitement analogue à la nature de l'engagement qu'elle alloit prendre. Beaucoup d'Anglais étoient présens. Il lui représenta avec toute la dignité du ministère qu'il exerçoit en ce moment, les grâces sin-

gulières dont Dieu l'avoit favorisée jusqu'à ce jour ; fit une allusion fort heureuse du songe qu'elle avoit eu huit mois avant son entrée au couvent et treize ans avant son abjuration, avec celui de saint Pierre qui est rapporté au dixième chapitre des Actes des Apôtres. Il le rapporta tout au long, et fit une juste application de ses principales circonstances. Quand il eut fini son exhortation, il en adressa une autre, en langue française, au grand nombre d'assistans qui n'entendoient que cette langue, sur la nécessité des bonnes œuvres qui rendent la foi agissante, et sans lesquelles ce n'est qu'une foi morte. On récita ensuite le *Miserere*. Mademoiselle Pitt fit son abjuration avec un courage, un air de grandeur, et tout à la fois une décence, une piété et une modestie qui frappèrent toute l'assemblée. Pendant la cérémonie, on vit fondre en larmes beaucoup de spectateurs qui y avoient été attirés par la singularité et la nouveauté d'un événement si glorieux à la religion. La curiosité y avoit conduit plusieurs protestans anglais, dont quelques-uns furent également attendris. Elle prononça le *Pater*, et demanda en anglais l'absolution des censures, qui lui fut donnée en la forme ordinaire. La cérémonie fut suivie du *Te Deum* qu'on chanta solennellement, et de la Messe où elle communia avec les religieuses.

Après son abjuration, elle délibéra sur l'état qu'elle choisiroit. Elle se sentoit portée à la vie religieuse. Elle n'avoit point d'obstacle à craindre de la part de ses parens qui ne lui donnoient nulle inquiétude sur le parti qu'elle avoit pris ; mais la vivacité de son caractère et la délicatesse de sa santé lui paroissoient à elle-même, autant qu'aux religieuses, résister à ce dessein. Pendant cinq à six mois elle consulta Dieu dans la prière, et prit conseil des personnes sages qui devoient diriger la démarche importante qu'elle méditoit. Au mois d'avril 1786, elle fut tourmentée d'un rhume fort opiniâtre. L'envie qu'elle avoit depuis quelque temps de prendre le voile et d'entrer au noviciat, ne laissa pas de s'affoiblir, et ce n'étoit pas sans inquiétude, ni même sans frayeur, qu'elle y pensoit. Dieu vouloit, par cette épreuve, la mieux préparer à la grâce qu'il lui réservoit. Le besoin fréquent qu'elle avoit d'être dispensée alors de plusieurs points de la règle dont elle faisoit l'essai, donnoit à ceux même qui prenoient le plus d'intérêt à son entrée dans le cloître, tout lieu de craindre que ce ne fût pas sa vocation. Mais, encouragée par les exemples qu'on lui cita de plusieurs religieuses dont la santé fort délicate s'étoit fortifiée, soit au noviciat, soit après avoir fait leurs vœux, elle prit le voile le 3 juillet 1786.

Devenue novice, elle ne démentit point les espérances qu'on avoit conçues de ses progrès dans la vertu, et sa santé alloit croissant comme sa piété. Il n'y avoit pas deux mois qu'elle avoit quitté l'habit du siècle, lorsqu'elle reçut d'Angleterre plusieurs lettres fort pressantes, où on lui recommandoit de se rendre à Londres. Quelque sérieuse que fût l'affaire pour laquelle on lui écrivoit, elle s'y refusa pendant tout le mois d'août; mais à l'entrée de septembre, on lui fit de nouvelles instances qui lui firent douter si ce n'étoit pas la volonté de Dieu qu'elle fît le voyage. Il s'agissoit d'aller pourvoir au sort d'une jeune Anglaise de condition, en faveur de laquelle une de ses anciennes amies, qui venoit de mourir, l'avoit constituée exécutrice de ses dernières volontés. Assurer une succession à une mineure orpheline étoit un service de nature à ébranler beaucoup la plus forte résolution de ne jamais sortir de son couvent; service qu'elle ne pouvoit rendre, selon les lois d'Angleterre, sans y être présente en personne. Quelque pénible que fût pour elle un contre-temps si imprévu, elle se décida pour le voyage, si les supérieurs étoient d'avis qu'elle dût l'entreprendre. Tout ayant été mûrement examiné devant Dieu, ceux-ci jugèrent qu'elle ne pouvoit refuser à la jeune héritière le bon office qu'on lui demandoit. Elle partit donc le 11 septembre, en habit

séculier ; mais ce ne fut qu'après avoir beaucoup prié et fait prier Dieu de ne pas permettre que cette démarche de charité et d'obéissance fît échouer en Angleterre le dessein qu'elle venoit de concevoir en France, et dont elle n'interrompoit l'exécution qu'à regret.

« Mon ame, je vous l'avoue, » (ce sont les termes de la supérieure qui écrivoit alors à une religieuse du couvent de la Visitation, rue du Bac, à Paris) « mon ame étoit triste jusqu'à la mort, tant je craignois qu'elle ne perdît le don de la Foi ; et dans ma tristesse, durant la nuit que je passai avec elle, la veille de son départ, je ne fis autre chose que jeter les yeux baignés de larmes sur mon crucifix. Sa douleur étoit vive ; je tâchai de la fortifier. L'heure du départ étant arrivée, elle garda sa *tunique* de religieuse, et mit par-dessus une robe noire, me priant de lui conserver celle qu'elle se voyoit contrainte de quitter pour un temps ; je lui donnai des *reliques* et le *passe-port* que vous connoissez. Avec cette triple sauvegarde, elle partit le 11 septembre, accompagnée du respectable pasteur dont le Seigneur s'étoit servi pour l'instruire, M. de Roussen, curé de Saint-Jacques. Arrivée à Calais, elle ne put s'embarquer pour Douvres, parce qu'il s'éleva une tempête qui dura jusqu'au 15. Pendant cinq jours qu'elle demeura dans cette ville, elle ne manqua

pas de communier un seul jour à la Messe de son sage guide : celui-ci profita de ce retard pour la fortifier dans la Foi. Comme elle est très-instruite, il n'eut pas de peine à lui faire parcourir les endroits de l'Ecriture les plus propres à s'y affermir. Dès que la tempête eut cessé, après avoir reçu la bénédiction du Saint-Sacrement, elle s'embarqua. Peu de temps après que le vaisseau eut quitté le port, le vent s'éleva de nouveau, et devint plus violent que jamais. Les voyageurs anglais avec qui elle se trouvoit, étoient au nombre de cent cinquante; tous avoient la plus grande frayeur; pour elle, on la vit toujours fort tranquille. La secousse devint si horrible, que tous crurent toucher à leur dernier moment. Personne ne montra autant d'assurance que mademoiselle Pitt; quelques-uns en furent frappés et surpris. *A votre air de tranquillité*, lui dit un seigneur anglais, *on diroit que vous êtes catholique. Oui*, lui répondit-elle, *je suis catholique, et très-ferme dans ma foi.*

» Arrivée à Londres, elle y resta deux jours, et partit ensuite pour l'endroit où elle étoit appelée. Elle donnoit tout son temps aux affaires qu'elle avoit à expédier, écrivant jour et nuit. Ne dissimulant point la religion qu'elle venoit d'embrasser, elle disoit hautement qu'elle étoit catholique. Ses amis firent tout

ce qu'ils purent pour la faire rentrer dans leur secte. Dans les différentes compagnies où elle se trouva, plusieurs tentèrent de lui persuader qu'elle avoit pris un mauvais parti; mais la grâce de Dieu la soutint, et rien ne l'ébranla. Un milord de ses amis alla jusqu'à lui dire : *Est-ce la fortune qui vous manque pour vivre ici selon votre condition? Je prends une plume, et je vais vous donner les plus fermes assurances sur mes biens. J'ai plus de bien qu'il ne m'en faut*, lui répondit-elle en le remerciant de ses offres.

» Un ministre lui parla de sa nouvelle religion et de la vie qu'elle avoit embrassée au couvent. La conversation fut longue; on y ajouta beaucoup de questions : elle finit par un aveu qu'il ne put s'empêcher de lui faire, tant elle l'avoit persuadé; c'est qu'elle avoit pris le parti le plus sûr. *Prenez-le donc*, répliqua-t-elle. Il ne sut que dire d'abord à cette parole; puis il repartit : *Les ministres catholiques ne peuvent pas se marier.*

» Avant qu'elle eût quitté l'Angleterre, on l'avoit vue fréquenter l'église des protestans, et y passer un temps considérable : surpris de ce qu'elle n'y mettoit pas le pied, on lui en demanda la raison. La réponse fut, comme on devoit bien s'y attendre, que *sa religion ne lui permettoit pas de retourner dans ces endroits.*

» Dans les repas où elle se trouvoit, les jours maigres elle se contentoit de quelques légumes, et n'acceptoit rien de gras.

» Ses affaires étant terminées, elle repartit pour Londres, où elle devoit passer huit jours avant de s'embarquer. Elle alla se présenter chez un seigneur à qui mademoiselle Pitt, sa grand'tante, l'avoit fort recommandée autrefois, et dont elle l'avoit souvent exhortée à prendre les conseils, voulant qu'elle ne fît jamais rien d'important sans son aveu. Il étoit à la campagne. Un domestique lui dit que son maître seroit très-fâché de ne point la voir. Mais comme elle apprit qu'il étoit résolu de prendre des mesures efficaces pour empêcher son retour en France, elle se détermina à lui marquer dans une lettre ce qu'elle lui auroit dit de vive voix. Elle donne sa lettre au même domestique qui lui annonce que son maître sera de retour dans deux jours. Prévoyant ce qui devoit en arriver, elle se hâte de terminer tout à Londres, et se met en chemin pour Douvres. La traversée, pour cette fois, fut aussi tranquille et aussi heureuse que la première avoit été orageuse et effrayante. En deux heures de temps elle fut rendue à Calais. Elle prit la poste, et arriva le 16 octobre à Abbeville, à neuf heures du soir. Comme il étoit trop tard pour se présenter au couvent, elle passa la

nuit à l'auberge. Nous ignorions son arrivée. Nous la voyons le lendemain à sept heures et demie. Elle demande si la Messe de communauté est dite ; on lui répond que non. Elle entre avec un empressement et une joie que je ne puis vous exprimer, non plus que celle que nous ressentions nous-mêmes en ce moment. Les unes pleuroient de joie ; les autres, sans parole et toutes ravies de voir cette colombe rentrer dans l'arche, admiroient sa fidélité à la grâce et sa ferveur. Nous chantâmes le *Te Deum* pour remercier le Séigneur de ses miséricordes sur cette belle ame. Dès le lendemain 18 octobre, elle pria M. notre supérieur et M. le Curé de Saint-Jacques de lui rendre le saint habit de religion ; ce qui lui fut accordé à huit heures du matin. Ce fut un spectacle des plus touchans. Elle nous a assuré que chaque jour, durant tout le temps de son absence, elle avoit pensé à tout ce qui se pratique ici. Elle a repris tous les exercices de la maison, et les remplit avec la ferveur d'un Ange. »

Cette lettre est datée du 30 octobre 1786.

Le départ de mademoiselle Pitt pour l'Angleterre avoit donné lieu à bien des propos indiscrets. La démangeaison de faire un bon mot avoit fait dire, entre autres plaisanteries, que la novice d'Abbeville étoit *dépittée*. C'étoit la nouvelle du jour et l'expression à

la mode. On entendoit, et plusieurs personnes, même assez graves, donnoient dans le préjugé comme les autres, que mademoiselle Pitt étoit reconnue enfin pour ne plus appartenir à la famille dont elle avoit pris le nom. C'est, ajoutoit-on, ce qui l'a obligée de dire adieu et au couvent et à la France. Ceux des habitans d'Abbeville qui avoient plus de sagesse et de sang-froid laissoient dire, et n'alloient pas plus loin, ou suspendoient leur jugement : mais plusieurs étoient assez instruits et assez judicieux pour ne point ajouter foi à tous les bruits qui coururent pendant son absence. Abbeville est peuplée d'Anglais et d'Anglaises à qui l'abjuration de mademoiselle Pitt avoit trop déplu pour ne pas les indisposer contre elle. Dès-lors il n'étoit pas étonnant qu'on fît sur son voyage en Angleterre beaucoup de conjectures qui dégénérassent en fables et en calomnies. Mais tous les propos qu'on se permettoit contre elle devoient tourner à la gloire de Dieu et au profit de sa servante. Quand on la sut de retour, et qu'on eut appris que, rentrée au couvent, un de ses premiers mots avoit été de redemander son voile, tous ceux qui avoient adopté les bruits calomnieux furent confondus; et les personnes sensées admirèrent autant les voies de Dieu sur la respectable novice rendue à sa maison, que la fidélité de celle-ci à

suivre les impressions de la grâce et la fermeté de son caractère.

Il en falloit beaucoup pour recommencer tout son noviciat, comme si elle n'eût encore rien fait. Elle le reprit avec toute la ferveur et en remplit les devoirs avec toute la constance que promettoit la force d'esprit dont elle avoit donné depuis un an des preuves si édifiantes. Loin de faire paroître le moindre regret d'avoir quitté sa patrie, elle parut s'attacher de plus en plus à la nouvelle famille dont elle se félicitoit tous les jours d'être membre.

Sa vertu fut mise à l'épreuve par une dame anglaise venue de Paris pour entrer en dispute avec elle, et essayer de la faire revenir sur ses pas. L'entretien fut sérieux, et la contestation très-vive de la part de la dame protestante ; mais la vertueuse néophyte étoit trop bien affermie dans sa foi pour se laisser ébranler. Elle répondit à tout avec autant de solidité que de présence d'esprit, et n'en demeura que plus attachée à la religion qu'on auroit voulu lui faire abandonner. Ce que produisit encore cette conversation, ce fut un grand dégoût et un extrême éloignement de la visite de toute personne qui faisoit profession de son ancienne religion. Elle résolut de n'en plus recevoir, sans s'être assurée auparavant que c'étoient des catho-

liques qui la demandoient au parloir, et de n'y aller jamais sans y être accompagnée de la supérieure.

« La vue des dangers du monde (c'est ainsi que mademoiselle Pitt termine sa lettre), la considération des vices et des passions qui y règnent, le désir de servir Dieu dans la solitude et d'assurer de plus en plus le salut de mon ame, me déterminèrent à consommer le sacrifice de toute ma personne, par la profession de la vie religieuse. De grands troubles et de fortes tentations assiégèrent mon esprit vers la fin de mon noviciat. Mais enfin Dieu m'a fait la grâce de les surmonter, et le 26 novembre 1787 je prononçai mes vœux.

» Voilà, Monsieur, pour répondre à vos demandes, ce que je puis vous marquer de la grâce de ma conversion. Si après avoir lu cette lettre, on juge à propos de la rendre publique, j'y consens; mais je supplie, en ce cas, qu'il me soit permis d'ajouter ici quelques mots; c'est une prière que je fais à tout lecteur catholique, de remercier Dieu de la grâce qu'il m'a faite en m'appelant à la Foi et à l'état religieux. Je les prie aussi de demander pour moi le don de la persévérance.

» Quant aux protestans qui pourroient en avoir communication, je ne me crois pas

capable de les instruire, encore moins de les convertir; mais je les conjure, comme mes frères, dont le salut m'est très-cher, de suivre un conseil : c'est de ne point rejeter, sans y avoir apporté le plus sérieux examen, les doutes que doit faire naître dans leur esprit, s'ils y pensent mûrement devant Dieu, la nouveauté de leur croyance, et ses variations depuis la réforme, comparées à l'ancienneté et à l'unité de la doctrine catholique; car la vraie foi est une. Elle doit nécessairement remonter jusqu'aux Apôtres et à Jésus-Christ. Dieu veuille les éclairer comme il a daigné m'éclairer moi-même, pour me tirer de l'erreur où m'avoit engagée le malheur de ma naissance et de mon éducation!

» J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect,

» Monsieur,

» Votre très-humble et très-obéissante servante,

» Élisabeth Pitt. »

Au monastère de la Visitation d'Abbeville, ce 20 juin 1788.

On lira encore ici, avec édification, ce que mademoiselle Pitt a écrit des motifs de sa conversion, au supérieur des Bénédictins anglais. Sans entrer dans aucun détail sur les raisons qui appartiennent principalement à l'esprit, elle se contente, après en avoir abandonné l'exposition aux ministres de la religion qui l'ont éclairée, et qui ont dissipé tous ses doutes, de rendre ainsi ceux qui ont agi plus vivement sur son cœur.

« Considérant, dit-elle, que l'homme est composé d'un corps et d'une ame, j'ai mûrement pesé, dans la balance de la raison, la valeur de ces deux parties de nous-mêmes. J'ai reconnu aisément que l'ame, qui est immortelle, surpassoit infiniment le corps qui doit périr. J'en ai conclu qu'elle méritoit beaucoup plus de soins que le corps. J'ai réfléchi ensuite sur ce que font la plupart des hommes pour leur corps, et ce qu'ils font pour leur âme, susceptibles l'un et l'autre d'une perfection qu'ils n'ont pas, et qu'ils ne peuvent acquérir que par de grands soins. Ils font très-peu pour l'une et beaucoup pour l'autre ; voilà ce que je n'ai pas eu de peine à observer. La vue de ce désordre presque universel m'a servi à rentrer dans l'ordre. J'ai tourné mes regards de tous côtés, et j'ai dit : Trouverai-je une société où l'on ait plus d'attention pour l'ame que pour le corps ;

où l'on cultive les qualités de l'ame, qui sont si relevées, par préférence à celles du corps qui est si peu de chose? Alors l'idée des couvens dont ma grand'tante m'avoit si souvent entretenue, s'est présentée à mon esprit. De tout ce qui me restoit de ces conversations, j'en ai tiré cette conséquence, que dans ces saintes retraites on faisoit très-peu pour le corps, et que l'on travailloit continuellement à perfectionner l'ame. J'ai voulu m'assurer par moi-même du mérite d'un genre de vie si raisonnable et si opposé toutefois à ce qui se passe dans le monde. Je m'y suis transportée, et l'opinion que j'en avois s'est trouvée bientôt confirmée par ma propre expérience. Une supérieure qui parle ma langue m'y a fait l'accueil le plus gracieux. La beauté de son visage répond à celle de son ame, mais elle fait tout pour celle-ci, et rien pour conserver l'autre. Elle m'a donné, pour me servir, une sœur converse, dont la moindre qualité est une figure distinguée, mais qui n'y pense pas. Elle met ses premiers soins à embellir son ame par les vertus de son état, et me rend toutes sortes de bons offices qu'elle ne me doit pas, comme si c'étoit le plus sacré de ses devoirs, après le service de Dieu. Je goûte ici combien il est doux d'être dans cette voie salutaire où l'on méprise et où l'on néglige autant ce

corps de boue et d'argile, qui se détruit tous les jours, qu'on estime et qu'on travaille à perfectionner cette ame faite à l'image de Dieu, qui est immortelle, et qui sera éternelle comme lui. »

D'après un tableau où mademoiselle Pitt fait si bien connoître la beauté de son ame et l'élévation de ses sentimens, on ne sera point étonné de savoir que depuis son engagement avec l'Epoux des vierges, elle fait l'édification du couvent par son estime pour les règles et son exactitude à les observer, son amour pour la solitude, sa charité, sa douceur, sa mortification, son *humilité*, son obéissance et la pratique de toutes les vertus qui font une digne fille de saint François de Sales. « Rien ne peut l'arrêter, » écrivoit, le 22 décembre dernier, une religieuse de la Visitation d'Abbeville à madame de Nollént, supérieure du couvent de la rue du Bac, à Paris ; « le grand froid de cet hiver, malgré les infirmités qu'elle éprouve, n'ont pu l'empêcher encore de se lever à l'heure marquée, pour se trouver la première au chœur, et y assister à l'oraison. Lorsqu'on lui représente qu'elle a besoin de repos, et qu'elle doit user de modération, *il ne faut pas*, répond-elle dans son langage moitié anglais, moitié français, *il ne faut pas casser la règle ; tout pour le ciel et*

pour Dieu. Elle se rend aux exercices de la communauté, avec une assurance et une vigueur qui la feroient prendre pour une des plus robustes de la maison. Elle n'approche du feu que pendant la récréation, et n'y demeure que l'espace d'environ un quart d'heure. Tout ce que je peux vous dire enfin, c'est qu'elle surpasse les espérances qu'on en avoit conçues. Elle est dure à elle-même autant que compatissante pour les autres : et nous perdons beaucoup par la difficulté qu'elle a encore de parler français; car avec l'usage de notre langue, elle nous édifieroit doublement par ses paroles et par ses œuvres. »

On ne doit pas laisser ignorer, en finissant cette relation, que la lettre écrite par mademoiselle Pitt à M. le Curé de Saint-Jacques d'Abbeville, est uniquement le fruit de son obéissance, et que sa modestie ne lui eût jamais laissé prendre la plume pour tracer elle-même son histoire, si elle n'avoit cru rendre plus de gloire à Dieu en cédant aux avis de son sage directeur, qu'en s'y refusant. « Il ne convient guère aux personnes de mon sexe (c'est par où commence sa lettre), et moins encore à celles qui ont quitté le monde pour prendre l'état religieux, de faire le récit de ce qui les concerne. Mais puisque ceux aux avis desquels je dois défé-

rer pensent qu'il peut être utile que je manifeste les bontés du Seigneur à mon égard, et les motifs qui m'ont fait embrasser la religion catholique, je vais, par obéissance, essayer de vous faire ce récit, pour le publier ou le tenir caché, selon qu'on le jugera à propos. »

M. l'Evêque de Boulogne, ne doutant point que cette lettre ne fût capable de produire beaucoup de fruit, l'a placée toute entière à la suite de l'instruction pastorale qu'il a adressée aux fidèles de son diocèse l'an dernier 1788, *sur les avantages de la foi et de la soumission à l'autorité de l'Eglise.* On ne peut mieux terminer cet écrit qu'en copiant les pieuses réflexions que lui a suggérées son zèle, et l'éloge qu'il fait de la généreuse démarche qu'a faite mademoiselle Pitt en se préparant à la mort qui lui a été annoncée dans son songe, par une première mort qui en est déjà comme l'accomplissement en partie ; celle qui sépare pour toujours du monde, comme la mort naturelle sépare l'ame du corps.

« Les grands sacrifices, » dit cet illustre Prélat, dont tous les ministres zélés et les véritables enfans de l'Eglise ne sauroient trop demander au Ciel la conservation, « les grands sacrifices qu'elle a faits au Seigneur son Dieu, de tout ce qu'elle avoit de plus cher au monde,

en allant s'ensevelir dans le monastère de la Visitation à Abbeville, lui ont acquis de grands mérites, parce qu'ils lui ont coûté de grandes peines; quoique ces peines, dont son courage a triomphé, soient ensuite devenues bien douces à son cœur, par la *bienheureuse espérance* (1) dont il est rempli à présent *de posséder le royaume des cieux*, *qui se prend par force et qu'on emporte par violence* (2). Elles s'étoient fait sentir vivement à son ame, qui, divisée contre elle-même, éprouva d'abord une guerre intestine de sentimens et d'affections tout opposés les uns aux autres.

» Que de longs et rudes combats elle a soutenus! que de généreux efforts elle a faits pour vaincre son excessif attachement à la liberté de sa nation, pour surmonter, en coopérant à la grâce, les préjugés de la naissance, les habitudes de l'éducation, les répugnances de la nature si ennemie du recueillement de l'esprit et du crucifiement de la chair; mais surtout pour rompre les liens si forts et si multipliés qui devoient la retenir dans sa patrie! Car où la haute réputation de M. Pitt, son parent, ne lui

(1) Tit. 2, 13.

(2) Matth. 11, 12.

permettoit-elle pas de prétendre ? et qui pourroit mieux qu'elle aspirer à tout ce qu'une riche fortune et un grand nom pourroient procurer d'honneurs, de richesses et de plaisirs ? »

En renonçant à tout sur la terre, mademoiselle Pitt s'est comme assurée la possession du ciel. Heureux ceux qui, touchés d'un si bel exemple, auront le courage de l'imiter !

LITANIES

POUR LA BONNE MORT,

Composées par une demoiselle protestante, convertie à la religion catholique, et morte en odeur de sainteté.

Seigneur Jésus, Dieu de bonté, père de miséricorde, je me présente devant vous avec un cœur humilié, brisé et confondu ; je vous recommande ma dernière heure et ce qui doit la suivre.

Quand mes pieds immobiles m'avertiront que ma course en ce monde est près de finir, miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.

Quand mes yeux, obscurcis et troublés des approches de la mort, porteront leurs regards tristes et mourans vers vous, miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.

Quand mes lèvres, froides et tremblantes, prononceront pour la dernière fois votre adorable nom, miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.

Quand mes joues pâles et livides inspireront aux assistans la compassion et la terreur, et que mes cheveux baignés des sueurs de la mort, s'élevant sur ma tête, annonceront ma

fin prochaine, miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.

Quand mes oreilles, prêtes à se fermer pour toujours aux discours des hommes, s'ouvriront pour entendre votre voix, qui prononcera l'arrêt irrévocable qui me retranchera du nombre des vivans, miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.

Quand mon imagination, agitée de fantômes sombres et effrayans, sera plongée dans des tristesses mortelles; que mon esprit, troublé par la vue de mes iniquités et par la crainte de votre justice, luttera contre l'ange des ténèbres qui voudroit me dérober la vue de vos miséricordes, et me jeter dans le désespoir, miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.

Quand mon foible cœur, accablé par la douleur de la maladie, sera saisi des horreurs de la mort, et épuisé par les efforts qu'il aura faits contre les ennemis de mon salut, miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.

Quand je verserai mes dernières larmes, symptômes de ma destruction, recevez-les en sacrifice d'expiation, afin que j'expire comme une victime de la pénitence; et, dans ce terrible moment, miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.

Quand mes parens et mes amis, assemblés

autour de moi, s'attendriront sur mon état et vous invoqueront pour moi, miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.

Quand j'aurai perdu l'usage de tous mes sens, que le monde entier aura disparu pour moi, et que je serai dans les oppressions de ma dernière agonie et dans le travail de la mort, miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.

Quand les derniers soupirs de mon cœur presseront mon ame de sortir de mon corps, acceptez-les comme venant d'une sainte impatience d'aller à vous; miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.

Quand mon ame, sur le bord de mes lèvres, sortira pour toujours de ce monde et laissera mon corps pâle, glacé et sans vie, acceptez la destruction de mon être comme un hommage que je veux rendre à votre divine Majesté; miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.

Enfin, quand mon ame paroîtra devant vous, et qu'elle verra pour la première fois l'éclat de votre Majesté, ne la rejetez pas de devant votre face; daignez me recevoir dans le sein de votre miséricorde, afin que je chante éternellement vos louanges; miséricordieux Jésus, ayez pitié de nous.

ORAISON.

O Dieu, qui nous condamnant à la mort, nous en avez caché le moment et l'heure, faites que, passant dans la justice et dans la sainteté tous les jours de ma vie, je puisse mériter de sortir de ce monde dans la paix d'une bonne conscience, et mourir dans votre saint amour; par Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui vit et règne avec vous dans l'unité du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

RELATION

DE LA

CONVERSION DE MADAME WILSON,

PROTESTANTE ANGLAISE.

Lettre écrite de Boulogne sur mer, à un Directeur du grand séminaire de Saint-Sulpice de Paris.

« Monsieur,

» Je vous envoie la relation que je vous avois promise. J'aurois pu la rédiger plus tôt; mais, vous le savez, les événemens singuliers enflamment souvent l'imagination. Comme je me défie de la mienne, j'ai voulu lui donner tout le temps de se refroidir. J'en serai moins exposé à défigurer les faits par des exagérations qui pourroient bien ajouter au merveilleux qu'ils présentent, mais qui par-là même ne feroient qu'affoiblir la croyance qu'ils méritent. Je crois donc pouvoir vous répondre de mon exactitude la plus scrupuleuse à vous rendre l'œuvre de la droite du Seigneur, dont j'ai été plus que le témoin, selon la vérité. J'ai au reste

assez de garans de ma fidélité, pour vous envoyer cette relation avec la plus grande confiance de n'essuyer aucun reproche d'invention ou d'embellissement. *Veritatem dico, non mentior* (1).

Catherine Wilson (c'est le nom de la dame convertie), d'une famille honnête, originaire de Londres, et élevée dans les principes de la religion anglicane, avoit adopté dès son enfance, et jusqu'à la révolution dont je vais vous tracer l'histoire, avoit cru toutes les calomnies dont les protestans ne cessent de noircir la religion catholique et de charger l'Eglise romaine. Peu zélée toutefois pour sa secte, elle en négligeoit beaucoup les exercices, et assistoit rarement aux prêches. Elle a même avoué que jamais elle n'avoit fait la cène. Engagée dans le mariage, elle essuya de bonne heure plusieurs accidens qui donnèrent atteinte à sa fortune. Après avoir délibéré sur le parti qu'elle prendroit pour tâcher de la rétablir, elle conçut avec son époux le dessein de quitter sa patrie et de se transporter aux Pays-Bas autrichiens. C'étoit le lieu qui lui donnoit le plus à espérer les ressources qu'elle cherchoit. Mais que la divine Providence est admirable dans ses voies ! Elle la conduisoit dans une terre étrangère pour lui

(1) I. Tim. 2, 7.

offrir d'autres richesses que celles dont elle regrettoit la perte, et la mettre en possession d'un trésor que les revers de la fortune ne pouvoient lui ravir. Elle se fixa à Bruxelles. La curiosité lui fit parcourir les édifices de cette ville, les plus riches en monumens remarquables. Etant entrée un jour dans une église qu'elle croyoit être sous l'invocation de la très-sainte Vierge, elle sentit en elle-même une impression qu'elle n'avoit jamais éprouvée, et conçut, sans pouvoir s'en défendre, un grand désir d'embrasser la religion catholique. Quelque violent que fût d'abord ce mouvement secret, elle le combattit avec tant d'opiniâtreté, qu'elle vint à bout de l'étouffer dans son cœur: non que la réflexion lui eût fourni aucun motif raisonnable pour mépriser cette impression qu'elle ressentoit, mais le préjugé ordinaire lui tint lieu de raisons. *Pourquoi*, se disoit-lle à elle-même, *pourquoi me ferois-je catholique, puisque ma mère est protestante?*

L'idée néanmoins de se faire catholique demeura si profondément gravée dans son esprit, que, malgré la résistance qu'elle lui opposoit, elle se réveilla souvent, jusqu'à la jeter enfin dans une inquiétude et un trouble dont, au bout de quelque temps, elle ne fut plus la maîtresse. Combattue d'un côté par les poursuites secrètes de la grâce, retenue de l'autre par le préjugé de la naissance et de l'éducation, tantôt

elle vouloit être catholique, et tantôt elle vouloit demeurer protestante. Durant plusieurs mois elle flotta ainsi entre ces deux mouvemens contraires, sans jamais oser rompre les liens qui l'attachoient à la religion de ses pères. Plusieurs fois la grâce lui livra des assauts auxquels son cœur étoit au moment de se rendre ; toutes les forces lui manquoient pour lutter davantage ; mais autant de fois le démon gagna sur elle de remettre la première démarche au lendemain.

Il falloit à cette ame rebelle un de ces coups que la main de Dieu a portés tant de fois sur celles que sa voix intérieure ne pouvoit attirer à lui. Il la frappa d'une maladie qui la força de méditer plus sérieusement que jamais sur les moyens de faire son salut. Ayant alors tout le loisir de se livrer à ses réflexions, elle se sentit de nouveau fortement pressée d'embrasser notre religion, quoiqu'elle n'en eût qu'une connoissance vague et superficielle. Mais elle n'eut pas encore le courage de prendre une détermination. Le moment de sa conversion n'étoit pas encore venu. Lorsqu'elle fut rétablie, Dieu, qui vouloit ramener cette brebis égarée comme malgré elle, et qui sembloit vouloir disputer avec son cœur jusquà ce qu'il en eût fait la conquête, lui inspira la pensée de retourner dans la même église où il lui avoit parlé intérieurement pour la pre-

mière fois. A peine y fut-elle entrée, qu'elle éprouva une secousse encore plus violente que celle dont le souvenir lui étoit si présent et l'affectoit si vivement. Transportée hors d'elle-même, elle ne savoit comment expliquer ce qu'elle sentoit ; et toute étonnée de ce qui se passoit dans son ame et dans ses sens, elle ne pouvoit, quoi qu'elle fît, sortir de cette espèce de crise. Ce fut bien autre chose lorsqu'une sueur froide se répandit sur tout son corps, et que tous ses membres furent saisis d'un grand tremblement. Le désir de se faire catholique lui revint, et pour cette fois il fut efficace. A peine jusque-là avoit-elle formé une demi-résolution de renoncer à sa secte : dès ce moment la résolution fut aussi sincère et aussi pleine que généreuse et inébranlable. *Non*, se dit-elle à elle-même, toute confuse d'avoir balancé et résisté si long-temps, *non, rien ne me fera changer, et je suis disposée à faire tous les sacrifices nécessaires pour en venir à la démarche que Dieu me demande.* Elle l'auroit entreprise dès-lors, si elle eût trouvé quelque personne capable de l'instruire ; il lui falloit un guide qui sût parler anglais, la seule langue qu'elle parlât et qu'elle entendît ; et il ne s'en rencontroit point parmi les Prêtres catholiques où elle le cherchoit. Cet obstacle étoit dans les desseins de Dieu. *Levez-vous*, dit autrefois le Seigneur à Saul,

prévenu de la lumière de la grâce, *et rendez-vous dans la ville de Damas. Là on vous dira ce que vous avez à faire* (1). Boulogne étoit le lieu où cette néophyte devoit trouver son Ananie; car il faut bien que j'appelle ainsi celui que Notre-Seigneur a daigné choisir pour lui enseigner la doctrine de son Eglise. Mais plus j'ai à le bénir de m'avoir confié un ministère dont j'étois si indigne, et une œuvre si précieuse, plus j'ai honte de vous dire qu'elle m'étoit réservée. Oh! combien, en l'instruisant, j'ai reçu d'excellentes leçons pour ma propre conduite! Dieu veuille que je sache en profiter, et que je n'éprouve pas ce que redoutoit pour lui-même l'Apôtre des Gentils, d'être réprouvé après avoir montré aux autres la voie du salut!

Nous n'en sommes pourtant pas encore au moment de conférer avec cette dame, ni même de la connoître. Elle demeuroit toujours à Bruxelles, isolée dans un pays dont elle ne savoit même pas la langue; catholique dans le cœur, et vivant au sein de la vraie Eglise sans pouvoir en apprendre les dogmes et les lois: quelle triste situation! Chaque jour la jetoit dans de nouvelles perplexités, et il lui tardoit de pouvoir se faire instruire. Elle tâchoit de se consoler, dans l'espérance de voir

(1) Act. 9, 7.

succéder des jours plus heureux à ceux qu'elle passoit ainsi dans une inquiétude et des agitations continuelles, lorsque des affaires domestiques l'obligèrent de repasser à Londres. Ce voyage fut un nouveau contre-temps, et ne laissa même pas de ralentir son ardeur. Elle ne changea cependant pas de dispositions touchant le parti d'embrasser la religion catholique. Durant tout le temps de son séjour dans sa patrie, jamais elle ne mit le pied dans les temples des protestans. C'étoit dans la chapelle de l'ambassadeur de Sardaigne qu'elle alloit assidûment faire des actes de religion. Quoique résolue toujours d'abjurer ses erreurs, elle sentit renaître encore une fois ses anciennes incertitudes. Elle vouloit se déclarer catholique, et quelques momens après elle ne le vouloit plus : non que le préjugé ni le respect humain eussent repris sur son esprit et sur son cœur leur premier empire ; mais toute attirée qu'elle étoit à profiter des ressources qu'elle avoit dans le grand nombre de Prêtres anglais qui se trouvent à Londres, elle ne pouvoit franchir le pas ; et encore à présent elle ne peut ni donner raison, ni comprendre comment, à force de différer d'un jour à l'autre, elle a fini par quitter Londres sans s'aboucher avec un des Prêtres qu'il lui étoit si facile de consulter.

Quoi qu'il en soit, au commencement de

cette année 1788, elle vint à Boulogne. Elle y étoit à peine arrivée, que la grâce livre de nouvelles attaques à son cœur. Mais vivant encore dans un pays étranger où elle étoit inconnue à tout le monde, elle n'osoit communiquer à personne ses agitations intérieures, et le dessein qu'elle se sentoit fortement pressée de mettre en exécution. On la voyoit triste et rêveuse, sans rien soupçonner de la véritable cause des inquiétudes qui étoient peintes sur son visage et dans ses yeux. Elles furent si grandes pendant trois semaines, qu'elle ne passa pas un seul jour sans verser beaucoup de larmes. On s'en aperçut souvent, et l'on attribuoit son chagrin à des revers domestiques. De temps en temps on la voyoit à l'église, et c'étoit toujours avec le plus grand recueillement. Elle y étoit portée par celui qu'elle remarquoit dans la plupart des fidèles qu'elle y rencontroit. Ce spectacle la touchoit vivement; l'air de paix et de contentement qu'il lui sembloit lire sur leur front la ravissoit, et lui faisoit dire avec envie : *Que n'ai-je donc le bonheur de vivre aussi contente!* Chaque jour elle sentoit croître en elle le désir de consommer enfin la démarche qu'elle méditoit; et la seule espérance de goûter alors les consolations spirituelles qu'elle cherchoit, étoit pour elle déjà une consolation qui la fortifioit dans son dessein. Grâces

immortelles soient rendues au Dieu des miséricordes, qui dispose toutes choses avec autant de suavité que de force, et qui daigne attendre les momens les plus favorables pour triompher enfin de nos résistances à sa grâce. Cette dame ouvrit enfin son cœur à son époux, et ne lui cacha rien de ce qui se passoit en elle depuis le séjour qu'elle avoit fait à Bruxelles. Chose étonnante! loin que cette confiance l'indisposât contre elle, comme il étoit naturel de le craindre; loin même qu'il montrât la plus petite émotion, il lui laissa toute liberté de suivre son penchant. Encouragée par un accueil aussi peu attendu, elle s'empressa de faire part de ses dispositions à des personnes vertueuses, qui n'eurent elles-mêmes rien de plus pressé que de m'en donner avis.

Une affaire aussi importante ne pouvoit manquer d'intéresser toutes les ames zélées qui en eurent connoissance. Plusieurs, après l'avoir recommandée à Dieu, m'engagèrent à instruire cette dame. J'y consentis de grand cœur. Il nous falloit un interprète; j'en trouvai un qui convenoit parfaitement; je n'eus pas de peine à le faire entrer de moitié dans la bonne œuvre. Il étoit trop bon chrétien pour laisser échapper une si belle occasion de contribuer au salut d'une ame. On se réunit, et l'on eut bientôt fait de part et d'autre les premières avances. On ne s'étoit vu

encore et l'on n'avoit conféré qu'une fois, qu'elle se trouva fort soulagée intérieurement. À la tristesse qui jusque-là avoit répandu l'amertume dans son ame, succéda une joie qu'elle nous exprima en des termes capables d'émouvoir les cœurs les plus insensibles. Elle témoigna la plus grande confiance au vertueux interprète qui lui rendoit toutes mes paroles ; et vivement touchée du désir de faire partager les douceurs de son nouvel état à son époux, elle s'occupa de sa conversion avec autant d'ardeur que de la sienne propre. Pour l'obtenir du Seigneur, elle prit la résolution de lui offrir tous les jours des prières ardentes ; dès-lors elle commença d'observer fidèlement la loi de l'abstinence, et d'assister au saint sacrifice de la Messe où elle adoroit Jésus-Christ réellement présent dans le mystère de l'autel, avec les effusions de la piété la plus tendre. Elle savoit que la foi sans les œuvres ne sert qu'à nous rendre plus coupables devant Dieu ; aussi elle s'appliqua avec le plus grand soin à réprimer ses penchans. Ce ne fut pas sans fruit. Elle nous racontoit avec une candeur et une naïveté admirables les petites victoires qu'elle remportoit sur elle-même, et en particulier sur sa vivacité naturelle. Nous voyions avec le plus grand plaisir la grâce faire en elle des progrès sensibles, et le temps que nous consacrions tous

les jours à l'instruire étoit plutôt un délassement qu'un travail.

Les instructions que je lui faisois étoient d'autant moins pénibles, qu'il ne falloit point employer beaucoup de raisonnemens pour la persuader et la convaincre. Déjà toute convaincue par le simple exposé de la véritable doctrine de l'Eglise, il ne s'agissoit pour nous que de lui en donner l'éclaircissement, et elle comprenoit tout avec une facilité étonnante. Je m'attendois d'abord à trouver en elle beaucoup de répugnance à croire certains dogmes contre lesquels les protestans ont écrit et déclament tous les jours avec une chaleur qui tient de la fureur et de l'emportement. Je fus bien surpris, au contraire, de l'entendre nous dire que ces articles de notre Foi la remplissoient de consolation. Dans l'Eucharistie, par exemple, elle admiroit la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui demeure jour et nuit dans nos églises pour écouter nos prières, et répandre sur nous toutes sortes de bénédictions. Sa modestie et ses anéantissemens au pied des autels, surtout pendant la sainte Messe, étoient pour les assistans un spectacle de la plus grande édification. Lorsqu'on portoit le saint Viatique aux malades, on la voyoit se prosterner dans sa maison ou au milieu de la rue, avec toutes les marques de la foi la plus vive; et en toute occasion

on s'apercevoit aisément que peu de catholiques croient aussi fermement et goûtent aussi sensiblement la vérité du grand mystère de l'autel. Il en étoit de même de tout ce que l'Eglise nous enseigne sur les autres sacremens, et je ne pourrois vous rendre les impressions que faisoient sur elle les explications que je lui en faisois successivement. Ce n'étoient que douces élévations vers Dieu, qu'actions de grâces, que témoignages de surprise et que saintes exclamations, accompagnées de regrets de n'avoir pas connu plus tôt des vérités si consolantes et si sublimes.

La confession, qui paroît si dure et si impraticable aux protestans, ne l'arrêta point. Dès qu'elle en connut les précieux avantages, elle ne regarda plus le confesseur que comme un père tendre qui soulage nos peines, un ami charitable qui compatit à nos foiblesses, un dispensateur des trésors de la grâce qui, en appliquant aux ames la vertu du sang de Jésus-Christ, opère en elles toutes sortes de prodiges, et renvoie les plus grands pécheurs comblés des dons du Ciel. Elle eut néanmoins sur cet article une inquiétude qui peut servir de leçon à un grand nombre de catholiques. Elle comptoit si peu sur elle-même, qu'elle craignoit de ne pouvoir jamais réformer son cœur, et de ne point assez découvrir les péchés dont elle vouloit obtenir le pardon. Cette peine

la fatiguoit beaucoup, et nous eûmes à travailler un peu avant que d'avoir rendu le calme à sa conscience.

Un jour, pendant que je lui expliquois la doctrine de l'Eglise catholique sur le culte des images, et que je m'appliquois à la prémunir contre les fausses imputations des protestans, je vis avec une extrême satisfaction combien sa foi étoit vive et sa piété délicate. Elle nous raconta ce qui lui étoit arrivé dans une église de Bruxelles dont elle admiroit les peintures. Entre beaucoup d'autres choses qu'elle disoit alors à son époux qui l'accompagnoit, elle se souvenoit d'avoir laissé échapper cette parole : *Voilà des tableaux qui conviendroient bien pour décorer une salle de spectacle*. A peine nous l'eut-elle rapportée qu'elle en témoigna ses regrets par une grande abondance de larmes ; et après avoir soulagé son cœur par cette marque de repentir, elle protesta qu'elle étoit résolue de réparer cette injure par les témoignages les plus assidus de son respect pour les saintes images qui sont exposées à la vénération des fidèles. Ce qui la rendoit inconsolable, c'étoit particulièrement la crainte d'avoir outragé l'image de la très-sainte Vierge, et irrité par-là la Mère de Dieu.

Sa foi croissoit et se manifestoit de jour en jour, au point que je me disois à moi-même ce que disoit Notre-Seigneur à la louange du

Centurion : *Non inveni tantam fidem in Israel* (1). Plus d'une fois elle me déclara ouvertement, ainsi qu'à l'interprète, que la considération des soins que nous nous donnions pour lui enseigner la foi de l'Eglise, n'entroit pour rien dans les motifs de sa conversion. Pour mieux m'assurer toutefois de la droiture et de la sincérité de ses dispositions, je lui fis plusieurs questions différentes auxquelles elle me répondit de manière à ne rien me laisser désirer. J'allai jusqu'à lui demander si, à l'exemple des Martyrs, elle étoit disposée à donner sa vie même pour la religion qu'elle vouloit embrasser. Elle ne balança point à me répondre, mais avec une humble simplicité : *J'espère que Dieu m'accorderoit cette grâce.*

J'aurois bien désiré qu'elle fît dès-lors son abjuration ; elle étoit assez instruite, et sa foi me paroissoit assez affermie pour consommer ainsi l'œuvre qu'elle désiroit elle-même avec ardeur de ne pas différer plus long-temps ; mais de nouvelles affaires de famille l'appeloient à Londres et sans retardement. Il fallut donc suspendre l'exécution de son projet. Ce contre-temps ne laissa pas de m'affliger ; je craignois les suites de ce voyage ; mais il ne lui porta aucun préjudice. Elle se mit

(1) Matth. 8, 10.

sous la protection de la Sainte Vierge, et arrivée à Londres elle usa de la plus grande diligence pour expédier tout ce qui mettoit obstacle à son entreprise. A peine se vit-elle délivrée des soins qui l'avoient rappelée au sein de sa famille, et en toute liberté de s'occuper de son salut, qu'elle se prépara à repasser en France. Dieu voulut auparavant qu'elle subît une nouvelle épreuve. Elle tomba dans une tristesse et un dégoût dont elle ne pouvoit découvrir la cause, et qu'elle ne pouvoit surmonter. Ses amis, qui ignoroient son changement, ne la reconnoissoient plus, et ne savoient à quoi attribuer l'ennui qui la desséchoit; car en peu de jours sa santé en fut altérée, et on la vit menacée d'une maladie sérieuse. Ce qui la désoloit davantage, c'étoit de n'avoir pas fait son abjuration. Cependant le mal augmentoit, et pour se soulager elle fit venir auprès d'elle un de ses amis qui étoit catholique. Après lui avoir communiqué ses peines et pris son conseil, elle se détermina à demander un Prêtre. Elle eut en même temps la pensée d'écrire à Boulogne, où elle étoit sans cesse en esprit, pour se recommander aux prières des personnes qui s'intéressoient à son salut. Les mesures étoient prises pour faire au plus tôt son abjuration; mais se trouvant fort soulagée intérieurement, elle changea d'avis.

Son ami la pressoit d'exécuter enfin sa résolution ; elle crut devoir suivre le désir qu'elle avoit d'abjurer sa religion, et de faire profession de la foi catholique en présence de son époux qui étoit rentré en France. Il a bien paru depuis que la main de Dieu dirigeoit ses pas ; elle s'en tint à ce dernier parti, et s'embarqua.

De retour à Boulogne, elle fit paroître un nouveau zèle à se faire instruire plus à fond. Dieu, qui vouloit perfectionner ses dispositions, lui ménagea aussi de nouvelles épreuves, mais bien plus délicates et bien plus périlleuses que toutes les autres. Les Anglais abondent dans notre ville ; ce fut de leur part qu'elle eut à essuyer toutes sortes de contradictions ; elle étoit devenue l'objet continuel de leurs dérisions et de leurs plaisanteries. Ils alloient même de temps en temps dans sa propre maison décharger en sa présence le fiel qu'ils nourrissoient contre elle dans leur cœur et l'accabler d'injures. Déjà conduite par l'esprit de douceur, qui est le propre caractère des brebis que le Fils de Dieu rassemble dans sa bergerie, elle ne répondoit que par des paroles de charité, et aux menaces qu'on lui faisoit elle n'opposoit qu'un vœu, celui de les voir tous entrer, à son exemple, dans la voie où elle étoit sûre d'avoir trouvé la vérité. Ils firent leurs efforts pour mettre son époux

dans leurs intérêts. Plusieurs fois ils le pressèrent d'arrêter la démarche qu'elle se proposoit de faire, tantôt en le chargeant d'injures comme elle, tantôt en vomissant contre notre religion toutes sortes de blasphèmes. Mais, bénissons-en la miséricorde du Seigneur qui gouvernoit le cœur de l'époux au gré de celui de l'épouse, il ne fut point assez sensible aux reproches et aux outrages qu'on lui prodigua, pour apporter le moindre obstacle à l'œuvre de la grâce. Tout ce qu'on lui avoit dit, il le racontoit à son épouse; et loin de la détourner, il l'encourageoit de plus en plus, jusqu'à lui faire espérer qu'il se feroit lui-même catholique à son exemple. C'est ainsi que l'épouse fidèle dans le cœur commençoit déjà la sanctification de son époux infidèle.

Durant les premières années de leur union, ils s'étoient vus dans l'opulence, et leur fortune avoit essuyé des revers qui les avoient réduits à la médiocrité. Cette décadence, qui pendant long-temps avoit été pour la vertueuse néophyte un sujet continuel de chagrin et d'ennui, n'avoit plus rien d'onéreux. Elle trouvoit dans sa foi des trésors qui la dédommageoient amplement de ses pertes, et qui lui rapportoient bien plus qu'elle n'avoit possédé autrefois; aussi elle s'exerçoit tous les jours à la pratique des vertus chrétiennes. Son humilité étoit profonde, mais sans gêne et

sans affectation ; son zèle étoit vif ; mais sage. Elle parloit sans cesse de la conversion de son époux, et s'en occupoit devant Dieu avec autant d'ardeur que de son propre salut. Elle gémissoit à la vue des scandales des mauvais catholiques ; mais sachant bien discerner le mérite de la religion, du vice de ceux qui la professent, elle se gardoit bien de faire retomber sur elle la dépravation de nos mœurs, qu'elle condamne au contraire sous les plus grandes peines. Voici un trait que je ne dois pas omettre.

Comme elle se trouvoit un jour dans une boutique, l'on s'aperçut que l'on venoit d'être volé ; on l'accusa du larcin. Une imputation si outrageante la choque vivement ; elle ne fut pas la maîtresse de contenir sa grande vivacité, et elle repoussa la calomnie en des termes trop peu mesurés pour une ame qui, assez justifiée par le témoignage de sa conscience, devoit s'en tenir au langage de l'Evangile : *Non, cela n'est pas* (1). De retour chez elle, et rendue à elle-même, elle se ressouvint de ce que je lui avois dit en l'instruisant sur le pardon des injures ; le trouble vint tout aussitôt s'emparer de son esprit : quoiqu'il n'y eût pas le plus petit levain d'aigreur dans son ame,

(1) *Sit sermo vester : est, est ; non, non.* Matth. 5, 37.

elle ne put la calmer qu'en prenant la résolution de se réconcilier au plus tôt avec celle qui l'avoit accusée. L'occasion se présenta d'elle-même. Peu de jours après, ayant rencontré cette personne dans son chemin, elle s'empressa de l'aborder, la salua avec toutes les démonstrations de l'amitié la plus sincère, et lui donna la plus haute idée de sa vertu, en se procurant à elle-même, par cet acte de générosité, une paix intérieure dont le sentiment la remplit de joie.

Il y avoit long-temps qu'elle désiroit faire son abjuration ; et d'après la connoissance que j'avois de ses dispositions, je l'y encourageois tous les jours. Elle vit approcher le jour indiqué avec la plus douce consolation. La cérémonie se fit sans éclat, mais elle n'en fut que plus édifiante. Son époux l'accompagna, et se tint à sa droite pendant qu'elle récitoit sa profession de foi. Ce fut un spectacle aussi curieux qu'édifiant. La piété et la modestie de Catherine Wilson d'une part, de l'autre la présence et l'acquiescement de son époux à une démarche qu'il n'avoit pas le courage de faire à son exemple, donnèrent lieu d'admirer le doux empire de la grâce sur les cœurs ; et chacun, au sortir de la cérémonie, forma des vœux pour la réunion des deux époux dans la doctrine. Le lendemain, la nouvelle catholique reçut des mains de notre vénérable

Prélat la Confirmation et la sainte communion. On ne pouvoit rien voir de plus touchant que cette nouvelle cérémonie. Abimée et comme anéantie au bas de l'autel pendant la sainte Messe, on eût dit qu'elle étoit toute absorbée en Jésus-Christ, tant sa foi paroissoit vive et sa religion profonde. Le saint Evêque fondoit en larmes. L'époux de la vertueuse néophyte étoit placé à côté de l'autel. Il fut si frappé du spectacle auquel je ne puis penser encore en ce moment sans éprouver une douce émotion dans mon ame et dans mes sens, qu'il tomba en défaillance. Il fallut le conduire hors de l'église pour le faire revenir à lui. Après son action de grâces, madame Wilson alla se présenter à monseigneur notre Evêque, pour lui demander sa bénédiction, et recommander son époux à ses prières. Nous espérons de le voir embrasser à son tour la religion catholique. Joignez, Monsieur, vos instances auprès du Seigneur à toutes celles qu'on lui fait ici pour obtenir cette nouvelle conquête de la grâce. Personne ne la sollicite mieux que celle dont je viens de vous tracer l'histoire. Elle édifie toutes les personnes qui la connoissent et la fréquentent, par sa grande piété et son estime singulière pour tout ce qui appartient au culte dont elle fait profession. Son désir le plus ardent, c'est que Dieu ne permette pas que deux cœurs unis par les

liens du mariage demeurent plus long-temps séparés de religion et de mœurs. Je supplie toutes les personnes qui liront cette relation, d'adresser à Dieu quelques prières, et de lui offrir quelques bonnes œuvres pour attirer du ciel le rayon de lumière qui peut opérer un second prodige aussi efficacement que le premier, afin que les deux époux glorifient à jamais le Seigneur dans un même esprit, et disent pendant tous les siècles des siècles : « Chantez avec moi les louanges du Dieu » tout-puissant qui nous a fait passer des » ténèbres à la lumière ; et n'ayons qu'une » même bouche pour exalter son saint nom : » *Magnificate Dominum mecum, et exaltemus nomen ejus in idipsum* (1). »

J'ai l'honneur d'être avec respect,

MONSIEUR,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

BRAURE, vicaire à Boulogne.

---

(1) Ps. 33, 4.

RELATION DE LA CONVERSION

A LA RELIGION CATHOLIQUE,

DE MADEMOISELLE BLUM,

Née en Suisse,

ACTUELLEMENT RELIGIEUSE DE SAINTE-CLAIRE, A LYON.

Pour la plus grande gloire de Dieu, je me rends au désir des personnes pieuses qui veulent savoir comment j'ai eu le bonheur de parvenir à la profession de la Foi catholique, en les suppliant, et toutes celles qui liront cet écrit, de se joindre à moi pour en bénir et en louer le Père des miséricordes. A consulter la modestie chrétienne, il me conviendroit mieux de tenir cachés des événemens qui me concernent; mais comme ils sont de nature à édifier le prochain et à faire admirer la bonté gratuite du Seigneur sur les ames les plus égarées, j'ai cru faire une chose qui lui seroit agréable, en racontant avec simplicité, comment des ténèbres de l'hérésie je me vois aujourd'hui transportée au sein de la lumière, et

d'enfant de perdition que j'étois, je suis devenue enfant de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine.

Née de parens attachés à la secte de Calvin, depuis que j'ai été capable de réfléchir j'ai eu la pensée de renoncer à ma religion, pour embrasser celle des catholiques. Dès que j'en ai entendu parler, j'en ai conçu autant d'estime que de mépris pour la doctrine des protestans. Je prenois plaisir à faire raconter à mes parens en quoi consistoit la religion des catholiques, et quelles étoient leurs pratiques principales. Ils croyoient m'en donner de l'éloignement, en me disant qu'elle imposoit le jeûne et la pénitence; mais comme j'apprenois tous les jours l'Evangile qu'on nous faisoit réciter de mémoire dans notre jeune âge, je leur répondois que Notre-Seigneur avoit jeuné quarante jours. Peut-on rien faire de mieux, ajoutai-je, que ce que le bon Dieu lui-même a fait pendant qu'il a vécu sur la terre avec les hommes, surtout si on le faisoit pour son amour? Car il me sembloit que rien ne devoit coûter, dès qu'on agissoit par ce motif qui adoucit tout ce qu'il y a de plus rude et de plus austère. Aussi je n'étois nullement effrayée de la peinture affreuse qu'on s'efforçoit de me faire de la religion catholique. Voyant les protestans tourner en dérision les cérémonies de l'Eglise romaine, et en particulier

le signe de la croix, je demandois ce qu'on disoit en le faisant. Quand j'eus appris qu'on nommoit les trois personnes de la sainte Trinité, j'en conclus que les catholiques étoient donc plus dévots aux trois personnes divines que les protestans.

Persuadée que cette pratique n'avoit rien que de louable, je m'accoutumai à suivre, étant seule, l'exemple des catholiques de la Suisse, imprimant le signe de la croix avec le pouce sur le front, la bouche et le cœur. J'étois fort touchée lorsqu'on me racontoit la Passion de Notre-Seigneur. Je ne pouvois entendre cette histoire sans être attendrie jusqu'aux larmes. J'aurois beaucoup aimé à faire ma prière à genoux, ce que les protestans ne font jamais, priant toujours assis. Je le faisois en particulier, et surtout lorsque je me mettois au lit. Prenant ma couverture sur mes épaules, je priois Dieu en cet état, jusqu'à ce que le sommeil m'eût contrainte de me mettre sur mon chevet : ce que je demandois le plus, c'étoit la grâce d'être vertueuse.

Lorsqu'il passoit quelque religieux dans le pays, je courois avec empressement pour le voir, et je recevois avec plaisir les petites images qu'il me donnoit. Ma mère ne voyoit cela qu'avec peine: Elle soupçonnoit mon inclination pour la religion catholique. Plus je lui faisois de questions sur ce qui s'y pratiquoit,

plus elle s'appliquoit à réprimer ma curiosité et à m'indisposer contre ceux qui en faisoient profession. Elle croyoit y réussir en me répétant qu'il y avoit eu des protestans assez malheureux pour se faire catholiques, et tomber ainsi dans la damnation éternelle. Le ton de persuasion qu'elle prenoit alors ne m'en imposoit point; loin d'ajouter foi à ses paroles, je regardois au contraire la religion protestante comme une voie de perdition. Ma mère y étoit fort attachée, ce qui m'affligeoit beaucoup. Toute éloignée qu'elle étoit du chemin du salut, elle n'en avoit pas moins de zèle à nous faire observer les dix commandemens de Dieu, et remplir le devoir de la prière avec beaucoup de fidélité, d'attention et de respect. Manquions-nous aux plus petites choses, elle nous punissoit, ne souffrant pas même que nous tournassions la tête. Elle nous faisoit répéter souvent cette prière : « Mon Dieu, ôtez-moi ce cœur de pierre, et donnez-moi un cœur de chair toujours docile à votre grâce. »

Les protestans montrent une grande compassion pour les pauvres, et beaucoup de sensibilité aux maux du prochain. Ma mère me menoit souvent visiter les malades. J'avois de la répugnance à les approcher. Pour me la faire vaincre, elle me menoit presque toutes les semaines chez une tante attaquée d'une maladie qui se communiquoit, et me faisoit

manger avec sa cuiller. Les violences et les efforts que je faisois pour lui obéir me firent vomir plusieurs fois jusqu'au sang, ce qui me causa une maladie dont je ne fus guérie qu'au bout d'une année. Après la mort de ma mère, une autre tante m'exerça encore de la même manière, me faisant laver les linges qui avoient servi à essuyer des ulcères ; je ne pouvois les manier ni les voir même sans de grands soulèvemens de cœur. Aujourd'hui je n'éprouve plus toutes ces foiblesses ; mon plaisir seroit de servir les malades les plus dégoûtans.

Le temps de faire ma première communion étant venu, je la fis ; c'est-à-dire que j'assistai à la cène. Je pris le morceau de pain qu'on me présenta ; je donnai la main au ministre, cérémonie par laquelle je protestois que jamais je ne changerois de religion ; mais pensant bien autrement, car j'étois toujours dans la volonté d'y renoncer. Ma mère, devant qui je dissimulois, devenoit tous les jours plus inquiète ; elle témoignoit ses craintes à mon père qui lui répondit qu'en fait de religion il ne vouloit point gêner ses enfans, mais qu'il leur laisseroit toute liberté de suivre leurs inclinations, n'étant point opposé du tout à la religion catholique. Il alla même une fois jusqu'à dire qu'il me mettroit dans un couvent pour y apprendre la musique qu'il aimoit beaucoup. Ma mère n'entendoit cela qu'avec

peine, et en murmuroit tout bas. J'avois alors dix ans. Mes parens se rendant à une petite ville appelée Bade, qui n'est qu'à deux lieues de notre maison, pour y prendre les bains, m'y menèrent avec eux. Elle est habitée par des catholiques. La servante du logis où nous étions descendus me conduisit à l'église. Comme je n'en avois point encore vu, je la suivis avec empressement. C'étoit un vaisseau magnifique et richement orné. Lyon n'en a point de pareil. J'admirai les figures d'or et d'argent qui le décoroient. C'est ainsi que dans la Suisse les catholiques enrichissent les églises, voulant montrer aux protestans qu'ils n'épargnent rien pour le culte qu'ils rendent à Dieu et à ses Saints. Ce que je regardai avec le plus d'attention, ce fut un grand crucifix d'argent. Je ne pus le considérer sans en être attendrie jusqu'à verser bien des larmes. J'aurois voulu pouvoir demeurer long-temps dans cette église, tant j'y goûtois de consolation; mais il falloit me rendre auprès de ma mère. Elle n'eut point connoissance de ce que je venois de faire en secret.

Quelques jours après je rencontrai dans la rue une religieuse; je ne sais de quel ordre elle étoit. Elle me salua fort poliment, m'aborda, me fit mille caresses et me demanda si j'aimois bien Dieu. Oui, lui répondis-je. Mais, ajouta-t-elle, il faut encore

aimer la Sainte Vierge. Je lui dis que je ne la connoissois pas, et que j'ignorois ce qu'il falloit faire pour cela. Alors elle entra en conversation avec moi : elle m'expliqua les grandeurs, les excellences et les prérogatives de la Mère de Dieu d'une manière si touchante, que mon cœur se sentit tout épris d'amour pour elle. Ayez une grande confiance en sa protection, me dit-elle, et demandez-lui les grâces nécessaires au salut, avec la même ardeur que vous demandez tout ce qu'il vous faut à votre mère. Elle me donna un scapulaire, en me recommandant de le porter sur moi, et de ne point le faire voir à mes parens (je venois de lui faire connoître leur religion); elle m'exhorta fort à garder le secret sur notre entretien. Je lui tins parole ; mais quelque temps après je perdis mon scapulaire ; on me l'enleva dans la nuit, ce qui m'affligea beaucoup : je n'en ai pas moins conservé beaucoup de confiance et de dévotion à la Sainte Vierge qui m'a été favorable pour l'exécution de mon dessein.

Après un séjour de quinze jours à Bade, nous revînmes à notre maison. Au bout de quelques jours arriva la mort de mon père, âgé seulement de trente-un ans. Il parla de Dieu tout le temps de sa maladie. Lorsqu'il étoit en santé, son occupation la plus ordinaire étoit de composer des cantiques sur les Psaumes

de

de David, qu'il chantoit ensuite en jouant des instrumens. Lorsqu'il vit approcher sa fin, il fit appeler ses enfans. Nous étions cinq ; j'étois l'aînée, et j'avois quinze ans. Il nous donna sa bénédiction, nous dit plusieurs choses édifiantes, nous recommanda de craindre et d'aimer Dieu, nous inspira le mépris des grandeurs du monde, ajoutant bien d'autres avis qui nous touchèrent jusqu'aux larmes. Mais ce qui frappa le plus tous ceux qui étoient autour de son lit, c'est qu'il annonça que dans la suite on verroit arriver dans sa famille des choses singulières, auxquelles on ne s'attendoit pas : sans doute il vouloit parler des grâces et des miséricordes du Seigneur sur mon changement de religion. Il dit encore d'un petit frère, le dernier de la famille, qui n'avoit pas deux ans, et qui étoit un bel enfant : Ce petit seroit bien heureux s'il plaisoit à Dieu de le retirer de ce monde, ce seroit un ange dans le ciel, car son baptême est bon. Quelques momens après, cet enfant, qui se portoit très-bien, entra dans des convulsions affreuses, et mourut dans la même minute où mon père rendit le dernier soupir. On le lui mit entre les bras dans la bière où il fut enseveli. Cet événement, qui eut pour garans beaucoup de témoins, dont quelques-uns vivent encore, frappa tout le monde. Dans la même année je perdis encore ma mère, ma grand'mère et une

petite sœur. Nous restâmes trois enfans sous la conduite d'une tante qui nous prit avec elle, et dont j'ai déjà parlé.

Je pensois alors qu'il me seroit bien plus facile d'embrasser la religion catholique. Je m'occupois sans cesse des moyens d'exécuter mon projet. Je méditois de m'enfuir à Bade; mais la proximité du lieu me faisoit craindre que ma tante ne vînt bientôt à me découvrir, et ne me fît revenir chez elle. Portant continuellement mon désir dans mon cœur, je priois ardemment Dieu et la Sainte Vierge de faire naître quelque occasion favorable de consommer enfin mon projet. Elle n'arriva qu'une année après en cette manière. Une de mes cousines avoit demeuré quelque temps à Lyon, où elle avoit appris le français. On prenoit beaucoup de plaisir dans notre famille à entendre parler cette langue; et cela étoit nécessaire pour le commerce que nous faisions. Je proposai à ma tante le voyage de Lyon, où il me seroit facile de l'apprendre. Pour la faire consentir à mon projet, j'alléguai le besoin que j'avois de parler français aux marchands avec qui nous avions à traiter; et de peur qu'elle ne soupçonnât mon véritable dessein, en toute occasion je témoignai beaucoup de mépris pour les catholiques. Ce double stratagème me réussit; j'obtins ce que je désirois, et je me regardois dès-lors comme à

la veille du bonheur auquel j'aspirois depuis long-temps. Je partis en septembre 1762; j'avois seize ans. Cinq personnes m'accompagnèrent. Nous nous arrêtâmes à Fribourg pour nous reposer. C'est une ville catholique. Je fus fort tentée de me dérober à ma compagnie pour y rester; mais comme ceux avec qui je me trouvois dans cette ville ne parloient point ma langue, je ne pouvois les comprendre, et ils ne m'auroient pas comprise. Je continuai donc ma route. Elle dura un mois, parce que je séjournai quelques jours à Berne, chez les parens de ma mère. Lorsque nous passions près des églises, je désirois beaucoup d'y entrer. Pour engager ceux avec qui je voyageois à me le permettre, je disois : Allons entendre chanter ces messieurs, et voyons ce qui se passe dans ces églises, nous rirons bien. Cette petite industrie ne me fut pas aussi heureuse que les premières. On ne vouloit point s'arrêter, ce qui m'affligeoit beaucoup.

J'arrivai à Lyon chez un parent protestant où je fus bien reçue. Mais comme peu de jours après il m'échappa de dire : Je voudrois bien me faire catholique, ce bon accueil ne dura pas; on pensa même à me renvoyer en Suisse. Cependant Dieu ne le permit pas. Mon cousin, et les autres protestans du quartier, qu'il consulta, opinèrent tous que pour me faire abandonner mon dessein il falloit me traiter dure-

ment. On en vint là sans nul ménagement. Au moindre mot de plainte, on me disoit que si je n'étois pas contente d'être ainsi traitée, il falloit retourner au pays d'où j'étois venue. Je pris le parti de souffrir de bon cœur ces mauvais traitemens pour l'amour de celui qui a tant souffert pour moi. J'avois cette intention dans le cœur, quoique je ne susse pas la rendre à Notre-Seigneur et la lui offrir. Mon grand désir étoit de mériter par cette résignation la grâce de devenir bientôt catholique. Je ne demeurai pas long-temps chez ce cousin, parce que les domestiques étoient catholiques, et qu'il craignoit qu'ils ne favorisassent mon dessein. Il me plaça dans Lyon chez d'autres protestans qui n'en agirent pas mieux avec moi. Je passai ainsi l'hiver à éprouver toutes sortes de rebuts, de rigueurs et de mépris. Mes péchés en méritoient bien davantage.

Je m'appliquois cependant à étudier la langue française. Ce n'étoit pas sans beaucoup de peine ; mais je ne pouvois rien entreprendre sans la savoir. J'allai un jour chez les dames de Saint-Pierre, pour essayer si je pourrois me faire comprendre. Je leur parlai assez long-temps sans qu'elles entendissent rien à mon langage, ce qui me jeta dans la plus profonde tristesse. Je me retirai le cœur noyé d'amertume et inconsolable de me voir toujours protestante. Je n'osois en cet état offrir mes

prières à Dieu, persuadée qu'il ne pouvoit les agréer dès que je n'étois pas dans la vraie Eglise.

Au retour de la belle saison, on me conduisit à la campagne, dans une maison située à la Guillotière, où les protestans se réunissoient pour y passer le temps en jeux et en parties de plaisir. Je ne sus pas résister à la tentation, et l'exemple m'entraîna. Je me proposois toujours d'être plus retenue le lendemain ; mais étoit-il venu, j'oubliois mes résolutions. Je demeurai là jusqu'à la fin de juin. Je savois alors assez de français pour déclarer mon dessein ; voici les premières démarches que je fis : je m'adressai à une boulangère, et la priai de me ménager chez elle une entrevue avec M. le Curé de la paroisse. Elle alla aussitôt l'avertir. Ne pouvant venir lui-même, il envoya M. son vicaire. Je fis part à celui-ci du désir que j'avois d'être catholique. Il y applaudit, et après m'avoir représenté qu'il falloit au plus tôt m'instruire des mystères et des vérités de la Foi, il me promit de venir tous les matins dans cette maison où je me rendrois secrètement. Je lui parlai long-temps, mais il eut beaucoup de peine à me comprendre. Il m'entendit assez cependant pour mettre en peu de jours un grand calme dans mon esprit. Une semaine n'étoit pas encore écoulée, que je rencontrai

M. le Curé. Je lui ouvris mon cœur ; il m'encouragea beaucoup, et me fit espérer un bon succès.

Mais la conférence que j'avois eue avec lui vint tout aussitôt à la connoissance des protestans. Dès que je fus rendue chez eux, on me demanda pourquoi je parlois aux prêtres : je répondis qu'ils étoient aussi honnêtes hommes que les autres. Ne voulez-vous pas, ajoute-t-on, vous faire catholique ? Je m'en garderai bien, répliquai-je. Ils comprirent que je dissimulois, et me menacèrent de tout dire à M. Cherbe, mon parent. Dès le lendemain, en effet, il fut instruit. Son premier mot fut qu'il falloit incessamment, et sans m'en prévenir, me faire partir pour la Suisse. Dieu permit que la fille qui m'avoit dénoncée vint me dire en secret : Demain on vous conduira dans votre pays. Prenant toujours le ton de la dissimulation : La bonne nouvelle, lui dis-je, je reverrai donc bientôt ma famille ! Le soir je fis paroître une joie extrême de mon prochain départ. Mais faisant semblant d'aller me promener au jardin, j'allai témoigner ma peine à M. le Curé, et prendre son conseil sur le moyen de m'évader au plus tôt, ne pouvant me sauver sur-le-champ comme je l'aurois désiré. Revenez demain de grand matin, me dit-il, vous vous réfugierez chez M. Perrot, près de la cure, et vous y demeurerez jusqu'à ce que

je vous aie trouvé une place. Je retournai donc à la maison, toute saisie de crainte de manquer mon coup. Je ne fis que trembler et prier toute la nuit. A trois heures, je me lève bien doucement, prends de mes habits ce que je peux en emporter, faisant un sacrifice du reste, et sors sans que personne ne me voie ni ne m'entende. Je me rends chez M.r Perrot, qui me cache dans une chambre, que j'appellerois mieux un trou ou une étroite prison, éclairée par un carreau de vitre. Je fus obligée de demeurer là tout le mois de juillet, et d'y endurer des chaleurs excessives. Je faisois pitié à toutes les personnes de la maison. Elles étoient si occupées qu'elles oublioient quelquefois de m'apporter à manger. Je souffrois autant de la soif que de la faim. Dans cette longue et dure captivité, je m'affligeois de ne pouvoir ni lire ni travailler. Prier Dieu, pleurer et dormir, c'étoit tout ce que je pouvois faire. Ne voyant personne, je n'apprenois point la langue. M. le Curé et M. le Vicaire, qui ne me comprenoient guère, venoient rarement me voir : ils attendoient pour m'instruire que je susse parler. Oh ! combien je me désolois le jour et la nuit ! Quoi ! me disois-je, toute baignée de larmes, me voilà donc réduite à ne savoir plus ce que je suis ! car je ne suis ni protestante ni catholique. Terrible situation ! je veux renoncer à ma religion, et je

ne puis embrasser la véritable. Mon Dieu ! ne me tirerez-vous pas d'une si cruelle extrémité? Quand serai-je fille de votre Eglise ! C'étoit pour moi un supplice de voir mon abjuration si retardée. Pour comble de malheur, M. le Curé étant tombé malade, pouvoit d'autant moins me trouver un asile, que les protestans me cherchoient partout, et faisoient grand bruit pour me découvrir. Ils alloient de maison en maison, vinrent jusqu'à celle où j'étois, et ouvrirent même la porte de ma chambre. Le lieu étoit si obscur qu'ils n'avancèrent pas. Dieu permit donc que je ne fusse point aperçue. Comme je tremblois lorsque je les entendis! Une autre fois que M. Perrot m'avoit fait descendre pour dîner en famille, il vint une demoiselle protestante qui me considéra sans me reconnoître, parce que j'étois vêtue en paysanne. Le jour de sainte Anne, ma patronne, on m'apporta un bouquet; j'ignorois que c'étoit sa fête. Je lui adressai une prière en allemand. Ce fut la première fois que Dieu m'inspira d'invoquer les Saints. Depuis ce temps-là j'ai eu beaucoup de confiance en leur intercession, ne doutant point de leur pouvoir auprès de Dieu.

A la fin de juillet, M. le Curé me fit venir chez lui. Je le priai de me permettre d'aller à l'église. Il devoit se faire ce jour-là une procession à Notre-Dame de Fourvières, pour

demander de la pluie. Il me dit que je pouvois y assister et entendre la sainte Messe. De peur que les protestans ne me reconnussent, j'y allai en habit de paysanne. Jamais je n'avois assisté à la Messe. Je fus toute étonnée voyant les ornemens et les cérémonies dont j'ignorois les significations. A chaque partie du saint sacrifice, je faisois comme les autres. Ainsi, au *Confiteor*, je frappois ma poitrine; à l'évangile, je me tenois debout; à l'élévation, je m'inclinois sans adorer Dieu, ne sachant pas qu'il étoit réellement présent dans l'hostie. De retour au presbytère, je demandai à M. le Curé ce que représentoit tout ce que j'avois vu faire au prêtre, et en termes si singuliers qu'il ne pouvoit s'empêcher de rire. Ses réponses me satisfirent et m'édifièrent tellement, qu'avec les plus grands sentimens de respect pour la sainte Messe, il m'inspira un désir ardent d'y assister de nouveau. Je le priai de me placer. Peu de jours après il me fit entrer chez les demoiselles Balard, à la Guillotière. C'étoit une maison de piété. M. le Vicaire vint m'instruire très-assidûment. Dieu m'accorda une facilité qui l'étonna et m'étonna moi-même. Au bout de deux mois, M. le Curé désigna la fête de saint Denis pour recevoir mon abjuration. J'étois grandement impatiente de devenir fille de l'Eglise.

Mais il survint, la veille de cette fête, un acci-

dent qui devoit faire manquer la cérémonie. Etant à la Messe avec mademoiselle Balard, je me sentis attaquée d'un point de côté auquel se joignit une fièvre violente ; je me mis au lit, et la nuit fut si orageuse qu'on me crut au moment d'expirer. Ces demoiselles me donnèrent un remède qui me guérit si parfaitement, que le matin il ne restoit pas même de trace de mon mal. Je me levai et je me rendis à la Messe paroissiale ; c'étoit un dimanche. On avertit le public qu'après Vêpres une protestante devoit faire abjuration. A l'heure indiquée, l'église se trouva pleine. Au défaut de M. le Curé, qui étoit encore malade, MM. ses Vicaires firent la cérémonie. On chanta le *Veni, Creator ;* puis on exposa le Saint-Sacrement et on donna la bénédiction. On me le présenta pour l'adorer. Mon cœur en ce moment tressaillit de joie. La présence de Notre-Seigneur me frappa si vivement, qu'il me sembloit le voir devant moi plein de gloire et de majesté, m'attirer à lui par les charmes de sa personne et la tendresse de son amour. J'éprouvai un saisissement si extraordinaire dans tout mon corps, et de si fortes impressions dans mon ame et dans mes sens, que je crus ne pouvoir y survivre. Il se passa en moi des choses que je ne puis rendre ; ce qui dura environ un quart d'heure.

Revenue à moi, je versai beaucoup de larmes

de consolation. Je répondis à toutes les demandes qu'on fait en pareil cas, avec toute l'effusion de mon cœur. Je prononçai ensuite mon abjuration, la torche à la main, et fis ma profession de foi. On chanta le *Te Deum*. Je me retirai de l'église dans un contentement parfait, au comble de mes vœux d'être enfin catholique. Je ne cessois de bénir le Seigneur d'une si grande grâce. Tout le monde me félicitoit, jusqu'aux petits enfans qui me suivoient, touchoient et baisoient ma robe. Quelques peines et quelques attaques que j'aie essuyées depuis cette époque, la seule pensée que j'étois catholique me faisoit tout supporter avec joie. Par la miséricorde divine je me trouve si affermie dans ma foi, que quand je verrois tout le monde l'abandonner, loin, ce me semble, d'en être ébranlée, je la signerois de tout mon sang. Oui, si Dieu me trouvoit digne de la couronne du martyre, ce seroit le plus ardent de mes vœux. Jusqu'à présent jamais je n'ai été tentée de me repentir de mon changement, quoique je me sois vue entièrement abandonnée de mes parens, privée de toute ressource, mal nourrie, mal vêtue, obligée de gagner mon pain à la sueur de mon front. Tout m'est devenu doux par cette seule pensée : C'est pour avoir embrassé la religion catholique que je suis réduite à cet état de détresse et de pauvreté. Dieu me tenoit

lieu de toutes choses ; j'aimois mon indigence, et contente de mon sort, je bénissois sans cesse la divine miséricorde de m'avoir retirée de mes erreurs. Je ne puis comprendre comment on peut offenser Dieu après tout ce qu'il a fait pour notre salut. Ah ! le Ciel me préserve d'encourir jamais sa disgrâce !

Mon abjuration faite, j'entrepris ma confession générale. La première fois que je me présentai à mon confesseur, je ne savois que dire. Rien ne m'a jamais tant coûté. Malgré mon extrême répugnance, je fis ma confession à trois reprises, une fois par semaine. Je craignois beaucoup de la faire mal. Pour apprendre à la bien faire, j'eus la simplicité d'écouter une dame qui se confessoit, ce qui me donna bien de l'ouverture pour m'exprimer. Je ne savois pas que je faisois mal, quoique je sentisse intérieurement quelque peine ; car il me vint en pensée que la confession devoit être secrète, et que comme je n'aurois pas voulu qu'on eût entendu ma confession, je faisois donc mal d'écouter celle des autres. Je ne cachai point ce que je venois de faire aux demoiselles chez qui je demeurois. Elles m'éclairèrent, et quoiqu'elles excusassent ma faute en faveur de ma bonne foi, elles me recommandèrent de m'en confesser, ce que je ne manquai pas de faire.



Je fis ma première communion le jour de

la Toussaint, et je la fis avec une onction intérieure qui remplit mon ame de joie. Il me seroit bien difficile d'exprimer les sentimens dont elle étoit pénétrée et les douces impressions qu'elle ressentit. Ce fut pendant mon action de grâces que le Seigneur me donna l'attrait de la vie religieuse, et le désir d'entrer dans l'ordre de sainte Claire, pour y expier, dans les austérités de la pénitence, la vie sensuelle que j'avois menée jusqu'à ma conversion. Je ne tardai pas à faire les démarches nécessaires pour y être admise, et m'informai des règles qui s'y observoient. Tout ce qu'on m'en disoit d'effrayant ne faisoit qu'enflammer mon désir. Je fis quelques essais, couchant sur la paille, marchant pieds nus, pratiquant d'autres austérités. Tout cela m'étoit plus doux que les plaisirs dont j'avois joui dans ma famille où rien ne m'étoit refusé. Je tâchois de cacher mon dessein. Cependant la joie que je faisois paroître lorsque je parlois de la vie des filles de sainte Claire, le faisoit soupçonner. Vous voulez être religieuse ? me disoit-on. Je répondois que n'ayant point de dot, je ne pouvois espérer ce bonheur; mais que le monde ne me seroit jamais rien. J'attendois les momens de la Providence, et je me confiois en elle.

Entre les différentes impressions que j'éprouvois alors, aucune ne m'affecta plus vivement

que celles auxquelles donnoit occasion le son des cloches pour les morts. Pensant une fois que ceux de mes parens qui n'étoient plus n'avoient point de suffrages de l'Eglise, je fus si émue, que je m'en allai toute éplorée trouver mon confesseur, qui ne put s'empêcher de mêler ses larmes avec les miennes. Tout ce que vous avez à faire, me dit-il, c'est d'adorer les jugemens de Dieu, sans vouloir les pénétrer, et d'éloigner toutes ces pensées de votre esprit. J'ai beau faire, toutes les fois que cette pensée me revient, et qu'en me souvenant du sort de mes parens morts, je me rappelle encore que les vivans sont hors de la voie du salut, je ne puis m'en consoler.

A la fête de Noel j'assistai à la Messe de minuit. J'y fus singulièrement touchée à la vue du saint enfant Jésus couché dans la crèche. J'étois dans une telle admiration et si transportée des merveilles de ce mystère, qu'il me sembloit être à Bethléem, occupée à rendre mes hommages à ce Dieu Sauveur, et à le remercier de ma vocation à la Foi catholique. Je me consacrai de toute l'étendue de mon cœur à son service. J'aurois voulu passer là toute la nuit; je ne sortis de l'église qu'en me faisant beaucoup de violence. La majesté des cérémonies me ravissoit. Je pleurai long-temps de dévotion et de joie; mais en même temps je fus vivement affligée de voir plusieurs catho-

liques assister sans respect aux saints mystères, et méconnoître ainsi la grâce que Dieu leur avoit faite de naître dans le sein de la vraie Eglise. A la vue du crucifix, je ne pouvois retenir mes larmes. A la bénédiction du Saint-Sacrement, il me sembloit que mon cœur se fondoit en amour aux pieds de Notre-Seigneur; et aux jours de communion surtout, je m'oubliois tellement pour me perdre en lui, que plusieurs fois je demeurai cinq heures de suite en sa présence, croyant n'y avoir passé qu'un moment. J'aurois voulu, s'il eût été possible, y demeurer toujours. Un cœur qui a goûté une fois combien le Seigneur est doux, ne trouve plus dans toutes les choses de la terre que dégoût et amertume.

J'eus dans ce même temps la consolation d'apprendre la conversion d'un protestant qui avoit fait son abjuration à Lyon peu de temps après moi. L'événement fit beaucoup de bruit. Il mérite d'être connu, en voici l'histoire en peu de mots. Ce protestant rencontra dans cette ville un prêtre qui portoit le Saint-Sacrement à un malade. Tout déconcerté de se trouver là, pour éviter une compagnie qu'il avoit en horreur, il fuit de rue en rue. Chose singulière! le prêtre le suivoit pas à pas, n'ayant pas d'autre chemin à prendre pour aller à la maison où il étoit appelé. Ne se

possédant plus, il entre comme un furieux par la première porte qui se présente, et monte jusqu'à l'étage le plus élevé ; mais c'étoit précisément la maison du malade ; et au moment où il se croyoit bien loin de ceux qu'il vouloit éviter, il voit, en se retournant, le Saint-Sacrement tout près de lui. Le prêtre entre dans la chambre où il devoit l'administrer, et cet homme se trouve renfermé au milieu de tout le peuple qui occupoit l'escalier, sans pouvoir s'échapper par aucun endroit. Le voilà tout étourdi et comme hors de lui-même. Au même instant un coup de la grâce le frappe intérieurement. Hé quoi ! se dit-il à lui-même, je fuis Dieu qui me poursuit, comme si je pouvois lui résister ! Non, me voici, Seigneur, je suis vaincu par votre présence, je me prosterne à vos pieds, vous rendant hommage de ma foi ; je me rends à vous ; je crois fermement que vous êtes réellement présent dans cette hostie, vrai Dieu et vrai homme, né d'une vierge, et mort sur une croix pour mon salut. J'abjure dès à présent toutes mes erreurs, et je vous serai fidèle jusqu'à la mort. Aussitôt adressant la parole au ministre de Jésus-Christ et au peuple qui l'accompagnoit, il dit : Je prends à témoin cette assemblée de mon serment. Je crois le mystère de la sainte Eucharistie que j'ai rejeté jusqu'à ce jour, et je jure de conserver cette

foi jusqu'à la mort. Il n'y eut personne qui ne tressaillît de joie à la vue de ce miracle de la grâce, et qui n'en bénît le Seigneur avec transport. L'administration faite, le néophyte prend un flambeau et accompagne le Saint-Sacrement jusqu'à l'église. Il a persévéré dans ses bons sentimens, s'est fait instruire, est rentré, par une abjuration solennelle, dans le sein de l'Eglise, et ne s'est plus fait connoître que par la vie la plus édifiante. Tout ceci arriva dans la semaine de la Passion.

Pour revenir à moi, chaque jour j'admirois de nouveaux traits de la divine Providence en ma faveur. Forcée de gagner ma pension par mon travail, depuis cinq heures du matin jusqu'à minuit j'étois occupée à faire des mitaines de laine, et obligée d'aller les vendre dans la ville. Je rencontrai une dame à qui je fis compassion. Devinant, après m'avoir considérée, que je n'avois point été élevée à ce métier-là, elle me prit tout ce que j'avois de marchandise, et m'en donna le double de ce que je demandois. Ce n'est pas la seule fois que pareille chose me soit arrivée. Chaque mois je gagnois 18 livres; j'en payois 15 pour ma pension, et le reste servoit à mes petits besoins. Je trouvois ma pension très-forte, vu qu'on ne me nourrissoit qu'avec du gros pain, des fèves, des truffes ou autres choses semblables, et en trop petite quantité. Je n'étois

pas accoutumée à un si médiocre ordinaire ; mais Dieu vouloit me faire expier mes sensualités passées.

M. le Curé, touché de ma situation, me mit dans une autre maison où il ne m'en coûtoit que 12 livres, et j'y étois mieux nourrie ; mais comme elle étoit très-fréquentée, je ne m'y plaisois pas. Il n'y avoit pas un mois que j'y demeurois, lorsqu'un de mes cousins arriva à Lyon, et me fit chercher pendant trois jours par ses domestiques, pour m'apporter de la part de ma tante de l'argent et des habits. Il découvrit enfin que j'étois à la Guillotière. On vint me dire qu'un de mes parens me demandoit, et s'annonçoit comme envoyé par ma famille. Je frissonnai et fis difficulté de le voir. La demoiselle de la maison m'y obligea, et eut la complaisance de m'accompagner avec deux de ses parens. Je me présente au voyageur qui, après m'avoir saluée fort honnêtement, entra en conversation, et me pressa de retourner en Suisse auprès de ma tante, ajoutant qu'elle étoit prête à me recevoir ; que dès qu'elle me verroit, elle oublieroit tous mes égaremens, et que mon refus la feroit mourir de chagrin. Décidez-vous, mademoiselle, me dit-il en finissant, j'ai ordre de vous conduire. Je lui répondis que cette démarche étoit inutile, et que jamais je ne remettrois le pied dans mon pays. Je suis

catholique, ajoutai-je, et je veux l'être jusqu'à la mort. A ces mots il entra en fureur, et se laissa aller à toutes sortes d'emportemens. Peu de temps après il s'apaisa et me demanda s'il y avoit long-temps que j'étois catholique. Je lui répondis : Depuis le mois d'octobre. Il voulut savoir depuis quand je faisois mon séjour à la Guillotière. Je le satisfis. Cela ne vous fait pas grand honneur, me dit-il, de donner parmi des gens de basse condition. Je lui représentai que s'ils n'étoient pas de condition, leurs ames étoient plus agréables à Dieu que la sienne et celles de tous les protestans. Il me présenta 500 livres, et me demanda si je reconnoissois la Sainte Vierge. Oui, vraiment, lui répliquai-je. Hé bien, reprit-il, en remettant dans sa poche la somme qu'il venoit de m'offrir, la Sainte Vierge vous donnera de l'argent tant que vous en voudrez. Puisque vous avez en elle tant de confiance, elle ne vous laissera manquer de rien. Que vous êtes heureuse! Vous n'avez plus besoin de Dieu pour aller en paradis; ce sera la Sainte Vierge et les Saints qui vous y feront entrer. Voici deux tabliers de cuisine, ce sera votre apanage. Vous êtes l'opprobre de notre famille et de tout le pays; nous vous renonçons; adieu. Je lui répondis : Et moi aussi je vous renonce; je vous dis un adieu éternel, avec bien de la douleur de vous voir si attaché

à votre secte. Je me retirai pour aller lire la lettre de ma tante. Elle étoit écrite sur le même ton que je venois d'entendre : dès les premières lignes, je la jetai au feu.

En beaucoup d'autres occasions j'ai eu de grands reproches à essuyer et toutes sortes d'injures à supporter. Plus d'une fois les protestans m'ont traitée de folle, de cerveau perdu, d'esprit misérablement abusé par l'erreur. Ce qu'on me disoit de plus modéré, c'est que j'étois digne de compassion. Ceux qui me plaignoient, appuyée sur les paroles de Jésus-Christ : *Vous êtes Pierre, et sur cette pierre j'édifierai mon Eglise, et jamais les portes de l'enfer ne prévaudront contre elle*, je les plaignois bien davantage ; et plus on s'efforçoit d'ébranler ma foi, plus je m'y fortifiois, répétant toujours que je croirois fermement jusqu'au dernier soupir.

Le Jeudi-Saint, méditant devant le sacré tombeau où reposoit Notre-Seigneur, je fus vivement touchée des grands mystères et des cérémonies de l'Eglise. Pendant que je répandois des larmes, il me vint une pensée de prier mon Sauveur qu'il daignât me faire trouver une maison où je pusse travailler à mon salut. Au sortir de l'église je rencontrai M. l'abbé Hériot, qui m'ayant abordée, m'offrit ses services, me témoigna qu'il auroit souhaité me connoître plus tôt, et me combla d'honnêtetés.

Je le remerciai humblement, sans lui demander aucune grâce, et mettant toute ma confiance en Dieu. Le lendemain, Vendredi-Saint, se trouvant avec madame de Claris, qui venoit d'assister au sermon de la Passion, il lui fit mon histoire. Elle en fut si touchée qu'aussitôt elle vint me trouver, malgré le mauvais temps qu'il faisoit alors; car le vent étoit si violent qu'on pouvoit à peine marcher. Elle me fit tant d'amitiés que j'en étois confuse. La conversation finit par m'inviter à dîner chez elle le jour de Pâques. La seconde fête et le jeudi suivant je m'y rendis. Elle me demanda quel parti je voulois prendre. Je lui dis que tout mon désir étoit d'être religieuse, pour faire pénitence de mes péchés; mais que n'ayant nulle ressource je ne pouvois l'espérer. Mon enfant, me répondit-elle, il n'y a rien d'impossible; confiez-vous en Dieu; je veux vous avoir chez moi, et vous regarde dès à présent comme ma fille. J'acceptai cette offre si gracieuse et si avantageuse pour moi, et mon premier mouvement fut d'en remercier Dieu de tout mon cœur. Je vis bien qu'on ne perd rien à se reposer sur lui. Je continuai mon petit travail ordinaire, dont le fruit servit à m'équiper; car je manquois presque de tout. J'avois coutume de me coiffer en cheveux, ignorant si cela étoit contraire à la piété chrétienne. Madame de Claris me fit charitablement

des leçons de modestie et de simplicité auxquelles je me conformai avec plaisir.

Que m'arriva-t-il alors ? Du moment que j'eus trouvé plus de secours humains, le goût sensible de la dévotion me fut ôté, et je ne sentis plus cet attrait pour la prière qui auparavant faisoit mes délices. La vue du crucifix ne me faisoit plus la même impression ; les larmes ne couloient plus. Ce qu'il y avoit de plus triste pour moi, c'est que je n'osois plus approcher des sacremens, ni même exposer mon état à mon confesseur, dans la crainte qu'il ne me reprochât de n'être point bonne catholique. A mon ancienne paix avoient succédé un trouble et des perplexités qui me désoloient. Je me décidai cependant à lui ouvrir mon cœur. Ce ne fut pas sans en retirer un grand soulagement. Il me fit comprendre avec beaucoup de charité, que dans les commencemens Dieu me nourrissoit avec le lait des consolations, parce que j'étois un enfant ; mais qu'actuellement, comme je devois être plus forte, il vouloit me donner une nourriture plus solide ; que je ne devois pas m'attacher à ces goûts sensibles que j'avois éprouvés jusque-là, mais uniquement à Dieu, et qu'il falloit être contente dans quelque disposition où il lui plût de me laisser à l'avenir. Ces avis me furent très-salutaires, mais le calme fut de peu de durée. En peu de temps mes peines

revinrent et augmentèrent. A tout moment je croyois offenser Dieu, tant je me vis tourmentée par les scrupules. Je n'osois ni boire, ni manger, ni converser, ni dormir; je vivois dans une frayeur et une anxiété continuelles, sans savoir comment je pourrois sortir d'un état si cruel. J'usai encore du remède qui m'avoit tant soulagée. Je découvris tout ce qui se passoit dans mon ame à mon directeur; je pris même conseil de madame de Claris, ma bienfaitrice. Il n'en fallut pas davantage pour rendre la sérénité à mon esprit et la paix à mon cœur. J'avois un père dans mon confesseur, et dans cette dame une mère pleine de tendresse et de compassion. Je ne puis méconnoître dans les services qu'elle m'a rendus une faveur du Ciel et une providence toute particulière.

Le jour de sainte Claire de cette même année, j'allai dans l'église des religieuses de ce nom, pour y faire mes dévotions. Mon attrait pour cette maison se fit sentir en moi plus que jamais. Je fus même inspirée de m'y présenter. Je m'adresse à une sœur qui me promit de prévenir madame l'abbesse. Le lendemain je revins et j'eus un entretien avec elle. Je lui témoignai le grand désir que j'avois d'être fille de sainte Claire, et la vôtre, ma mère, ajoutai-je, si vous voulez avoir la charité de me recevoir. Elle m'écouta avec bonté et me donna quelque espérance. Revenez me voir dans quel-

ques jours, me dit-elle. Je n'y manquai pas. Cette seconde fois je trouve une autre sœur à la porte, qui me dit : Mademoiselle, si c'est pour vous faire religieuse que vous demandez notre mère abbesse, c'est assez inutile, à moins que vous ne soyez de condition ; elle n'en reçoit pas d'autres. Fort étonnée d'un tel langage, je lui répondis avec franchise : Il est vrai, ma sœur, je ne suis que fille de marchand ; mais seroit-il possible que ces dames, qui se glorifient de fouler aux pieds la gloire du monde, prissent garde à la condition ? Quoi ! je comptois me présenter dans un asile de la pauvreté, de la simplicité et de l'humilité religieuse, et j'y trouve tout l'orgueil du monde ! Je la quittai ainsi, et j'allai trouver mon confesseur, parce que je craignois d'avoir mal parlé. Je lui raconte mon aventure. Il s'en amusa beaucoup, et me dit : Vous auriez pu ajouter que saint François leur père n'étoit que le fils d'un marchand ; mais c'est assez d'une fois, n'y retournez plus. On me dit que madame l'abbesse, instruite de l'événement, en avoit badiné : ce qui me tranquillisa ; car j'avois peur que ma réponse ne mît obstacle à ma réception. Je pris sur moi d'aller me présenter de nouveau. On me fit entrer dans la maison, contre mon attente, pour m'examiner de plus près. Me trouvant devant toute la communauté, je me mis à genoux et baisai la

terre.

terre. Cette manière d'agir, conforme à leur usage sans que je le susse, plut beaucoup aux religieuses. Dieu me l'avoit inspirée, car j'ignorois comment je devois paroître devant ces dames. Je subis ensuite toutes les épreuves qu'elles jugèrent à propos de mettre en œuvre. Elles me rapportèrent plusieurs imputations dont on m'avoit chargée calomnieusement. Je ne pus les entendre sans frémir d'horreur. Mes excuses et mes larmes furent toute ma défense. J'étois assurée du témoignage de ma conscience, et si je les vis bientôt revenir de leurs préjugés, Dieu avoit ses desseins en me mettant à des épreuves si rudes et si mortifiantes. Loin de ralentir mon désir, elles ne firent que l'enflammer davantage. Eussent-elles été plus pénibles encore et plus humiliantes, ce n'eût été rien, pourvu qu'elles se terminassent par ma réception; car mon but en postulant pour la vie des filles de sainte Claire, étoit de m'exercer à souffrir, de passer mes jours dans la retraite, toute séparée du monde, pour converser uniquement avec Dieu et ses épouses.

Je ne tardai pas à être reçue. Quelle fut ma joie quand madame l'abbesse me dit en présence de toutes les religieuses : *Vous voilà notre sœur!* Mon entrée fut remise à six mois, pour me donner le temps d'apprendre à bien lire le français et le latin, que je devois prononcer tous les jours en récitant le grand office.

Ce ne fut qu'après ma réception consommée que je fis part de mes démarches à madame de Claris. Elle eut la sagesse de m'éprouver elle-même à son tour. Elle m'objecta la grande austérité de la règle et la foiblesse de mon tempérament. Elle me parla d'un autre couvent où, par condescendance à ses volontés, j'allai me présenter. J'y fus parfaitement accueillie. On m'offrit de me recevoir sans dot comme fille de chœur, et l'on me fit beaucoup d'instances pour entrer sur-le-champ. J'eus toutes les peines du monde à m'en défendre. Une voix intérieure me disoit que ce n'étoit pas ma vocation. Durant tout le temps de mon entretien avec les dames qui me traitoient si favorablement, je sentois sur le cœur comme un poids qui m'accabloit. Leurs caresses ne me plaisoient pas tant que le souvenir des épreuves de Sainte-Claire. Je me retirai donc plus persuadée que jamais de ma vocation pour Sainte-Claire. A mon retour, je rendis compte de tout à madame de Claris qui me laissa pleine liberté de suivre mon attrait. Elle continua de m'éprouver, et s'appliqua à dompter mon naturel vif et impétueux, jusqu'à me dire : Autant de fois que vous suivrez la pétulance de votre caractère, autant de mois de délai avant d'entrer en religion.

Cette dame voulut que j'allasse dans l'intervalle à Ambert, pour apprendre mon travail

à de petites filles qu'elle entretenoit par charité au couvent des Ursulines, et aussi pour m'y exercer à lire le latin. Le froid étoit excessif : j'eus d'autant plus de peine à le supporter durant le voyage, que jamais dans mon pays je n'avois souffert des rigueurs de l'hiver. Nous ne sortions de la maison qu'une fois les dimanches et fêtes, pour assister au prêche. L'âpreté du froid me fit plus d'une fois verser des larmes. Montée sur un mulet chargé de deux balles, et qui s'abattoit de temps en temps, j'étois encore saisie de la crainte de périr à tout moment. Le domestique qui m'accompagnoit, homme sage et pieux, me disoit : Souvenez-vous, mademoiselle, de ce que vous disiez si souvent à Lyon : Souffrons tout pour l'amour de Dieu. Ses paroles m'encourageoient. Il me portoit compassion. Pour le tranquilliser à mon tour, car il craignoit beaucoup pour moi, je chantois de temps en temps, et disois : C'est pour Dieu que je souffre ; il faut le faire avec joie.

J'arrivai à Ambert toute mouillée et toute transie, mais à bon port, et sans nul accident fâcheux. Le Seigneur me préparoit une nouvelle épreuve. On me fit la plus froide réception. Je n'avois point été annoncée, et l'on ne savoit qui j'étois. Je n'en sus donc mauvais gré à personne. Ce petit contre-temps ne dura que quelques momens. Madame de Boucheron, à

qui j'étois adressée, eut à peine lu la lettre de madame de Claris, qu'elle me fit toutes sortes d'amitiés. Je demeurai huit jours chez elle pour attendre la permission d'entrer au couvent; mais les dames religieuses ne vouloient pas m'ouvrir la porte de leur maison; elles craignoient d'être trompées. Leurs craintes se dissipèrent en peu de temps, et j'entrai. La vie que je menai dans cette sainte communauté, quoique la règle en soit beaucoup moins pénible que celle des dames de sainte Claire, jointe aux instructions que j'y recevois, servit beaucoup à m'affermir dans le dessein d'embrasser l'état religieux. Les consolations que j'y goûtois furent pour moi comme un avant-goût du paradis. Oh! combien les délices de l'esprit surpassent celles des sens! La pénitence et la communion étoient mes plus doux exercices. J'aurois voulu pouvoir passer les nuits entières devant le Saint-Sacrement. Je ne le quittois jamais qu'avec peine pour aller prendre du repos. Plusieurs fois j'ai tenté de demeurer toute la nuit en sa présence, sans qu'on s'en aperçût; mais on m'observoit de si près que je ne pouvois y réussir. Tout ce qu'il m'étoit permis de faire, c'étoit de passer quelques heures au pied de mon crucifix, pleurant mes péchés et ceux de tous les pécheurs, surtout au carnaval, temps où j'étois bien touchée des désordres qui se commettoient

dans le monde. Je priois Notre-Seigneur de m'appliquer les grâces que perdoient les mondains par leurs crimes.

Après un séjour de deux mois et demi, je fus rappelée à Lyon ; et Dieu voulut que le retour fût aussi rude, par la rigueur du froid, que le premier voyage. Mais je ne m'ennuyai pas un moment pendant la route. J'offrois à Dieu mes souffrances en union de ce que Notre-Seigneur avoit enduré lorsqu'il voyageoit dans la Judée et la Galilée. Je les trouvois bien légères en comparaison de ce qu'il avoit souffert pour moi. De retour chez madame de Claris, j'y restai tout le carême. La troisième fête de Pâques, elle consentit que j'allasse au couvent de sainte Claire essayer mon habit. Ces dames voyant combien j'étois satisfaite après l'avoir pris, et la peine que je témoignois à le quitter et à sortir de leur maison, me gardèrent, à mon grand contentement. Ce fut alors que, le tressaillement dans le cœur, je chantai avec une joie singulière les miséricordes du Seigneur. J'entrai avec une autre demoiselle de Lyon, âgée comme moi de dix-huit ans, qui est un sujet accompli. Nous n'eûmes aucune peine l'une et l'autre à nous accoutumer à la règle. Marcher nu-pieds, porter de grosse serge, coucher sur la dure, nous lever à minuit, faire toujours maigre et jeuner souvent ; tout cela et les

autres œuvres de pénitence, c'étoit pour nous un plaisir infiniment au-dessus de tous ceux que nous avions goûtés dans le monde. Il faut l'avoir senti pour le connoître. Je regarde donc les jours où je viens d'écrire cette relation, comme les plus beaux jours de ma vie. Madame de Claris, que je regarde comme une seconde mère, tant elle m'a comblée d'amitiés et de bons offices, m'a fait une visite qui m'a été infiniment précieuse, par le plaisir que j'ai ressenti à lui témoigner toute ma reconnoissance; mais en me réservant de conserver toute ma vie dans mon cœur le souvenir de tout ce qu'elle a fait pour moi, et de lui rendre devant Dieu ce qu'il ne me seroit plus permis de lui rendre de vive voix. Je l'ai priée de trouver bon que je fisse mon sacrifice tout entier, en l'avertissant qu'elle ne me verroit plus que le jour de ma profession, et celui de mon enterrement, si je meurs avant elle; car je ne veux plus voir personne du monde; et toute ensevelie au monde, il ne sera plus rien pour moi; je ne saurai même plus s'il y en a un. Dieu et moi, rien autre chose. Je dis un adieu éternel à tout le reste.

Je me recommande aux prières de toutes les personnes qui liront cette relation que j'ai faite par obéissance. Dieu veuille en tirer sa gloire!

ADDITION

A LA RELATION PRÉCÉDENTE,

Où se trouvent recueillis les traits édifians qu'on a remarqués dans la personne de mademoiselle Blum, *pendant le petit séjour qu'elle a fait au monastère de sainte Ursule d'Ambert, écrite par une religieuse du même monastère.*

Rien n'est plus admirable que la conduite dont mademoiselle Blum a donné l'exemple à toute notre maison, pendant les deux mois et demi qu'elle a demeuré avec nous. C'est une ame que Dieu a prévenue dès le berceau, quoiqu'elle soit née dans l'hérésie, de grâces particulières. A peine fut-elle capable de discerner la vérité de l'erreur, qu'elle montra autant d'aversion pour celle-ci que d'affection et d'attrait pour la première. La relation qu'elle a faite de sa conversion à la foi et de son entrée en religion, seroit imparfaite si l'on n'y ajoutoit le tableau de la vie édifiante qu'elle a menée durant son séjour dans notre monastère.

Elle n'y fut pas plus tôt entrée, qu'on la vit, toute néophyte qu'elle étoit, courir dans les voies de la perfection, et commencer en quelque sorte par où les autres finissent. On peut dire qu'elle portoit la vertu jusqu'à l'héroïsme. Sa principale maxime et sa résolution capitale fut de ne rien refuser à la grâce, comme de ne rien accorder à la nature; résolution qu'elle exécuta fidèlement jusqu'au dernier jour. Tous ses soins étoient de chercher son trésor uniquement dans la pureté du cœur et le dégagement de toutes les choses créées, qu'elle regardoit comme de la boue. Elle mettoit sa gloire dans les humiliations, les mépris et l'abjection: ses délices étoient la mortification et la pénitence. Ces vertus faisoient son caractère; elle les chérissoit entre toutes les autres, et les progrès qu'elle y faisoit chaque jour nous la firent bientôt regarder et respecter comme une digne écolière de Jésus crucifié. Son grand désir étoit de l'imiter en imitant saint François et sainte Claire qu'elle avoit pris pour modèles, dès qu'elle avoit eu quelque espoir d'être leur fille.

Toute occupée de son dessein d'embrasser leur règle, elle en fit les premiers essais par la pratique de la nôtre. Elle la suivoit dans tous ses points avec l'exactitude de la professe la plus fervente. Toujours levée à quatre

heures, pour être la première au chœur, souvent elle se couchoit toute habillée. L'oraison étoit comme son élément. Elle y couroit comme on court à un festin. Souvent elle y versoit des torrens de larmes, et c'étoit la même chose dans plusieurs autres exercices. Il n'étoit pas rare de la voir demeurer pendant cinq heures à genoux au pied de l'autel, sans mouvement ; ce qui lui arrivoit surtout les dimanches et fêtes : elle n'en sortoit que lorsqu'on alloit l'avertir pour le dîner.

Dans ses repas, elle prenoit avec tant d'indifférence les alimens qu'on lui servoit, qu'elle paroissoit ne pas discerner les bons des mauvais. Tout lui étoit égal ; et outre la lecture qui l'occupoit habituellement toute entière, on la voyoit pour l'ordinaire si élevée au-dessus des sens, qu'on jugeoit aisément qu'elle ne prenoit qu'à regret la nourriture du corps. Plusieurs fois même les impressions que l'oraison avoit laissées dans son ame lui ôtèrent la liberté de manger. Quant aux récréations, elles ne lui plaisoient qu'autant qu'on s'y entretenoit de l'objet de son amour ; toute autre chose lui étoit insipide. Lorsqu'on vouloit l'obliger de se chauffer, quelque froid qu'il fît, elle choisissoit toujours la plus mauvaise place, et observoit de ne point parler en se chauffant, disant qu'il ne falloit pas prendre tant de plaisir ni de soulagement à la fois.

14..

Conduite par l'esprit de Dieu qui la dirigeoit dans toutes ses œuvres et dans toutes ses conversations, elle suivoit les traces de sa lumière sans s'écarter ni s'arrêter. Nous avons remarqué en elle un si grand attrait pour la pénitence, que malgré toute notre vigilance pour la modérer, souvent elle se livroit à des mortifications extraordinaires que nous taisons, parce qu'elles sont plus admirables qu'imitables. Tout ce qu'elle entendoit raconter des Saints les plus pénitens, elle eût voulu le pratiquer à leur exemple. Elle nous disoit que si elle eût connu un ordre plus austère que celui des religieuses Claristes, fallût-il l'aller chercher au bout du monde, elle le feroit, tant elle désiroit de souffrir pour Dieu. Cette jeune amante du Calvaire étoit si ingénieuse à se mortifier, que lorsqu'on avoit fermé une porte à son zèle pour se procurer des souffrances, elle savoit bien s'en ouvrir quatre. Plusieurs fois on lui avoit fait défendre certaines austérités par son confesseur, elle obéissoit, mais elle en imaginoit d'autres encore plus rudes. On eût dit qu'elle en étoit insatiable. Non, jamais voluptueux n'a été si ardent pour le plaisir qu'elle l'étoit pour la croix.

Le premier jour de l'an, comme elle méditoit devant le Saint-Sacrement le mystère douloureux de la circoncision de Notre-Seigneur,

attendrie jusqu'aux larmes des excès de son amour pour nous, et pénétrée du désir de se sacrifier pour lui sans réserve, elle examina ce qu'elle pourroit lui offrir ce jour-là en esprit de sacrifice. Elle remarqua qu'elle avoit mis beaucoup de variété autrefois dans ses ajustemens, et l'usage qu'elle faisoit encore de son miroir fut à ses yeux une preuve qu'elle n'étoit pas encore tout-à-fait guérie de cette infirmité si commune à son sexe. Sortie du chœur, elle va le jeter hors de sa chambre et le mettre en morceaux. Rubans, poudre et tout ce qui ressentoit encore le goût du monde, elle y renonça dès-lors si parfaitement, que depuis ce temps-là l'entretenir de pareilles frivolités, c'eût été pour elle un supplice, tant elle en avoit d'horreur. Il n'y avoit plus de parloir pour elle. La demandoit-on du dehors, elle sortoit quelquefois de sa cellule, mais c'étoit pour aller s'entretenir avec Jésus-Christ au pied des saints autels. Elle n'étoit visible que pour de vertueux Ecclésiastiques qui venoient de temps en temps pour l'instruire. Ces messieurs ont avoué qu'ils y gagnoient autant pour leur propre édification, qu'elle pouvoit gagner avec eux pour son instruction. Ils la regardoient comme une de ces ames rares en qui Dieu prend ses complaisances, tant ils admiroient en elle de modestie, de simplicité, de candeur, d'humilité

ils la croyoient si avancée dans cette dernière vertu, qu'ils doutoient si elle étoit encore sujette aux retours de l'amour-propre. Le désir de plaire aux hommes paroissoit entièrement mort en elle, et tous ces mélanges secrets d'intérêts, de vues humaines qui arrêtent tant d'ames dans la voie de la perfection, sembloient ne trouver nulle entrée dans son cœur. Parfaite sans le savoir, nous croyons pouvoir assurer qu'il est difficile à une ame de s'oublier davantage soi-même, et d'être plus petite à ses propres yeux, comme si elle n'avoit aucune connoissance du bien que Dieu opéroit en elle. Ne vivant que pour son Dieu qu'elle voyoit en toutes choses, elle ne tenoit à rien de ce qui est créé. Quoi qu'il arrivât, rien ne troubloit la paix de son cœur. Toute abîmée dans le sein de son Dieu, elle ne s'occupoit que de lui, soupirant sans cesse après le bonheur de le posséder et de converser avec lui dans la sainte communion. Elle en approchoit quatre, cinq et six fois la semaine. C'étoit alors surtout qu'elle éprouvoit tout ce que les communications du divin Epoux ont de plus tendre et de plus amoureux: transfusions de cœur à cœur, colloques ardens, voix intérieures pleines de charmes et e douceur, silence de tous les sens et repos élicieux en Dieu, union la plus intime et la lus étroite avec lui; voilà ce qui lui étoit

devenu familier. L'Esprit-Saint, qui s'étoit rendu maître de son ame, lui découvroit les mystères et les secrets les plus cachés. Tous les jours elle devenoit plus habile dans ce langage du cœur qui n'est connu que des Saints, et dans la science de l'Evangile. Le mépris et la louange, le blâme et l'estime, les éloges et les injures, tout lui étoit égal, parce qu'en toutes choses elle ne regardoit que Dieu, comme elle regardoit Dieu en toutes choses. Oui, elle pouvoit le dire après saint Paul : Ce n'est plus moi qui vis, mais Jésus-Christ qui vit en moi. Portée à tout comme par les aîles du pur amour, elle sembloit n'avoir rien de la vie d'Adam, tant on la trouvoit spirituelle et au-dessus des voies ordinaires. Elle charmoit par son ingénuité. Elle nous eût dit avec la franchise et la simplicité d'un enfant tout ce que Dieu opéroit en elle, si elle avoit mieux su s'expliquer en français. Elle le parloit encore trop difficilement, ce qui obligeoit son directeur de lui faire mettre par écrit, en allemand, ses bonnes pensées et ses résolutions qu'il nous rendoit ensuite dans notre langue. Nous en avons recueilli ce que nous avons pu savoir ; et nous en eussions su davantage, si nous nous y étions prises plus tôt, ou même si son travail d'une part, de l'autre ses longs entretiens avec Notre-Seigneur qu'elle ne pouvoit

quitter les dimanches et les fêtes, nous eussent permis de converser plus souvent avec elle.

J'oubliois de dire qu'elle étoit fort embarrassée lorsqu'elle se préparoit à la confession. Avec tout le soin qu'elle mettoit à s'examiner, elle ne trouvoit rien à dire à son confesseur. Lorsqu'elle nous faisoit part de ses peines à ce sujet avec sa candeur ordinaire, et que pour la mettre sur la voie nous lui demandions, par exemple, si elle n'avoit pas eu des distractions ou des négligences dans ses prières : Mais, répondoit-elle, comment peut-on être devant Dieu, et penser à autre chose qu'à lui ?

Enfin, pour terminer ce récit par trois ou quatre nouveaux traits, notre règle lui paroissoit trop douce. Elle y ajoutoit beaucoup de pratiques qui rendoient sa vie bien plus pénitente et plus parfaite que la nôtre. Aussi Dieu, qui ne se laisse jamais vaincre en générosité, lui avoit-il donné le don des larmes ; grâce qui change en délices les saintes rigueurs de la pénitence la plus sévère. Combien d'heures pendant la nuit, ou peut-être combien de nuits entières elle a passées devant son crucifix, à pleurer la perte de tant de chrétiens qui abandonnent Dieu dans le carnaval ! Elle ne pouvoit se consoler des malheurs où les ames se précipitent dans ces jours de ténèbres et d'endurcissement. Elle s'offroit à Dieu comme

une victime pour obtenir leur conversion. Une fois la vue de son crucifix, qui lui rendoit vivement présens les outrages et les cruautés que les libertins renouveloient alors contre Notre-Seigneur, l'émut si fort, que dans la crainte qu'elle ne succombât sous le poids de la douleur qui accabloit son ame, nous la contraignîmes de se distraire, et la retirâmes, comme malgré elle, de la présence de la croix où son amour la tenoit comme enchaînée.

Si quelquefois on lui servoit à table quelque chose d'extraordinaire, elle s'en privoit et le faisoit porter à des malades, presque sans qu'on s'en aperçût; car elle étoit aussi ennemie de la singularité, que les voies de Dieu sur elle étoient singulières. Tout étoit si naturel dans sa conduite, et elle ressentoit si peu l'affectation, qu'elle gagnoit le cœur de toutes celles de la maison. On ne pouvoit la connoître sans l'aimer. Il est bien difficile, surtout à son âge, de ne pas s'attacher aux personnes qui nous témoignent une estime et une affection particulière. Son attachement à Dieu seul tenoit son cœur trop fermé aux créatures, pour ne pas la préserver de cette imperfection. Tout respiroit dans cette belle ame la sainteté la plus aimable, et l'on eût dit que la vertu étoit née avec elle.

Voilà ce que nous avons remarqué dans mademoiselle Blum, de plus propre à édifier.

Nous savons combien elle fait encore de progrès depuis qu'elle est allée s'ensevelir dans le couvent de sainte Claire à Lyon. Heureuse la maison qui possède un si riche trésor ! Plus heureux ceux qui, touchés de ses exemples, auront le courage de l'imiter ! Heureuse surtout cette généreuse fugitive, de pouvoir dire en toute vérité, d'après les oracles de l'Ecriture : Pour avoir abandonné la religion de mes pères, j'en ai été moi-même abandonnée ; et depuis mon entrée dans le sein de l'Eglise, je suis toute étrangère à la maison où j'avois reçu le jour, n'ayant plus ni père, ni mère, ni sœur, ni proches, ni amis ; mais le Seigneur, selon ses promesses, m'a prise entre ses bras, et m'a conduite dans la maison de ses épouses, où j'ai trouvé plus de mères, de sœurs, d'amis que je n'en ai perdu dans le siècle. Gloire lui en soit rendue à jamais !

RELATION

DE LA

CONVERSION DE M.[lle] SUESBEKC,

NÉE EN SUISSE, AU CANTON DE BERNE,

ÉCRITE PAR ELLE-MÊME.

On a vu dans la précédente relation une protestante chercher dès l'enfance la vérité, qui sembloit la fuir et s'éloigner d'elle à mesure qu'elle faisoit de nouveaux efforts pour la trouver ; c'est l'accomplissement de cet oracle de l'Ecriture : Ceux qui me cherchent me trouveront, pourvu qu'ils me cherchent de tout leur cœur : *Quæretis me et invenietis, cùm quæsieritis me in toto corde vestro* (1). On verra dans celle-ci une autre protestante fuir la vérité qui la cherche, et fermer opiniâtrément les yeux à la lumière, jusqu'à ce que, convaincue par une faveur singulière de la bonté divine qui sait triompher des cœurs les plus endurcis, elle se rend enfin comme malgré elle, et à l'opiniâtreté la plus inflexible fait succéder tout à coup la docilité la plus parfaite; trait qui vérifie à la lettre cette parole

(1) Jérém. 29, 13.

d'Isaïe, par l'apôtre saint Paul : Ceux qui ne me cherchoient pas m'ont trouvé, et je me suis fait voir à ceux qui ne demandoient point à me connoître : *Inventus sum à non quærentibus me ; palàm apparui iis qui me non interrogabant* (1).

C'est elle-même encore qui a fait l'histoire de sa conversion. Elle est écrite avec une candeur et une simplicité qui plaisent autant qu'elles édifient. Il est difficile de la lire sans goûter cette douce satisfaction qu'on trouve toujours à suivre la marche de la divine Providence, jalouse de conquérir les ames, et amenant à la vérité celles qui se sont égarées, par des voies si admirables, qu'il est impossible de ne pas y reconnoître l'action du souverain Maître des cœurs.

Le Seigneur, c'est ainsi qu'elle entre dans la narration de son retour à la vraie Eglise ; le Seigneur qui ne veut pas la mort du pécheur, mais sa conversion, et dont les miséricordes sont infinies, les a fait éclater sur moi d'une manière toute particulière. Je suis cette brebis fugitive et égarée que le bon Pasteur a recherchée avec un zèle infatigable, et qu'il a ramenée amoureusement dans sa bergerie. Eternellement ma langue célébrera les merveilles de sa puissance, de sa sagesse et de sa charité.

---

(1) Rom. 10, 20.

Née dans la religion protestante et toute infectée des erreurs du calvinisme que j'avois sucées avec le lait, j'étois si fortement attachée à ma secte, et j'avois tant d'aversion pour l'Eglise romaine, que j'évitois tous ceux qui faisoient profession de lui appartenir, comme on évite ses plus grands ennemis. Plutôt que de les fréquenter, j'aurois fui jusqu'au bout du monde, tant le nom seul de catholique me révoltoit. Parmi les pauvres que nous retirions pendant la nuit par charité, si j'en voyois quelques-uns faire le signe de la croix, je courois toute irritée m'en plaindre à ma mère. Elle se contentoit de me dire qu'il falloit faire la charité à ceux-là comme aux autres, et ne gêner personne dans ses pratiques.

Je n'avois qu'un frère, qui étoit plus jeune que moi. Mon père me témoignoit beaucoup plus d'affection qu'à lui, parce que je lui ressemblois beaucoup, soit par les traits du visage, soit par le caractère. Il ne pouvoit s'éloigner de moi, comme je ne pouvois non plus me séparer de lui. Je l'accompagnois partout. Il étoit vif, mais bon et plein de probité. Tout protestant qu'il étoit, il m'inspiroit les meilleurs sentimens, et ne me recommandoit rien plus que la crainte de Dieu. Lorsque j'avois assisté au prêche avec lui, il me faisoit rendre compte de ce que le ministre avoit dit, et me reprenoit lorsque je ne l'avois pas écouté avec atten-

tion. Il n'étoit âgé que de trente-six ans lorsqu'il mourut, et ce fut dans les sentimens de la plus vive contrition qu'il rendit le dernier soupir. Ah ! si le Seigneur avoit daigné lui ouvrir les yeux avant ce dernier moment, et lui faire abjurer ses erreurs ! Il faut adorer ses desseins les plus secrets et s'y soumettre. Peut-être la bonne foi qui l'a retenu dans cette secte réprouvée lui a-t-elle fait trouver grâce devant Dieu. Je ne pourrois exprimer la douleur que je ressentis à la mort de ce bon père. Que de cris, que de sanglots je poussai, que de larmes je répandis sur cette bière où reposoient ses cendres ! On ne pouvoit m'arracher de dessus ce visage que je baisois sans cesse. Ma mère, de son côté, aussi inconsolable que moi, pleuroit et crioit jusqu'à faire compassion à tout le monde. Elle se vit veuve à l'âge de trente-trois ans. Pour soulager sa douleur et la mienne, on me tira d'auprès d'elle, et l'on me conduisit chez un oncle qui étoit bailli de Lausanne. Rien ne pouvoit tarir mes larmes. Ce tendre père étoit toujours présent à mon esprit. Après quelques semaines, j'allai rejoindre ma pauvre mère que je trouvai toujours bien affligée. Ce fut pour moi une grande consolation de la revoir.

Je fis ma première communion (j'avois alors dix ans et demi); c'est-à-dire j'assistai à la cène qui se fait aux quatre fêtes principales de l'an-

née. Le ministre y donne un morceau de pain en mémoire de ces paroles de Notre-Seigneur : *Faites ceci en mémoire de moi.* On me fit promettre publiquement, avec serment, de ne renoncer jamais à la religion protestante. Nous étions plusieurs que le ministre avoit disposées, plusieurs semaines avant la cérémonie, par les exhortations les plus touchantes. Il nous répétoit continuellement de nous bien éprouver nous-mêmes, nous disant que si nous faisions cette action indignement, nous mangerions notre propre condamnation. Il nous faisoit faire un examen très-sévère sur les commandemens de Dieu, sur la charité et sur les devoirs de notre état. Pour nous exciter à la contrition de nos péchés, il nous suggéroit de si beaux sentimens, que de tous côtés on entendoit les assistans sangloter, et demander à grands cris miséricorde. Ceux qui avoient vécu dans l'inimitié se réconcilioient avant de se présenter à la cène. Une fois j'avois répondu peu respectueusement à ma mère. Quoiqu'elle ne m'eût pas entendue, cette faute que je me rappelai avant la cène, me fit différer la communion à une autre fois. J'allai lui en demander pardon. Voilà jusqu'où dans notre religion on nous apprend à porter la délicatesse de conscience. On nous recommandoit encore avec le plus grand soin de nous préparer à la communion par le silence, la retenue, et surtout par une

grande modestie. Les femmes chez nous sont habillées de noir ou de brun, et portent de grands crêpes qui leur couvrent le visage. Ne serois-je pas bien coupable si dans la sainte religion catholique que j'ai eu le bonheur d'embrasser, je ne portois pas au moins les mêmes dispositions à la table sacrée où je reçois, non pas comme à la cène, un vrai morceau de pain, mais le vrai Corps et le vrai Sang de Notre-Seigneur ?

Je reprends le fil de ma relation. Ma mère, pour diminuer la tristesse où elle me voyoit toujours plongée depuis la mort de mon père, me proposa d'aller passer quelque temps à Genève, chez une tante fort âgée et fort riche dont nous étions les héritiers. J'acceptai la proposition, et je fis avec plaisir le voyage qui n'étoit que de quinze lieues. Ma tante me fit le meilleur accueil. Au bout de quelques jours je liai amitié avec plusieurs personnes qui venoient souvent la voir. Elles devinrent mes compagnes les plus intimes, et j'aurois voulu les suivre dans les différentes parties de plaisir qu'elles me proposoient. Mais ma tante, quoique protestante, connoissant la licence qui régnoit dans Genève, s'y opposoit fortement, et me retenoit auprès d'elle sans me permettre jamais de m'éloigner de la maison. Cette servitude me coûtoit et me chagrinoit beaucoup. Je me voyois privée des agrémens dont j'aurois

joui dans les sociétés de Genève, pour m'ennuyer tout le jour auprès d'une tante dont le grand âge et la maladie avoient rendu l'humeur insupportable. Je passois toute la journée au pied ou au chevet de son lit. Quelle vie! Elle comprenoit bien mon ennui; je ne pouvois ni dissimuler, ni me contrefaire assez pour qu'elle ne s'en aperçût pas : de son côté elle souffroit de voir que je ne me plaisois pas auprès d'elle. Il n'en falloit pas tant pour me décider à retourner dans ma famille. Ce qui m'y détermina encore, ce fut la révolution dont Genève étoit menacée prochainement. Tout y étoit dans le trouble, et l'on s'y voyoit à la veille d'une guerre civile; j'écrivis donc à ma mère qui, loin de s'opposer à mon départ, me manda de partir incessamment. Je lui annonçai par une seconde lettre, que dans quinze jours je serois rendue auprès d'elle.

Il y avoit neuf mois que je demeurois à Genève. La divine Providence qui avoit sur moi de grands desseins de miséricorde, me conduisit par une voie bien différente de celle que je me proposois de suivre. Et voici par où commença mon bonheur; car c'en est un grand d'avoir quitté Genève où j'avois passé de si tristes jours, pour n'avoir bientôt que de nouvelles tribulations à supporter. Deux demoiselles de ma religion et de mon pays, qui faisoient leur séjour à Genève depuis quelque

temps, vinrent m'inviter, la veille de mon départ, à me joindre à elles pour faire le voyage de Lyon. Voir une belle ville, s'y amuser beaucoup, c'étoit ce qu'elles me promettoient, en ajoutant que ce seroit l'affaire d'une quinzaine de jours, et que mes parens n'auroient connoissance de rien, parce que ma mère me croiroit toujours à Genève, pendant que ma tante me croiroit rendue chez moi. Je cédai à leurs instances, et le lendemain, après avoir embrassé ma tante pour la dernière fois (car elle n'étoit pas loin de sa fin), au lieu de prendre le bateau qui devoit me ramener en Suisse, comme elle le croyoit, je pris avec mes deux compagnes la route de Lyon, où nous arrivâmes heureusement dans trois jours. Nous logeâmes chez des dames qu'elles connoissoient. Je n'avois pas encore eu le temps de goûter les plaisirs que je m'étois promis en allant dans cette ville, que Dieu m'affligea d'un rhumatisme qui me fit beaucoup souffrir. Il me survint au bras une tumeur d'une grosseur prodigieuse. Au lieu de me promener et de voir le monde, je me vis condamnée tout à coup à garder le lit, et à passer les jours et les nuits dans les plus cuisantes douleurs. Pour comble d'infortune, on me signifia que je ne pouvois être bien traitée qu'à l'hôpital. Jamais proposition ne me déplut tant. Je ne pouvois me résoudre à prendre ce parti qui m'humilioit

à l'excès. Lorsqu'on m'en parloit, aussitôt les larmes me venoient aux yeux et couloient en abondance. Mais enfin j'eus beau faire mes représentations et témoigner mon extrême répugnance, il fallut boire le calice et quitter une maison où j'étois venue jouir d'une société riante et agréable, pour aller respirer un mauvais air sous le toit des malades et des pauvres. Oh ! combien j'eus de regret alors d'avoir fait le voyage ! et que je payai bien cher la fête dont l'espérance m'avoit tant flattée ! Si ma mère, disois-je continuellement en moi-même, savoit ma situation, ah ! plût à Dieu que je fusse auprès d'elle ! mais, vœux et plaintes inutiles ! On me transporta à l'hôpital où je demeurai près de deux mois. J'y endurai plusieurs incisions fort douloureuses. J'en conçus une telle aversion pour les chirurgiens, que je ne pouvois même supporter leur présence. La violence du mal qu'ils me faisoient souffrir, jointe à l'ennui et au chagrin dont j'étois dévorée, m'irritoient tellement que j'éclatois en injures dès que je les voyois paroître. *Démons de catholiques*, leur disois-je, *bourreaux*, et autres choses semblables. Loin de s'offenser de mes propos, ils en rioient, ce qui ne faisoit qu'augmenter mon dépit et ma colère. Je faisois contre eux toutes sortes d'imprécations. J'eus pendant long-temps une violente fièvre ; mais ce n'étoit pas le plus grand des maux qui me

tourmentoient. Rien ne me fatiguoit tant que les pressantes sollicitations qu'on me faisoit au sujet de ma religion. C'étoit tantôt l'un, tantôt l'autre, qui venoient m'importuner et me presser d'y renoncer. Un autre sujet de peine, c'étoit un carton que je voyois suspendu au haut de mon lit, et qui me désignoit comme protestante; car sur un côté il n'y avoit rien d'écrit, ce qui signifioit que je n'avois reçu aucun sacrement; et sur l'autre on lisoit: *Instruction sur les principaux mystères.* Pour me délivrer de l'importunité des visiteurs, j'aurois voulu arracher cette inscription, mais je n'osois le faire. On ne cessoit point de venir m'offrir le salut par des exhortations qui auroient touché et converti toute autre que moi, tant elles étoient charitables et pathétiques. Je les méprisois et ceux qui avoient la charité de me les adresser. Je les aurois tous envoyés promener si la bienséance ne m'eût pas retenue.

Lorsqu'on m'avoit mis de l'eau bénite sur le front, je l'essuyois aussitôt. Ce qui me rendoit le séjour de cette maison si insupportable, c'étoit de n'être visitée que par des catholiques. Je ne voulois ni voir dire la Messe, ni entendre parler de cérémonies saintes. Au jour de la Fête-Dieu, l'on m'engagea de voir la procession du Saint-Sacrement. Je répondis brusquement que je ne voulois point imiter

les fous. Si j'apercevois quelqu'un à genoux devant une église, je le montrois au doigt comme un homme qui me faisoit pitié, et je disois : Voyez cet extravagant qui est à genoux devant une porte. En un mot, je ne pouvois rien souffrir de ce qui avoit rapport à la religion catholique. La vérité est que je ne puis désirer avoir plus d'attachement pour elle, que j'en avois alors pour celle dont je faisois profession.

Durant mon séjour à l'hôpital, les demoiselles qui m'avoient conduite à Lyon me firent plusieurs visites. Elles me promirent d'attendre mon rétablissement avant de partir pour la Suisse, voulant, disoient-elles, que nous fissions le voyage de compagnie. Je croyois cette promesse bien sincère, et les regardant comme mes amies, je leur parlois avec la plus grande confiance, ne leur cachant rien de tout ce qu'on tentoit pour me faire changer de religion. Elles m'affermissoient dans la résolution que j'avois toujours témoignée de mourir dans celle où Dieu m'avoit fait naître. « Tenez bon, disoient-elles, et gardez-vous bien d'écouter ceux qui voudroient vous séduire ; au reste, ajoutoient-elles, la guerre qu'on vous fait ne sera pas de longue durée ; encore une quinzaine, et l'on ne vous tracassera plus. » Je comptois sur leur parole, et voici qu'au bout de quinze jours elles partent sans me le faire

savoir. Ne les voyant plus revenir, je soupçonnai qu'elles m'avoient joué le tour de partir seules (trait de la Providence que je n'étois pas capable de discerner). Je les envoyai chercher. On vint me dire qu'elles étoient parties. Quel coup pour moi que cette nouvelle ! Dès-lors tout ce que je sus faire, ce fut de sangloter et de verser des larmes. Quoique je ne fusse pas encore rétablie, j'eus le courage de sortir de l'hôpital pour aller chercher quelque moyen de retourner en Suisse. Les frais de ma maladie avoient épuisé toutes mes ressources. Dépourvue de tout, je ne savois que devenir ni quel parti prendre. Je ne pouvois me résoudre à me mettre en service pour gagner ma vie. Ah ! les tristes jours que je passai à Lyon !

Dans le délaissement affreux où je me trouvois, je fis rencontre d'une femme que j'avois connue quelques années auparavant ; je la croyois protestante comme elle l'étoit alors, mais elle avoit embrassé la religion catholique. Je demeurai chez elle environ l'espace d'un mois ; je m'y occupois continuellement de mon retour en Suisse. J'écrivois lettre sur lettre à ma mère. Je n'avois garde d'en recevoir des nouvelles ; je trouvai toutes les lettres au bureau de la poste. Les passages pour la Suisse étoient fermés à cause des affaires de Genève, et ni lettres, ni voyageurs ne pouvoient trouver une issue. Chaque jour ne faisoit donc

qu'ajouter à mes malheurs et à mes peines. Revenant un jour, avec cette pauvre femme qui me logeoit, du pont de Pierre, je trouvai dans mon chemin une jeune dame que j'avois connue à Genève, et qui m'avoit aimée; me donna toutes sortes de marques d'affection. Elle m'offrit généreusement d'aller demeurer avec elle jusqu'à mon départ. Je refusai d'abord; mais ce qui me détermina à me rendre à son invitation, fut la promesse qu'elle me fit de me procurer mieux un moyen sûr de faire mon voyage. Mon sort étoit de ne rencontrer d'une maison à l'autre que d'anciennes protestantes qui avoient abjuré sans que je le susse. Je fus bien surprise lorsque je m'aperçus dès le premier jour, que sa jeune fille, qui n'avoit que cinq ans, faisoit le signe de la croix et prioit à genoux. L'impression que je ressentis en ce moment fut si violente que je fus sur le point de tomber en foiblesse, tant j'avois les catholiques en aversion. Revenue à moi, je ne savois si je devois rester ou m'enfuir. On s'aperçut de mon trouble, et l'on m'en demanda la raison. Vivement blessée, je ne pus retenir ma langue, et le fiel dans le cœur je m'exhalai en reproches les plus injurieux. « Je comprends bien, dis-je du ton le plus ému, que vous êtes catholiques ; » à cela j'ajoutai les choses les plus piquantes. L'épouse, pour me calmer, chercha à dissi-

muler, en disant que c'étoit une fille dévote qui avoit appris à son enfant à faire ce qu'elle avoit vu. Mais le mari prit la parole et me dit : « Oui, mademoiselle, nous sommes catholiques, et nous nous réjouissons bien de l'être. Quand vous connoîtrez les avantages de notre religion, et le bonheur de ceux qui la professent, vous l'embrasserez comme nous ; vous regretterez de ne l'avoir pas connue plus tôt, et vous n'aurez point assez d'expressions pour remercier ceux qui, en vous détrompant de vos erreurs, vous auront mise dans le chemin du ciel. » Ces paroles me remuèrent un peu, mais je n'en fis rien connoître, et parlant toujours sur le même ton, je n'eus pas honte de leur dire que jamais ils ne me feroient changer de religion ; que s'ils avoient eu la bêtise d'en changer eux-mêmes, je ne serois pas assez folle pour les imiter ; que j'étois bien malheureuse de me trouver toujours chez des catholiques ; que plus je les fuyois, plus ils sembloient me poursuivre, etc. C'étoit ainsi que je payois les bontés dont on me combloit et les services qu'on me rendoit avec la plus grande générosité.

Quand cette dame me vit un peu calmée, elle me raconta sa conversion, et me dit que son mari étoit catholique quand il l'épousa, et que durant tout le temps qu'ils avoient demeuré à Genève il avoit tenu cachée sa

religion ; qu'il ne lui avoit déclaré son secret que depuis leur séjour à Lyon. « C'est ici, ajouta-t-elle, qu'il m'a persuadée que tous ceux qui vivent hors de l'Eglise romaine sont dans l'erreur, et ne peuvent espérer de salut. » Voilà, ajouta-t-elle, la première réflexion qui me vint à l'esprit lorsque mon mari s'ouvrit à moi : Comment un homme qui a tant d'esprit, et j'en disois autant de son frère qui ne lui cède ni en jugement ni en lumières, comment se seroit-il laissé tromper ? Leur exemple me fit une telle impression, qu'il ne m'en fallut pas davantage pour me faire examiner sérieusement ce que j'avois à faire. J'ai bientôt reconnu par moi-même qu'ils avoient pris le bon parti, et que je ne pouvois me sauver qu'en suivant leur exemple. Voilà l'histoire de mon changement, et je m'en félicite tous les jours. « Croyez-moi, ma bonne amie, faites comme nous, et vous serez heureuse. Pour moi, depuis que je suis catholique, je n'ai qu'une croix, c'est de savoir que ma mère qui vit à Genève est calviniste. Quel chagrin j'aurai de la voir mourir dans une fausse religion et hors de la sainte Eglise ! »

J'écoutai tous ces propos assez tranquillement. Je me contentai de répondre que je ne serois pas si facile à me laisser séduire ; que je prouverois toujours qu'il falloit s'en tenir à la religion protestante, comme à la meilleure,

et que jamais on ne me convaincroit du contraire. On faisoit venir différentes personnes pour me parler, et entre autres plusieurs Ecclésiastiques avec qui je contestois quelquefois deux ou trois heures de suite. Assez souvent je ne leur répondois rien par mépris, les laissant dire tout ce qui leur venoit à l'esprit. J'espérois par ce silence dédaigneux les rebuter et me délivrer de leurs visites; mais leur zèle étoit trop pur et trop constant pour abandonner cette pauvre brebis à son sens réprouvé. J'avois beau exercer leur patience, elle ne se lassoit point; plus je repoussois la vérité, plus ils me poursuivoient et s'appliquoient à me montrer la lumière. Il falloit que mon esprit fût bien aveuglé, et mon cœur bien endurci, pour ne pas me rendre.

Enfin, après deux mois de résistance, me trouvant seule, j'eus la curiosité de lire quelques-uns des livres de la maison où je demeurois. J'en ouvris un qui contenoit l'histoire de la passion de Notre-Seigneur. J'en fus touchée. J'avois soin de le lire sans qu'on s'en aperçût, et plus j'avançois, plus j'y prenois plaisir. Je commençai alors à chanceler sur ma religion. Les réflexions auxquelles se livra mon esprit me jetoient dans une profonde tristesse. J'étois violemment combattue dans mon intérieur, et je ne pouvois surmonter les inquiétudes dont j'étois continuellement agitée. J'en vins à

regarder les deux religions, la mienne et celle des catholiques, comme également suspectes. Je gardois le tout dans mon cœur, n'osant m'ouvrir à personne sur mes alarmes. Le démon se mettoit de la partie, en m'inspirant des pensées de désespoir sur mon salut. A l'en croire, quelque parti que je prisse, je ne pouvois échapper à l'enfer. Malgré les efforts que je faisois pour dissimuler la tristesse dont j'étois rongée intérieurement, madame Bartaud (c'est le nom de la dame chez qui je demeurois) comprenoit bien que je me trouvois dans un état violent ; elle compatissoit à ma peine, et pour me procurer du soulagement elle alla engager M. le Curé à venir me voir. Il le fit dès le même jour jusqu'à trois fois, et me dit des choses si consolantes, que je ressentis le calme renaître dans mon ame. J'eus dès-lors un foible désir de me convertir.

Quelques jours après, il arriva à Lyon un ancien jésuite. Son séjour n'y fut pas d'une semaine entière, mais c'en fut assez pour opérer la guérison de mon aveuglement intérieur, et me faire ouvrir les yeux à la lumière de la foi. Madame Bartaud, qui lui étoit redevable de sa conversion, après Dieu et la Sainte Vierge, n'eut pas plus tôt appris son arrivée, qu'elle le visita pour lui parler de moi et de mon endurcissement dans la religion protestante. Ce bon père n'eut rien de plus pressé que

lue de vivre et de mourir dans la religion catholique. Priez pour moi, mon père, afin que Dieu m'accorde une parfaite conversion. Il y avoit près de quatre heures que duroit notre entretien. A ces paroles si désirées par ce charitable père, tout transporté de joie, il éclata en actions de grâces, et après avoir béni la divine miséricorde du changement qui venoit de s'opérer en moi, il m'exhorta dans les termes les plus pathétiques, à conserver la grâce inestimable que je venois de recevoir, et à garder une fidélité inviolable au service de Dieu. Il me donna quelques avis particuliers qui m'ont été très-salutaires, et qui m'ont beaucoup servi pour ma conduite soit intérieure, soit extérieure. Toutes ses paroles étoient comme autant de traits enflammés qui faisoient la plus vive impression sur mon cœur, tant j'y trouvois de charité et d'onction. Ah! que j'ai d'obligation à ce zélé Ministre du Seigneur! Ce qui m'avoit charmé le plus dans le père Richard (c'est son nom), c'étoit sa douceur, sa patience et sa grande humilité; je puis assurer même que c'est là ce qui a le plus contribué à ma conversion. Je regrettai beaucoup de le perdre presque aussitôt que je l'avois connu. Mais à peine arrivé à Lyon, il fut obligé de partir. Il me recommanda à M. Thomas, prêtre de la paroisse de Saint-Nizier. Je quittois un saint pour être confiée à un autre saint. Je

le choisis pour mon confesseur. J'aurois bien voulu qu'il eût pu m'instruire, mais ses grandes occupations ne le lui permettoient pas. Il en chargea M. Bernard, ecclésiastique très-zélé de la paroisse de Saint-Paul, qui me fit, durant quatre mois, des leçons fort assidues.

J'étois trop heureuse, et je jouissois d'un trop grand calme, pour n'être pas éprouvée par de nouvelles tribulations. Le démon, jaloux de mon bonheur et furieux d'avoir perdu sa proie, me livra de terribles assauts. Pour me faire repentir de ma résolution, il commença par me faire naître des regrets sur la nécessité où je m'étois mise de renoncer à mon pays et à mes biens, de vivre séparée de ma mère et de mes autres parens. Les pensées qui venoient continuellement fatiguer mon esprit, étoient que je ne serois donc plus rien à ma famille, et qu'elle ne me seroit plus rien; qu'elle me renonceroit, et que le chagrin feroit périr ma mère; que je serois obligée de gagner ma vie; que tous les avantages dont mon père m'avoit favorisée en mourant étoient perdus pour moi, et qu'enfin j'allois peut-être me voir bientôt réduite à mendier mon pain. Cruelles réflexions qui ne me laissoient pas un moment de repos. Pendant deux jours entiers je ne fis presque autre chose que verser des larmes. Je voulois toujours sauver mon ame; mais les conditions me paroissoient bien dures et je ne savois

pas encore m'appuyer sur la bonté du Dieu qui m'avoit appelée à lui. Je ne pensois pas cependant à retourner en Suisse. Les passages étoient libres, parce que le calme venoit de rentrer dans Genève, mais ce n'étoit plus le temps d'en profiter. Le Seigneur les avoit tenus fermés jusqu'à ce que je me fusse rendue à la lumière de la vérité. Quelle amoureuse Providence !

Ayant eu besoin de passer chez un homme où nos protestans adressoient leurs commissions, il me dit en secret que depuis peu de jours deux voisins lui avoient demandé de mes nouvelles, et que ma mère les avoit chargés de me ramener chez elle, et de payer toutes les dépenses que je pouvois avoir faites à Lyon. Je me mis à rire, ce qui l'étonna d'autant plus, qu'à une autre époque je lui avois témoigné le plus grand empressement à retourner dans ma famille. Il soupçonna mon changement et me dit: Voudriez-vous vous faire catholique? Oui, lui répondis-je. Il m'en félicita en me répliquant : Vous faites bien, vous prenez le bon parti. Je garderai le secret ; lorsqu'on viendra vous chercher, je dirai que c'est peine perdue, que l'on ne peut vous trouver, et que je ne sais pas où vous êtes.

Je continuai à demeurer chez M. Bartaud qui, avec son épouse, me traitoit toujours avec beaucoup d'amitié. Je travaillois pour

eux ; ils me nourrissoient et me fournissoient tout ce qui m'étoit nécessaire, car je n'avois nul autre moyen de m'entretenir. Ils auroient voulu me garder toujours, car ils me chérissoient comme leur enfant, et vouloient que je traitasse avec eux comme si je les avois eus pour père et pour mère. J'étois chez eux comme dans ma propre famille, et j'aurois été fort contente de ne point les quitter, mais la Providence en disposa autrement. On me donna pour marraine (car il fallut me rebaptiser sous condition, à raison du vice qu'avoit eu mon premier baptême) madame de Claris, et pour parrain M. Archambaud, conseiller à la cour des monnaies. Ils voulurent se charger de ma personne ; et ne trouvant pas à propos que je continuasse de travailler chez des tailleurs, ils me placèrent chez des demoiselles de mon pays, qui avoient professé autrefois ma religion. Ce fut pour moi une grande peine, et je puis dire même une pesante croix, de dire adieu à des personnes à qui j'avois tant d'obligations, et que je chérissois singulièrement. Je fus obligée de suivre les intentions de mes nouveaux bienfaiteurs ; mais il m'en coûta bien des larmes, et j'en vis couler autant que j'en versois moi-même au jour de notre séparation. Du reste, mon ame étoit tranquille. Il me tardoit de faire mon abjuration. A mesure que le temps approchoit, mes tentations se dissipoient. On

me permit d'assister à la Messe, aux offices de l'Eglise et aux processions; ce qui me fit grand plaisir. La Semaine-Sainte fut pour moi un temps bien précieux par les consolations que je goûtois intérieurement. Je vis toutes les cérémonies, j'entendis le sermon de la passion. Tout cela me pénétroit vivement; j'aurois voulu mourir du regret de mes péchés, tant je pleurois la mort de mon Sauveur. Je soupirois sans cesse après le jour où j'aurois le bonheur de faire ma première communion. Je sentois en moi la confiance et la dévotion la plus tendre envers la Sainte Vierge. J'aimois à réciter la Salutation angélique, et je le faisois avec beaucoup d'affection. Je la trouvois fort belle, et j'en goûtois beaucoup toutes les paroles. Mes sentimens pour cette bonne Mère croissent tous les jours. C'est un grand sujet de douleur pour moi de voir qu'elle soit si peu honorée, si peu connue dans le monde. Je voudrois que partout on célébrât ses louanges, et que tous les cœurs lui fussent dévoués. Je n'ai pas de plus douce consolation que de la contempler et de lui offrir mes hommages. Ma confiance en elle est sans bornes, et j'espère tout de sa médiation auprès de son Fils.

J'ai beaucoup d'attrait à lire et à méditer la passion de Notre-Seigneur. Je ne puis y penser sans verser des larmes; et lorsque je fais oraison sur ses souffrances et sur sa mort, le temps

me paroît toujours fort court. Un seul regard sur le crucifix adoucit toutes mes peines, et me donne un grand courage pour endurer toutes les misères de cette vie. Notre-Seigneur fait mes délices dans la sainte Eucharistie. Lorsque je le vis pour la première fois dans ce divin sacrement, je fus tellement consolée et attendrie, que jusqu'à ma première communion je languissois du désir de le posséder dans mon cœur. Depuis que j'ai reçu cette grâce, s'il exigeoit de moi que je fusse réduite à la nécessité de demander l'aumône de porte en porte, et si je me voyois abandonnée de tout le monde, rien ne seroit capable de me faire renoncer à la religion catholique. Je ne puis être disposée autrement, quand je pense à ce que j'ai mérité par mes péchés, à tout ce que mon Sauveur a souffert pour moi, à la bonté avec laquelle il m'attire à lui, et enfin à ce qu'il me réserve dans le ciel. Je voudrois avoir de plus grands biens que ceux auxquels j'ai renoncé, pour lui en faire le sacrifice. Mon salut m'est plus cher que tous les trésors de la terre.

Ce fut ainsi que je répondis à M. le Curé, lorsqu'il me parla en particulier au jour de mon abjuration, pour m'y préparer. Comme il me représentoit que j'allois sacrifier à Dieu tout ce que j'avois de plus cher au monde, et qu'il vouloit s'assurer de la sincérité de mes

dispositions intérieures à cet égard, je lui répondis que mon ame m'étoit plus chère que tout le reste, et que de bon cœur je voulois faire à Dieu le sacrifice de ma mère, de mes parens et de mes biens.

J'avois bien avancé ma confession générale, mais je ne devois la finir qu'à ma première communion. Je fis abjuration le second dimanche après Pâques, jour du Bon-Pasteur. Notre-Seigneur pouvoit-il mieux en faire l'office auprès de moi qu'en me retirant de la puissance du démon, pour me recevoir dans ses bras, et me faire entrer dans le sein de son Eglise? La cérémonie se fit dans l'église des religieuses Bernardines. On chanta le *Veni Creator*, et l'on exposa le Saint-Sacrement. Je répondis à toutes les demandes de M. le Curé avec toute l'ardeur de mon ame. Il me sembloit en ce moment qu'on m'ouvroit le ciel. J'abjurai toutes mes erreurs, et je renonçai pour toujours à la religion protestante. Je fis ensuite ma profession de foi tenant la torche d'une main, et l'autre sur le saint Evangile. Les dames religieuses, qui avoient paré leur église de leurs plus beaux ornemens, contribuèrent encore à la solennité de la cérémonie, par le chant en musique dont elles l'accompagnèrent, mais surtout par la sainte communion qu'elles firent toutes comme aux jours de leurs fêtes. Elle avoit attiré un grand concours d'assistans qui

témoignèrent une grande joie et qui parurent pénétrés de dévotion. Quand elle fut achevée, l'on me conduisit dans le couvent où demeuroit madame de Claris. Après m'avoir gardée pendant trois jours auprès d'elle, pour délibérer sur le parti qu'elle prendroit à mon sujet, elle m'envoya au monastère de Sainte-Ursule d'Ambert, où elle vouloit que je continuasse de m'instruire des vérités de la religion, et que je m'affermisse dans la foi. Son dessein étoit encore, en m'envoyant dans cette maison, de me dérober aux poursuites de mes parens qui me faisoient chercher partout. Ce voyage me coûta. Je quittois avec peine des personnes que je connoissois, pour aller vivre avec d'autres qui m'étoient inconnues. Je perdois un confesseur en qui j'avois la plus grande confiance, et je craignois de n'en pas trouver un qui fût aussi charitable et aussi éclairé. Mais enfin je devois suivre les volontés de ma protectrice, et il me le conseilla. Il me donna des avis très-salutaires, et m'offrit ses services avec une grande générosité, à laquelle je fus très-sensible, jusqu'à me promettre de faire le voyage d'Ambert pour venir au secours de mon ame si j'avois besoin de lui. Madame de Claris me confia, pour faire le voyage, à un monsieur de la ville d'Ambert, qui prit de moi tout le soin possible, et me fortifia beaucoup, durant toute la route, dans la sainte religion que je

venois d'embrasser. Je descendis chez madame Boucheron qui me combla, avec toute sa famille, de politesses et d'amitié. Dès le lendemain j'entrai au couvent où l'on me fit aussi l'accueil le plus gracieux; j'éprouvai tous les agrémens, et j'y trouvai tous les secours spiri tuels que je pouvois désirer. Dieu m'y avoit préparé un grand sujet de consolation et une grande source de paix dans la direction de mon nouveau confesseur. Sa douceur et sa charité m'inspirèrent toute confiance en lui. Je fis sous sa conduite une retraite de sept jours, pour me disposer à ma première communion. J'étois aidée encore et dirigée par une religieuse pleine de l'esprit et des vertus de son état. Ce fut alors que je goûtai surtout combien le Seigneur est doux, et le plaisir dont on jouit à son service. Jamais le temps ne m'avoit paru si court que pendant cette retraite. Oh ! combien Dieu est bon et libéral envers ceux qui le cherchent !

La veille de la Pentecôte je reçus l'absolution avec des sentimens et une joie que je ne puis exprimer. L'exhortation que me fit mon confesseur avant de prononcer sur moi les paroles sacrées, me touchèrent si vivement qu'il me sembloit entendre Jésus-Christ luimême, et que mon cœur sembloit se partager de douleur et de reconnoissance. Le lendemain, jour de la fête, après lequel je soupirois

si ardemment, je reçus pour la première fois la personne divine et adorable de mon Sauveur. On fit à peu près les mêmes cérémonies que pour mon abjuration. Le Prêtre, avant de me présenter la sainte hostie, me fit un petit discours qui me fit verser bien des larmes. On en vit répandre aux assistans du dedans et du dehors, tant leur cœur étoit ému des merveilles que la grâce opéroit en moi. Je fis une amende honorable composée par mon confesseur, qui étoit comme une seconde abjuration et profession de foi. La sainte Messe où j'eus le bonheur de communier, et où toutes les religieuses communièrent à mon intention, fut suivie du *Te Deum*. Du moment que je possédai Jésus-Christ dans mon cœur, je ne pus contenir mes transports. Jamais je n'ai rien éprouvé de semblable à ce que je ressentis alors. Depuis que j'ai reçu une visite si sainte et si précieuse, mon unique désir est la possession de mon souverain bienfaiteur. Elle m'est accordée deux fois la semaine. A chaque communion je sens croître en moi le mépris du monde et de ses vanités, le regret de n'avoir pas été plus tôt enfant de l'Eglise catholique, et l'ardeur de mon amour pour Dieu.

J'ai fait avec la communauté une retraite dont j'ai suivi tous les exercices avec tant de plaisir, que j'aurois voulu la prolonger pendant toute ma vie, tant j'étois contente. Je bénis la

divine Providence de tous les secours spirituels qu'elle m'a procurés par les mains des différentes personnes qui se sont intéressées à mon sort. Fasse le Ciel que je ne perde pas le fruit de tant de grâces, et que non contente de persévérer dans la fidélité que j'ai vouée à mon Dieu, je ne néglige aucun des moyens que j'ai en abondance d'arriver à la perfection dont il m'a ouvert les voies! Je supplie toutes les personnes qui liront cette relation, de se joindre à moi pour bénir le Père des miséricordes qui a jeté sur moi un regard de prédilection, et de m'accorder le secours de leurs prières. Je leur recommande aussi mes pauvres parens. Si elles veulent bien demander au Seigneur qu'il daigne les retirer de leur aveuglement, j'en serai éternellement reconnoissante.

JEANNE-MARGUERITE SUESBEKC, enfant de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine.

LETTRE

ÉCRITE

PAR LA MÈRE PRIEURE DES CARMELITES DE RIOM,

A MADAME LOUISE,

Où elle raconte la conversion d'une jeune comédienne échappée comme par miracle du théâtre, et réfugiée dans leur maison où elle a embrassé la vie religieuse.

Ma très-révérende Mère,

Un événement singulier vient de faire éclater dans notre ville la miséricorde de Dieu et le pouvoir de sa grâce sur les cœurs. Il a fait l'admiration de toutes les personnes qui ont de la piété et du zèle pour la Religion. En voici les détails.

Un homme de Dôle en Franche-Comté, nommé Cantagrel, exerçant le métier de sellier, resta veuf il y a huit ou neuf ans, avec trois enfans, un fils et deux filles encore fort jeunes. Il se remaria au bout de deux ans, et eut plusieurs enfans de sa nouvelle épouse. Celle-ci traita les premiers en véritable marâtre; le père en souffroit beaucoup et s'en plaignoit souvent avec amertume, mais sans rien

obtenir. Un homme de Dijon, qui prenoit chez lui des marchandises, étant venu le voir dans un de ses momens de chagrin, pour ne pas dire de désespoir, touché de ses peines, voulut en savoir la cause. Lorsqu'il lui eut arraché son secret, il lui proposa un moyen de remédier à tout et de rétablir la paix dans le ménage. Je connois quelqu'un, lui dit-il, qui prend de jeunes élèves des deux sexes, pour les former à la science dramatique. Il les met en état de gagner leur vie et de se procurer même beaucoup d'aisance. Je vous réponds, au reste, de son honnêteté ; et outre que ses soins seront gratuits, je vous réponds qu'en se chargeant de vos enfans il s'engagera, si vous n'êtes pas content de leur sort, à vous les rendre au bout de quelque temps.

Le bon sellier donna dans le piége, sans soupçonner même le danger auquel il alloit exposer ses enfans. Peu de jours après arrive le maître de l'art dramatique. On entre en négociation, les conventions sont arrêtées ; on passe un double par lequel l'instituteur s'oblige à nourrir et entretenir les deux enfans qui lui sont confiés. La fille avoit environ quatorze ans, et le garçon neuf à dix. Il fut convenu dans le traité, que si le père redemandoit ses enfans, ils seroient reconduits chez lui sans aucun frais, pourvu toutefois que ce ne fût pas avant un an ; et s'il étoit satisfait après l'année expirée,

expirée, on devoit renouveler les conventions pour plus long-temps.

Nous savons tout cela de la fille elle-même. Rien de plus agréable ni de plus intéressant que de l'entendre faire le récit de ses malheurs. Je voudrois que ma plume pût imiter la candeur et la naïveté avec laquelle on l'entend raconter le reste de son histoire. On croiroit presque entendre un roman, tant les faits étonnent par leur singularité ; mais d'après les informations prises et la qualité des témoignages, ils ne peuvent laisser aucun doute dans un esprit raisonnable.

Avant l'époque dont je viens de parler, elle avoit été mise pour son bonheur auprès d'une demoiselle de piété qui enseignoit le catéchisme, apprenoit à travailler aux jeunes personnes de son sexe, et les disposoit à la première communion. Notre jeune Francomtoise, à en juger par sa conduite, avoit profité de ses leçons, et remporté de chez elle, avec une grande horreur du vice et un désir ardent de son salut, beaucoup de dévotion à la très-sainte Vierge. Sa maîtresse, âgée de quarante ans, inspiroit ces sentimens à toutes ses élèves ; mais elle s'étoit particulièrement appliquée à les imprimer dans le cœur de l'enfant dont je parle, comme si elle avoit eu quelque pressentiment des périls qu'elle devoit courir un jour. Un des fruits qu'elle en avoit retirés, c'étoit la promesse

qu'elle avoit faite à la Sainte Vierge, avant sa première communion, de ne jamais se marier, à l'exemple de son institutriee, et de faire toute sa vie profession d'être spécialement dévouée à son culte. Elle avoit besoin de la protection d'une telle mère, après s'être vue abandonnée de son père pour être livrée à une troupe de comédiens. Le triste adieu que fit celui-ci à ses enfans, en les laissant échapper de ses bras! *Eh!* leur dit-il en les embrassant, *vous serez bien malheureux si vous l'êtes autant que vous l'avez été dans ma maison.*

Les voilà donc partis de Dôle. Ils arrivent bientôt à Beaune, à douze lieues de cette ville, et ce fut là qu'ils firent le premier essai de la profession à laquelle on venoit de vouer, ou plutôt de prostituer leur plus bel âge. On les habille en acteur et en actrice. Cette nouvelle parure les enchanta, mais le charme ne fut pas de longue durée. Par une disposition de la Providence bien marquée, les aubergistes chez qui les comédiens venoient de descendre étoient de très-honnêtes gens, et parmi les servantes de la maison il s'en trouvoit une qui avoit beaucoup de piété. La jeune actrice lui donna sa confiance et lui fit part de ses chagrins; car elle en eut bientôt de cruels, fruits des réflexions qu'elle faisoit continuellement sur sa nouvelle profession, et des remords qui déchiroient son ame. Elle témoigna à cette servante

ses regrets de ce que ses parens l'avoient livrée si légèrement à cette troupe, sans qu'elle sût qu'ils étoient comédiens, ni même ce que c'étoit que la comédie. Sa confidente lui fit remarquer les dangers extrêmes de cet état. « Je connois ici, lui ajouta-t-elle, une dame de Dôle, supérieure d'une communauté, à qui je veux parler de votre situation. Je la prierai d'écrire à votre famille, pour qu'on vous retire du malheureux état où vous vous trouvez engagée. » Cette pieuse fille ne tarda pas à lui tenir parole, et la supérieure promit de venir au secours de cet enfant. Elle lui offrit même de la prendre chez elle, si elle pouvoit s'échapper; mais elle étoit veillée de trop près, et pour comble de malheurs, il fallut quitter Beaune pour se rendre à Dijon.

Arrivée dans cette ville, elle sut qu'on devoit y donner dans peu de jours la confirmation, et voulut profiter de l'occasion pour la recevoir. Elle dit sans détour qu'elle vouloit aller à confesse, et le demanda avec tant de résolution qu'on le lui permit; mais on ne la perdit point de vue, et on la fit suivre jusque dans l'église où elle se rendit. La première chose qu'elle dit à son Confesseur (car elle rapporte tout avec la plus grande ingénuité), fut qu'elle étoit engagée avec des comédiens, après quoi elle lui fit toute son histoire. Celui-ci l'ayant entendue, et lui ayant laissé développer ses petites raisons,

commença par lui représenter que son état ne pouvoit se concilier avec celui du christianisme et les promesses qu'elle avoit faites à Dieu au baptême ; il lui en montra les dangers, et la plaignit du mal que lui avoit fait ses parens. Il lui déclara enfin que sa profession étoit un trop grand obstacle au salut, pour qu'il pût l'absoudre. Plus malheureuse que coupable, et vraiment chrétienne dans le cœur, elle s'avoua pécheresse ; mais elle témoigna une volonté si sincère d'abjurer sa nouvelle condition dès qu'elle le pourroit faire ; elle montra tant d'horreur du théâtre où elle ne montoit que par force et avec une répugnance extrême, que touché de ses sentimens, après lui en avoir fait faire une promesse à Dieu, il lui donna l'absolution, et lui permit de se présenter à la confirmation. Elle la reçut dans la ferme résolution de remplir sa parole. Vous verrez bientôt que Dieu venoit de lui ménager cette grâce pour la préparer à un acte d'héroïsme qui ne pouvoit lui être inspiré que par l'esprit de force. Depuis cette époque, la promesse de rompre avec les comédiens et de renoncer au théâtre lui étoit sans cesse présente à l'esprit. Elle invoquoit souvent la Sainte Vierge, et la conjuroit instamment de la secourir. Ne sachant pas discerner entre la vraie et la fausse dévotion, elle avoit même la simplicité de réclamer sa protection avant de monter sur le théâtre,

pour bien déclamer son rôle ; et avant de l'apprendre elle s'adressoit encore au Saint-Esprit, en disant : *Que je fasse bien pour la gloire de Dieu et pour mon salut.*

Vous remarquerez comme nous dans ce langage, tout défectueux qu'il est, un caractère de candeur et un naturel qui plaisent. On n'en peut trouver un plus ouvert. Aux excellentes qualités de l'esprit et du cœur, elle joint des grâces extérieures, et je ne sais quel air de noblesse qui préviennent en sa faveur. Tout en elle annonce un sujet qui, étant bien cultivé, excellera dans le bien. Lorsqu'elle paroissoit sur le théâtre, avant, dit-on, qu'elle ouvrît la bouche, on battoit des mains, tant elle réunissoit d'agrémens dans sa personne. Elle avoit dès-lors trop de jugement et trop de disposition à la vertu pour se laisser éblouir aux applaudissemens qu'on lui donnoit. Quoiqu'elle ne perdît point la confiance en Dieu, dans la cruelle violence qu'on faisoit à ses inclinations en la retenant malgré elle dans une profession dont elle étoit déjà souverainement dégoûtée ; quoiqu'elle ne cessât d'invoquer la Sainte Vierge sa protectrice spéciale, elle ne pouvoit surmonter le trouble intérieur qui l'accompagnoit partout, et sa vie étoit un tourment continuel. Elle voyoit, quoique peut-être confusément, qu'elle étoit dans un état qui ne peut se concilier avec l'Evangile. Pour une ame si bien née

pouvoit-il y avoir un plus grand obstacle à la paix ?

Ce fut dans ces dispositions qu'elle arriva à Riom en Auvergne. Elle descend avec la troupe dans une auberge qui n'avoit jamais logé de comédiens. C'étoit un jeudi au soir. Dès le lendemain vendredi, on demanda un dîner en gras; l'hôtesse refuse, et dit qu'on peut s'adresser ailleurs, ajoutant qu'elle n'est point dans l'usage de violer les commandemens de l'Eglise. La jeune personne fut enchantée de cette réponse. *Voilà une honnête femme*, dit-elle intérieurement, *je lui conterai mes peines.* L'entrevue secrète étoit difficile ; mais, quoique observée de fort près, elle trouva bientôt le moyen de lui parler en particulier. La première chose qu'elle fait quand elle se trouve seule avec elle, c'est de se jeter à ses genoux, et de lui dire : « Regardez-moi en pitié, je vous en conjure, et tirez-moi de l'abîme où m'ont précipitée mes parens. » Elle lui faisoit ensuite toute son histoire. « Me parlez-vous bien sincèrement ? lui demanda l'aubergiste. » Oui, s'écrie l'enfant en se jetant à son cou. Si vous avez la charité de venir à mon secours, comptez que vous n'en aurez pas de regret ; la Sainte Vierge, que je regarde comme ma mère, vous en récompensera. Je me trouve, ajouta-t-elle, avec des gens qui ne font nul acte de religion. Je ne les ai pas encore vu faire le signe de la croix. A la

vérité, ils nous permettent, à mon frère et à moi, de faire la prière du matin et du soir, de dire le *Benedicite* et les Grâces. Mais que de difficultés pour obtenir d'aller à confesse ! Point de Messe ; il faut travailler les fêtes et les dimanches, comme les autres jours, et ils prétendent qu'il n'y a point de loi pour les comédiens. Du reste, la religion à part, ils sont honnêtes, exacts à payer dans les auberges. Vous pouvez être assurée qu'ils ne vous feront rien perdre. C'est bien dommage, lui dit l'aubergiste, que vous soyez dans cette troupe à votre âge ; avec la figure et les talens que vous avez, votre salut est bien exposé. Ayez donc pitié de moi, réplique la petite ; ah ! tirez-moi d'un si grand danger. L'hôtesse lui promit de faire de son mieux. Son premier soin, après cette entrevue, fut d'employer un jeune homme de grande piété, dont elle connoissoit le zèle et la prudence. Elle lui confia donc son secret ; celui-ci, après l'avoir confié à son tour à un autre ami aussi vertueux que lui, l'engagea de l'aider à conduire l'affaire. Cet ami, administrateur de l'hôpital, aime tant les bonnes œuvres, et en particulier réussit tellement à inspirer le goût de la vie religieuse, que notre supérieur l'appelle son *vicaire*. C'est le confident de toutes les ames vertueuses de la ville. Il vint me trouver, me fit part du désir qu'il avoit de sauver cette jeune personne, et du

moyen qu'il méditoit pour y réussir. Il me recommanda de faire prier la communauté pour le succès de la bonne œuvre. Je lui conseillai d'intéresser aussi dans son entreprise M. le Curé et M. le lieutenant-criminel, qui ne voit jamais arriver des comédiens sans en ressentir beaucoup de peine, parce qu'il est plein de religion, et de zèle pour le maintien des bonnes mœurs. Ces messieurs furent donc consultés; on leur exposa la triste position des deux enfans, et les moyens qu'on avoit imaginés pour tenter et assurer leur évasion. Le projet ayant été approuvé, on prend des mesures pour parler à la jeune actrice. Elle eut une conversation avec le monsieur qui avoit eu le premier connoissance de son bon dessein. L'hôtesse présente, il fut arrêté que ce même jour, après avoir fini son rôle dans la pièce qui devoit se représenter, elle se retireroit dans les coulisses; qu'elle se trouveroit à une fenêtre d'où on la descendroit avec une échelle que l'on tiendroit prête, et qu'enfin elle suivroit les guides apostés pour la conduire en un lieu où elle ne pût être découverte.

Tout se dispose d'après le plan concerté. Ce jour-là le jeune homme se rend à la comédie, afin que vers la fin de la pièce il puisse mettre en œuvre les gens qu'il avoit destinés et instruits pour consommer l'opération. La jeune personne de son côté s'affermit de plus en plus

dans sa résolution. Elle jette au feu tous ses rôles, en disant : *Ils ne feront plus damner personne.* Vers midi, elle prend ses habits de théâtre comme les autres acteurs, et sort pour se rendre à la salle de la comédie, toujours bien accompagnée. A peine y est-elle arrivée, qu'elle examine bien les portes et les fenêtres ; car elle étoit toute occupée de son dessein, et le désir de faire son coup augmentoit à chaque instant. A cinq heures et demie, le directeur et la directrice paroissent. La pièce devoit commencer à six pour finir à huit. Elle prend un prétexte pour se retirer un moment ; c'étoit pour invoquer la Sainte Vierge. Elle le fait de toute son ame, car elle avoit la plus grande répugnance à jouer. Pressée intérieurement de terminer la scène cachée qu'il lui tardoit d'exécuter, elle court à la fenêtre où elle s'attendoit à être appelée du dehors, et d'où elle croyoit déjà entendre dire : *Etes-vous là, mademoiselle ? Nous voici qui vous attendons.* Elle a cependant le chagrin de ne voir personne, et dans le même moment elle s'entend appeler par les acteurs. Toute tremblante de crainte qu'ils ne devinent son projet : Mon Dieu, s'écria-t-elle, s'ils me voient, s'ils soupçonnent quelque chose, je suis perdue, et mon bonheur est manqué. Elle se met encore à la fenêtre, en disant : *Etes-vous là ?* Point de réponse. Nouvelles agitations. N'y pouvant plus tenir,

elle fait un acte de contrition, dit un *Ave Maria*, s'arme du signe de la croix, en disant: « Mon Dieu, pour sauver mon ame, j'abandonne mon corps à votre sainte garde, » elle se jette par une fenêtre de quatorze pieds de haut, sans se faire aucun mal. Entre la fenêtre et le chemin sur lequel elle se précipita, il y avoit un fossé extrêmement large. Elle se trouva au milieu de ce chemin fort étourdie de sa chute, et persuadée qu'elle s'étoit cassé bras et jambes. Elle essaie cependant de se relever, en disant: J'aime mieux être estropiée que damnée. Bien étonnée de ne sentir aucun mal, elle court avec tout son attirail de théâtre, et sans savoir ce qu'elle va devenir, elle marche au hasard jusqu'à ce qu'elle ait rencontré une femme qui, instruite de tout, avoit été envoyée au-devant d'elle pour se tenir dans le voisinage de l'auberge avec une hotte sur ses épaules.

Pendant ce temps-là on s'aperçoit que la jeune actrice s'est échappée. Grande rumeur. Les comédiens se remuent, courent, cherchent de tous côtés. Le jeune homme présent dans la salle du théâtre, à la vue de tous ces mouvemens, soupçonne ce qui venoit d'arriver. Il sort pour aller au secours de cette pauvre fugitive, et assurer sa conquête. Il se met en quatre pour la découvrir. De leur côté, les comédiens s'empressent d'aller aux recherches. Le dépit dans le cœur et la colère dans les yeux, c'est,

disent-ils, la meilleure actrice qui nous manque. Mais la femme qui l'avoit recueillie l'emmène chez elle, et fait donner avis à la maîtresse de l'auberge de ce qui vient d'arriver. Celle-ci, accompagnée d'un homme chargé de porter dans une grande hotte l'infortunée Cantagrel pour l'éloigner du péril, la conduit chez un meunier des environs, à un quart de lieue de la ville. A peine rendue chez lui, elle n'a rien de plus pressé que de se dépouiller de ses habits de théâtre, qu'elle appelle les *ornemens du démon*, et de prier la meunière de lui en prêter des siens qui la déguiseroient mieux. On lui en donne aussitôt, et on lui offre tous les soulagemens dont elle avoit besoin; mais uniquement occupée des moyens de se mettre en sûreté, contente de son nouveau costume, elle refuse tout le reste.

M. le Curé, informé de sa retraite par l'aubergiste qui en donne avis aussitôt à ceux qui avoient concerté l'entreprise, fait préparer à l'ex-comédienne un asile chez sa sœur. Le jeune homme qui avoit exécuté le principal rôle dans cette pieuse scène, accourt au premier bruit chez la meunière, et après avoir fait la fonction de l'Ange qui prit Loth par la main pour le tirer du milieu d'une nation perdue de mœurs, en la tirant des mains des comédiens, fait celle du guide venu du ciel, qui reconduisit le jeune Tobie dans la maison paternelle. Il la mena

dans celle où M. le Curé qui, dans une conjoncture si périlleuse, lui tenoit lieu de père, lui avoit assuré un lieu de refuge. Dès le premier pas, avant d'aller plus loin, elle dit à son libérateur : Mais je ne peux pas aller toute seule avec vous ; et se retournant du côté de la femme qu'elle avoit d'abord rencontrée, et qui ne l'avoit point quittée jusqu'à ce moment : Servez-moi de mère, lui dit-elle en se jetant à son cou, je vous en supplie instamment. La Sainte Vierge qui me protége vous en récompensera. Venez, ah ! venez avec moi. Dieu me garde, répond cette femme attendrie, de vous abandonner ; je périrois plutôt avec vous. Sur ce propos, elles sortent avec le conducteur, et se mettent en marche, mais non sans les plus grands risques et sans des frayeurs mortelles. Avoir un quart de lieue à faire dans l'obscurité de la nuit, dans un chemin fort mauvais et plein de boue, quelle épreuve pour cette petite, après toutes celles par où elle venoit de passer ! Habillée en paysanne, elle marchoit en sabots, et c'étoit pour la première fois de sa vie. Elle avoit tant de peine à les traîner, qu'elle fut bientôt obligée de les laisser là. Réduite à poursuivre sa route dans l'eau, les pieds presque nus, elle faisoit pour ainsi dire autant de chutes que de pas. On la relève, on la soutient, on la porte même de temps en temps. Enfin, excédée de fatigue, elle arrive



à Riom, et entre par la rue où est notre maison de Carmelites. Mais quelle fut sa surprise et son effroi! Les comédiens dispersés çà et là pour la découvrir depuis son évasion, n'avoient pas cessé un instant leurs poursuites, la cherchant partout avec des falots de paille, s'arrêtant même aux portes des différentes maisons pour y écouter, dans l'espérance de la rencontrer de manière ou d'autre. Par malheur ils portent leurs pas dans la rue où l'on venoit de l'introduire, et marchent derrière elle, à si peu de distance, qu'elle les entend. Distinguant la voix du directeur et de la directrice de la troupe: Je suis perdue, s'écrie-t-elle, me voilà prise. Sainte Vierge, gardez-moi. Le cœur lui manque. Son Raphael s'en saisit, et prend le parti de la porter dans ses bras, en doublant le pas. Dans la crainte de ne pouvoir arriver à temps chez M. le Curé, où étoit le rendez-vous, lorsqu'il se trouve vis-à-vis de notre porte, il s'arrête et frappe à coups redoublés. La tourière lui ouvre, et il entre avec sa précieuse proie.

M. le Curé, qui peu de temps auparavant nous avoit fait dire que Dieu avoit exaucé nos prières pour son évasion, et qu'il attendoit la petite héroïne, fut bientôt averti qu'elle étoit dans notre maison. Il s'y transporte et me fait demander pour une affaire très-importante. Je vais au parloir; son premier mot fut de me prier d'ouvrir la grille, non pour me voir,

dit-il, mais pour être témoin d'un spectacle aussi attendrissant qu'édifiant. « Je vous avois demandé vos prières pour une jeune actrice qui, gémissant de son état qu'elle détestoit, en avoit conçu tant d'horreur depuis son séjour en cette ville, qu'elle vouloit absolument le quitter au plus tôt. Dieu vous a exaucée et l'a conduite chez vous ; je vous la présente ; ouvrez le volet, tirez le rideau ; je me retire s'il le faut, mais j'ai besoin de vos yeux ; il est nécessaire que vous voyiez. » J'obéis au vertueux Pasteur, et j'aperçois cette pauvre enfant à genoux, les mains jointes, la tête penchée, et n'osant me regarder, pâle comme la mort, tremblante comme une feuille. « Madame, me dit-elle d'une voix mourante, madame ; je me jette à vos pieds, ayez pitié de moi. » Saisie moi-même, effrayée de son état, je dis à M. le Curé : « A quoi pensez-vous, monsieur, de m'amener cet enfant dans une si déplorable situation ? Elle se meurt, et n'a pas pour une heure de vie. Qu'on la descende vite au tour ; qu'on y allume un bon feu, et qu'on lui fasse prendre quelque chose, du thé ou quelque autre boisson pour la ranimer. » Elle étoit toute couverte de boue ; je fis passer de quoi la changer. Nouvelles difficultés de la part des tourières qui avoient peur de la voir expirer entre leurs mains. Elles craignoient encore que les comédiens, instruits du lieu de sa retraite, ne se

portassent à quelque violence, ou ne suscitassent une mauvaise affaire à notre maison. M. le Curé prit alors la parole et me dit : « Madame, ce n'étoit point mon intention de vous donner cet embarras ; ma sœur avoit tout préparé pour recevoir cette petite infortunée vraiment digne de compassion. Elle est poursuivie par les comédiens ; ses gardes, pour leur échapper, ont été obligés de s'arrêter et d'entrer chez vous. On rôde de toutes parts, on bat tous les quartiers de la ville et des environs. Il ne seroit pas sûr, il seroit même très-dangereux de la faire sortir. Un scrupule mal fondé vous empêcheroit-il de vous prêter aux circonstances et aux besoins de cette pauvre malheureuse qui ne peut courir de plus grands risques ? C'est ici, j'ose vous l'assurer, un devoir de charité auquel vous ne pouvez vous refuser sans déplaire à Dieu. »

Je lui répondis : « Si mes supérieurs se trouvoient ici, et que nous pussions les consulter, je vous prierois de les voir et de prendre leur avis. Quoique nous ne prenions point de pensionnaires, s'ils l'approuvoient, je me ferois un plaisir de la recevoir ; mais, je le répète, je ne crois pas, de ma seule autorité, pouvoir ouvrir les portes, et contrevenir aux règles, non-seulement de notre maison, mais encore de tout l'ordre. Ma mère, reprit M. le Curé, il est des cas qui portent avec eux leur dispense.

Dans une circonstance pareille, le cœur de sainte Thérèse n'auroit pu tenir à une extrémité si pressante, et je vous réponds du suffrage de tous vos supérieurs. Mais du moins, lui dis-je, qu'un de vous, messieurs, aille trouver M. le doyen, et s'il l'approuve, je me rends. Dieu nous préserve, répondent-ils, de faire ouvrir votre porte, et de sortir d'ici que notre proie ne soit en sûreté. On ne se lassera point de la chercher, et dès que la Providence l'a fait venir ici, il faut qu'elle y reste. »

Je fis alors assembler la communauté : elle sortoit de complies ; elle se rendit au parloir. Nos mères et nos sœurs, touchées, ainsi que moi, des prières et des larmes de la petite qu'on avoit amenée en leur présence, me dirent unanimement, après qu'elle se fût retirée : « Quel regret n'auriez-vous pas, ma mère, si cet enfant retomboit entre les mains des comédiens ! La charité, ajouta M. le Curé, n'est-elle pas la première des lois ? » Je consens donc à la faire entrer, et à peine ai-je parlé que la sous-prieure et deux ou trois de nos sœurs courent à la porte pour la ramener, et lui annoncer qu'elle ne sortiroit pas. Je capitulai cependant, et ne voulus m'en charger que pour quelques jours, et jusqu'à ce qu'on eût trouvé une place qui lui convînt. Je pris congé de ces messieurs, qui ne sortirent de chez les tourières qu'à petit bruit, et les uns après les autres.

Je me rendis alors auprès de notre chère fugitive. J'ordonnai qu'on la réchauffât bien, car elle avoit beaucoup souffert du froid, et qu'on en eût le plus grand soin. Je craignois qu'elle ne se fût blessée, soit en se jetant par la fenêtre, soit dans les différentes chutes qu'elle avoit faites depuis le moulin jusqu'à la ville. Quoiqu'on ne lui trouvât aucune contusion, je fis fondre du saulx dans de l'huile et du gros sel; je trempai un linge dans cette espèce de baume, et nous l'y enveloppâmes. Un de nos voiles de nuit lui servit de coiffure; elle le baisa en le mettant, et demanda si c'étoit le voile de la Sainte Vierge, ajoutant qu'elle n'étoit pas digne de le porter; qu'elle avoit péché beaucoup, et qu'elle désiroit se confesser dès le lendemain. C'étoit aussi la première chose qu'elle avoit demandée à la sous-prieure, lorsque celle-ci étoit allée la recevoir à la porte. « Madame, avoit-elle dit, je vous prie de me faire confesser. Je ne serai pas tranquille que je n'aie obtenu cette grâce. » Tout ce que je viens de rapporter se passoit au chauffoir, d'où il fallut la conduire à l'infirmerie où je lui avois préparé un bon lit; mais ne pouvant marcher, une sœur du voile blanc, qu'elle entendit appeler *Amable*, se chargea de l'y porter. On ouvre la porte; elle voit qu'il faut passer sur une terrasse; s'imaginant aussitôt qu'on la fait sortir du couvent, elle s'écrie : Sainte Vierge, ayez

pitié de moi ! on veut me mettre dehors, je vois la rue. Sœur Amable, pour l'amour de la Sainte Vierge, gardez-moi ! Hélas ! que vais-je devenir si je sors de votre maison ? On la rassure, on la met au lit ; mais les différentes secousses qu'elle avoit éprouvées dans l'ame et dans le corps lui laissèrent un tremblement qui ne se passoit point. Je la fis veiller, avec ordre de la faire saigner s'il venoit à cesser. Elle se plaignoit de quelque douleur ; cependant elle s'endormit ; mais au milieu de la nuit elle se mit à faire des cris perçans qui réveillèrent sa garde. Celle-ci lui en demanda la cause. « Hélas ! dit-elle, je croyois être prise. Mais en criant vous avez appelé la Sainte Vierge. Oui, je la priois de faire un miracle, s'il le falloit, pour me rendre invisible aux comédiens, jusqu'à ce qu'ils soient partis de la ville. »

A cinq heures du matin on me donna de ses nouvelles. Je lui fis boire du lait qui la calma ; car son rêve avoit redoublé son tremblement. Elle reprit du sommeil, et reposa jusqu'à onze heures. Dès le matin je reçus nombre de visites de nos dames de piété qui désiroient savoir les circonstances de son évasion. Toutes admiroient, comme nous, qu'ayant sauté de si haut, elle fût tombée sans aucune fracture ni entorse, ni même contusion. On n'a pu méconnoître la main de Dieu dans un événement si extraordinaire, et une assistance spéciale de la très-sainte

Vierge que cet enfant venoit d'invoquer. Les comédiens ont mis tout en œuvre pour la ravoir, mais inutilement, parce que les juges mêmes, frappés de la singularité du fait, ne se montrèrent point disposés à écouter favorablement leurs réclamations. Ils vinrent plusieurs fois me presser de la leur rendre, faisant valoir leurs droits prétendus. Je ne fus point embarrassée à leur répondre ; et ils eurent beau revenir plusieurs fois à la charge, ce fut toujours avec le même succès.

J'avois oublié de dire que lorsque cette petite se releva de terre, après s'être précipitée par la fenêtre, elle ne voyoit plus rien, et ne savoit de quel côté prendre sa route ; elle se mit en marche cependant, et prenoit le chemin de la ville ; mais au premier pas qu'elle fit, elle se sentit poussée, comme par un coup de vent, à retourner du côté opposé.

Son évasion a procuré la liberté de son frère, qui ne se déplaisoit pas moins qu'elle dans la profession où on les avoit engagés. Une dame de la ville, qui, plus encore par ses vertus que par sa qualité, y jouit d'une grande considération, a réussi, avec le secours de l'aubergiste dont il a été parlé, à lui rendre ce service. Dans une entrevue où le petit et sa sœur croyoient être seuls, ils se sont parlé à cœur ouvert. Rien de plus naïf ni de plus intéressant que leur entretien. Nous l'entendîmes sans

[illegible] La [illegible] Elle [illegible] elle a voulu [illegible] de la fête de la [illegible] de le [illegible] Au [illegible] d'un Ange. [illegible] d'adresse et [illegible] qu'elle débite [illegible]

[illegible] maintenant sans un [illegible] supérieurs. Notre [illegible] de Dieu est trop [illegible] à cette jeune [illegible] favorable. Il m'a

fait dire que dans un cas de cette nature, la charité devoit ouvrir les portes du Carmel; qu'au reste, il traiteroit cette affaire avec les supérieurs; qu'il falloit examiner l'inclination de cette petite victime de l'amour de son salut et de sa fidélité aux promesses de son baptême; qu'enfin le Ciel s'étant déclaré son protecteur d'une manière si sensible, il falloit seconder ses desseins.

Ici finit la lettre de la mère supérieure. La suite des événemens a pleinement justifié le zèle avec lequel l'entrée du couvent des Carmelites a été sollicitée par la jeune héroïne dont on vient de lire l'histoire, et la charité avec laquelle elle y a été accueillie. Depuis ce moment elle n'en est point sortie. Dieu, qui lui a donné le goût de la vie religieuse et inspiré tout le courage nécessaire pour soutenir toutes les austérités que pratiquent les filles de sainte Thérèse, lui a procuré les moyens de suivre son attrait. Elle a trouvé les secours temporels dont la pauvreté du monastère lui faisoit un besoin indispensable, dans la générosité de feue madame Louise. Vivement frappée de ce que la divine Providence avoit fait en sa faveur, cette princesse, moins grande par sa qualité de fille du roi de France, que par les vertus éminentes dont elle a donné l'exemple à toute l'Europe, voulut se charger elle-même de sa dot. La jeune Cantagrel prit l'habit en 1784,

et après l'année de noviciat, qu'elle remplit avec toute la ferveur qu'inspire la parfaite charité, elle fit, en 1785, ses vœux solennels avec autant de joie et de courage que d'édification pour toutes les personnes, soit du couvent, soit du dehors qui en furent les témoins. Elle bénit tous les jours le Seigneur de l'avoir retirée des écueils où elle ne pouvoit manquer de faire naufrage dans sa première profession, pour lui faire goûter les douceurs de la solitude; et personne n'a mieux appris qu'elle combien, selon le langage de saint Augustin, les larmes que fait verser la pénitence dans l'obscurité des cloîtres, sont préférables aux plaisirs des théâtres et aux fêtes du siècle.

Il ne faut pas laisser ignorer ici que madame Adélaïde, informée des faits principaux qui font le sujet de cette relation, dans un voyage qu'elle fit en Auvergne, voulut l'honorer d'une visite, et eut avec elle un long entretien. Démarche bien digne de la piété de l'auguste princesse, et qui, loin d'enfler le cœur de l'humble Carmelite, n'a servi qu'à augmenter en elle le sentiment de la reconnoissance, soit envers Dieu, qui ne l'a pas trouvée indigne d'un sort envié par les filles même des rois, soit envers l'immortelle bienfaitrice à qui elle doit son bonheur.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LA CONVERSION DE M. DE HALLER,

MEMBRE DU CONSEIL SOUVERAIN DE BERNE.

M. Charles-Louis de Haller, petit-fils d'Albert de Haller, célèbre médecin et savant presque universel, mort en 1777; comme son aïeul, membre du conseil souverain de Berne, et connu dans le monde littéraire par des écrits pleins de force et de sagesse en faveur des saines doctrines, avoit été élevé dans une des communions protestantes. Naturellement porté à la méditation, mais doué d'une imagination vive et d'une profonde sensibilité unies à la candeur la plus parfaite, il s'occupa de bonne heure d'études sérieuses sur la politique et les causes de l'ébranlement général des sociétés. Les événemens qui depuis près d'un demi-siècle se passoient en Europe, donnèrent à ses travaux une direction particulière, en l'amenant à réfléchir sur le but des sectes qui y avoient eu le plus de part. Tolérant par caractère, et ennemi de toute

prévention, il chercha la vérité avec ardeur, et remarqua bientôt l'étroite connexion qui, dans l'ordre social, existe entre le temporel et le spirituel, ainsi que l'influence réciproque de l'un sur l'autre ; l'enchaînement des idées lui fit sentir que si les peuples ont besoin d'un gouvernement fixe et légitime pour échapper aux révolutions, il ne faut pas moins, dans le cercle religieux, un centre d'unité pour le maintien de l'ordre et de la discipline, et prévenir les innovations que l'orgueil de l'homme est toujours prêt à enfanter. Le développement de ce principe, dans une ame pure comme celle de M. de Haller, devoit nécessairement le conduire un jour dans les voies du salut ; et c'est ici que l'on remarque la diversité des moyens dont Dieu se sert pour ramener dans le sein de l'Eglise catholique ceux qui ont le malheur d'en être séparés. Toujours il les proportionne à leur caractère, à leur intelligence, à leur position sociale. Tantôt il touche, par un mouvement subit de sa grâce, un cœur simple et qui s'ignore lui-même ; tantôt c'est par des circonstances cruelles et des infortunes imprévues que sa divine Providence émeut une ame endurcie dans le crime, ou follement éprise des principes d'une religion prétendue naturelle. Quelquefois aussi le temps, la réflexion, l'étude, sont dans ses mains des instrumens qu'il emploie pour éclairer un homme distingué par

la

la variété de ses connoissances et un caractère honorable, comme s'il avoit dessein de le proposer pour modèle aux sectaires et philosophes du jour.

Telles semblent être les vues de Dieu sur M. de Haller; et bien que sa conversion n'ait pas été accompagnée de ces événemens aussi subits que frappans par leur gravité, et où le doigt de l'Eternél se montre si visiblement, peut-être n'en est-il point dont la religion ait plus à se glorifier, et dont l'exemple soit plus imposant.

Dans le cours de ses travaux littéraires, et en méditant sur les rapports de l'homme avec son divin Créateur, M. de Haller sentit qu'une religion qui ne parle ni au cœur ni aux yeux, ne suffisoit pas à nos facultés physiques et morales. Quelques préceptes sans base réelle, des dogmes que chacun interprète selon ses passions ou ses intérêts, l'absence de tout culte extérieur; voilà ce qu'il remarqua dans celle où il avoit été élevé. Sa sensibilité naturelle, excitée par les réflexions, trouvoit que cette religion ne pouvoit remplir son ame, et n'étoit qu'un squelette décharné. Timide cependant, et se défiant de lui-même, il continuoit à vivre ainsi dans le doute sans trop oser l'approfondir; mais déjà il avoit abjuré toutes ses préventions contre l'Eglise romaine, ou plutôt il n'avoit jamais partagé celles de ses co-religionnaires;

son penchant même le portoit vers cette mère commune, et s'étoit manifesté depuis long-temps dans un éloge de Lavater, où il parla de la confession, de l'abstinence périodique, et de l'unité de l'Eglise romaine, de manière à étonner jusqu'à des savans catholiques.

Cet heureux germe se conserva avec soin, et se développa peu à peu pendant l'émigration de M. de Haller. A cette époque, il eut occasion de connoître beaucoup de Prélats et de Prêtres catholiques qui ne lui parlèrent jamais de religion, et cherchèrent encore moins à l'ébranler dans sa croyance. Il ne put qu'admirer leur esprit de charité, leur résignation au milieu de tous les outrages, et leurs profondes connoissances; il se sentoit entraîné vers eux par une sorte de sympathie dont il ne pouvoit se rendre compte. Toutefois l'exemple de leurs vertus, en agissant fortement sur son ame, ne le porta pas encore à se convertir; la vérité ne lui apparoissoit qu'à travers un voile que le temps et de nouvelles études devoient seuls déchirer. Les sociétés secrètes et révolutionnaires de l'Allemagne, créées pour maintenir et propager des principes impies, lui montroient bien la nécessité d'une association contraire pour combattre le danger; mais ce ne fut que quelques années après qu'il s'aperçut qu'elle existoit dans l'Eglise catholique, et il la reconnut surtout à la haine que les impies lui

portent. Enfin, le hasard, ou plutôt la Providence, continua ce que la pureté de son cœur avoit commencé.

Un jour qu'il étoit à Vienne, il passe devant la boutique d'un libraire, et y voit un petit livre destiné à expliquer au peuple tous les rits et cérémonies de l'Eglise romaine. Il l'achète par curiosité, et y lit, avec le plus grand étonnement, le sens, le but et l'utilité de tant d'usages que les protestans regardent comme des superstitions. A demi convaincu, ses réflexions et ses études politiques le conduisent par degrés à reconnoître des vérités dont il étoit loin de prévoir l'existence, et de ce moment il fut catholique dans l'ame. Le bandeau, comme il le dit lui-même, tomba de ses yeux; son esprit se trouva d'accord avec son cœur, et il lui sembloit avoir trouvé *la voie*, *la vérité*, *la vie*, et son ame *ayant faim et soif de verité* lui parut enfin satisfaite. La lecture des auteurs protestans acheva de l'éclairer, et contribua plus encore que celle des écrivains catholiques à le confirmer dans ses nouvelles dispositions. Leurs incertitudes, leurs contradictions, leurs réticences et l'amertume ou le dédain de leurs discussions lui prouvèrent qu'ils étoient dans l'erreur. Il sentit que la prétendue réforme opérée dans le seizième siècle, n'étoit dans son principe, ses moyens et son résultat, que l'image parfaite et le précurseur de la révo-

lution politique de nos jours ; l'aversion qu'il avoit pour l'une le dégoûta de l'autre.

En 1818, des affaires l'appelèrent à Naples ; le hasard le fit voyager avec un abbé français, et souvent il fut question de matières ecclésiastiques. L'opinion que M. de Haller manifesta, le fit passer pour catholique, et cet abbé ne fut pas médiocrement étonné d'apprendre de lui-même qu'il étoit protestant. Il lui appliqua ces paroles de Jésus-Christ au Centenier de Capharnaüm : *Pareille foi, je ne l'ai pas trouvée parmi les nôtres*, et l'engagea fortement à rentrer dans le sein de l'Eglise, puisqu'il la reconnoissoit pour véritable et légitime. N'ayant pu vaincre sa répugnance pour cette démarche, fondée sur des motifs humains et des raisons de famille, il se borna à lui rappeler divers passages de l'Ecriture, et entre autres celui-ci : « Aujourd'hui que vous entendez sa voix, n'en» durcissez pas votre cœur (Ps. XCIV.). »

De retour chez lui, il se livra principalement à la composition de son ouvrage intitulé : *Restauration de la science politique*, ou *Théorie de l'Ordre social naturel opposé à la chimère de l'état civil factice.* Une partie de l'année 1819 se passa dans ces travaux et à reconnoître les immenses bienfaits de l'Eglise catholique. Dans l'automne, le duc Adolphe de Meklenbourg Schwerin, passant quelques jours à Berne, lui rendit une visite. Egalement rentré



dans le sein de l'Eglise, ce Prince voyant ses dispositions, mais aussi ses inquiétudes, l'informa qu'il pouvoit être catholique en secret, et obtenir dispense pour les actes extérieurs, l'assurant qu'un grand nombre de protestans se trouvoient dans le même cas. Cette ouverture le calma, quoiqu'il ne prît encore aucune détermination; mais, quelque temps avant Noel, entraîné au sermon d'un savant professeur, quelle est sa surprise de l'entendre prendre pour texte le même passage de l'Ecriture-Sainte que cet abbé français lui avoit adressé: « Aujourd'hui que vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs. » Ces paroles lui semblent prononcées par Dieu même qui ne veut plus de retard à sa conversion. Un long entretien qu'il a le même jour avec le ministre protestant, auteur de ce sermon, le confirme de plus en plus dans la pensée que la religion catholique est la seule véritable; que le royaume de Dieu sur la terre ne consiste pas seulement dans la connoissance et la pratique de ses préceptes, mais encore dans les moyens extérieurs d'y parvenir; c'est-à-dire dans l'Eglise ou l'autorité établie pour enseigner et interpréter les lois divines. Plein de foi et d'espérance, il se hâte d'écrire à un ami qui seul connoît ses sentimens, pour l'informer de ses dispositions, et le prier d'en faire part à Mgr. l'Evêque de Fribourg. Ce digne Prélat

répondit directement à M. de Haller par une lettre pleine de bonté et de charité évangélique qui le fit fondre en larmes, et lui indiqua les préparations à faire et les formalités à remplir. Enfin, le jour et le lieu furent fixés avec prudence pour ne pas faire d'éclat, et ce fut après douze ans de réflexions et de débats avec lui-même, que, le 17 octobre 1820, M. de Haller fit sa profession de foi et sa confession générale, et reçut l'absolution. Deux jours après, le respectable Evêque lui administra, dans son oratoire particulier, le sacrement de confirmation et celui de la communion, dont son ame tira une force, un calme et un contentement inexprimables.

Rentré dans le sein de l'Eglise, M. de Haller continua à vivre comme auparavant dans le sein de sa famille, sans lui faire connoître son changement. Ne pratiquant pas les actes extérieurs du culte catholique, il espéroit le lui cacher jusqu'au moment où il pourroit le publier sans crainte de troubler l'heureuse union dont elle avoit toujours offert le touchant modèle. Il laissa seulement entrevoir à sa femme qu'il étoit convaincu des vérités de l'Eglise catholique, et que si on l'interrogeoit il ne pourroit nier sa foi.

Appelé à Paris par des travaux littéraires, M. de Haller y apprit bientôt que sa démarche avoit transpiré en Suisse, que son retour

à l'Eglise y étoit connu et donnoit lieu à beaucoup de commentaires. Des journaux en avoient fait mention, et quoiqu'ils ne l'eussent pas nommé, ils donnoient des indices assez précis pour qu'on ne pût s'y méprendre. Nourri du pain des forts, et ne voulant pas laisser dans le doute l'action de sa vie qu'il regardoit comme la plus importante, M. de Haller n'a plus balancé à se déclarer hautement comme catholique, et en a instruit sa famille par une lettre datée de Paris le 13 avril 1821.

Cet écrit qu'il a consenti à rendre public, et qu'on ne peut lire sans un profond attendrissement, respire les sentimens les plus nobles, la piété la plus éclairée et la candeur la plus parfaite. Son ame s'y peint toute entière et y élève un véritable monument à la gloire de Dieu.

LETTRE

DE M. DE HALLER,

Adressée à M. Paul-Latour, ex-ministre réformé, pour le féliciter de son abjuration.

« Monsieur,

Je ne puis résister davantage au sentiment qui me pousse à vous écrire, et à vous témoigner la joie et la satisfaction que j'ai éprouvée en apprenant votre éclatante conversion, et surtout en lisant la noble et courageuse déclaration que vous avez fait imprimer, et qui m'a été communiquée par le comte J. M. Quel exemple que celui d'un des chefs des confessions protestantes, reconnoissant lui-même l'erreur, et rentrant dans le sein de la véritable Eglise chrétienne ! Mais rien ne frappe nos malheureux frères séparés : prions le Seigneur qu'il leur ouvre enfin les yeux, ce qui d'ailleurs a déjà lieu assez fréquemment. Vous avez parlé avec beaucoup trop de bonté de la petite lettre qu'en pareille circonstance j'avois écrite à ma famille. Elle ne pouvoit faire effet que sur ceux qui étoient déjà bons ou prêts à le devenir ;

mais, du reste, elle n'a d'autres attraits que la partie historique, ni d'autre mérite qu'une certaine onction, effet naturel de l'attendrissement dans lequel je l'avois composée. Ah! que vous aviez raison de dire que les erreurs de Luther et de Calvin ont produit l'esprit de *vertige*, de *révolte* et d'*anarchie* dans toute l'Europe! Je dirai plus : ils ont ébranlé ou détruit l'amour de la vérité et la croyance en elle, jusque dans les matières qui semblent avoir le moins de rapport avec la religion. Qui le sent mieux que moi, qui ai scruté le germe et l'accroissement des erreurs révolutionnaires depuis trois siècles? L'histoire entière n'est-elle pas là pour l'attester? Comment d'ailleurs pourroit-il en être autrement, quand on pose en principe que la raison, ou plutôt le caprice de chacun, est seul juge de la vérité et de la foi; qu'on ne reconnoît aucun supérieur; que, forcé toutefois d'en faire, on établit la souveraineté du peuple dans l'Eglise, et qu'on fabrique, comme chez nous, sept à huit constitutions ecclésiastiques dans un seul siècle, tandis que la constitution catholique, fondée par la nature des choses même, n'est écrite nulle part, ce qui est une preuve frappante qu'elle est la véritable, l'œuvre de Dieu et non celle des hommes. Ne vous affligez donc pas des chagrins que vous éprouverez de la part de vos anciens confrères; une rupture

extérieure et visible doit naturellement blesser leur orgueil; et l'orgueil est la cause de tout mal, autre vérité sublime qu'on n'apprend que dans l'Eglise catholique, et qui seule prouveroit la divinité de son auteur. Réjouissez-vous plutôt si l'on vous insulte pour le bien; la croix est la marque des élus, et si l'on remplit ses devoirs envers Dieu, il ne se laisse jamais vaincre en bienfaits. Toutefois la conformité de notre position mutuelle m'inspire tant d'intérêt pour vous, que je voudrois savoir si vous avez encore d'autres peines à porter, d'autres sacrifices à vous imposer.

» Je crois avoir remarqué que votre abjuration a eu lieu le même jour qu'on a constaté la guérison miraculeuse de la sœur Clotilde. Je fus un temps où je doutois des miracles, ou tout au plus je pensois qu'ils avoient cessé avec Jésus-Christ et les Apôtres : maintenant je crois à leur perpétuité par le nombre et la force des témoignages. Mais n'est-il pas remarquable que de pareilles guérisons n'ont lieu que dans l'Eglise catholique, et par les véritables successeurs des Apôtres ? Vous m'obligerez beaucoup, Monsieur, de m'envoyer six exemplaires de la susdite relation, publiée par Mgr. l'Archevêque de Toulouse, et autant de votre éloquente déclaration que je ne sais me procurer ici, et que je voudrois envoyer à mes parens en Suisse. Veuillez

excuser, Monsieur, mon indiscrétion en faveur des motifs qui m'inspirent, et agréez avant tout l'assurance de la vénération profonde et de l'attachement vraiment chrétien avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

DE HALLER.

Rue Grenelle-Saint-Germain, n. 26.

Paris, le 22 novembre 1822. »

RELATION

Du retour à la religion catholique du duc et de la duchesse d'Anhalt-Coethen.

La maison d'Anhalt est partagée en trois branches principales, Anhalt-Dessau, Anhalt-Bernbourg et Anhalt-Coethen. Le duc d'Anhalt-Coethen, Frédéric-Ferdinand, né le 25 juin 1769, est devenu duc régnant en 1818 : veuf en 1803 d'une princesse de Holstein-Beck, il a épousé, en 1816, Julie, comtesse de Brandebourg, née en 1793. Ce Prince passa une partie de l'année 1825 à Paris avec la Duchesse son épouse, et ils y assistèrent l'un et l'autre à différentes cérémonies religieuses. Il paroît que le Duc méditoit depuis long-temps la démarche qu'il a faite ; il voulut avoir des entretiens sur la religion avec des Ecclésiastiques et des laïques instruits. Déjà un gentilhomme de la maison du Prince, M. Albert de Haza, secrétaire du cabinet et conseiller de légation, avoit fait son abjuration à Paris, le 5 juillet 1825, et donnoit depuis l'exemple d'une piété aussi éclairée que soutenue. Le Prince lui-même prononça son abjuration à Paris, le 24 octobre même année, entre les mains de Mgr. l'Arche-

vêque ; la Duchesse a imité son mari. Etant rentré dans ses états, il annonça publiquement à ses sujets, par la proclamation suivante, son retour dans le sein de l'Eglise catholique.

« Nous, Frédéric-Ferdinand, par la grâce de Dieu, duc régnant et souverain d'Anhalt, duc de Saxe, d'Engern et de Westphalie, etc., énonçant à tous et à chacun de nos vassaux, seigneurs, magistrats, maires, communes de villes et de villages, et à tous nos sujets de l'ordre ecclésiastique et séculier, notre salut, leur faisons part que, le 24 octobre de l'année passée, nous et notre épouse bien-aimée, S. A. R. Julie, duchesse d'Anhalt, sommes retournés dans le sein de l'Eglise catholique, apostolique et romaine.

» Nous y joignons la déclaration que nous conserverons et protégerons, comme nous l'avons fait jusqu'ici, les droits et les libertés de nos sujets protestans, et que nous ne cesserons pas de porter tous nos soins à faire prospérer le bonheur et le salut de notre pays.

» Nous voulons aussi, par ces présentes et par nos ferventes prières quotidiennes, recommander très-humblement nous et nos sujets fidèles à la grâce de Dieu, le guide et le protecteur des princes et des peuples.

» Donné dans notre résidence, à Coethen, le 13 janvier 1826 après la naissance de Jésus-

Christ Notre-Seigneur, et de notre règne le huitième. »

Signé, FERDINAND.

Cette déclaration du Prince excita d'abord quelques clameurs parmi les protestans ; la régence et le consistoire s'avisèrent, quelques jours après, d'écrire au Duc pour lui demander par quel tribunal seroient exercés à l'avenir les droits pontificaux et épiscopaux (*papalia et episcopalia*), ainsi que l'on parle en Allemagne, sur l'Eglise protestante, le Duc ne pouvant, disoit-on, conserver ces droits. Le Prince manda chez lui les membres de la régence et du consistoire : il leur témoigna son étonnement de leur démarche, et leur dit que sa conversion ne pouvoit altérer en rien ses droits comme souverain. Comment, en effet, ceux qui ne reconnoissent aucune autorité en fait de religion, qui rejettent le Pape et les Evêques, pourroient-ils s'attribuer les droits du Pape et des Evêques, et donner à des laïques ce qu'ils refusent aux premiers pasteurs ? Comment, tandis que tant d'autres princes protestans tiennent l'Eglise catholique sous le joug, tandis que dans un royaume voisin on la laisse sans Evêques, on supprime ses écoles ; comment, dis-je, un souverain catholique seroit-il privé d'exercer quelque influence sur la communauté protestante ? Le duc d'Anhalt déduisit

ses observations aux membres présens, qui se soumirent de bonne grâce, en ajoutant que, puisque le Prince le croyoit ainsi, tout étoit terminé. Alors commença, en présence du Duc, un entretien où l'on parla même du dogme. Un ministre ayant voulu soutenir que l'Eglise protestante n'avoit pas de dogmes moins fixes que l'Eglise catholique, il se trouva qu'après avoir énoncé un dogme de cette nature, les ministres présens réclamèrent : de là une altercation entre eux, et chacun eut une image de la confusion et de la discorde qui règne parmi les protestans sur des points essentiels. Le duc d'Anhalt laissa MM. du consistoire disputer pendant quelque temps, puis ne put s'empêcher de leur dire, avec douceur, que tout en parlant d'unité et de fixité, ils venoient dans une très-petite réunion d'exprimer quatre opinions différentes sur un seul point. Depuis, le Prince a nommé, sans contradiction, un nouveau superintendant ou chef du consistoire. Ses plus proches parens continuent à lui montrer le même attachement, et leur union n'a pas été altérée.

Toutefois les contradictions n'ont pas manqué. Les mêmes écrivains et journaux protestans, qui avoient attaqué et injurié M. de Haller lors de son retour à l'Eglise catholique, attaquèrent aussi et injurièrent impunément le duc et la duchesse d'Anhalt. Les gazettes

d'Allemagne ont même publié une lettre assez longue du Roi de Prusse à la Duchesse sa sœur. On a été étonné de cette lettre de la part d'un Prince qui compte parmi les catholiques près de la moitié de ses sujets. Le Roi n'aime pas, dit-on, que l'on change de religion ; mais sa seconde femme n'a-t-elle pas récemment embrassé le protestantisme ? Des princesses prussiennes n'ont-elles pas, à l'occasion de leur mariage, adopté la communion russe ? Le Roi trouve donc bon que l'on change de religion par politique, et il blâmeroit ceux qui en changent par conviction ! Il a consenti qu'à cause d'une grande alliance, ses filles entrassent dans une église dont les rits sont fort éloignés du protestantisme : comment pourroit-il s'affliger de voir sa sœur revenir à un culte qui fut celui de ses ancêtres ?

Tous ces mouvemens du protestantisme n'empêchent point le Duc de soutênir son éclatante conversion, avec une fermeté et une sagesse imperturbable. D'ailleurs, malgré toutes les déclamations des feuilles protestantes, ses sujets sont loin de lui retirer leur attachement ; ils ont voulu contribuer eux-mêmes à la construction de l'église catholique que le Duc élève à Coethen. Les laboureurs amènent les matériaux, les artistes fournissent la main d'œuvre ; par exemple, l'un s'est chargé d'élever les deux petits autels en beau marbre ;

d'autres, de faire à leurs frais la grande porte de l'église, etc.; tout cela de plein gré et sans aucune rétribution. D'un autre côté, notre saint Père le Pape Léon XII lui envoya, l'année dernière, comme témoignage de son intérêt et de son affection paternelle, deux beaux tableaux représentant la Mère de Dieu, deux statues en argent des saints apôtres Pierre et Paul, et une croix d'argent dans laquelle est enchâssé un morceau de la vraie Croix. Jusqu'alors il n'y a guère qu'une cinquantaine de catholiques à Coethen. L'Ecclésiastique qui les dirige est distingué par son mérite; il a formé une petite école, et son zèle et sa charité ne pourront qu'étendre son troupeau. Il fait les offices dans la chapelle du Duc, qui peut contenir trois à quatre cents personnes. Les protestans y viennent et écoutent attentivement les instructions du Prêtre, tout étonnés sans doute de n'y point trouver ce qu'on leur avoit peint comme l'essence de la religion catholique.

LETTRE

DE N. S. P. PIE VII,

AU PRINCE

FRÉDÉRIC-AUGUSTE-CHARLES,

Pour le féliciter sur son retour à l'Eglise universelle.

« Cher fils et Prince, salut et bénédiction apostolique. C'est avec un grand plaisir que nous avons reçu dernièrement vos lettres remplies pour nous d'attachement et de dévoûment ; ce témoignage nous a été fort agréable de la part d'un Prince que nous sommes loin d'avoir oublié, comme vous paroissiez le croire, mais dont nous nous souvenons toujours avec un tendre intérêt. Vous le méritez certainement par ce zèle et cette ardeur avec lesquels vous avez renoncé à l'erreur où vous étiez né, pour embrasser la religion catholique ; et, afin de la professer publiquement, vous n'avez point hésité de renoncer à toute espérance du pouvoir souverain auquel vous aviez droit par votre naissance. Nous avons appris d'ailleurs avec quelle fermeté vous persévérez dans cette pro-

fession de la foi catholique, et nous en trouvons encore une preuve signalée dans votre lettre que nous avons relue avec la plus vive consolation.

» Comme le soin que nous prenons de vous écrire vous montre suffisamment notre estime et notre bienveillance, vous pourrez aussi facilement comprendre combien votre projet de venir bientôt dans notre capitale nous a été agréable, et combien nous nous réjouirons de pouvoir vous y faire l'accueil le plus affectueux. Nous sommes reconnoissans des bonnes dispositions du grand duc de Hesse, votre père, à notre égard, dispositions qu'il nous a fait connoître par vous ; nous sommes surtout très-touchés de ses inclinations favorables pour les catholiques de ses états, et nous en avons eu plus d'une preuve. Plût à Dieu que nous pussions être unis ensemble par les liens d'une parfaite charité !

» Nous vous exhortons vivement non-seulement à suivre constamment et à pratiquer avec une religieuse fidélité la foi que vous avez embrassée, mais encore à exciter, par tous les moyens qui sont en votre pouvoir, vos parens à suivre votre exemple ; priez Dieu que la miséricorde qui vous a été faite rejaillisse sur vos proches qui sont dans l'erreur où vous avez été vous-même. Nous avons la confiance que vos exemples et vos prières pourront y contribuer

beaucoup, et nous l'espérons d'autant plus que plusieurs personnes de l'illustre maison de Hesse-Darmstadt ont renoncé à l'erreur, et sont rentrées dans le sein de l'Eglise.

» Au reste, sensibles à votre démarche, nous éprouvons pour vous un mouvement de tendresse paternelle, d'autant plus vif que nous voyons mieux quel est votre zèle et votre piété ; nous vous accordons de tout notre cœur notre bénédiction apostolique. Donné à Rome, près Sainte-Marie-Majeure, le 6 janvier 1818, dix-huitième année de notre pontificat. »

Pius P. P. VII.

LETTRE

DE

M. JEAN-DANIEL TOURN,

A SON PÈRE,

SUR LES MOTIFS DE SON RETOUR A LA RELIGION CATHOLIQUE.

Pignerol, 5 avril 1826.

« Mon cher Père,

Vous m'avez défendu d'entrer avec vous dans aucune discussion en matière de religion : je vous obéirai, mon cher père ; mais je vous dois compte des motifs qui ont déterminé les démarches qui me séparent de vous, hélas ! peut-être pour toujours ! C'est une chose assez extraordinaire et assez douloureuse que d'abandonner la maison paternelle, pour avoir besoin de justifier une semblable détermination qui est contre toutes les règles ordinaires dans la société. Ecoutez-moi donc, ô mon père, et ne me jugez qu'après m'avoir lu.

» Avant que de vous quitter je m'étois assuré que c'étoit la volonté de Dieu, et dès-lors quelle autorité dans ce monde auroit pu me retenir? Vous-même, mon cher père, vous ne pouvez vous empêcher d'avouer que c'eût été une véritable impiété de ma part si j'avois résisté et que j'eusse plus long-temps fermé les yeux à la lumière que la miséricorde divine faisoit luire dans mon cœur.

» J'entends d'ici, mon cher père, ce que vous me répondez: « As-tu donc plus de connoissances en religion que tous nos autres Vaudois, tes parens, et tous nos ministres, pour abjurer ainsi notre croyance? » Non, mon cher père, je n'ai pas autant de connoissances que tout ce monde, mais j'en ai incontestablement acquis de meilleures. Et d'abord, s'il falloit opposer nombre à nombre, ah! mon père, que sont quinze à vingt mille Vaudois devant tant de millions de catholiques, et que sont vos ministres comparés à tous les Evêques et à tous les docteurs de la catholicité? Vraiment, s'il ne s'agissoit pas d'une chose aussi sérieuse, on auroit envie de rire d'une telle comparaison. Il ne vous serviroit de rien, pour augmenter votre nombre, de me citer tous les protestans du monde; car, outre que leur nombre seroit toujours infiniment moindre, vous seriez toujours obligé de vous en tenir aux seuls Vaudois, pour que votre raisonnement eût quelque poids au-

près de moi. N'est-ce pas vous, mon cher père, qui m'avez dit plusieurs fois, en voyant la difficulté de répondre aux argumens invincibles que les catholiques font contre les protestans : « Oh ! ça ne nous regarde pas, nous autres Vaudois, nous sommes plus anciens que tous les autres protestans, et nous ne devons pas répondre de leurs erreurs, s'ils en ont. » Et en effet, mon cher père, d'après tout ce que j'ai déjà pu voir et lire, il m'est bien démontré que notre *foi vaudoise* diffère infiniment de la *foi genevoise*, et de tant d'autres que je pourrois citer sans avoir même un grand mérite d'érudition; car il est difficile de faire un pas à travers le sol protestant, sans rencontrèr plusieurs variations dans la foi qui devroit être *une* et commune à tous. Ma conscience inquiète et mon imagination active étoient vraiment suppliciées avant ma conversion, en voyant cette diversité inconcevable d'opinions dans une chose aussi essentielle que la religion : j'étois tenté alors d'accuser le Christ d'imprévoyance, d'avoir ainsi abandonné *à tout vent de doctrine*, contre la promesse de saint Paul, l'église que je croyois la sienne; mais combien mon ame a été soulagée quand j'ai pu enfin trouver chez les catholiques cette *unité* et *universalité* de foi dont j'avois tant besoin pour dissiper mes doutes et épuiser les tourmens de mon inquiétude ! Ce qui m'a aussi parfaitement soulagé de mes pénibles in-

certitudes, c'est d'avoir enfin trouvé une autorité légitime pour juger des controverses en matière de foi : je comprenois assez, ou même je ne comprenois que trop pour mon supplice, qu'il y avoit impossibilité radicale et absolue d'arrêter une erreur nouvelle chez les protestans, chacun étant le maître de lire et d'interpréter la sainte Bible, et aucun ministre ni en particulier, ni réuni à ses confrères, n'ayant le droit de m'imposer une croyance que je ne trouverai pas dans la Bible, qui me semblera peut-être dire tout le contraire. Mais quand j'ai pu contempler le divin tribunal de l'Eglise catholique, l'autorité incontestable de son Chef, à qui il a été ordonné de *paître*, *c'est-à-dire d'instruire tout le troupeau*, *pasteurs et brebis*, et de *confirmer ou affermir* dans la foi *tous ses frères*, qui peuvent par conséquent chanceler quand ils sont seuls, mais qui sont infaillibles quand ils lui sont unis (j'ai lu tout cela dans notre Bible française, mon cher père, vous l'avez lu vous-même, et je suis prêt à le montrer à tout Vaudois qui voudra s'instruire) : oui, quand j'ai pu entrevoir cet admirable édifice de l'Eglise catholique, oh ! que je me suis trouvé à l'aise ! j'ai pu respirer enfin librement, comme un homme qui sort de prison pour entrer dans un vaste et magnifique palais ; ma foi a pris dès-lors un tel caractère de certitude et elle a imprimé une si forte conviction dans mon esprit, qu'il me semble

semble qu'avec la grâce de Dieu je donnerois tout mon sang pour en attester la vérité ! et quand je songe qu'en quelque coin du monde que je puisse être porté, partout je trouverai, entre catholiques, une croyance parfaitement semblable à la mienne et sans la plus petite nuance de variété dans toutes les vérités qu'elle enseigne comme étant de foi, je ne saurois dire combien cette pensée me ravit, et quel sentiment profond de bonheur elle fait goûter à mon ame. Oh ! oui, mon cher père, c'est en rentrant dans l'ordre que je sens toutes les douceurs d'une vraie liberté. Et jamais je n'ai été plus esclave que tandis que j'étois livré à ma seule raison qui ne m'offroit partout qu'obscurité et contradiction ; car je vous avoue que je n'étois nullement disposé à croire sur parole le ministre de chaque paroisse protestante ; que d'un autre côté l'insuffisance de l'esprit particulier m'étoit démontrée, tandis que je comprends parfaitement que rien n'est plus raisonnable ni plus *évangélique* que de croire à l'*Eglise universelle*, qui a le droit d'enseigner et de terminer toute dispute en matière de croyance. Qu'il me semble fort celui qui peut dire : Ma foi est absolument et en tous points la même que celle de quatre ou cinq cents évêques et de leur chef, de plus de soixante millions d'hommes, parmi lesquels il y en a au moins cinquante mille très-instruits et très-savans ; et toute cette

18

immensité possède partout une même profession de foi dans tous ses articles ! Si j'ajoute à cela que cette profession de foi est celle de dix-huit siècles, ô mon père ! Dieu seroit l'auteur de mon erreur si ce n'étoient pas là les caractères de la vérité. Ne soyez donc pas étonné si j'ai abandonné les *citernes percées* des protestans, *qui ne peuvent pas retenir les eaux*, c'est-à-dire leurs doctrines incertaines, pour venir m'abreuver aux fontaines toujours abondantes et toujours pleines de l'Eglise catholique, c'est-à-dire à une doctrine fixe, permanente et universelle.

Je veux encore vous dire, mon cher père, ce qui m'a toujours choqué et paru singulièrement contradictoire chez les Vaudois : vous m'avez souvent dit, mon cher père, et au fond cela est très-vrai, que nous étions plus anciens que les protestans, et que même l'on pouvoit historiquement prouver cinq ou six siècles d'existence à notre secte, tandis que les autres protestans n'en ont que trois au plus, et qu'ils avoient puisé leur doctrine dans la nôtre : mais alors comment se fait-il que nous ne soyons pas restés leurs maîtres en religion, et que nous soyons au contraire devenus leurs très-humbles sujets ? car nous recevons tout de leurs mains, catéchismes, livres, ministres, et par conséquent systèmes et doctrine. J'ai un peu plus de sang sous les ongles que mes anciens co-religionnaires, et j'ai cru qu'il y avoit plus d'honneur d'être

enfant de l'Eglise catholique que d'être les serviteurs des Genevois et de tant d'autres, dont les opinions nous étoient inoculées par leurs ouvrages.

Ce qui m'a choqué encore et paru également contradictoire, c'est cette facilité de fraterniser avec toutes les sectes et d'assister aux prêches et offices de toutes les croyances et de toutes les liturgies, pourvu que ce ne fût pas *la catholique.* Le peu de voyages que j'ai déjà faits, et ce que j'ai vu au milieu de nous, m'ont prouvé que nous ne tenions solidement à rien, hormis à notre séparation d'avec l'Eglise de Rome. Des évêques anglicans, des ministres étrangers traversoient-ils nos vallées, ils étoient aussitôt invités à fraterniser dans nos temples, à prêcher dans nos chaires, et l'on eût juré que nous avions tous la même croyance; et pourtant il n'en étoit rien, car nous étions loin d'admettre tous les dogmes de l'Eglise anglicane, ni même indistinctement ceux des autres protestans. Il est vrai que l'argent que ces personnages semoient sur leur route faisoit passer facilement sur l'orthodoxie de leur doctrine, et que nous aimions, en nous rassemblant autour d'eux, à trouver dans leur bourse un centre d'unité que ne pouvoient nous offrir leurs opinions. Tout cela cependant ne suffisoit pas au besoin de vérité que mon cœur éprouvoit, et, quoique je n'eusse encore aucunement alors la pensée de me faire catholique, je

croyois déjà qu'il me restoit peu de sûreté en demeurant protestant.

Je reviens ensuite, mon cher père, sur l'ancienneté des *Vaudois*, sur laquelle vous m'avez paru appuyer quelquefois pour me détourner de l'Eglise catholique : cette ancienneté fût-elle d'une date plus éloignée encore que celle que vous lui assignez, ce ne seroit jamais que l'ancienneté de l'erreur, qui ne sauroit prescrire contre la vérité ; mais ensuite, pour que cette ancienneté fût une preuve, elle devroit remonter jusqu'aux Apôtres, afin de montrer par des faits, et non par des prétentions, que les Vaudois ont reçu de ces premiers docteurs de la religion et la *doctrine saine* et *l'autorité qui la conserve* : car, mon cher père, vous savez qu'il est de *toute* impossibilité de montrer la filiation des Vaudois jusqu'aux temps apostoliques, ni la succession des ministres jusqu'à la même époque, tandis que tout cela se démontre avec la dernière évidence chez les catholiques. La chaîne de leurs évêques se rattache sans la moindre interruption, ou directement, ou par le moyen du siége épiscopal, au premier anneau de l'apostolat ; et à ne parler que des évêques de Rome, il n'y a point de fait historique mieux démontré que la succession constante de tous les papes, depuis saint Pierre jusqu'à Léon XII. Comparez à ce fait éclatant, mon cher père, les profondes ténèbres où se trouve ensevelie notre existence vaudoise

et tout notre échafaudage de croyance primitive avant le onzième ou douzième siècle : qualifiez maintenant, comme vous le pourrez, la légèreté avec laquelle le plus jeune de vos ministres imprimoit, il y a deux ans, dans ses thèses de réception, des *peut-être* sans fin sur l'antiquité de la doctrine et de l'établissement des Vaudois. Il va jusqu'à prouver qu'ils descendent en droite ligne de saint Paul, en disant que *peut-être* cet apôtre avoit passé par les vallées pour aller en Espagne : il est vrai qu'il est assez étonnant que Turin qui se trouvoit aussi sur son passage, ainsi que tant d'autres villes depuis Rome jusqu'à la Tour, ne se soient point aperçues de ce voyage, ou qu'elles aient reçu du grand Apôtre une doctrine si différente de celle qu'il a laissée aux Vaudois. Mais *peut-être* que.... pardon, mon cher père, j'allois dire une bêtise ; il est si facile d'en dire avec des *peut-être !* mais à coup sûr elle n'eût pas été si étrange que celle qui établit une histoire de onze siècles sur des *peut-être*, en faveur des Vaudois.

Je veux encore vous dire, mon cher père, ce qui a préparé mon retour à la seule véritable religion, c'est l'exemple de tant de personnages savans et distingués parmi les protestans, qui depuis quelques années rentrent dans l'*unité catholique :* la liste n'en finit pas, car elle se grossit chaque jour, et le prince d'Anhalt, comme le juge au tribunal de Nîmes, qui se sont récem-

ment convertis, n'ont pas fermé après eux la porte par où l'on rentre dans *la maison* paternelle de tous les vrais chrétiens. Quand je comparois ces conversions illustres avec la défection de quelques catholiques apostats, dont les protestans ont presque honte de citer les noms, tant ils sont obscurs ou peu nombreux, les doutes alors s'accumuloient dans mon esprit, et ma conscience m'a porté à réfléchir sur les motifs qui ont pu amener de pareils changemens : il m'a été impossible d'y apercevoir ni amour-propre, ni intérêt, ni ambition, ces trois grands mobiles des actions humaines. Dès-lors j'ai jugé que la conviction seule avoit déterminé ces ames droites à la démarche qu'elles ont faite, et, sans être distingué dans le monde comme tous ces hommes respectables, le désir de mon salut m'a décidé à les imiter : j'y ai même été porté par l'extrême et inconcevable injustice avec laquelle ils ont été traités par leurs anciens co-religionnaires. J'avois lu dans l'Evangile qu'on étoit coupable en disant *fou* à son prochain, et voilà que nos ministres ne cessoient de répéter à chaque conversion de ces illustres personnages : *c'est un fou*, *il est devenu fou*. Cette phrase révoltante a été répétée après le nom des *de Haller*, des *Laval*, des *de Joux*, des *d'Aldebert* et de tant d'autres ; mais quand j'ai vu que ces hommes droits et courageux continuoient à donner après leur

conversion les mêmes preuves de bon sens, et surtout les plus touchans exemples de vertus, j'ai vu aussi de quel côté étoit la folie, et combien le préjugé et l'esprit de secte rendent aveugles et injustes des hommes estimables d'ailleurs sous d'autres rapports. Cette conduite, je l'avoue, m'a révolté, et, tout jeune que je suis, j'ai jugé que la vérité devoit se trouver du côté de la modération et de la vertu. On ne peut rien, en effet, de plus modeste que les lettres par lesquelles ils ont rendu compte des motifs de leur conversion ; elles m'ont assez touché pour comprendre l'intérêt que l'on avoit à nous les tenir cachées si l'on avoit pu.

Voilà, mon cher père, comment s'est préparé dans moi ce changement qui vous afflige, et voici comment il s'est consommé. Vous vous souvenez que l'automne dernier j'allai à la rencontre de Mgr. l'évêque de Pignerol qui venoit faire sa visite dans nos montagnes: je le trouvai à Lucerne, et il me fit un accueil si touchant qu'il m'eût été impossible de ne pas répondre un peu à ses prévenances : il ne cessa de me traiter avec une bonté affectueuse, et vous savez quelle fut sa manière de faire avec nous dans la visite dont il honora notre maison. Je sentois pour lui je ne sais quoi de tendre et de filial, qui ressembloit au sentiment dont mon cœur a toujours été rempli pour vous, mon cher père ; et quoiqu'il ne me parlât point alors de

religion, je me disois d'une manière vague qu'il étoit impossible qu'un homme qui prêchoit d'une manière si paternelle, si raisonnable et avec un ton de conviction si persuasif, conduisît à la perdition ceux qu'il venoit visiter; je remarquai même dans lui, pour tous nos Vaudois, des manières de prédilection qui ont touché, je le sais, bien d'autres cœurs que le mien, quoique tous n'aient pas suivi mon exemple. Enfin, mon cher père, j'ai vu, sur les marches de l'autel d'où il prêchoit, ce prélat baigné de larmes en parlant de notre séparation et en nous invitant à une réunion qui seroit si belle; et j'ai su que, dans plusieurs autres églises des paroisses mixtes, il sanglotoit quelquefois en adressant la parole à ceux qu'il appeloit ses chers enfans, c'est-à-dire aux Vaudois. Tout cela, je vous l'avoue encore, m'avoit singulièrement prévenu en sa faveur et disposé plus facilement à passer de l'estime du pasteur à celle de sa doctrine. Ayant été ensuite dans le cas de le voir à Pignerol pour des commissions de M. le Curé de Rora, il me retint pendant quelques heures auprès de lui, et, en me parlant de son affection pour moi, il ajouta qu'elle ne sauroit être parfaite que lorsque nos esprits seroient d'accord aussi bien que nos cœurs, et que nos principes ne différeroient pas plus que nos sentimens : il me répétoit quelques-uns des raisonnemens qu'il avoit faits, dans ses visites,

contre notre schisme, et au fond je n'eus ni le moyen, ni le courage de lui répondre; il n'abusa point de mon embarras, et, cessant de parler de controverse avec moi, il se contenta de me dire : « Mon cher Daniel, c'est la grâce qui touche les cœurs et éclaire l'entendement; je demanderai donc à Dieu qu'il achève par sa miséricorde l'œuvre qu'il a commencée par mon amitié; si je dois avoir la consolation de vous voir rentrer dans le sein de l'unité catholique, je ne puis devoir qu'à lui cet événement que j'appelle de tous mes vœux. Je ne vous demande qu'une seule chose, Daniel, c'est que tous les jours vous fassiez cette prière avec franchise et de bonne foi : *Mon Dieu, faites-moi connoître si je suis dans l'erreur; c'est de tout mon cœur que je vous en demande la grâce.* » Je fus fidèle à cette prière. Ah! mon père, mon tendre père, vous souvient-il de l'état soucieux, inquiet, rêveur où je fus pendant assez longtemps, quoique je m'efforçasse de cacher à vos yeux et à ceux de ma chère mère l'agitation de mon ame? Dieu me poursuivoit, j'en suis certain; ce qui se passoit dans moi-même avoit un caractère surhumain, et chaque jour je sentois que ma prière étoit exaucée : je ne voyois de sécurité pour mon salut que dans mon changement, et je ne trouvois dans mon trouble un sentiment de paix qu'en tournant mes pensées vers le Dieu des catholiques. Ah! pardon, mon

cher père, cette expression m'échappe, parce qu'en effet il y auroit deux Dieux si nos deux religions si différentes étoient également véritables. Dans cet état d'agitation intérieure j'écrivis à Mgr. l'Evêque de Pignerol pour lui faire part du résultat de ses conseils, et lui avouer que j'éprouvois au-dedans de moi un mouvement irrésistible qui me poussoit vers lui, et que je voyois assez que le calme ne reviendroit qu'entre ses bras où je désirois vivement me jeter: sa réponse pleine d'une tendresse paternelle porta la consolation dans mon cœur, et la mission qui eut lieu ensuite à Rora acheva de me déterminer. Ma mère s'étant aperçue de mon empressement à écouter, quand je le pouvois, ces dignes et pieux missionnaires, conçut quelques soupçons de mon dessein, et me témoigna son chagrin et son opposition absolue; je vis bien que, puisque mes projets de conversion perçoient dans ma famille, on alloit multiplier les obstacles autour de moi: en conséquence, le dimanche matin 26 février, je quittai la maison paternelle, et je me rendis à Pignerol auprès du tendre et respectable ami que la Providence m'avoit ménagé. Je restai quelques jours au palais épiscopal, et je fus ensuite placé par Mgr. au petit séminaire, où je me suis livré à une étude assidue de la religion. O mon père! que de choses j'ai dû apprendre pendant ce premier mois, et avec quelle évidence j'ai compris le malheur et l'in-

justice de notre séparation religieuse ! combien la religion catholique et ceux qui la professent m'ont paru différens du portrait qu'en font nos préjugés! Oui, mon cher père, j'ai acquis l'entière conviction que les Vaudois sont dans l'erreur, et qu'il est impossible de se sauver sous leur bannière. Je n'hésite pas à dire qu'il n'y a pas un seul de mes compatriotes, pas un seul Vaudois qui ne prît le même parti que moi, s'il vouloit réfléchir ainsi que j'ai eu le bonheur de le faire ; et s'il faisoit franchement la prière qui a produit en moi un si grand changement, je n'ai aucun doute que Dieu ne parlât clairement à son cœur comme il a parlé au mien. Hélas ! ce n'est pas l'intérêt temporel qui m'a fait tout quitter pour suivre la voix de Dieu : j'ai abandonné tout ce que j'avois sur la terre ; un père respectable que la nature, l'éducation et les bontés constantes que j'en ai reçues rendoient si cher à mon cœur ; une mère tendre que j'aimois plus que moi-même, une famille, des amis auxquels j'étois si dévoué.... Eh bien, oui, tout cela ; mais le souvenir des paroles du Christ, qui dit que l'on n'est pas digne de lui quand on aime quelqu'un plus que lui, l'a emporté dans mon cœur sur les affections de la nature les plus vives et les plus légitimes. Ah ! mon père, il faut une grande grâce, comme une grande conviction, pour surmonter pareils obstacles et se déterminer à de tels sacrifices ; mais

aussi il faut, pardessus tout, faire son salut, et il m'est démontré qu'on ne le peut pas chez les Vaudois.

Vous avez appris, mon cher père, que j'avois fait abjuration le jour de Pâques entre les mains de Mgr. l'Evêque de Pignerol, assisté de MMgrs. les Evêques de Tarantaise et de Maurienne, en présence de plus de deux mille personnes rassemblées dans l'église cathédrale. O mon père, quel beau jour pour moi ! Ah ! si la paix dont mon cœur jouit depuis cet instant vous étoit connue telle que je l'éprouve, elle seroit pour vous un argument de plus en faveur de la vérité ! Votre lettre du 31 mars, dont les reproches m'ont fait tant de peine, semble m'accuser d'avoir manqué de tendresse envers vous, en vous quittant de cette manière ; ah ! mon père, mon tendre père, jamais je ne vous ai autant aimé que depuis que le bon Dieu a eu pitié de moi, en m'appelant dans la seule véritable Eglise. Non, mon père, je n'aime personne autant que vous sur la terre ; mais j'aime Dieu pardessus tout ; c'est lui seul que j'aime plus que vous, et c'est le seul dont vous ne deviez pas être jaloux. Si vous aviez entendu la manière dont on m'a recommandé de vous honorer, à l'époque de mon abjuration, vous seriez forcé d'avouer que ma démarche vers l'Eglise catholique ne peut qu'ajouter à mon amour pour vous.

Maintenant je me prépare à recevoir le Saint-Esprit par l'imposition des mains dans le sacrement de Confirmation, ainsi que le pratiquoient les Apôtres, comme on le voit dans leurs Actes: je me disposerai ensuite à ma première communion, et je ne saurois vous dire, ô mon père, combien mon cœur brûle du désir d'être admis à cette table sainte où je recevrai en réalité, et non en figure, celui qui a dit du pain eucharistique : *Ceci est mon corps ;* je croirai mon Sauveur sur sa parole et non sur celle de nos ministres, qui ne veulent admettre qu'une simple représentation là où le Verbe incarné nous assure de sa présence réelle et corporelle. J'ai compris quelle contorsion donnent au texte sacré les protestans, en expliquant, d'une manière si peu naturelle, les paroles : *Faites ceci en mémoire de moi*, comme si ce n'étoit là qu'une mémoire du Christ : *faites ceci*, veut dire faites tout ce que je viens de faire, opérez ce que je viens d'opérer, en un mot, faites *ceci;* et quoi *ceci ? ceci* est mon corps. Voilà le Christ interprète de lui-même, je souscris à sa parole inviolable, et je ne trouve en effet aucun souvenir, aucune *mémoire* plus digne de mon Sauveur et qui me rappelle mieux tout ce qu'il a fait et souffert pour moi, que les symboles sacrés sous lesquels il se reproduit réellement à ma foi et à mon amour, en se cachant à mes sens. Un Dieu caché sous les espèces du pain et du vin est le

plus digne souvenir de lui-même. Quand je songe que Jésus-Christ, dans le chapitre VI de l'Evangile de saint Jean, compare la manne au pain divin qu'il annonce et qu'il promet, et qu'il met ce pain céleste mille fois au-dessus de la manne qui n'en étoit que l'image, je ne peux comprendre comment un simple morceau de pain et un peu de vin, figure et image du Christ, tant qu'il vous plaira, mais enfin *pain* et *vin*, et rien de plus; non je ne comprends pas comment il a fallu un si grand miracle que la manne, pour annoncer un si petit cadeau qu'un morceau de pain et un verre de vin : je ne comprends pas comment ce pain et ce vin sont si éminemment au-dessus de la manne qui les figure, puisque celle-ci est un miracle, et qu'il n'y en a point dans la cène des protestans. Je ne comprends pas comment l'Eucharistie est un pain *vivant descendu du ciel*, ainsi que l'assure Jésus-Christ, s'il n'y a dans ce pain que de la farine et de l'eau cuits au feu : rien de tout cela n'est *vivant*, rien de tout cela n'est *descendu du ciel ;* et Jésus-Christ a pourtant promis tout cela dans le pain qu'il annonce, et il a dit positivement : (je le lis dans la Bible française dont on se sert dans les vallées) : *Je suis le pain vivant.... le pain que je donnerai est ma chair*. Ah ! mon père, lisez depuis le verset 51 jusqu'au verset 58, et dites-moi si le *pain* et le *vin* des protestans offrent véritablement à leur cène tout ce que

Jésus-Christ a promis. Quelle différence, grand Dieu ! de la foi catholique à la foi vaudoise ! Quelle Eucharistie que celle de l'Eglise catholique ! et quel don mesquin que celui de la cène des Vaudois ! Avec deux sous je trouverai dans tous les cabarets autant que le ministre nous présente à la cène, *un morceau de pain et un verre de vin ;* tout est là, et tout ce qu'on veut y ajouter de *figure* ou de *signification* n'empêchera pas que ce ne soit jamais que du *pain* et du *vin*, et pas davantage. Ah ! mon Dieu ! comme les protestans ont restreint vos bienfaits ! je ne sais ce qu'il y a de plus, ou d'impiété, ou d'ingratitude, dans le sacrilége attentat qui a réduit à si peu de chose les magnifiques promesses de Jésus-Christ. Pardon, ô mon père ! je vous offense sans le vouloir ; mais l'outrage que j'ai l'air de faire à votre croyance n'est pas comparable à celui que les protestans font à l'amour de Jésus-Christ. Je m'arrête, mon cher père, pour ne pas m'attirer une seconde fois le reproche si dur et si sévère que vous m'avez fait dans votre dernière lettre au sujet de mes discussions religieuses ; vous avez cru peut-être qu'elles m'étoient inspirées par quelque autre ; je vous jure, mon tendre père, sous les yeux de Dieu, qu'il n'en est rien du tout, et que mon cœur seul avoit dicté ce qui vous a tant déplu.

Combien cette lettre est longue, ô mon père ! mais n'en soyez pas surpris ; je ne m'occupe en

ce moment que de ma religion, et je passe une partie de mon temps à de pieuses et utiles lectures sur ce point si important de la vie; je lis *l'Histoire de l'Eglise*, *la Discussion amicale de M. de Trevern*, et plusieurs autres ouvrages, pour mon instruction, entre autres la Vie des Saints de l'Eglise catholique. A propos de *Vie des Saints*, j'ai tort d'ajouter *de l'Eglise catholique*, car il n'y en a jamais eu hors de son sein, et les protestans eux-mêmes n'en ont pas la prétention. Il faut être de bon compte, ce seroient des Saints d'une singulière espèce, que les deux célèbres libertins qui ont commencé la réforme, et celui qui l'a introduite à sa manière en Angleterre. Je lis l'histoire de la réforme protestante par un certain William Cobbett, *protestant* lui-même.... Oh! mon père, quelle détestable infamie que cette sale et sanglante révolution qui a établi le protestantisme dans ces contrées! cela fait horreur; et je crois que je sécherois de honte si j'appartenois à une secte née de la fange et du sang. Ah! mon père, lisez M. Cobbett, et s'il ne vous empêche pas de dormir, vous direz que j'ai exagéré les excès inouïs qui m'ont révolté à chaque page de cette humiliante histoire du protestantisme par un protestant. C'est en Angleterre, me direz-vous, que se sont passées ces abominables scènes; mais les Vaudois ne sont-ils pas en union et communion avec les religionnaires de ce pays-là?

Encore une fois pardon, mon père; tout cela m'échappe presque forcément, et je vous épargne toutes les autres réflexions que cette histoire de M. Cobbett m'a suggérées et les douloureuses impressions qu'elle m'a faites. Oh! que je suis heureux d'être catholique!

J'arrive enfin à ce qu'il y a de plus pénible pour moi dans votre lettre : vous me dites que ma conversion *conduira ma mère au tombeau.* Vous déchirez mon malheureux cœur, ô mon père, et je ne me consolerois jamais d'avoir si vivement contristé une mère tendrement chérie, si ma conscience ne m'assuroit pas que j'ai obéi à Dieu, qui avoit bien droit de me soustraire à l'autorité maternelle pour ce qui regarde la foi et le salut. Non, ma mère, ma tendre mère, le fils à qui vous avez donné la vie ne vous donnera pas la mort; Dieu voit ma juste et profonde douleur de vous avoir contristée; mais il sait que c'est pour ne pas lui résister, et que c'est à lui seul que j'ai pu faire le douloureux sacrifice qui me sépare de la meilleure des mères. Ah! ma mère, ne cessez pas d'aimer votre pauvre enfant, il ne fut jamais plus digne de vous; il est aussi inébranlable dans son affection filiale qu'il l'est dans le parti où la grâce l'a amené. Oui, ma mère, votre Daniel vous aimera jusqu'à son dernier soupir, et quel que soit son avenir ici-bas, jamais il n'oubliera les entrailles qui l'ont porté, et les soins que vous avez pris de

son enfance et de son éducation. Ah! ma mère, si les larmes qui effacent ces lignes à mesure que je les trace, arrivoient jusqu'à vous, elles tariroient les vôtres; mais je prierai tant mon Dieu qu'il vous consolera, ma mère, et que peut-être il me consolera moi-même, en exauçant le plus ardent de mes vœux pour vous.

Adieu, mon père, mon tendre père; vous me dites qu'il faut renoncer à retourner jamais dans le lieu qui m'a vu naître.... Ah! mon père, quelque cruel que soit cet arrêt pour mon pauvre cœur, je me consolerai d'avoir perdu ma patrie terrestre, en songeant qu'il y en a une éternelle promise à ceux qui ont tout quitté pour suivre Jésus-Christ. Mon père, je vous demande pardon de tous les chagrins que j'ai pu vous causer dans ma vie; je ne peux les réparer que par mes prières et par ma conduite; je vous promets que je vous prouverai toujours par l'un et l'autre que je suis votre fils le plus tendre et le plus respectueux.

JEAN-DANIEL TOURN.

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE.

2

